RENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9585 — 40 PAGES — SAMEDI 15 NOVEMBRE 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 770-91-29

A RÉFORME DU CONCLAVE

I VI a renoncé à associ
cardinaux à l'élection

Un accord sur le Sahara aurait été conclu entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie

LIRE PAGE 2

ULLETIN DE L'ÉTRANGER

La fin de l'Erap en Algérie

« C'est la fin de l'Erap en lgérie. » Tel est le commentaire e l'agence algérienne de presse près la rupture des négociations ntre la Sonatrach et le roupe d'Etat français présidé par I. Guillaumat. Non seulement lf-Erap ne sera plus « associé » la production du pétrole algéien, mais il n'en achètera pas me goutte en 1976. Les accords le recherche d'Elf en Algérie ubsistent cependant.

Les versions données à Paris t à Alger de l'événement sont ontradictoires. Dès juillet derier, M. Guillaumat avait clairenent et publiquement laissé ntendre qu'il trouvait le pétrole lgérien trop cher. Dans le ommuniqué diffusé jeudi par lf, il est sous-entendu que, alors ue les négociations portant sur achat en 1976 de 2 millions de onnes « étaient sur le point l'aboutir », les Algériens auraient rutalement fait savoir qu'ils n'avaient pas de pétrole disponible.

A Alger, on affirme que les négociations traînaient en longueur, que le prix d'achat proposé par Elf était trop faible, et que d'autres compagnies étrangères s'étaient offertes pour écouler le pétrole algérien. Ainsi, ajoute l'agence de presse algérienne, « Elf ne pourra plus ressasser la rengaine sempiternelle : cherté du pétrole algérien ».

Qui a raison ? Qui a tort ? Un épais secret fiscal et commercial entoure cette affaire. Certes on ne peut exclure une fois de plus, de la part du groupe Elf, une certaine raideur dans ses rapports avec l'Algérie. L'équipe qu'anime M. Guillaumat a-t-elle vraiment admis que les gisements qu'elle a découverts dans les sables du Sahara relevaient logiquement et définitivement de la souveraineté algérienne ? Apparemment, la Compagnie française des pétroles n'a pas de problèmes de ce genre puisqu'elle a reconduit sans aucun drame ses accords avec l'Algérie.

Peut-être aussi les Algériens ont-ils de la peine à surmonter un certain complexe d'ex-colonisés, ce qui expliquerait une agressivité parfois intempestive. Les rapports franco-algériens restent, en vérité, chargés d'affectivité, et pas seulement dans le domaine du pétrole. D'autres échecs ont été enregistrés récemment dans les relations économiques qu'on a expliqués de diverses manières : annulation de l'accord de troc camions Renault contre pétrole ; abandon le l'usine de matériel téléphonique que C.I.T.-Alcatel comptait construire ; remise en cause le la construction de l'usine Renault, à Oran.

L'accumulation de ces déboires contraste singulièrement avec l'optimisme manifesté au moment du voyage de M. Giscard l'Estaing en Algérie.

Il serait intéressant, à ce propos, de savoir si M. Guillaumat vait reçu des instructions du ouvernement. On a peine à roire, en effet, que dans une ffaire aussi importante les pouoirs publics pourraient ne pas nsister auprès d'un groupe d'Etat our qu'il ne laisse pas une optiue purement commerciale guiler ses options.

Le gouvernement français devait lui-même faire preuve de ohérence et admettre dans les aits, et pas seulement dans les nots, que les rapports francolgériens ne doivent pas et ne peuvent pas être uniquement marchands. Dans l'immédiat, le roblème du déficit des échanges ranco-algériens va se trouver ncore aggravé. Après les multiples plaintes proférées par Alger, serait urgent que Paris apporte ne réponse claire.

(Lire nos informations page 35.)

LE SOUDAN A UN ROLE JOUER POUR PROMOUVOIR LA COOPÉRATION FRANCO-ARABE

éclare le président Nemeiry

(Lire page 7.)

Les manifestants de Lisbonne ont fait céder le gouvernement

Dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 novembre, le gouvernement portugais a cédé aux exigences des grévistes du bâtiment qui pendant trente-six heures avaient assiégé le palais de l'Assemblée constituante et la résidence du premier ministre.

L'amiral Pinheiro de Azevedo, qui refusait de négocier aussi longtemps qu'il serait séquestré, a fini par accepter d'augmenter de 44 %, à partir du 27 novembre, les salaires des ouvriers du bâtiment et d'ouvrir une enquête sur le ministre du travail.

Le ministre de la communication sociale (information) est lui aussi en butte aux attaques des communistes et de l'extrême gauche. Il a mis fin, vendredi, aux fonctions de deux administrateurs — proches du parti communiste — de l'agence de presse ANOP parce qu'ils n'assuraient pas « la rigueur et l'objectivité de l'information ». La commission des travailleurs de l'agence s'est déclarée solidaire des administrateurs.

De notre correspondant

Lisbonne. — Après avoir encerclé pendant trente-six heures le palais de Sao-Bento, siège de l'Assemblée constituante et résidence officielle du premier ministre, les milliers d'ouvriers du bâtiment qui revendiquaient la signature d'un contrat collectif de travail ont obtenu gain de cause. Toutes leurs exigences ont été satisfaites : salaire minimum de 6 500 escudos (1 100 F) ; ouverture d'une enquête sur les activités du ministre du travail, le capitaine Tomas Rosa, et de son secrétaire d'Etat, M. Marcelo Curto, dirigeant du parti socialiste ; création d'une commission mixte contrôlée par les syndicats et chargée de définir une nouvelle politique pour ce secteur en crise, qui emploie plus de cinq cent mille travailleurs.

Il était 5 heures, ce vendredi matin 14 novembre. Les manifestants s'impatientaient. Les négociations traînaient en longueur, les deux parties restant sur leurs positions au sujet de la fixation d'un salaire minimum. Apparemment, c'était l'impasse. Aussi lorsque les dirigeants syndicaux annoncèrent que le premier ministre venait de céder, la joie éclata parmi les grévistes. Ceux qui dormaient sur les pelouses et sur les marches du palais se réveillèrent. Les drapeaux et les pancartes étaient frénétiquement agités. On s'embrassait. Pour les délégués syndicaux c'était le triomphe, après des moments très difficiles. A la tension et à l'agressivité des longues heures d'attente succédait une sorte de fraternisation générale. Même la police municipale et la Garde nationale républicaine (G.N.R.) de service à l'intérieur du palais avaient droit à l'hommage public.

Défendre la démocratie menacée

Un vif incident avait pourtant failli éclater peu auparavant quand les manifestants avaient voulu s'opposer au remplacement des quatre-vingts agents de la G.N.R., qui, fatigués d'un si long siège, demandaient à être relevés. Depuis la « libération », le 13 novembre à midi, des députés et des fonctionnaires du palais, les bâtiments étaient pratiquement sous le contrôle des dirigeants syndicaux, qui filtraient les entrées et les sorties après avoir installé des haut-parleurs sur le balcon. Une bonne partie des salons étaient « réquisitionnés » pour des réunions ou comme salles de repos. Les longs couloirs, naguère inaccessibles, étaient devenus familiers aux membres des commissions, que l'on pouvait reconnaître à leur brassard rouge.

Tous avaient conscience d'être au centre d'une crise politique qui ébranlait tous les organes du pouvoir. Partis politiques, gouvernement, Conseil de la révolution, présidence de la République, étaient concernés par ce qui avait commencé comme un simple conflit du travail.

Dans un communiqué diffusé le jeudi 13 novembre, le parti socialiste avait lancé un « *appel au peuple* » pour l'inviter à « *défendre par tous les moyens le plus précieux des biens : la liberté* ». Le directeur du quotidien *A Luta*, M. Raul Rego, député socialiste, publiait un éditorial dans lequel, à propos de la séquestration des députés, il demandait : « *Où est le président de la République qui ne réagit pas devant un tel crime ?* »

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 2.)

Les Six vont chercher à Rambouillet à sortir ensemble de la récession

Washington attache beaucoup d'importance au « sommet »

La conférence économique et monétaire « au sommet », qui s'ouvrira samedi 15 novembre, à 18 heures, à Rambouillet, entre les six chefs d'Etat et de gouvernement (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Japon et Italie), est désormais prise très au sérieux dans les milieux politiques de Washington, où l'on va même jusqu'à y voir « une première tentative de remise en ordre » de l'économie des pays industrialisés. Le président Ford est attendu samedi, à Orly, à 13 h. 10, et on ne compte pas moins de six cents Américains, moitié experts et fonctionnaires, moitié journalistes, qui accompagnent le président, M. Henry Kissinger et le secrétaire au Trésor. Le premier ministre japonais, M. Takéo Miki, est, pour sa part, arrivé vendredi matin. Il a exprimé l'espoir, au cours d'une conférence de presse, que la réunion permettra de dégager « un esprit de Rambouillet » menant à « une coopération créatrice » basée notamment sur « la nécessité d'une défense des institutions démocratiques face à la crise ».

A Paris, cette réunion est considérée comme le premier effort concerté de réflexion sur ce que pourrait être un « nouvel ordre économique mondial ». Le conseil des ministres extraordinaire qui aura lieu à l'Elysée ce vendredi après dîner, et qui est plus spécialement consacré à l'examen des résultats déjà obtenus par le plan de soutien, évoquera aussi la rencontre de Rambouillet. Les six chefs d'Etat et de gouvernement auront en effet pour objectif essentiel de marquer leur volonté commune de sortir de la récession.

« Realpolitik » et solidarité internationale

par PIERRE DROUIN

Si les six chefs d'Etat et de gouvernement qui se retrouveront lors du prochain week-end au château de Rambouillet pouvaient arrêter pendant ce court espace de temps la machine économique mondiale, afin de la démonter à loisir, ils ne s'en priveraient pas. Volupté d'examiner le degré d'usure des ressorts, des freins, d'essayer de comprendre pourquoi elle ne répond plus comme il faut quand on tripote tel levier, ou qu'on la secoue avec des plans de relance ou de redressement. Hélas, on ne peut travailler en économie que sur des « modèles », où ce que le constructeur a dans la tête ne tient guère moins de place que les faits.

A vrai dire, les théories capteront beaucoup moins l'attention de ces hauts personnages que les intérêts et les rapports de forces, comme d'habitude. On note pourtant cette fois des éléments nouveaux.

Jusqu'à présent deux « lois » non écrites pouvaient, pensait-on mettre un peu d'ordre dans la mécanique économique internationale : celle de la « main invisible », qui provoquait des phénomènes de compensation, en distribuant ici plus d'inflation, là plus de récession ; la « loi du plus fort » qui, souvent au reste, se dissimulait sous l'autre.

Tout cela n'a plus l'air de très bien marcher. D'abord, on n'enregistre plus, depuis trois ans, les déphasages conjoncturels de la société industrielle occidentale qui avaient permis aux nations pendant les années 60 d'éviter les processus cumulatifs d'inflation et de récession que l'on constate en ce moment. Sans doute était-il un peu naïf de penser que ces « harmonies préétablies » allaient permettre d'aider longtemps les pilotes. Au-delà d'un certain seuil, les distorsions ne se corrigent plus par celles qui se produisent en sens inverse. Mais la question est de savoir pourquoi nous avons dépassé ce seuil.

On peut isoler quatre phénomènes qui poussent dans le même sens, celui d'une interprétation croissante des nations :

1) Souvent mise en avant, l'*augmentation des échanges*, bénéfique certes puisqu'elle permet une meilleure division internationale du travail donc une augmentation générale du niveau de vie, *transmet de plus en plus les influences*. Celles-ci comme c'est le cas, sont d'autant plus mauvaises (stagflation) que l'accompagnement monétaire de ces courants (eurodollars, changes flottants) pousse au laxisme général.

(Lire la suite page 37, ainsi que l'article d'HENRI PIERRE, page 35.)

LA QUERELLE DE LA FORMATION DES PROFESSEURS

LES MÉFIANCES DE M. HABY

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

La réforme de la formation des maîtres verra-t-elle le jour ? Il y a en tous cas longtemps que ce dossier épineux, qui a déjà connu tant de déboires, ne s'était trouvé en une aussi mauvaise passe. Les récentes déclarations de M. Haby (1), partant en guerre contre les universités, n'ont fait que porter sur la place publique des divergences et des conflits déjà anciens.

Parmi toutes les réformes concernant l'enseignement, celle de la formation des professeurs de l'enseignement secondaire est l'une des plus difficiles et des plus nécessaires. Des plus difficiles parce qu'elle touchera, plus ou moins directement, une masse considérable d'étudiants — tous ceux qui ne seront pas admis dans les futurs centres de formation devront songer à se réorienter après le premier cycle universitaire — et qu'elle intéresse deux ordres d'enseignement aux structures et aux mentalités très différentes : le secondaire et le supérieur. Des plus nécessaires parce que l'inadaptation de la formation actuelle aux conditions réelles de l'enseignement est évidente ; et que toute rénovation profonde de l'enseignement secondaire passe par une transformation de la formation des professeurs.

Les difficultés ont été singulièrement accrues, depuis un an, par la coupure en deux de l'ancien ministère de l'éducation nationale : aux querelles précédentes entre les ordres d'enseignement, s'est ajouté un conflit de frontières entre deux administrations cherchant à affirmer leurs compétences respectives.

La formation des professeurs de lycées résultait, traditionnellement, d'un équilibre subtil entre les universitaires — qui assuraient la formation théorique des étudiants dans des disciplines bien définies — et les inspecteurs généraux de l'instruction publique, qui évaluaient le résultat de cette formation, en contrôlant les concours de recrutement (certificat d'aptitude au professorat d'enseignement de second degré — CAPES — et agrégation). Cette collaboration pouvait donner lieu à des frictions, mais limitées, dans la mesure où les uns et les autres étaient d'accord sur une conception commune, à savoir que la qualité d'un professeur de lycée dépendait de l'ampleur de sa formation théorique dans sa discipline. Ainsi, la formation des futurs professeurs n'était pas différente de celle que recevait tout étudiant faisant des études supérieures de lettres ou de sciences, sans se destiner à l'enseignement.

(Lire la suite page 15.)

(1) Le ministre de l'éducation a notamment déclaré, devant les inspecteurs généraux réunis à Sèvres : « C'est au ministère et non aux universités d'avoir la responsabilité de la formation des maîtres. » (*Le Monde* daté 19-20 octobre.)

UN ENTRETIEN AVEC LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA F.A.O.

« Les pays du tiers-monde ne veulent plus se contenter d'une simple assistance », nous déclare M. Saouma.

(Lire page 38.)

AU JOUR LE JOUR

Soldats et militaires

On a beaucoup parlé de l'armée cette semaine, mais peut-être n'a-t-on pas suffisamment prêté attention au choix des termes et, notamment, distingué entre le soldat et le militaire.

Par exemple, on peut jouer au petit soldat, mais jamais au petit militaire : un militaire aspire toujours à être un grand soldat. D'autre part, on peut être militariste ou antimilitariste, mais jamais soldatiste ou anti-soldatiste.

La raison en est sans doute que l'antonyme de militaire est civil, alors qu'un civil peut très bien se retrouver soldat sans l'avoir demandé.

Enfin, après usage, un militaire fait un retraité, alors qu'un soldat fait, au mieux, un ancien combattant — au pire, un nom sur une stèle.

ROBERT ESCARPIT.

A PROPOS D'UNE EXPOSITION

La gloire de Maïakovski ou le poète embaumé

Le 18 novembre s'ouvre, au Centre national d'art contemporain, sous l'égide du Musée d'art moderne et de l'Association France-U.R.S.S., une exposition Maïakovski intitulée « Vingt ans de travail ».

Cette manifestation que le poète réalisa lui-même de ses mains au début de 1930 a été prêtée par le Musée littéraire de la bibliothèque Lénine de Moscou. Autour de « Maïakovski futuriste », « Maïakovski poète de la révolution », cette exposition, qui est le bilan autobiographique de toute une existence, permet d'imaginer ce que fut le climat bouillonnant des années 1910-1930 en Russie. Ce sera certainement pour le public français une véritable révélation de Vladimir Maïakovski.

Quarante-cinq ans après sa mort, comment considère-t-on Maïakovski en Union soviétique ? Qu'a-t-on fait de lui ?

La Russie a toujours eu une passion pour ses poètes. Dans la pensée populaire, ils sont des surhommes, des mages, des prophètes, envoyés au peuple pour lui enseigner le droit chemin et la beauté. La religion de Pouchkine, par exemple, ne connaît pas d'équivalent ailleurs dans le monde... L'époque soviétique, sans rejeter pour autant Pouchkine, a repris cette tradition : elle aussi aime ses poètes et les entoure d'une affection et d'un culte inconnus chez nous.

Ainsi la gloire de Vladimir Maïakovski est immense aujourd'hui en U.R.S.S. : à Moscou, une station de métro et une place portent son nom ; au beau milieu de la place, une statue du poète (lui qui disait : « *Je me fiche éperdument des lourds monuments de bronze* »).

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 30.)

AFRIQUE

L'AVENIR DU SAHARA OCCIDENTAL

« EN CONFORMITÉ AVEC LES RECOMMANDATIONS DE L'ONU »

Le Maroc, l'Espagne et la Mauritanie seraient parvenus à un accord

Les négociations tripartites réunissant l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie, sont parvenues à des résultats satisfaisants. Elles ont été tenues « en conformité avec les recommandations du Conseil de sécurité », déclare un communiqué commun publié vendredi matin, à Madrid, à l'issue de trois jours d'entretiens.

A aucun moment, le communiqué ne mentionne l'existence d'un accord comme indiqué, de source informée, plus tôt vendredi à Madrid.

On sait que l'accord paraphé, dit-on, jeudi soir, ne pourra être officiel qu'après le vote par les Cortès espagnoles, le 18 novembre, du projet de loi sur la décolonisation du Sahara occidental.

Les derniers participants à la « marche verte » ont quitté jeudi le Sahara occidental. Quatre-vingt mille volontaires restent cependant massés à proximité de la frontière. Il se confirme aussi que quelques unités des forces armées royales marocaines se sont infiltrées dans le territoire et y effectuent des patrouilles.

Les autorités de Rabat ont annoncé jeudi la rupture des relations diplomatiques avec la République démocratique allemande, en raison « de la campagne inamicale déclenchée par ce pays contre l'unité territoriale du royaume chérifien ».

De notre envoyé spécial

Madrid. — Les grandes lignes d'un accord de principe hispano-marocain sur le Sahara occidental auraient été définies au cours des entretiens au plus haut niveau qui se déroulent dans la capitale espagnole, depuis mardi dernier. La délégation espagnole est dirigée par M. Arias Navarro, chef du gouvernement ; celle du Maroc, comprenant neuf personnes dont le ministre des affaires étrangères et le directeur des phosphates chérifiens, est présidée par M. Ahmed Osman, premier ministre. La Mauritanie, représentée par son ministre des affaires étrangères, M. Ould Moulknass, a participé seulement à certaines des séances de travail qui ont eu lieu à huis clos, au siège de la présidence du gouvernement, et qui n'avaient fait l'objet d'aucun communiqué officiel jusqu'à ce vendredi matin 14 novembre.

Une déclaration d'intentions politiques prévoyant la cession par l'Espagne au Maroc de l'administration du Sahara occidental, sous réserve d'un accord avec les Nations unies, serait déjà rédigée. Des accords de coopération économique organiseraient, d'autre part, les futures relations entre l'Espagne et le Maroc, dans le territoire actuellement contesté. D'autres questions, en particulier militaires, ont été abordées. Le maintien d'une ou deux bases militaires espagnoles au Sahara a été discuté.

Dans les milieux proches de la délégation marocaine, on laisse même entendre que Rabat, reprenant une proposition faite en son temps par M. Castiella, alors ministre espagnol des affaires étrangères, accepterait de soutenir fermement Madrid dans son contentieux avec Londres sur Gibraltar. La question des « presides » espagnols de Ceuta et de Melilla serait, aux termes de l'accord, « gelée » par les Marocains ; la semaine dernière, ces derniers avaient fait comprendre à Madrid qu'une aggravation de la tension provoquée par la « marche verte » s'étendrait sans aucun doute aux deux enclaves espagnoles situées sur la côte méditerranéenne du Maroc.

Jeudi soir 13 novembre, les pourparlers ont été interrompus, M. Arias Navarro devant présider le « petit conseil » des ministres qui a préparé la réunion plénière de ce vendredi à la Zarzuela, sous la direction du prince Juan Carlos, chef d'Etat par intérim. Mais on notait alors un optimisme « raisonnable » dans les trois délégations, où l'on estimait que le message, pourtant très sec dit-on, adressé mercredi par le président Boumediène à M. Arias Navarro, n'était pas de nature à modifier le cours des entretiens. On faisait d'ailleurs état, par ailleurs, d'un message « positif » du secrétaire général des Nations unies.

Le vote des Sahraouis « extérieurs »

Les dirigeants espagnols sont évidemment soucieux de ne pas donner l'impression qu'ils ont radicalement modifié leur position, maintes fois exposée, devant les Nations unies en particulier, au début de novembre, lors des débats devant le Conseil de sécurité, alors que la « marche verte » suscitait des appréhensions à Madrid. Tout accord bilatéral, ou multilatéral, doit être, selon eux, entériné par les Nations unies. Mais une alternative s'offrait. Le premier terme consistait pour l'Espagne à se retirer du territoire et à offrir sa coopération aux Nations unies pour une administration provisoire jusqu'au scrutin d'autodétermination. Le second était la possibilité d'un accord direct sur la décolonisation du Sahara entre les parties intéressées, accord soumis ensuite à l'approbation des Nations unies. La première formule implique une « neutralité » relative, mais bien plus réelle, de l'Espagne. La seconde débouche sur l'acceptation implicite à moyen terme par Madrid de l' « anchluss » marocain sur le Sahara et néglige les fermes mises en garde de l'Algérie, pays avec lequel Madrid entretient des relations économiques très importantes.

Déçus par les lenteurs de l'organisation internationale aux heures les plus agitées de la « marche verte », ayant obtenu à Agadir le repli de cette marche en échange d'une reprise du dialogue direct avec Rabat, les dirigeants espagnols se sont engagés dans la seconde voie. Mais celle-ci n'est pas non plus exempte d'embûches et de périls, tant intérieurs qu'extérieurs.

Dans les milieux bien informés, on affirme en effet que l'Espagne accepterait que quarante-cinq mille Sahraouis résidant actuellement au Maroc participent au scrutin d'autodétermination recommandé par les Nations unies. La population actuelle du territoire est estimée à quelque soixante-dix mille habitants, dont une vingtaine de mille se trouvent encore dans la capitale El-Aioun. Cet « avantage », s'il se concrétisait, permettrait sans doute aux Marocains de l'emporter « dans le respect des résolutions de l'ONU ». Mais on imagine que l'Algérie protesterait vivement contre cet « arrangement », qui ne correspond pas, selon elle, aux réalités locales. En outre, le Front Polisario, qui multiplierait actuelement des coups de main contre les unités des forces royales marocaines infiltrées dans le nord-est du territoire abandonné de fait par l'armée espagnole, s'efforcerait probablement de saboter l'accord.

La future coopération économique hispano-marocaine intéresse de nombreux secteurs : les phosphates d'abord, où les investissements espagnols sont estimés à quelque 400 millions de dollars. Le Maroc propose une exploitation commune des gisements de Fos-Bou-Craa, l'Espagne conservant 60 % des parts et des droits. La pêche, ensuite : les eaux du littoral saharien sont très poissonneuses. La flotte espagnole bénéficierait de droits réservés dans cette zone. Une clause complémentaire prévoit l'indemnisation des Espagnols résidant au Sahara occidental ; ces derniers, pour la plupart, ont été évacués vers Madrid ou les Canaries.

Si ces accords politiques et économiques devaient être confirmés, ils constitueraient un nouveau succès pour ce qu'on appelle à Madrid le « lobby » marocain. Celui-ci dispose de solides amitiés au sein du gouvernement, compte des avocats d'affaires représentant les très nombreux intérêts du roi Hassan II en Espagne et est lié à des groupes financiers importants.

La volonté de faire échec à l'Algérie révolutionnaire du colonel Boumediène ne semble pas absente des discussions. C'est un argument que le « lobby » marocain utilise pour défendre sa thèse auprès du haut état-major espagnol, dont le souci majeur est de quitter le Sahara la tête haute. Pour la droite franquiste, assurée de rester au pouvoir au moins jusqu'à la disparition effective de Franco, il est préférable de s'entendre avec la monarchie alaouite, profondément conservatrice, qu'avec une Algérie porte-parole d'un tiers-monde révolutionnaire et soupçonnée d'avoir partie liée avec l'U.R.S.S. Pour la droite du régime, le temps presse. Aussi le « forcing » marocain, manifeste depuis le début de la semaine, trouve-t-il un écho favorable auprès de ceux des dirigeants espagnols qui sont pressés de conclure. Mais de fortes résistances et des réserves demeurent.

Les nouvelles qui viennent du Sahara font état d'un certain malaise chez les jeunes officiers de l'armée d'Afrique. La visite du prince Juan Carlos leur avait redonné confiance dans la détermination de Madrid. Les rumeurs sur les « assurances » que Hassan II aurait obtenues ne peuvent que les agacer. D'autant plus que les informations sur la pénétration de fortes unités de l'armée régulière marocaine au sud de la frontière se multiplient.

MARCEL NIEDERGANG.

Le Front Polisario et le PUNS tentent chacun d'améliorer leurs positions

De notre envoyé spécial

Las-Palmas-de-Gran-Canaria. — Tandis que paquebots, cargos et avions continuent d'évacuer vers les îles Canaries plus de quatre mille réfugiés du Sahara occidental, une importante escadre de la flotte espagnole vient de mouiller dans les ports de l'archipel.

« Cette force navale doit garantir l'application des mesures prises par le gouvernement pour assurer l'autodétermination du Sahara occidental », a déclaré son commandant, l'amiral Arevelo Pelluz.

La flotte doit rester pour une période indéterminée dans les eaux canariennes. Elle transporte au total six mille hommes, dont trois mille cinq cents marins, deux mille fusiliers d'infanterie de marine et cinq cents pilotes et observateurs d'hélicoptères. Les effectifs de l'ensemble de la marine espagnole sont actuellement de quarante-six mille hommes.

L'escadre pourrait s'installer dans la baie de la Isleta, ce qui permettrait d'assurer la liaison avec la base aérienne de Gando. Elle disposera de postes avancés dans d'autres îles, et en particulier à Lanzarote et à Fuerteventura, deux blocs rocheux qui constituent de véritables « porte-avions », et se trouvent à seulement 150 kilomètres à l'ouest du Sud marocain, face à l'ancienne enclave espagnole du cap Juby. Il n'est pas, cependant, question d'édifier à cet endroit une grande base stratégique. Interrogé à ce sujet, l'amiral Arevelo Pelluz a estimé que les installations existantes étaient suffisantes. Il a aussi fait remarquer que les îles de Lanzarote et de Fuerteventura disposaient de faibles réserves en eau potable.

Les jeunes officiers de la marine, comme leurs camarades de l'armée de terre, ne se font pas d'illusion sur la capacité des armées espagnoles de contrôler actuellement l'ensemble du Rio-de-Oro et de la Seguia-El-Hamra. Aussi ne sont-ils pas hostiles à l'envoi éventuel d'une force d'intervention des Nations unies pendant que l'Organisation internationale tenterait de trouver une solution négociée avec le Maroc, l'Algérie, le Front Polisario et le Parti de l'unité nationale sahraouie, seule formation politique reconnue par l'administration espagnole.

Pour l'instant, le Front Polisario et le PUNS tentent chacun d'améliorer leurs positions. Le port de la Guëra, à l'extrémité sud du Sahara, est entièrement contrôlé par le Front, qui a déjà mis en place des commissions civiques. Le PUNS aurait occupé les localités d'Auserd, de Tichla et de Myec, dans le centre du pays, où il aurait ouvert des bureaux de recrutement. A Auserd, le Polisario aurait réussi à encercler les soixante hommes du PUNS. Les guérilleros du Polisario disposent d'un important armement léger, livré notamment par l'Algérie. Ceux du PUNS sont moins bien équipés.

Quant à l'armée marocaine, elle aurait, après le reflux de la « marche verte », laissé dans le nord-est du Sahara espagnol une dizaine de Land-Rover montées par des patrouilles armées dans les centres de Haoussa et d'Ech-Daïra, à proximité de Mahbes, où tient garnison un tercio de la légion espagnole.

LÉO PALACIO.

Rabat estime que son entente avec Nouakchott est renforcée

De notre correspondant

Marrakech. — La rencontre, qui s'est déroulée au début de la semaine à Colomb-Béchar entre les présidents Boumediène et Moktar Ould Daddah, n'a altéré en rien l'entente maroco-mauritanienne à propos du Sahara occidental. Dans les milieux proches du gouvernement, on n'hésite pas à parler catégoriquement de l' *« échec »* de cette réunion.

Les Mauritaniens auraient même peu apprécié — selon les Marocains — certains comportements algériens de nature à froisser leur fierté et leur dignité. Tous comptes faits, les derniers événements auraient plutôt renforcé l'axe Rabat-Nouakchott, qu'il s'agisse des négociations tripartites de Madrid, de la rencontre entre MM. Boumediène et Ould Daddah et des entretiens entre le président mauritanien et le roi Hassan II.

Les Marocains précisent que le front commun constitué par les parties « concernées », Espagne, Maroc et Mauritanie, ne constitue pas une *« machine de guerre »* contre la partie *« intéressée »*, en l'occurrence l'Algérie. La radio a même affirmé que les négociations en cours à Madrid étaient *dominées par la volonté de toutes les parties « de préserver l'amitié et le bon voisinage »*.

Dans l'un de ses discours récents, le roi Hassan II disait que l'affaire du Sahara occidental servirait de test au Maroc pour distinguer ses amis de ceux qui ne le sont pas et en tirer des conclusions. Jeudi, Rabat a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec la République démocratique allemande en raison d'une *« campagne de presse »* des *« organes officiels »* de ce pays. Ces derniers sont accusés de s'être élevés en termes inacceptables *« contre les institutions sacrées du royaume et les aspirations légitimes du peuple marocain à parachever son intégrité territoriale »* et d'avoir porté de ce fait atteinte *« aux bons rapports »* et aux *« règles élémentaires de respect et de courtoisie qui régissent les relations entre Etats souverains »*. C'est là un avertissement qui, au-delà de la R.D.A., vise l'ensemble des pays socialistes.

LOUIS GRAVIER.

Le conflit angolais

La situation militaire a peu évolué ces derniers jours en Angola, où l'on s'attend cependant à une reprise des hostilités sur une large échelle.

La République de M. Agostinho Neto a été reconnue officiellement par le Brésil, pays considéré jusqu'à présent comme favorable au F.N.L.A. Cette reconnaissance s'explique peut-être par le souci du grand pays lusophone de ne pas compromettre ses efforts en vue de nouer de bonnes relations avec la Guinée-Bissau et le Mozambique.

Le président Mobutu se rend à Libreville

De notre envoyé spécial

Libreville. — Le président Mobutu Sese Seko du Zaïre est arrivé, jeudi 13 novembre, dans la capitale gabonaise pour une visite de vingt-quatre heures, afin de s'entretenir avec le président Bongo du problème de l'Angola. Dès son arrivée, le chef d'Etat zaïrois a tenu à rappeler le soutien apporté par son pays au F.N.L.A., à l'UNITA et au FLEC (Front de libération de l'enclave de Cabinda).

Tout en réservant à son hôte un accueil chaleureux, le président Bongo paraît cependant loin de partager toutes ses options. Si sur le Cabinda la position gabonaise ne diffère pas beaucoup de celle du Zaïre, qui réclame l'indépendance de l'enclave, on se montre à Libreville plus réservé qu'à Kinshasa en ce qui concerne le soutien au F.N.L.A. et à l'UNITA.

S'adressant, à la veille de cette visite, aux cadres politiques du pays, le chef de l'Etat gabonais avait assuré que, pour le moment, son pays devait soigneusement s'abstenir de prendre parti, se contentant de formuler une fois de plus le souhait que les trois formations en présence finissent par s'entendre. — P. B.

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION

Les manifestants de Lisbonne ont fait céder le gouvernement

(Suite de la première page.)

Le parti populaire démocratique, quant à lui, doutait de l'efficacité du général Costa Gomes comme chef d'état-major général des forces armées et, sur un ton alarmiste, mobilisait ses militants dans un communiqué diffusé le 13 novembre au début de l'après-midi. *« Puisque la démocratie est menacée dans la rue,* proclamait-il, *elle doit être défendue dans la rue ! Quitte ton travail, sors de ta maison, laisse tout tomber pour venir manifester en défendant la liberté contre le putschisme, le totalitarisme, le fascisme et le social-fascisme. »*

Socialistes et centristes craignaient l'aggravation d'une situation qui, déjà, diminuait l'importance d'une Assemblée constituante où ils sont largement majoritaires et qui pouvait amener le premier ministre à faire des concessions dangereuses: satisfaire des revendications salariales quand on prône l'austérité et autoriser, sous la pression des manifestants, l'ouverture d'une enquête sur un membre du gouvernement, c'était remettre en question toute la *« politique de fermeté indispensable à l'exercice du pouvoir »*.

Un message du président de la République

« La situation politique devient explosive », avait annoncé le président de la République dans un message au peuple portugais, transmis jeudi 13 novembre dans la soirée par la radio et la télévision. Critiquant l'attitude des ouvriers du bâtiment, il n'écartait pas l'hypothèse d'une application de *« mesures de discipline aux conséquences imprévisibles »*. De toute évidence, le général Costa Gomes redoutait les résultats d'une répression qui impliquait la mobilisation des unités de l'armée les plus réticentes à l'égard du *« processus révolutionnaire »*. Dans ce cas, les risques d'affrontement seraient devenus considérables.

Le parti communiste, pour sa part, a fait preuve pendant toute la crise d'une certaine discrétion : pas de grandes déclarations, pas de campagne de presse. Il est vrai que pour lui l'enjeu était de taille : la mise à l'écart du ministre du travail constituerait sa première victoire sur un gouvernement qu'il accuse d'être *« compromis avec la bourgeoisie »*. Pourtant, il paraissait soucieux avant tout d'éviter de se laisser déborder par l'extrême gauche.

L'amiral de Azevedo ayant refusé dans la soirée de jeudi de recevoir les délégués syndicaux, ceux-ci avaient aussitôt lancé un ultimatum exigeant la signature immédiate de la convention collective. A Belem, les représentants des travailleurs n'avaient pas eu plus de succès auprès du président de la République, qu'ils soupçonnaient de vouloir « laisser pourrir » le conflit.

A minuit, tandis que des voitures de militants du Parti populaire démocratique sillonnaient les rues de Lisbonne pour tenter de mobiliser la population, un dirigeant du parti socialiste avait pu dire que, selon lui, la solution du problème exigeait une intervention de l'armée : *« Lisbonne n'est pas tout le Portugal »*, disait-il, faisant référence aux unités du Centre et du Nord favorables aux « modérés ». Mais s'il est vrai qu'une bonne partie des militaires de Lisbonne étaient du côté des manifestants, il n'en est pas moins vrai qu'ailleurs, notamment en province, d'autres casernes s'apprêtaient à les imiter. Les soldats et les sous-officiers de la base aérienne de Tancos, par exemple, opposés [illegible] chef d'état-major de l'armée de l'a[illegible] depuis le dynamitage de Radi[illegible] Renaissance paraissaient prêts [illegible] soutenir les *« militants révolutio[illegible] naires »*. Dans cette unité, les of[illegible]ciers, face à cette politisation [illegible] leurs troupes, ont demandé à êt[illegible] mutés. A Porto, le « comité de vi[illegible]lance du Nord » demandait à to[illegible] les soldats de ne pas quitter l[illegible] casernes afin d'empêcher les *« m[illegible]nœuvres des officiers réactionnair[illegible] du Nord »* qui, selon eux, mer[illegible]çaient de *« marcher sur Lisbonne »*. A Beja, au cœur de l'Alentejo, [illegible] général de Carvalho s'adressait [illegible] *« peuple authentique qui travaille, bêche à la main »*, et proclama *« La lutte continue. »*

Les officiers « progressistes » [illegible] Conseil de la révolution se sont é[illegible]lement manifestés. L'amiral Coutin[illegible] et les commandants Contrei[illegible] et Martis Guerrero appuyai[illegible] les revendications des ouvriers. [illegible] ont même participé directement [illegible] la conclusion de l'accord. D'aut[illegible] personnalités dont les sympath[illegible] pour les courants de gauche [illegible] d'extrême gauche sont connues [illegible] été aperçues au Parlement. Le ca[illegible]taine Costa Martins, ancien minis[illegible] du travail du gouvernement Va[illegible] Gonçalves, et le commandant de [illegible] police militaire auraient pris cont[illegible] directement avec le chef du gouv[illegible]nement et joué un rôle décisif d[illegible] la négociation de l'accord, qui [illegible] été conclu vendredi à 3 heu[illegible] entre le premier ministre et [illegible] syndicats.

Cet « accord » est lourd de con[illegible]quences aussi bien économiques [illegible] politiques. Après le ministère du [illegible]vail, d'autres ministères pourrai[illegible] être prochainement visés par l'off[illegible]sive de la gauche : ceux de l'in[illegible]mation et de l'agriculture, dont [illegible] titulaires sont contestés.

JOSÉ REBELO

CORRESPONDANC[illegible]

L'Organisation révoluti[illegible]naire des travailleurs [illegible] la Plate-forme de conv[illegible]gence espagnole.

Notre envoyé spécial à Ma[illegible] a indiqué (le Monde du 6 [illegible]vembre) que « l'O.R.T., une or[illegible]nisation syndicale issue de c[illegible]rants chrétiens de gauche, [illegible] quitté la Plate-forme de conv[illegible]gence à la suite de l'accord pa[illegible] avec la Junte ». *Un représent[illegible] de l'Organisation révolutionna[illegible] des travailleurs (O.R.T.) n[illegible] demande d'apporter les précisi[illegible] suivantes :*

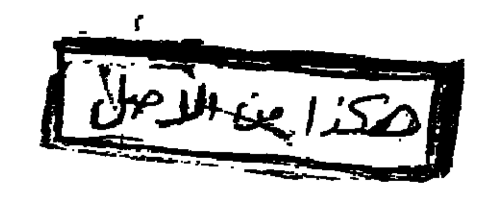
1) L'O.R.T. n'est pas une org[illegible]nisation syndicale, mais un pa[illegible] marxiste-léniniste ;

2) Nous avons quitté la Plat[illegible]forme non à la suite de l'acco[illegible] passé avec la Junte démocratiq[illegible] (30 octobre 1975), comme il [illegible] dit dans votre journal, ma[illegible] deux jours auparavant, [illegible] 28 octobre 1975 ;

3) La raison qui nous a condu[illegible] à quitter la Plate-forme n'e[illegible] pas, comme le laisse entendre l'a[illegible]ticle de M. Niedergang, l'acco[illegible] passé entre la Junte et la Plat[illegible]forme, pour lequel nous avo[illegible] lutté sans cesse, mais le ref[illegible] de la part de la Plate-forme [illegible] rendre publics, comme il éta[illegible] dans l'esprit du manifeste d[illegible] 11 juillet de cet organisme, l[illegible] points suivants :

— La personne de Juan Carl[illegible] incarne la monarchie continuist[illegible] prévue par les lois de successio[illegible] fascistes ;

— C'est la mobilisation popu[illegible]laire qui provoquera surtout l[illegible] décomposition du fascisme, [illegible] c'est à elle qu'il faut faire appe[illegible] maintenant pour en finir.



EUROPE

AU PORTUGAL

Commune agricole et autogestion

Des paysans chez M. le duc

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Dans le réfectoire ...mmunal de la coopérative popu...re de Torre-Bela, à 50 kilo...ètres au nord-est de Lisbonne, ...e vingtaine d'hommes et de ...mmes assis sur des bancs dé...ment. Sur les longues tables de ...is, des plats de faïence rouge ...utiennent le repas : du riz à la ...nate, aux olives et au thon. De ...andes cruches de verre teinté ...nt remplies d'un liquide presque ...let, le fameux *vinho tinto*, mais ... dur, du « gros qui tache » et ...t titre, sec, 14,5 degrés. En face, ...s une cheminée de pierre de ...ille, un bouquet de fleurs est ...sé sur un poêle de fonte émaillé. Scène tranquille de la vie ...ysanne.

Mais il faut lever les yeux. Sur ... murs blanchis à la chaux de ... qui fut sans doute la salle des ...ophées de chasse de messieurs ... ducs, entre les bois des cerfs ...gnés comme pour la parade, un ...ster est lui aussi épinglé, celui ... « Che Guevara ». A gauche, ...ntre les cornes d'un taureau ...nt un plaque de cuivre gravé ...ppelle qu'il fut un beau et brave ...au, une feuille de papier rap...rte, approximativement une ...ation de Léo Ferré : « *Dans le ...cktail Molotov, il faut mettre ...ssi du poivre.* » Et partout sont ...acardées des affiches du M.F.A.. ... Pouvoir populaire et puis ...lle-ci, naïve, presque rustique, ... sous un soleil jaune d'or sont ...scrits ces mots : « *La liberté est ...écessaire à la vie de l'homme, ...mme le soleil est nécessaire à ... vie de la nature.* »

Plus loin, dans un dédale de ...uloirs, après avoir dépassé une ...mense affiche qui célèbre ...école d'équitation de Vienne, ...rès avoir longé deux salons fer...és à clé où l'on aperçoit une ...llection d'armures veillant sur ...s meubles de collection, on arri... dans un autre salon, ouvert ...lui-là, et devenu « centre cultu...el ». Sur la cheminée voisinent ...s armoiries sculptées de la Mai...n de Bragance et trois photos ...u petit père Lénine.

On reçoit ainsi partout un choc ...ans une maison de maître au...ourd'hui livrée aux « gueux », à ...es miséreux qui, le soir, après le ...ravail des champs, quittent leurs ...auvres habits d'ex-chômeurs por...ugais pour dormir dans les cham...res d'invités sur des lits à balda...uin. Image du Portugal 1975 ...ussi que celle de ces lévriers ...bandonnés par des maîtres trop ...essés et vivant au milieu d'une ...ultitude de petits bâtards jau...s une curieuse vie des temps ...volutionnaires.

Ici, un domaine jadis opulent. ...r ces collines verdoyantes du ...ibatejo, c'était le domaine de ...orre-Bela : 2 000 hectares d'un ...ul tenant encerclés par un mur ...e 28 kilomètres de long. Cet em...ire au pays des paysans sans ...erre était l'une des propriétés ...es ducs de Lafoes, famille direc...ement alliée à la Maison de Bra...ance, la maison royale du Portu...al. Le domaine, en d'autres ...mps, avait été opulent, car bien ...ntretenu et exploité par les propriétaires de la génération précédente. Il ne l'était plus en 1974.

Les oliviers et les vignes avaient été sacrifiés en grande partie et remplacés par des eucalyptus d'un rapport moindre, mais ne nécessitant pas la présence d'une main-d'œuvre importante. Ce domaine presque exclusivement consacré à la chasse employait huit personnes seulement. En même temps, les deux villages voisins — Mazzouca et Macique — et leurs environs comptaient, eux, entre trois cents et quatre cents chômeurs.

Le 23 avril 1975, à deux jours du premier anniversaire de la révolution, mille cinq cents paysans pénétraient dans la propriété et l'occupaient. Selon un témoin, ce jour-là, le régisseur eut en présence de la délégation cet entretien par téléphone avec le duc de Lafoes :

« *Qu'est-ce qui se passe, mon ami ?*

— C'est le peuple, monsieur le duc.

— *Le peuple ? Je ne connais pas.* »

Ultra-révolution

Cette histoire est probablement apocryphe mais très révélatrice de l'état d'esprit de ceux qui la racontent.

C'est bien en effet le peuple, et la coopérative populaire de Torre Bela allait naître, non sans douleur, notamment dans les premiers temps. Nulle part ailleurs que dans l'immense cave du domaine on n'a jamais mieux dansé la carmagnole. Les « inventeurs » de Torre Bela, essentiellement des militants de la Ligue d'unité et d'action révolutionnaire (LUAR), organisation gauchiste plus portée à l'action qu'au débat idéologique, ne choisirent pas la voie de la facilité. Ils décidèrent avec les occupants de faire de la coopérative populaire l'affaire des plus pauvres parmi les pauvres d'une contrée de misère. Trente hommes et huit femmes furent les premiers coopérateurs de Torre Bela, les plus pauvres, mais aussi les moins compétents et les moins aptes à réussir dans cette entreprise. C'était accumuler les difficultés et ajouter au pari déjà ambitieux de réaliser une coopérative collective celui, insensé, d'y regrouper en même temps une communauté humaine, avec des ex-chômeurs, pour la plupart analphabètes et très souvent alcooliques. Utopie ou « missionarisme » gauchiste ? A voir les deux hommes qui dirigent — pardon, « influencent » — la coopérative populaire — Camillo, un barbu à tête de bandit mexicain qui passa vingt années de sa vie en proscrit, et Wilson, un jeune homme du pays — on serait plutôt tenté de parler d'ultra-révolution.

De là, peut-être, cette célébrité au Portugal de Torre Bela. Des centaines de personnes, portugaises ou étrangères, y sont venues pendant l'été et l'automne pour voir, y vivre quelque temps, travailler bénévolement aux récoltes du maïs et des olives. De multiples articles de presse, un film, un livre, ont été consacrés, ou vont l'être, à la coopérative.

Peut-être permettront-ils de dégager les résultats et les premières leçons de l'expérience (ce qu'on ne saurait faire ici sans danger, et surtout sans falsification, après une visite de quelques heures). Simplement, on retiendra, parce que tout l'indique, que Torre Bela connaît des difficultés comme toutes les coopératives nées depuis la révolution au Portugal : difficultés techniques, manque de matériel, manque de spécialistes ; difficultés financières qui expliquent le prêt de 500 000 escudos (environ 85 000 francs) accordé par le Conseil de la révolution, ainsi que les collectes internationales et les prêts en nature de semences et de bétail par l'Institut de réforme agraire, et la vente d'une partie des 130 000 hectolitres de vin qui avaient été stockés dans la cave des ducs de Lafoes.

On retiendra, en revanche, que la coopérative a obtenu également ses premiers succès, ne serait-ce qu'en réussissant, après quatre mois, à verser leurs deux premiers salaires mensuels égalitaires pour les hommes et les femmes — 4 000 escudos (un peu moins de 700 F) ; ne serait-ce aussi qu'en distribuant ses produits par un système de ventes directes aux consommateurs à Lisbonne.

Le véritable problème n'est d'ailleurs pas d'affirmer que la coopérative, apparemment bien loin des grandes fermes collectivistes de l'Alentejo communiste, tourne bien. Pour l'instant, elle survit. M. Wilson l'affirme, elle pourra vivre demain de ses propres ressources, notamment par l'exploitation de la forêt. L'important est de vérifier qu'une communauté humaine s'est créée et qu'elle semble fonctionner à peu près autour de sa commission de travailleurs, dans un système à mi-chemin entre le collectivisme et l'autogestion, entre la planification et l'improvisation « *inspirée* ».

PIERRE GEORGES.

...épublique d'Irlande

Les prolongements de l'affaire Herrema

LE CANDIDAT ...OUVERNEMENTAL REMPORTE UNE ÉLECTION PARTIELLE

(De notre correspondant.)

...ublin. — Au pouvoir depuis ..., la coalition gouvernemen..., composée du Fine Gael ...servateur), le parti du pre...r ministre, M. Liam Cosgrave, ... les travaillistes, vient de voir ...firmer son mandat par la ...oire inattendue qu'il a ob...te, le 12 novembre, dans l'élec... partielle du comté de Mayo, ... l'ouest du pays. Son candi... M. Enda Kenny, a recueilli ... des voix (15 584), tandis que ... des électeurs se pronon...t pour le candidat du parti ...l'opposition, le Fianna Fail ...ublicain), M. Michael ...Greal. Un candidat indépen... s'était aussi présenté.

... marge de la victoire gouver...entale a surpris les observa..., surtout en raison des diffi...s économiques que connaît ...ys. On attribue au moins ... partie de ce succès à la ...mination montrée par le ...ernement dans l'affaire ré... du rapt de l'industriel ...andais, M. Tiede Herrema.

... parti de l'opposition, le ...a Fail, avait déjà perdu ...lection partielle au mois de ... dans l'ouest du pays, où, ...ionnellement, il compte de ...reux électeurs. Cette défaite ...e une nouvelle fois la ques... de l'avenir de son leader, ...ck Lynch.

...Fianna Fail qui a eu, autre... la majorité absolue au ...nent, avait récemment ... un appel au gouvernement ...nique pour qu'il annonce ...ntention de se retirer de ...r. Cette initiative avait ...ué de vives réactions dans ...ublique. — J. M.

Yougoslavie

Une série de procès est en préparation contre les opposants de droite et de gauche

De notre correspondant

Belgrade. — Tout a commencé, pour le public du moins, par la réunion de la présidence de la Ligue des communistes du 15 octobre consacrée à l'examen « *de certains aspects des menées hostiles au parti et à la Yougoslavie* ». Depuis, la population est alertée quotidiennement sur les menaces que « groupes et groupuscules » font peser par leurs activités « illégales et de sape » sur l'indépendance du pays, sa politique de non-alignement, son organisation sociale, plus spécialement le système d'autogestion. Les nombreux discours des dirigeants et les commentaires de presse ne donnent cependant aucun détail sur les « complots » ni les noms des personnes qui y seraient impliquées. Tout au plus, confirme-t-on que des arrestations ont été déjà opérées dans divers milieux. La Yougoslavie aura donc à connaître prochainement une série de procès politiques, dont quelques-uns, selon les rumeurs qui courent, pourraient être spectaculaires.

Uns constatation peut déjà être faite. Alors que de 1970 à 1972 on mettait l'accent sur le danger « nationaliste » et « libéral », cette fois-ci il est question surtout du danger « kominformiste ». Dans le vocabulaire politique yougoslave, les « kominformistes » sont les membres du parti qui, en 1948, avaient opté pour la fameuse résolution du Kominform à la suite de laquelle l'U.R.S.S. et ses alliés décidaient l'exclusion de la Yougoslavie du « camp socialiste » pour son « révisionnisme ». Accusés de haute trahison, ils furent alors évincés sans procédure de la vie publique. Bon nombre d'entre eux, internés à Goli-Otok, une île aride et inhospitalière du littoral adriatique, devaient subir un dur régime pénitentiaire (1).

Les prétentions de Staline

Après la mort de Staline, la dissolution du Kominform et la visite de Khrouchtchev à Belgrade en 1955, le comportement à l'égard des kominformistes s'est progressivement adouci. La plupart furent réintégrés dans l'économie, quelques-uns récupérés par le parti. D'autres, des retraités, ont renoncé, du moins théoriquement, à la politique. Cependant, il ne fut jamais admis que le danger kominformiste était totalement éliminé.

Il est vrai que depuis les dix ou quinze dernières années, lorsqu'il était question des « menées kominformistes », on passait sous silence les liens qu'avaient eus ces militants avec Moscou, pour ne pas envenimer les relations avec l'U.R.S.S. Avec le temps, les termes Kominform et kominformiste ont pratiquement perdu leur sens pour les jeunes. Pour rafraîchir la mémoire des contemporains sur la grande cassure avec Moscou et informer en même temps les jeunes de ce qui s'était « véritablement » passé en 1948, le principal hebdomadaire belgradois, *Nin*, a entrepris, « *au moment où les kominformistes lèvent à nouveau la tête* », la publication d'une série d'articles sur les prétentions de Staline de « soumettre » la Yougoslavie.

Malaise dans les relations avec Moscou

Aucune source autorisée n'a encore déclaré publiquement que les kominformistes incarcérés s'étaient une fois encore mis aux ordres de Moscou. Personne non plus ne l'a démenti. Comme les procès de ce genre ont lieu, en règle générale, à huis clos, les chances d'obtenir des précisions sur ce qui s'est passé réellement sont minimes. Néanmoins, les observateurs s'accordent à reconnaître l'existence d'un malaise dans les relations soviéto-yougoslaves, bien plus profond que celui enregistré l'année dernière lors du démantèlement d'un autre groupe kominformistes (*le Monde* du 7 septembre 1974).

Ils l'attribuent à la gravité des accusations portées contre les inculpés, à l'ouverture brusque d'un dossier constitué il y a près de trois décennies et considéré par les Soviétiques comme appartenant à l'histoire, à l'évocation, enfin, d'un danger extérieur pour l'indépendance nationale. Les explications, à ce sujet, entre Belgrade et Moscou, n'ont guère, semble-t-il, amélioré le climat. De plus, le rejet catégorique par la Ligue, à la conférence des partis communistes européens, de certaines propositions soviétiques, a ravivé les divergences.

Le durcissement n'atteint pas seulement les kominformistes. « *Nationalistes, libéraux et anarcho-libéraux, dogmatiques, néo-staliniens, technocrates* » sont frappés eux aussi avec rigueur. Un nombre encore indéterminé d'entre eux sont déjà sous les verrous. Il leur est reproché de « miner » l'autogestion, d'exploiter les difficultés économiques pour « *susciter des troubles* », de dresser les peuples de Yougoslavie les uns contre les autres. On stigmatise les membres du parti qui « *conservent le silence en attendant de voir qui, dans tout cela, sortira vainqueur* », et, bien entendu, ceux qui ne s'arrêtent pas de parler dans les cafés, les rues, les réunions de famille pour « *calomnier les dirigeants et propager des mensonges sur leur vie privée, qui diffament les défenseurs de l'autogestion et les anciens combattants* ».

Dans un commentaire de *Komunist*, organe central de la Ligue, repris par l'ensemble de la presse, les opposants de cette dernière catégorie sont traités d'« *éléments antisociaux et des bas-fonds politiques* ». Les membres de la Ligue sont invités à mettre un terme à leurs « *intrigues* » et « *diversions politiques* ». Le nouveau code pénal, qui entrera en vigueur au début de l'année prochaine et dont il a été dit au Parlement qu'il sera « *le plus sévère du monde* », ne perdra pas de vue leurs activités.

PAUL YANKOVITCH.

(1) Selon des Yougoslaves se trouvant à Paris et qui y avaient été internés, les détenus étaient contraints de porter des pierres d'un bout de l'île à l'autre vingt-quatre heures d'affilée ou plus, et autorisés ensuite à dormir seulement pendant trois heures. Ils étaient battus, peu nourris et souffraient de la soif. — (N.D.L.R.)

● M. PETAR MLADENOV, ministre bulgare des affaires étrangères, a quitté jeudi 13 novembre Belgrade à l'issue d'une visite officielle de trois jours — la première faite depuis six ans par une personnalité bulgare de son rang. Il a élaboré, avec son collègue yougoslave, M. Milos Minitch, un timide programme de réconciliation entre les deux pays. La vieille polémique sur la Macédoine n'a pas cessé pour autant. En revanche, les deux ministres se sont prononcés pour une coopération interbalkanique limitée, dans des domaines « réellement acceptables » et concrets. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DU CHEF DE GOUVERNEMENT DE PRAGUE

Pour M. Strougal, l'application des accords d'Helsinki dépend de « progrès marquants » sur le désarmement

M. Strougal, président du gouvernement tchécoslovaque, en visite officielle en France, pose comme condition à l'application des accords d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), « *un progrès marquant* » dans les négociations sur le désarmement.

Ce mercredi 14 novembre, après avoir visité les usines Renault à Flins et déjeuné à l'hôtel de Lassay avec M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, M. Strougal devait être reçu, dans l'après-midi, par le président Giscard d'Estaing, puis signer avec M. Chirac un accord décennal de coopération économique. Il devait offrir un dîner en l'honneur du premier ministre avant de regagner Prague.

Le chef du gouvernement tchécoslovaque a eu mercredi un entretien avec M. Chirac qui a surtout porté sur une augmentation équilibrée des échanges commerciaux. En quittant l'hôtel Matignon M. Strougal a notamment déclaré : « *Au cours des cinq prochaines années, nous pensons que le doublement du volume des affaires est dans l'ordre des choses possibles, mais il ne s'agit pas seulement de commerce classique, il s'agit des formes les plus diverses de la coopération économique* (...). *C'est dans ce sens que nous avons passé en revue notre coopération dans les domaines de l'industrie automobile, dans le domaine énergétique et dans certaines branches de l'industrie chimique* (...). *En matière scientifique et technique, nous avons abouti à des suggestions concrètes.* »

« Un certain temps et un certain style »

Répondant à une question, M. Strougal a ajouté : « *Nous estimons que les contacts entre les gens sont indispensables. Mais qu'on ne pense pas que dans les deux ou trois mois qui vont venir l'état de choses actuel va changer : ce serait exagéré. Il s'agit d'un processus concret qui exige de chaque pays un certain temps et un certain style.* »

Au cours du dîner qu'il offrait mercredi en l'honneur de M. Strougal, M. Chirac a souligné la volonté de la France de resserrer ses liens avec la Tchécoslovaquie, en dépit des « *difficultés d'hier* » et des « *différences d'aujourd'hui* ». Soulignant que la « *décision de la C.S.C.E.* » doit se traduire « *dans la réalité des faits* » tout en respectant les alliances, les amitiés et « *les options fondamentales* », M. Chirac a ajouté : « *L'acte final d'Helsinki n'est pas une simple pétition de principes, c'est un appel à des résultats concrets, notamment en matière de coopération économique et de contacts humains. La France, pour sa part, est déterminée à en traduire les dispositions dans ses relations avec les États européens, y compris, comme l'a indiqué le président de la République, par la voie d'accords et d'arrangements bilatéraux.* »

Après avoir rappelé la longue amitié franco-tchécoslovaque, et notamment la répudiation par la France combattante, en 1942, du « *diktat honteux et injuste de Munich* », ainsi que la volonté des deux gouvernements de pratiquer la détente, M. Strougal a notamment répondu : « *Il y a une condition essentielle pour que les principes des accords d'Helsinki soient entièrement appliqués et consolidés davantage : celle d'un progrès marquant dans les négociations sur le désarmement et, en général, dans tout le domaine de la détente militaire.* »

LE CHEF DU GOUVERNEMENT HONGROIS EST REÇU AU VATICAN

Cité du Vatican, *(A.F.P.)*. — M. Gyorgy Lazar, président du Conseil de la République populaire hongroise, a été reçu mercredi 13 novembre en audience privée par Paul VI.

C'est la première fois qu'un premier ministre hongrois est reçu par le pape. Le 16 avril 1971, Paul VI avait reçu le ministre des affaires étrangères, M. Janos Peter.

Aucun progrès dans les relations soviéto-allemandes n'a été enregistré pendant la visite de M. Scheel à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — M. Walter Scheel, qui était à Moscou depuis lundi, a terminé jeudi 13 novembre ses entretiens politiques dans la capitale. Alors que M. Genscher, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, regagnait Bonn le même jour, le président de la République fédérale partait, lui, pour l'Asie centrale. Il doit notamment visiter Tachkent et Samarcande. M. Scheel reviendra en R.F.A. le dimanche 16 novembre.

Aucun résultat spectaculaire n'était attendu de la visite de M. Scheel, le premier chef de l'État ouest-allemand à faire une visite officielle en U.R.S.S. De fait, les trois jours de conversations politiques entre les deux délégations n'ont permis aucun progrès. Mais pouvait-il en être autrement ?

Les pouvoirs extrêmement réduits du président ouest-allemand n'en font pas un négociateur, mais plutôt un symbole. Même si M. Scheel a bénéficié de marques d'attention particulières en sa qualité d'ancien initiateur de l'Ostpolitik et d'ancien ministre des affaires étrangères de M. Brandt. Ainsi, M. Scheel a été reçu par M. Brejnev, qui lui aurait confirmé l'intention de l'U.R.S.S. de poursuivre ses efforts pour la détente. Le secrétaire général aurait également insisté sur le fait que cette politique ne dépend pas de la présence au pouvoir de tel ou tel homme ; il aurait ajouté que le prochain congrès du parti communiste soviétique — qui doit avoir lieu en février 1976 — s'efforcera de dégager de nouvelles perspectives toujours dans la même direction.

On ne cache pas cependant d'un côté comme de l'autre que les points de désaccord demeurent. Durant leurs négociations séparées, MM. Genscher et Gromyko n'ont pas pu faire avancer les choses en ce qui concerne la conclusion de trois accords soviéto-ouest-allemands portant sur la coopération scientifique et technique, les échanges culturels et la représentation juridique. Bonn voudrait, en effet, que ces accords englobent aussi Berlin-Ouest, mais Moscou se refuse à toute concession sur ce point.

M. Scheel a, d'autre part, mentionné à plusieurs reprises — notamment dans un discours prononcé à la télévision soviétique — la question de la réunification éventuelle des deux Allemagnes. Le sujet soulève peu d'enthousiasme à Moscou, surtout après la signature du dernier traité d'amitié soviéto-est-allemand. Le président Scheel a, d'autre part, souvent fait allusion au problème des Allemands de la Volga : il souhaite que le rythme de leur rapatriement s'accélère après le « sommet » d'Helsinki. C'est encore une question à laquelle on préfère ici ne pas faire de publicité.

M. Scheel, enfin, a insisté sur la conception ouest-allemande de la détente. Se référant à la rencontre d'Helsinki, il a notamment déclaré, au cours du dîner offert lundi dernier en son honneur au Kremlin : « *Nos concitoyens apprécieront la justesse du langage politique des documents d'Helsinki à la mesure du sérieux avec lequel nous, les hommes politiques, nous les mettrons en œuvre. Pour notre part, en R.F.A., nous nous tiendrons à nos convictions sur la dignité et la liberté de l'homme, sur son rôle dans la société. L'amélioration des échanges d'informations et d'opinions, amélioration décidée à Helsinki, est appelée à favoriser la compétition ouverte des idées* (...), *mais sommes-nous prêts à poursuivre ce dialogue, même au cas où nous aurions des vues opposées ?* »

Il est clair que si l'on n'est pas prêt à Moscou à faire des « cadeaux » à la majorité au pouvoir à Bonn, on ne tient cependant pas à lui compliquer la tâche en insistant trop sur les divergences. Comme l'a dit lundi soir M. Podgorny : « *En dépit de tous les progrès accomplis il y a encore des difficultés dans les relations soviéto-ouest-allemandes qui ne peuvent être éliminées qu'au prix d'efforts communs et à condition de tenir compte des intérêts réciproques.* »

JACQUES AMALRIC.

LE CALENDRIER DE M. BREJNEV

Selon des informations puisées à bonne source, M. Husak, secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque, fera à la fin du mois une visite officielle de dix jours en U.R.S.S. M. Husak, qui s'était rendu à Moscou le 3 mars dernier pour une très brève visite d'amitié, arriverait le 24 novembre prochain, le jour même où M. Leone, président de la République italienne, terminera sa visite officielle en U.R.S.S.

Au mois de décembre, enfin, M. Brejnev pourra avoir des entretiens avec M. Gierek. Le secrétaire général aurait en effet décidé de se rendre deux ou trois jours à Varsovie pour assister au congrès du parti communiste polonais, qui commencera le 8 décembre.

...ION DE LA SITUA...
...nifestants de Lisbo...
...céder le gouvernem...

DIPLOMATIE

LE DIFFÉREND ITALO-TUNISIEN SUR LES EAUX TERRITORIALES

Les pêcheurs de Sicile sont inquiets pour leur avenir

De difficiles négociations sont en cours entre l'Italie et la Tunisie pour le renouvellement de leur accord de pêche dans le canal de Sicile. Elles avaient été engagées au début du mois d'octobre. après la mort d'un marin de Mazara-del-Vallo, tué en pleine mer par le tir d'une vedette tunisienne. Depuis cet incident, la première flot de pêche d'Italie est mobilisée par une grève de protestation qui pris, peu à peu, l'aspect d'un mouvement de revendication d pêcheurs de Sicile, inquiets pour leur avenir.

De notre envoyé spécial

Mazara-del-Vallo (Sicile). — Suivi d'une *foule murmurante*, le corbillard illuminé est arrivé lentement à la hauteur des cafés. Les derniers consommateurs se lèvent, ôtent leur casquette et font le signe de la croix. Pêcheurs, ils le sont tous, même s'ils appartiennent à des corporations différentes. Et à tous — marins, chauffeurs ou capitaines — ce cortège mortuaire ne peut que rappeler un autre qui défilait ici même quarante-cinq jours plus tôt : celui de Salvatore Foraneo, dix-neuf ans, tué sur le *Gima*, l'un des quatre cents bateaux qui reposent dans le noir, de l'autre côté de la rue, flanc contre flanc.

Pourquoi cette grève ? En quelques phrases hurlées sur le port au milieu d'un attroupement, un marin a tenté tout à l'heure de nous l'expliquer : « *Les Tunisiens nous tirent dessus, les armateurs nous exploitent et ces messieurs du gouvernement ne daignent même pas nous tenir au courant de leurs tractations...* »

Ce prolétaire de la marine ne sait plus très bien, à vrai dire, quel est le motif principal de sa grève. Il se bat contre les vedettes tunisiennes et les ministres de Rome, contre les capitaines et les patrons, contre le temps qui passe et la famille qui attend. A force de discuter sur le port, à force de tourner en rond, ses idées ont fini par se brouiller. « *Vous qui venez de Rome, vous devez savoir. Qu'est-ce qu'ils font ? Où en est-on ?* » La réponse, nous irons la demander successivement au secrétaire du syndicat C.G.I.L. au maire de Mazara-del-Vallo, aux délégués des marins, des motoristes et des capitaines, puis au président des armateurs.

Du poisson à l'huile d'olive

Au départ, l'affaire était relativement simple. Elle portait sur le respect des eaux territoriales dans le canal de Sicile. Si l'Italie a beaucoup de pêcheurs (cent trente mille, deux fois plus que la France) et 7 500 km de côtes, elle a peu de poisson en raison de la pollution et du pillage de ses fonds marins, qu'aucune véritable réglementation ne protège. La Tunisie, en revanche, a beaucoup de poisson : parce qu'elle a peu de pêcheurs et parce qu'elle a su préserver sa faune marine par une politique adaptée, notamment dans une zone qui s'étend à 80 milles de la côte. C'est dans cette zone — reconnue par l'Italie, mais dont les limites exactes sont discutées — qu'ont lieu régulièrement des incidents entre les marins de Mazara-del-Vallo et la marine tunisienne. Celle-ci n'hésite plus à tirer quand des bateaux, surpris en flagrant délit, refusent de céder à ses sommations et prennent la fuite.

En vertu du précédent accord (arrivé à échéance le 31 décembre 1974), cent soixante-treize permis étaient concédés aux pêcheurs de Mazara pour aller jeter leurs filets entre Cap-Bon et Ras-Kapoudia, dans les eaux territoriales voisines, à l'exclusion de cette zone interdite de préservation. En contrepartie, l'Italie versait une somme annuelle de 1 milliard de lires au gouvernement de Tunis. Celui-ci n'est plus satisfait du marché, et c'est pourquoi il a dénoncé l'accord sept mois avant son échéance. De nouvelles négociations entreprises après la mort du pêcheur de Mazara-del-Vallo semblent avoir abouti : la Tunisie ne délivrerait plus qu'une centaine de permis contre 2 milliards et demi de lires, et elle obtiendrait de l'Italie un *prêt* de 36 milliards à un taux avantageux. Mais le gouvernement de Tunis exige également — et c'est cela qui a compliqué les négociations — que son voisin lui achète au prix de la Communauté européenne 20 000 tonnes d'huile d'olive. De cette huile, l'Italie n'a guère besoin ; elle fait valoir qu'il ne lui appartient pas de traiter un tel marché sans l'accord de la Commission de Bruxelles.

On peut néanmoins faire confiance à l'esprit de conciliation des diplomates de la péninsule : un accord finira bien par être trouvé ; ce n'est pas l'huile d'olive qui empêchera les pêcheurs siciliens de pêcher. « *Mazara-del-Vallo est plus proche de Tunis que de Palerme,* nous fera remarquer le président des armateurs privés, M. Ignazio Giacalone. *Nous sommes obligés de nous entendre. L'idéal serait des sociétés mixtes de pêche. Mais le gouvernement de Tunis n'en veut pas parce que cela lui ôterait son arme de pression. Il faut le comprendre : la Tunisie est un pays pauvre...* »

Les néo-fascistes de Mazara-del-Vallo avaient préconisé une solution bien plus expéditive : « *tuent nos marins* », constataient ils le lendemain de la mort Salvatore Foraneo. « *Envoyons leur nos vedettes et commenç tout de suite par chasser les T nisiens de chez nous.* » Sept huit cents Tunisiens vivent, effet, à Mazara, sur une popu tion totale de 40 000 habitan Ces mots d'ordre racistes conc tisés par quelques incidents n'. eu aucun succès. Toute « la m rine », comme on dit ici, a dé à Mazara-del-Vallo le 14 octo aux cris de « *Italiens et Tunisi unis pour le triomphe du trava* Contrairement à d'autres vi d'Italie qui souffrent de chôm celle-ci manque de main-d'œu Sur 11 hommes d'équipage, *Gima* lui-même comptait le j de la fusillade 6 Tunisiens à bo

« Une vie de chien »

« *Ce sont, comme nous, des p létaires* », dit-on sur le port. débat, en *effet*, s'est déplacé. ne parle plus des Tunisiens, n des armateurs. Réunis pour première fois depuis longtem les marins-pêcheurs se sont venus que leur contrat de tra de 1967 était expiré depuis ans. On peut rire de cet o On peut aussi écouter l'explica d'un délégué : « *Nous avions sac sur la tête... Nous travaill comme des bêtes, trois cents j par an.* » Le président des ar teurs privés a une autre in prétation : « *Les marins sava parfaitement que leurs tra ments avaient été de fait fo ment revalorisés ; ils ne tena pas à un nouveau contr* Combien gagne par mois un cheur de base ? « *Près de 450 lires en moyenne*, affirme l'ar teur, qui est aussi conseiller nicipal, *donc bien plus que l'agriculture ou l'industrie. un capitaine, vous multipliez trois.* »

Ce n'est pas ce que dit M. F Girolamo, vice-président marins-pêcheurs. Selon lui, moyenne mensuelle ne dép pas 250 000 lires. Pour com d'heures par jour ? « *Vingt-qu heures* », répondent en chœu quinze ou vingt membres de sociation, assis en rond au de nous. Et de souligner sommes dérisoires payées à pour les marins malades. « *vie de chien* », résume M. G lamo. L'armateur, en revan qui, sans mettre le pied sur bateau, récolte 49 % du pro de la pêche, peut gagner plusi millions de lires par mois.

Toujours est-il que Mazara-Vallo, qui vit à 60 % de la pê (cinq mille personnes, 60 000 t nes de poisson par an pour valeur à terre de 40 milliards lires) est à moitié paralysé. On sent bien sur le port. Mais l' pression est tout autre sur place de la République, où n rencontrons le maire démocra chrétien à son club, enfoncé d un grand fauteuil de cuir, au lieu de plusieurs notables, dont ecclésiastique. La place de la publique est pleine d'étudia aussi élégants que dans n'impo quelle grande ville du Nord. N odeur de poisson par ici.

R. S.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● SOIXANTE - SEPT MILITANTS du parti communiste brésilien ont été arrêtés au cours des derniers mois dans l'Etat de Parana, ont annoncé, le 13 novembre, les autorités militaires. Ces arrestations visaient selon elles à démanteler des réseaux clandestins. Le parti communiste brésilien soviétique, fondé en 1921 par Luis Carlos Prestes, n'a connu d'existence légale que durant une brève période, de 1945 à 1947. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LE GOUVERNEMENT NEERLANDAIS a refusé, à moins de quinze jours de l'accession à l'indépendance du Surinam (ancienne Guyane hollandaise), l'entrée aux Pays-Bas de six mille Surinamiens d'origine javanaise, a révélé mercredi 12 novembre, à La Haye, M. Salem Somohardjo, député de Paramaribo. Trente mille d'entre eux voulaient gagner la métropole avant le jour « J », craignant, semble-t-il, d'être l'objet de mesures discriminatoires de la part des créoles et des Hindoustanis, les deux principales ethnies de l'ancienne colonie. — *(A.F.P.)*

[Plusieurs dizaines de milliers de Surinamiens — créoles surtout — vivent déjà aux Pays-Bas, où, jusqu'à l'indépendance de l'ancienne colonie, ils peuvent entrer librement. Des tensions raciales sont apparues dans ce pays, où elles étaient jusqu'alors inconnues.]

Union soviétique

● LA PROPOSITION présentée par les Etats-Unis à l'ONU pour que tous les Etats du monde accordent une amnistie à leurs prisonniers politiques, est, pour l'agence Tass, un « *répugnant stratagème* » visant à « *détourner l'attention des représentants des Etats membres de l'ONU des problèmes spécifiques se rattachant à la violation des libertés et droits fondamentaux de l'homme, de noyer ces questions dans un débat général sur les prisonniers politiques* ». — *(U.P.I.)*

OCÉAN INDIEN

Comores

APRÈS L'ADMISSION DE MORONI A L'ONU

Mayotte poursuit la préparation du référendum sur l'appartenance au nouvel État

Les Comores sont devenues, mercredi 12 novembre, le cent quarante-troisième Etat des Nations unies. La candidature de l'archipel a été approuvée à l'unanimité par l'Assemblée générale, mais la France n'a pas parrainé l'admission comme elle l'a fait pour ses anciennes colonies. M. Louis de Guiringaud, représentant permanent de la France à l'ONU, a rappelé que « la demande d'admission formulée par Moroni soulevait en ce qui nous concerne un problème sérieux, dans la mesure où il nous fallait concilier le souci de faciliter la naissance d'un Etat disposant de tous les attributs afférents à cette qualité, avec la procédure prévue par l'ordre constitutionnel français. Après avoir engagé le nouvel Etat sur la voie de l'indépendance, le gouvernement français ne voulait pas s'opposer à son admission aux Nations unies ; aussi, ne pouvant s'y associer mais ne souhaitant pas donner par un vote d'abstention l'impression qu'elle pourrait hésiter entre le oui et le non, la délégation française au Conseil de sécurité avait décidé de ne pas participer au vote. »

De notre correspondant

Moroni. — Evoquant, à propos de l'admission de son pays à l'ONU, le problème de Mayotte, M. Ali Soilih, délégué à la justice et à la défense du Conseil exécutif national, nous a déclaré : *« C'est maintenant une affaire intérieure comorienne. Dans les jours qui viennent, nous définirons la ligne à adopter pour imposer notre souveraineté nationale. »* L'instigateur du coup d'Etat du 3 août a affirmé que l'administration directe de la France n'avait plus de raison d'être et que le délégué général de la République ne serait plus considéré à l'avenir que comme le représentant de l'Etat français aux Comores.

A Mayotte, cependant, trois fonctionnaires détachés par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM élaborent depuis une semaine des listes électorales. Un fonctionnaire mahorais nous précise : *« Le gouvernement de M. Abdallah avait instauré un tel régime de fraude qu'il nous faut dans un premier temps effectuer un véritable recensement de notre population. »* Mais, déjà, que ce soit sur la Grande-Terre ou dans l'îlot de Pamanzi, on prépare fébrilement la consultation qui offrira aux Mahorais la possibilité de se prononcer pour ou contre l'appartenance aux Comores indépendantes. Pour M. Zuber, sous-préfet de Dzaoudzi, le résultat ne fait aucun doute. Ce sera l'aboutissement d'un combat mené pendant quinze ans. Détendu, sûr de lui, cet ancien député à l'Assemblée territoriale ajoute : *« Pour ne rien vous cacher, nous nous préparons déjà pour le second scrutin, qui nous permettra de choisir entre le statut de territoire et celui de département d'outre-mer. »* — M. H.

ASIE

Chine

Une haute personnalité limogée en 1967 est réhabilitée

Pékin (*A.F.P.*). — Une haute personnalité chinoise, limogée pendant la révolution culturelle et opposée à M. Wang Hung-wen, vice-président du P.C., vient d'être réhabilitée. Il s'agit de M. Chen Pi-hsien, ancien secrétaire du bureau du comité central de la Chine de l'Est. Il a participé, à Changhaï, aux cérémonies marquant la fête nationale du 1er octobre en qualité de membre du comité révolutionnaire municipal. Il avait comparu à plusieurs reprises, à la fin des années 60, devant des assemblées populaires pour répondre de diverses accusations ; il se serait opposé au mouvement ouvrier, dirigé à l'époque par M. Wang Hung-wen, et aurait *« opprimé la classe prolétarienne »*. M. Wang Hung-wen est resté, ces derniers mois, à Changhaï et semble être en perte de vitesse.

Une source diplomatique à Pékin indique qu'une autre personnalité qui avait été réhabilitée, M. Chao Tsu-wang, premier secrétaire du parti dans la province de Kwangtung depuis l'année dernière, a été nommée récemment premier secrétaire de la province du Szechuan. Il a été remplacé au Kwangtung par M. Wei Kuo-ching, auparavant premier secrétaire du Kwangsi.

[Né en 1911 à Foochow, dans la province du Fukien, M. Chen Pi-hsien fut secrétaire du comité provincial du Kiangsu en 1935, puis commandant du district militaire du Kiangsu du Sud. Il participa activement à la lutte contre les nationalistes et les Japonais dans ces deux provinces. En 1952, il devint secrétaire du comité municipal de Changhaï et vice-président de l'Association d'amitié sino-soviétique en octobre 1957. De 1965 à 1967, il occupa le poste de premier secrétaire du comité municipal de Changhaï. Accusé d'avoir « opprimé » les travailleurs de Changhaï en 1966, il fit une autocritique écrite en 1967.]

● PROJET DE RESOLUTION FAVORABLE A TAIWAN. — A deux semaines du départ du président Ford en Chine, un projet de résolution a été déposé jeudi 13 novembre à la Chambre des représentants demandant que les Etats-Unis ne transigent pas sur la « liberté » de Taiwan. Le texte demande que *« le gouvernement des Etats-Unis, au moment où il tend à réduire les tensions avec la République populaire de Chine, ne fasse rien qui puisse mettre en danger la liberté de l'amie et de l'alliée des Etats-Unis »*.

AMÉRIQUES

Argentine

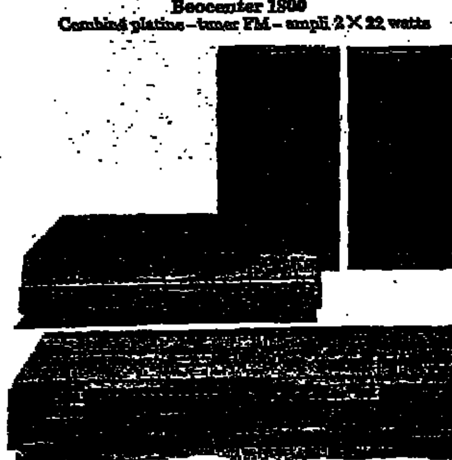
Mme Isabel Peron a quitté la clinique

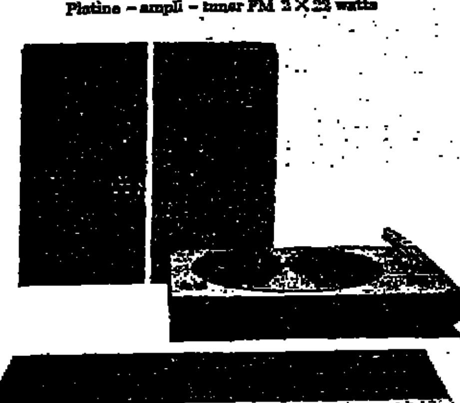
Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Mme Isabel Peron a quitté, jeudi soir 13 novembre, la clinique où elle était en traitement depuis le 3 novembre, pour une inflammation de la vésicule biliaire. La présidente, qui n'avait pas cessé de gouverner pendant son hospitalisation, s'est immédiatement rendue à la résidence présidentielle d'Olivos, à 15 kilomètres de Buenos-Aires, en compagnie du secrétaire technique de la présidence, M. Julio Gonzalez.

Les chefs de tous les partis au Sénat réclament désormais avec insistance le départ de la présidente : ils voudraient au moins que Mme Peron prenne un congé prolongé. Jeudi 13 novembre, la présidente avait réuni à la clinique les huit membres de son gouvernement, qu'elle avait jusqu'à présent, malgré leurs demandes répétées, refusé de recevoir, alors que ses proches collaborateurs avaient été admis à son chevet.

Selon le ministre de la justice, M. Ernesto Corvalhan Nanclares, la présidente et le gouvernement comptent envoyer au Congrès un message concernant les accusations de fraude et de corruption qui ont été formulées contre l'administration, et doivent faire l'objet d'une enquête parlementaire. Le ministre de la justice a souligné que l'exécutif ne s'opposerait pas à cette enquête, alors que la presse avait laissé entendre que Mme Peron comptait la bloquer en invoquant le privilège de l'exécutif.


Beocenter 1800
Combiné platine - tuner FM - ampli 2 X 22 watts


Chaîne B & O 1100
Platine - ampli - tuner FM 2 X 22 watts


Chaîne B & O 901
Platine - ampli - tuner AM-FM 2 X 22 watts

PROCHE-ORIENT

LA CRISE LIBANAISE

MM. Couve de Murville et Gorse partiront dans les prochains jours

M. Couve de Murville, émissaire spécial du gouvernement français au Liban, qu'accompagneront M. Georges Gorse et un secrétaire d'ambassade, partira mardi ou mercredi prochains pour Beyrouth.

La présidence de la République a publié, mercredi 13 novembre, à ce sujet, le communiqué suivant :

« Au moment où le Liban, que tant de liens unissent à notre pays, traverse une crise d'une particulière gravité, le président de la République tient à marquer d'une façon exceptionnelle l'intérêt que la France porte à des populations dans l'épreuve, son attachement au maintien de l'intégrité et de l'indépendance du Liban, et sa préoccupation d'y voir revenir au plus tôt la paix civile et la concorde nationale.

» C'est dans cet esprit, et en accord avec le président et le gouvernement libanais, que le président de la République a décidé de charger une haute personnalité française de se rendre à Beyrouth pour une mission d'amitié et d'information.

» Le président de la République a confié cette mission à M. Couve de Murville, ancien premier ministre, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, et lui en a précisé l'objet au cours de l'audience qu'il lui a accordée jeudi 13 novembre. M. Couve de Murville, qui partira pour Beyrouth dans les prochains jours, sera accompagné par M. Georges Gorse, ancien ministre. »

On remarquera que le communiqué évite d'employer les mots « médiation » ou « médiateur », considérés comme impropres, et même de parler de « bons offices ». Dans un premier temps, les émissaires français s'informeront de ce qui peut être fait pour aider les Libanais à résoudre leurs propres problèmes. Mais le choix d'une personnalité protestante aidera sans doute aussi M. Couve de Murville, principal artisan de la politique arabe du général de Gaulle, à se faire écouter des diverses communautés en conflit et à persuader les maronites de s'accommoder de leur situation dans le Liban d'aujourd'hui.

M. Gorse, de son côté, est l'une des personnalités françaises connaissant le mieux le Liban et, plus généralement, le monde arabe.

M. D.

Scepticisme à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — C'est sans illusion que les dirigeants libanais attendent les bons offices de M. Couve de Murville. A s'en tenir à certaines réactions des milieux diplomatiques de Beyrouth, la démarche française serait sans objet si une mission, qu'effectue en ce moment le cardinal Bertoli, au nom du pape, devait aboutir. Or, on sait que le médiateur du Vatican avait exprimé le souhait de ne pas être « doublé » dans sa tentative. Celle-ci, qui touche à sa fin, semble s'être heurtée à des positions apparemment inconciliables prônées respectivement par les chefs des différentes communautés religieuses avec lesquelles Mgr Bertoli a eu de longs et laborieux entretiens.

Alors que pour les dirigeants musulmans la crise se ramène essentiellement à des contradictions inhérentes à la conjoncture libanaise et aux structures économico-sociales du pays, les représentants des communautés chrétiennes vont porter sur les Palestiniens, ou plus exactement sur certaines de leurs organisations de résistance extrémistes, l'entière responsabilité de la guerre civile. On croit savoir, de source proche de la nonciature apostolique, que, fidèle à une tradition de neutralité bien établie, le représentant du Saint-Siège s'abstiendrait de toute initiative qui ne ferait pas l'unanimité des parties concernées. A défaut d'un tel consensus qu'il s'était cru en mesure d'obtenir, le cardinal a fini par prêter à sa mission un simple caractère d'information. Il avait pourtant rencontré certaines des personnalités religieuses musulmanes, qui se sont engagées à souscrire à son arbitrage, « *quel qu'il soit* ».

« *Après le cardinal, c'est le tour de M. Couve de Murville.* » Dans l'entourage du chef du gouvernement, on insiste avec un certain scepticisme sur la portée « *nécessairement limitée* » d'une telle intervention. On imaginerait difficilement, en effet, une médiation qui, pour porter sur le fond du problème, c'est-à-dire sur les relations libano-palestiniennes, prendrait le risque d'irriter l'une des deux parties antagonistes. L'ancien premier ministre, ajoute-t-on par ailleurs, devrait tenir compte aussi de l'attitude réservée du chef du gouvernement, M. Rachid Karamé, dont les réticences ont failli décourager M. Giscard d'Estaing. Il se confirme, par ailleurs, que c'est sur le conseil des Syriens et des Palestiniens que la démarche française a fini par être agréée par le président du conseil.

EDOUARD SAAB.

Le Parlement européen est « consterné » par la résolution de l'ONU sur le sionisme

Le Parlement européen a adopté jeudi 13 novembre, en procédure d'urgence, une résolution dans laquelle il exprime à l'unanimité « *sa consternation pour l'incompréhensible et absurde assimilation du sionisme au racisme* », ainsi que pour les conséquences morales et politiques qui « *ne sont pas de nature à favoriser la recherche des possibilités de coexistence pacifique des peuples, et en particulier l'établissement de la paix au Proche-Orient* ».

M. Karl Czernetz, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a déploré le fait que les pays membres ne soient pas parvenus à adopter une position commune (1). M. Czeernetz a déclaré : « *Ce qui vient de se passer à New-York doit inciter l'Assemblée parlementaire du Conseil à renforcer la coopération avec l'Etat d'Israël* ». Il a toutefois estimé qu'il ne fallait pas « *relâcher* » les relations avec les pays arabes, notamment afin « *d'éviter de nouveaux conflits sanglants* ».

● *Aux Nations unies*, le groupe des délégations arabes a estimé jeudi que la mise au point faite la veille par M. Gaston Thorn constituait des « *excuses* » satisfaisantes après les critiques lancées par le président de l'Assemblée générale contre la résolution assimilant le sionisme à une forme de racisme. M. Thorn avait précisé que c'est en sa qualité de président du gouvernement et de ministre des affaires étrangères du Luxembourg et non en tant que président de l'Assemblée générale qu'il avait publié mardi une déclaration critiquant violemment la résolution antisioniste.

● *A Tripoli* (Libye), le colonel Kadhafi a qualifié la résolution sur le sionisme de « *triomphe du droit humain* » qui ouvre, pour les Nations unies, une « *nouvelle ère* ».

(1) Sur les 18 membres du Conseil de l'Europe, 3 (Chypre, Malte et la Turquie) ont voté pour la résolution assimilant le sionisme au racisme, 1 s'est abstenu (la Grèce) et 13 ont voté contre : les 9 pays de la Communauté européenne, l'Autriche, l'Islande, la Norvège et la Suède. Le dix-huitième membre, la Suisse, ne siège pas à l'ONU.

M. MITTERRAND : pardon à Anne Franck.

Dans sa chronique de *l'Unité*, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., écrit notamment :

« Je savais déjà que le fanatisme était un attribut de la sottise. J'ai envie d'écrire ce matin qu'il est la sottise même. Nul besoin pour m'en assurer d'avoir vu les visages, entendu les paroles des porteurs d'anathèmes. La haine immémoriale des hommes contre l'espèce est le tissu de leur histoire.

» Economisons les grands mots. N'en gardons qu'un, le mépris. Et pour l'édification de tous lisons la liste dérisoire des « pour », des « contre », des « abstentions ». D'un côté, Amin Dada et Franco. De l'autre, Duvalier, d'Haïti et des Tontons Macoute. Au milieu, Pinochet. Ces messieurs qui disputent gravement du sionisme connaissent la couleur du sang, toujours la même...

» Franck, Anne Franck, merveilleuse et déchirante indésirable, fleur de vie, pauvre morte, c'est à toi que je pense au moment d'écrire pardon. »

● *M. Lucien Neuwirth*, député de la Loire, porte-parole de l'U.D.R., a déclaré, jeudi 13 novembre : « *Nous ne pouvons que nous féliciter de la position du représentant de la France, car, pour nous, cette motion est énorme, contradictoire et anachronique.*

● *M. Lucien Bitterlin*, secrétaire général de l'Association de solidarité franco-arabe (12 et 14, rue Angereau, 75007 Paris), indique : « *C'est la politique sioniste des dirigeants d'Israël, qui refuse de rendre les territoires arabes occupés par la force depuis 1967, qui est réprouvée par tous. Ce n'est pas le judaïsme qui est blâmé. Craignons maintenant qu'à un amalgame on n'en oppose un autre. Nous n'accepterons jamais l'assimilation entre notre condamnation politique du sionisme et l'antisémitisme inepte et odieux pour lequel nous n'avons que répulsion.* »

● *La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme* (LICA) estime que « *pour tout esprit objectif et soucieux de la vérité historique, le sionisme est le contraire du racisme* ». « *Il n'est, en réalité, que l'expression moderne du mouvement de libération nationale du peuple juif...nique...* »

● *Dans une déclaration commune*, MM. André Malraux, François Mitterrand, Pierre Mendès France, Jean-Paul Sartre, Mme Simone de Beauvoir, MM. René Cassin, François Jacob, Alfred Kastler, André Lwoff et André Sakharov « *élèvent une protestation indignée contre la résolution votée par l'Assemblée générale des nations, assimilant le sionisme au racisme. Cette falsification de la vérité historique oublie le génocide de six millions de victimes et dénature l'aspiration des Juifs persécutés par le racisme à retrouver une identité nationale. Elle dessert la cause de la paix et manque à la vocation des Nations unies.* »

REVENDIQUÉ PAR L'O.L.P.

Un attentat a fait, à Jérusalem six morts et quarante blessés

Le premier anniversaire de la réception de M. Yasser Arafat aux Nations unies, le 13 novembre 1974, a été marqué, jeudi, en Cisjordanie, par des manifestations limitées. En revanche, un grave attentat à l'explosif a été commis en plein centre de Jérusalem faisant six morts et quarante blessés. Il a été revendiqué par l'O.L.P. Un porte-parole palestinien, cité par l'agence Wafa à Beyrouth, a affirmé que l'opération était destinée à « saluer les triomphes politiques obtenus par l'O.L.P. aux Nations unies ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Les tracts diffusés en Cisjordanie par diverses organisations palestiniennes permettaient de prévoir que le 13 novembre, anniversaire de l'accueil de M. Yasser Arafat aux Nations unies, serait marqué par un événement important. C'est dans le cadre des manifestations scolaires dans les lycées de Cisjordanie que cet événement était attendu. Mais en fait, c'était la population des quartiers juifs de Jérusalem qui était visée. A 18 heures, un engin explosif était découvert et désamorcé au marché de Mahané-Yehouda, mais, une heure plus tard, un autre engin, placé dans une rue extrêmement fréquentée, explosait à quelques mètres de l'endroit où, le 4 juillet dernier, un réfrigérateur piégé avait fait treize morts. L'engin a tué six passants et en a blessé quarante, dont dix sont dans un état grave. Les dégâts matériels sont considérables. Ce vendredi matin, quatre seulement des six tués avaient été identifiés : il s'agit de deux garçons et de deux filles âgés de quinze, seize et dix-sept ans.

Les services de police et de l'armée ont, aussitôt après l'attentat, placé des barrages sur les routes menant en Cisjordanie et ont arrêté quelques dizaines d'Arabes pour interrogatoire. Vendredi, un important dispositif de sécurité a été mis en place à Jérusalem, par crainte autant d'un nouvel attentat que d'une action de représailles contre la population arabe de la ville.

« Le vote des Nations unies est un encouragement aux terroristes »

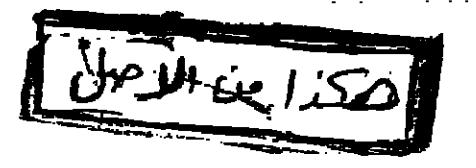
Les éditoriaux de la presse de ce vendredi estiment que les votes récents de l'Assemblée générale des Nations unies ont apporté un encouragement aux terroristes. C'est ainsi, selon *Haaretz*, que l'O.L.P. a diffusé sur les antennes de la Voix de la Palestine (dont l'émetteur serait maintenant au Liban, après la fermeture de la station du Caire par les autorités égyptiennes) un communiqué de l'agence Wafa revendiquant « *l'héroïque opération qui a tué de nombreux sionistes au cœur de Jérusalem* ». *Haaretz* souligne que la radio d[u] Caire s'est contentée, la nuit dernière, de diffuser sans commentaire le communiqué de l'O.L.P. en supprimant du texte les mot[s] « *héroïque opération* ».

Un document américain sur les Palestiniens

L'intense émotion provoqu[ée] par l'attentat de jeudi n'est p[as] faite pour calmer les appréhen[sions] soulevées à Jérusalem p[ar] le « *document sur les Palestiniens* » que le département d'Et[at] américain vient de présenter [à] une commission de la Chamb[re] des représentants. Ce documen[t] porté à la connaissance de [la] commission par un fonctionnai[re] chargé des affaires du Proch[e]-Orient au département d'Et[at] préconiserait, selon la pres[se] israélienne, la recherche d'u[ne] solution avec certains élémen[ts] modérés de l'O.L.P.

C'est la première fois que l[es] Etats-Unis envisageraient, so[us] une forme officielle, une négoci[a]tion avec les Palestiniens. L'i[n]quiétude est très vive à Jér[u]salem, et la presse s'interro[ge] avec pessimisme sur les intentio[ns] réelles de Washington. On indiq[ue] dans les cercles officiels de [la] capitale israélienne que Jérus[a]lem n'a pas été consultée p[ar] les Américains dans l'élaborati[on] du « *document palestinien* » que des éclaircissements s[ont] attendus. Certains estiment q[ue] pendant que la façon dont [le] document a vu le jour pourr[ait] indiquer qu'il s'agit d'une m[a]nœuvre destinée à mettre [en] garde les Syriens contre [le] maintien de leur attitude rigi[de]. Ils seraient menacés de se v[oir] écartés d'une négociation où [ils] seraient remplacés par des Pale[s]tiniens. D'autres estiment, [au] contraire, que ce document con[s]titue un avertissement aux Isra[é]liens, qui doivent s'attendre à [un] « *virage pro-palestinien* » de [la] politique américaine.

ANDRÉ SCEMAMA.



PROCHE-ORIENT

Le Soudan a un rôle unique à jouer pour promouvoir la coopération afro-arabe

DÉCLARE LE PRÉSIDENT NEMEIRY

De notre envoyé spécial

Khartoum. — *« Le Soudan a un rôle unique et distinct à jouer pour promouvoir la coopération et la solidarité afro-arabes. Après tout, la plupart des Arabes sont des Africains. Ils vivent en Afrique. Et je crois que nous remplissons notre rôle. »* Le général Nemeiry, qui tient ces propos, en présence de quelques journalistes, n'est visiblement pas homme à se plaindre. Ni de son pays, cinq fois vaste comme la France, mais trois fois moins peuplé, ni du fardeau qui pèse sur ses épaules (en quatre ans de présidence, trois tentatives de coup d'Etat ont été déjouées, la dernière datant du 5 septembre 1975), ni même des sollicitations ou de l'ignorance des autres : le maréchal Amin — il est « autorisé » à le révéler — est venu lui demander il y a quelques jours d'intercéder auprès des Britanniques en faveur d'un règlement du lourd contentieux entre Kampala et Londres. D'autre part, *« il y a du vrai,* dit-il, *dans la rumeur de démarches soudanaises en vue d'un rapprochement entre Tripoli et Le Caire. »* Et quant on lui rapporte qu'un récent sondage indique que la moitié des agences françaises de tourisme ignorent où se trouve le Soudan, il répond gentiment que *« la première personnalité française importante à visiter le Soudan a été, cette année, M. Robert Galley »,* en ajoutant : *« Peut-être était-il en route vers ailleurs... ? »*

Cette conversation à bâtons rompus se déroule dans le salon d'honneur du palais, qui domine le Nil bleu et où Gordon, le célèbre gouverneur britannique, fut tué en 1885 par les troupes victorieuses du Mahdi. Des serviteurs coiffés de turbans blancs évoluent silencieusement. Deux climatiseurs atténuent avec peine la chaleur étouffante qui paralyse Khartoum.

En uniforme de major-général, le col ouvert, moustaches fines, portant allègrement ses quarante-cinq ans, le président Nemeiry a la poignée de main chaleureuse et le regard vif. Son métier, apparemment, ne l'ennuie pas. Il a fait la paix en 1972 avec les insurgés noirs du Sud, les Anyanya, mettant ainsi fin à dix-sept ans de combats sanglants. En dépit des avatars d'une vie politique mouvementée, il voudrait maintenant faire de son pays le grenier alimentaire du Proche-Orient.

La tentative de coup d'Etat du 5 septembre

Le chef de l'Etat soudanais déclare à propos du coup d'Etat avorté du 5 septembre :

« Un vrai fiasco qui n'a pas duré deux heures. Les gens sont descendus dans la rue pour protester, au risque de leur vie. Je n'ai pas été arrêté à l'aéroport, mais quelques-uns de mes ministres ont été détenus. Les partisans de l'ancien régime — ceux de l'extrême droite comme ceux de l'extrême gauche — en sont venus à recruter des éléments mécontents et faibles de l'armée pour mener à bien leurs complots. Coupés du peuple et de la grande majorité des militaires, ils ont pensé qu'ils avaient trouvé un raccourci vers le pouvoir. Les événements ont prouvé que ce fut une terrible erreur de jugement. Les auteurs de ces complots vivent à l'étranger. Ils ignorent la nature des changements politiques qui ont eu lieu au Soudan. Ils sont payés par l'étranger. Ils mènent la vie sordide et décadente de parasites politiques. Nous ne les respectons pas davantage que leurs maîtres, parce qu'ils gagnent leur vie en calomniant leur propre pays et leur propre peuple. Les auteurs du complot seront jugés en temps opportun. Nous avons l'intention de nous en tenir strictement à l'application de la loi.

» Nos relations avec la Libye n'ont pas été affectées en dépit du fait que quelques-uns des comploteurs résident à Tripoli et s'en servent comme d'une base d'action. D'une façon générale, le Soudan sort grandi de l'épreuve. La confiance des pays étrangers en notre régime en est renforcée. »

Le président Nemeiry poursuit :

« Notre régime est à la fois démocratique et socialiste. Notre parti, l'Union socialiste du Soudan, n'est pas une organisation élitiste. Il est ouvert à tous. Il compte plus de cinq millions de membres. Il a le pouvoir d'élaborer une ligne politique, de contrôler et de superviser son application par le gouvernement. L'armée est rentrée dans ses casernes depuis quatre ans, depuis l'élection du président de la République. Si je porte l'uniforme, c'est que j'en avais fait une condition de ma candidature à la présidence. Cela ne veut pas dire que c'est l'armée qui m'a porté au pouvoir. En fait, c'est une combinaison de forces sociales et politiques qui m'a élu à la présidence.

La paix règne dans le Sud

● Que penser des rumeurs à propos d'une reprise de la rébellion dans le Sud ?

— Ces rapports sont sans fondements. Vous avez été dans le Sud, et vous avez pu constater que la paix y était bien établie. Nous avons recasé plus d'un million de réfugiés. L'accord conclu à Addis-Abeba, le 29 mars 1972, a tenu. Les années amères de guerre civile, de haine et de destructions sont à jamais derrière nous. L'incident d'Akobo a été mineur : l'officier — lui-même un ancien Anyanya — a perdu le contrôle de quelques-uns de ses hommes, qui se sont mutinés et l'ont tué. Cet incident, aussi regrettable fût-il, n'a pas de signification politique. L'intégration des éléments anyanya au sein des forces armées est déjà terminée. L'une des preuves du succès de cette opération est la présence d'Anyanya au sein de la garde présidentielle.

● Les pays arabes participent-ils au développement du Soudan ?

— C'est leur intérêt d'investir chez nous. Je puis dire qu'en règle générale les investissements du monde arabe ne correspondent pas à nos espoirs, parce que l'infrastructure, les cadres, les communications manquent chez nous. Toutefois, dans l'ensemble, les fonds de développement de l'Arabie Saoudite, de l'Egypte et du Koweït ne nous ont pas déçus. A ce propos, ma dernière visite en Arabie Saoudite s'est terminée sur de bonnes nouvelles. Mais il y a des contraintes qui rendent les choses un peu difficiles

» Les cinq années à venir vont être les plus critiques. Dans chaque secteur, plusieurs grands projets se termineront. En 1980, notre économie sera très proche de la phase du décollage. Nous sommes encore sur la liste des vingt-cinq pays les plus pauvres. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, la première chose à faire était de réaliser l'unité nationale. Nous avons réussi. Le développement économique et social va maintenant se poursuivre.

● Quels sont les résultats des recherches pétrolières ?

— Dans l'hinterland du sud et du centre du Soudan, les études géologiques et géophysiques indiquent que les probabilités sont encourageantes. Les forages off-shore commenceront avant Noël, et ceux dans le Centre et dans le Sud avant la fin de 1976. Ceux qui sont impliqués dans cette importante entreprise sont plutôt optimistes. Sur le plan minéral, nous avons du cuivre, du fer, du chrome, du manganèse et du mica. La prospection d'or a déjà commencé dans la mer Rouge. Le mois dernier, une firme italienne a reçu l'autorisation de rechercher de l'uranium.

« Nous appuyons l'Egypte »

● Quel jugement portez-vous, monsieur le président, sur le deuxième accord israélo-égyptien dans le Sinaï ?

— Notre position est claire. Nous appuyons le point de vue de l'Egypte. Ce sont les Egyptiens qui se sont battus et qui ont versé leur sang dans le Sinaï, et c'est leur territoire qui est en cause. Nous n'allons pas leur faire la leçon sur la façon dont ils doivent le récupérer. Vous devez vous rappeler que la conférence « au sommet » de Rabat n'a pas exclu les efforts politiques et diplomatiques pour récupérer les territoires occupés. Je pense que la guerre des mots et tout le bruit fait à ce sujet sont en train de s'éteindre. Davantage de gens se rendent compte maintenant de la véritable portée de cet accord.

● Que pensez-vous de la situation en Ethiopie ?

— Après le retrait de la scène, puis la mort, de l'ancien empereur Haïlé Sélassié, l'Ethiopie ne sera jamais plus la même. Des changements radicaux ont eu lieu. Ce qui s'est passé à l'intérieur de l'Ethiopie ne nous regarde absolument pas. Mais, dans la mesure où les hostilités en Ethiopie continuent d'avoir des répercussions chez nous, nous devons nous sentir concernés. Nous abritons maintenant bien plus de cent mille réfugié d'Erythrée. C'est un fardeau. J'ai lancé à nos frères Ethiopiens et Erythréens un appel pour qu'ils mettent fin à une guerre fratricide et sanglante. Mon gouvernement poursuit toujours, et activement, ses démarches pour amener les deux parties à discuter entre elles. Sans paix en Ethiopie, il n'y aura pas de progrès. Nous serons tous perdants. »

JEAN-CLAUDE POMONTI.



POLITIQUE

M. J.-P. FASSEAU : l'U.J.P. n'est ni dans l'opposition ni dans la majorité.

L'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) doit désigner au cours de son assemblée générale du 16 novembre son nouveau président. M. Bernard Loth est candidat au poste que laisse M. Jean-Paul Fasseau. Ce dernier répond à une lettre que nous avait adressée M. Jean-Michel Naulot (*le Monde* du 13 novembre) et écrit notamment :

« *En premier lieu, l'U.J.P. n'a jamais eu l'intention de rejoindre l'opposition de gauche même si quelques responsables le souhaitent effectivement. Mais il est foncièrement malhonnête de prétendre, comme le fait J.-M. Naulot, que tel était mon objectif (...).*

» *En conclusion, la vérité toute simple est que J.-M. Naulot a constaté très vite que son initiative, plus ou moins spontanée, était vouée à l'échec le plus total. Il a pu constater d'autre part que vouloir réintégrer l'U.J.P. dans la majorité, tout en lui conservant sa liberté de critique, était une vue de l'esprit que l'affaire Sanguinetti illustre assez bien.* »

DANS UN HOMMAGE A GEORGES POMPIDOU

M. Giscard d'Estaing met en garde contre le double danger de l'« immobilisme » et de l'« aventure »

De notre envoyé spécial

Saint-Flour. — En inaugurant, jeudi après-midi 13 novembre, à Saint-Flour, le monument érigé à la mémoire de Georges Pompidou, M. Valéry Giscard d'Estaing a tenu à rendre à son prédécesseur, élu, comme lui, du Massif Central avant d'être porté à la tête de l'Etat, « *l'hommage de l'Auvergne et du peuple français* ». Dans une évocation, qui pouvait passer aussi pour un autoportrait idéal, il a donc exalté tout à tour les vertus de l'homme du terroir et les qualités du chef d'Etat.

Dressé sur le côté nord des Promenades, cette vaste place du dix-huitième siècle où se tient tous les deux mois le marché aux bestiaux, le mémorial conçu par le sculpteur Etienne Hajdu, et exécuté, sous la direction de l'architecte Jean-Pierre Duthoit, par des artisans locaux, invite à porter le regard vers les hauts plateaux vallonnés, qui s'étendent, entre les contreforts des monts du Cantal et ceux de la Margeride, jusqu'au village natal de Georges Pompidou. Légèrement décentrée par rapport à l'axe de l'esplanade, afin de ne pas en fermer la perspective, la « pierre levée », en lave de Bouzentès, haute de 4 mètres — socle compris, — qui sert de fond à la fine tête en bronze exécutée en 1952 par le même sculpteur, est percée de larges ouvertures horizontales, qui découpent le paysage. Les barres d'inégale longueur qui composent ainsi le monument sont à l'image des pierres d'angle, propres aux maisons du Cantal.

Quelques nuages voilent à peine un ciel exceptionnellement pur quand le chef de l'Etat, accompagné de M. Jacques Chirac, descend de voiture à quelques mètres du mémorial. Mme Georges Pompidou a pris place au premier rang de l'assistance. Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées sur la place, parmi lesquelles beaucoup d'enfants. Mais les applaudissements sont brefs et les cris rares. L'atmosphère est au recueillement, non à la liesse. M. Giscard d'Estaing paraît l'avoir voulu ainsi, puisqu'il s'est refusé à traverser la ville à pied — ce qu'avait fait Georges Pompidou lors de sa visite officielle en juin 1971 pour l'inauguration du musée de la Haute-Auvergne — et que la foule est contenue derrière des barrières.

M. Giscard d'Estaing prononce l'éloge de son prédécesseur. Son allocution, qui dure une vingtaine de minutes, est écoutée en silence, et, lorsqu'il a terminé, quelques instants s'écoulent avant que le public n'applaudisse brièvement. Le chef de l'Etat serre les mains des personnalités présentes — à commencer par Mme Pompidou, — puis se rend à la mairie, où il est reçu par le conseil municipal avant de s'entretenir avec les élus du département (maires, conseillers généraux, parlementaires). Il leur promet de les recevoir avec la même simplicité que le faisait son prédécesseur et d'examiner avec eux les problèmes du Cantal, qui s'estime le moins favorisé des départements d'Auvergne. M. Giscard d'Estaing évoque une nouvelle fois la mémoire de Georges Pompidou, mais refuse de s'attarder sur le « souvenir politique » qu'a laissé l'ancien président de la République. Il tient à conserver à cette journée son caractère de commémoration.

Ce fut bien pourtant une journée politique. Comme à La Bourboule en juillet dernier, où il avait profité d'une cérémonie d'anniversaire pour justifier certains aspects de sa politique, le président de la République a répondu implicitement à ces détracteurs, et tout particulièrement aux gaullistes qui, comme MM. Debré ou Sanguinetti, le pressent d'agir en homme d'Etat. A ceux-là M. Giscard d'Estaing a répliqué, au fond, en traçant le portrait de Georges Pompidou, que de Gaulle n'est pas le seul modèle, que la première vertu de l'homme d'Etat est « *le sens du possible* », fondé sur le double refus de « *l'immobilisme* » et de « *l'aventure* », que le « *courage* » n'est pas la « *grandiloquence* » (n'avait-il pas, en septembre 1974 condamné la « *boursouflure* » ?) et que « *l'autorité* » — dont certains le disent dépourvu — se prouve dans les grandes circonstances. Comme si, n'ayant pu être un nouveau de Gaulle, M. Giscard d'Estaing acceptait, réflexion faite, d'être un deuxième Pompidou.

THOMAS FERENCZI.

« Il possédait trois qualités essentielles : le sens du possible, l'autorité, le courage »

Après avoir évoqué « *l'homme de l'Auvergne* », venu de « *la France profonde* », dont l'ascension offre « *l'image trop rare de la vraie République, celle qui se moque de la richesse, qui ignore les protections bourgeoises, qui se passe même des apprentissages électoraux et du rituel des appareils des partis* », M. Giscard d'Estaing a parlé en ces termes de celui qui fut aussi « *président élu de la République française* » :

« *Le président Pompidou possédait au plus haut niveau trois qualités essentielles : le sens du possible, l'autorité et le courage.*

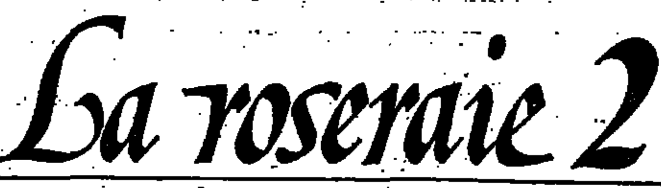
» *Entre des besoins inassouvis, des revendications exprimées de façon pressante et des désirs justifiés, la responsabilité de l'homme d'Etat est de déterminer ce qui est possible aujourd'hui et ce qu'il faut remettre à demain. L'erreur est dangereuse dans un sens ou dans l'autre : immobilisme ou aventure. Georges Pompidou, guidé à parts égales par l'instinct et la réflexion, ne se trompait pas sur ce qui était possible.*

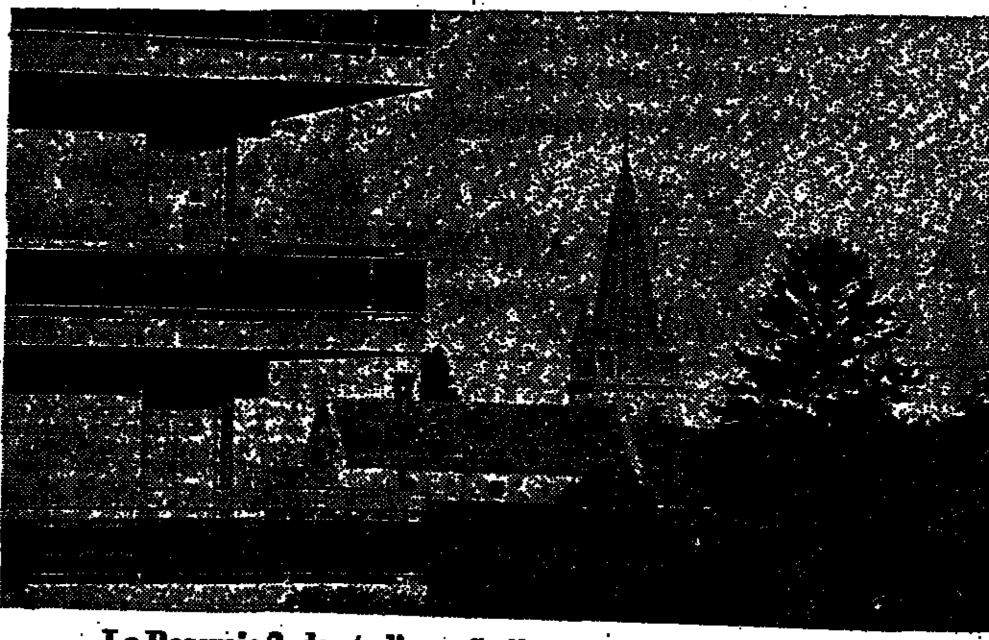
» *Il avait l'autorité naturelle pour faire accepter sa décision et, quand cela était nécessaire, pour la faire appliquer. La France a pleinement senti cette autorité dans les jours troublés de 1968. Qu'on se souvienne ! Les interminables négociations de jour et de nuit. La France inquiète et incertaine, qu'il a portée le long de ce passage difficile. Son attitude a été sans doute le mot essentiel qui a conduit le peuple français à le placer, un an plus tard, à la tête de l'Etat.*

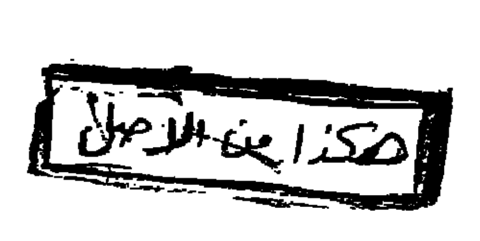
» *Le courage enfin, le courage tranquille, lucide et solitaire, non la témérité ou la grandiloquence, le courage qu'il faut à l'homme d'Etat lorsqu'il rencontre une circonstance dramatique. (...) Je pense souvent, quand je rentre dans le bureau qui était le sien à l'Elysée, à cet après-midi de jeudi où, assis dans son fauteuil, il m'a pour la première fois parlé de lui et où en l'écoutant j'ai vu la mort poser sur son visage sa griffe grise (1).*

(...) Du général de Gaulle, le président Pompidou avait reçu le soin de la France. C'est le peuple qui lui en a donné le pouvoir. Il a gardé la nation libre, fidèle à sa profonde tradition. Il l'a fait progresser. Il a accru ses forces, accentué son développement, recherché son progrès et sa justice. Il veillait sur elle, comme sur l'être qu'on aime, pour lui éviter les périls : ceux de la division, des ambitions rivales, des faux-semblants et des fausses promesses. »

(1) M. Giscard d'Estaing a été l'avant-dernier ministre du gouvernement Messmer à être reçu, le jeudi 28 mars 1974, par Georges Pompidou ; M. Jobert l'a été le lendemain. Le président de la République est mort le mardi suivant.







Après le TRIOMPHAL SUCCES de leur EXPOSITION au GEORGE V

grande quinzaine AUX FOURRURES DU NORD

du Vendredi 14 Nov. au Samedi 29 Nov. inclus.

REMISE EXCEPTIONNELLE **10 %**

COLLECTION DE PRESTIGE 75/76

Vison Black Diamond, Saga, Blackglama, Emba, Chinchilla, Zibeline, Breitschwantz, Astrakan Swakara, Castor, Renard blanc, bleu, roux

MANTEAUX LONGS et CAPES du SOIR en :
Vison blanc, Vison Blackgama, Vison Rowalla, Renard, Breitschwantz, Chinchilla.

COLLECTION PRESTIGE

MANTEAUX

Chinchilla	~~60.000 f~~	54.000 f	Vison Pastel	~~11.250 f~~	10.125 f
Chinchilla	~~38.750 f~~	34.775 f	Vison Tourmaline	~~11.750 f~~	10.575 f
Zibeline	~~75.000 f~~	67.500 f	Vison Saphir	~~9.750 f~~	8.775 f
Pékan	~~36.000 f~~	32.400 f	Vison couleur	~~9.250 f~~	8.325 f
Breitschwantz vison blanc	~~34.750 f~~	31.275 f	Vison col renard	~~9.750 f~~	8.775 f
Vison Black Diamond	~~32.500 f~~	29.250 f	Vison Dark	~~8.350 f~~	7.515 f
Vison Blackglama	~~16.250 f~~	14.625 f	Vison ranch	IX ~~7.850 f~~	7.065 f
Vison Dark, pastel	~~14.250 f~~	12.825 f	Castor du Canada	~~9.250 f~~	8.325

MANTEAUX

Loup	~~7.850 f~~	7.065 f	Queues de vison	~~4.650 f~~	4.185 f
Astrakan Swakara	~~7.450 f~~	6.705 f	Fouine	~~4.250 f~~	3.825 f
Astrakan swakara	~~6.850 f~~	6.165 f	Agneau des Indes	~~4.250 f~~	3.825
Astrakan pleines peaux	~~4.850 f~~	4.365 f	Rat d'Amérique	~~4.250 f~~	3.825
Astrakan pleines peaux	~~3.650 f~~	3.285 f	Gorges de Vison	~~3.850 f~~	3.465 f
Pattes d'Astrakan	~~1.950 f~~	1.755 f	Poulain	~~3.850 f~~	3.465 f
Ragondin	~~6.250 f~~	5.625 f	Pahmi	~~3.250 f~~	2.925 f
Marmotte	~~6.350 f~~	5.715 f	Murmel	~~3.450 f~~	3.015 f
Petit gris	~~4.250 f~~	3.825 f	Mouton doré	~~1.450 f~~	1.305 f
Renard bleu	~~5.850 f~~	5.265 f	Lapin fantaisie	~~1.750 f~~	1.575
Weasel	~~4.950 f~~	4.445 f	Lapin diffusion	~~1.350 f~~	1.215
Pattes de Guanaco	~~4.650 f~~	4.185 f			

- Service après vente
- Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours
- Les plus larges facilités de paiement

Pour participer à l'opération de sauvegarde des félins tachetés en voie de disparition, aucune fourrure; panthère, ocelot, tigre, guépard, léopard, jaguar, ne sera vendue.

2 ADRESSES

LAFAYETTE
115 à 119 Rue LAFAYETTE
PARIS. 10e
Près GARE du NORD

PASSY
100 Avenue PAUL DOUMER
Angle Rue de la POMPE
PARIS. 16e. Métro MUETTE

Magasins ouverts tous les jours de 9 h. à 19 h sans interruption, sauf Dimanche

DOM : M. Césaire (app. P.S.) critique le « stirnisme »

Jeudi 13 novembre, l'Assemblée a examiné les crédits des départements d'outre-mer.

M. DE ROCCA SERRA (U.D.R.), rapporteur spécial, constate que *« les choses bougent »* et que la départementalisation politique, administrative et sociale *« progresse très vite et de façon satisfaisante »*. Il relève cependant que, dans le secteur économique, *« les résultats demeurent décevants et incertains »*.

M. PIOT (U.D.R.), rapporteur pour avis (commission des lois), souligne que des départements d'outre-mer manquent de magistrats pour assurer un bon fonctionnement de la justice.

M. DE GASTINES (U.D.R.), rapporteur pour avis (commission de la production), constate que la situation de l'emploi est *« préoccupante »* et demande que les personnes originaires des DOM bénéficient *« d'une priorité absolue pour trouver du travail en métropole »*.

Après avoir rappelé le double objectif de sa politique (favoriser une meilleure assimilation à la métropole, notamment par la départementalisation économique, et à la Communauté économique européenne), M. OLIVIER STIRN, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, rappelle quelques-unes des décisions prises cette année et *« qui marquent bien que l'amélioration du bien-être et du niveau de vie des Français d'outre-mer est et sera l'objectif prioritaire du gouvernement »*. Il insiste particulièrement sur l'importance de la politique culturelle qui doit permettre aux habitants des DOM de rattraper la moyenne nationale et d'affirmer leur personnalité dans ce domaine sans tourner le dos à la culture française.

Pour terminer il évoque le plan de développement de la Guyane, *« projet important, qui constitue, en fait, la seule et la première chance véritable de ce beau département »*. Il indique, à ce sujet, que le gouvernement fixera dans un mois le nombre de ceux qui seront autorisés à rejoindre la Guyanne chaque année.

En conclusion, il relève *« les évolutions récentes de certains territoires français d'outre-mer qui, se sentant bien à l'aise dans l'ensemble français, envisagent avec intérêt leur accession au statut de région et de département »*. *« Cela ne rend que plus navrant*, ajoute-t-il, *le manque d'imagination et de générosité, le sectarisme figé et doctrinal de certains. »* Il souligne notamment la contradiction de la politique prônée par le parti communiste qui, d'une part, classe les P.C. des départements d'outre-mer parmi les partis étrangers et, d'autre part, prétend localement vouloir les maintenir dans le cadre français.

M. DEBRÉ (U.D.R.) : l'emploi

Jeudi après-midi, après l'éloge funèbre de Louis Pimont, député socialiste de la Dordogne, M. DEBRÉ (U.D.R., la Réunion), premier orateur inscrit dans la discussion générale des crédits des DOM, s'interroge sur *« l'avenir que nous pourrons offrir à une jeunesse nombreuse, instruite et exigeante »*. Pour l'orateur, la réponse à cette question *« essentielle »* est simple : l'emploi. *« La venue en métropole*, estime-t-il, *reste la principale solution ; or les crédits prévus à cet effet sont très insuffisants. »*

M. CLAUDE WEBER (P.C., Val-d'Oise) dénonce *« l'état de sous-développement dans lequel le colonialisme a maintenu la Guyane »* et s'élève contre l'envoi dans ce département de milliers de métropolitains, *« alors que la population locale est sans emploi »*.

M. SABLÉ (app. R.I., Martinique) regrette l'attitude de la Communauté économique européenne à l'égard des producteurs des DOM, *« trop souvent pénalisés »*, et préconise l'ouverture de grands travaux, afin de procurer des emplois aux populations locales. M. ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) proteste contre la *« nouvelle colonisation »* de la Guyane, qui, à son avis, *« échouera comme les précédentes »*. Il annonce que son groupe refuse ce budget. Pour M. FONTAINE (n. inscr., la Réunion), il faut mettre en œuvre une politique économique globale et stopper la hausse du coût de la vie.

M. RIVIEREZ (U.D.R., Guyane) reconnaît l'intérêt du plan de développement de son département : *« C'est un pari qu'il faut gagner à tout prix. »* Il estime indispensable d'associer les élus locaux à ce plan. M. IBENE (app. P.C., Guadeloupe) rappelle la position de son groupe, favorable au droit à l'autodétermination et à l'autonomie des DOM, dans le cadre d'une union avec la métropole. Son groupe ne votera pas *« ce budget colonial »*.

S'adressant à M. Stirn, M. CÉSAIRE (app. P.S., Martinique) déclare : *« Le stirnisme, c'est d'abord un fanatisme, celui de la départementalisation. Pour vous, c'est la panacée universelle. Malheureusement, ce n'est ni une idée neuve ni une idée juste, car qui dit centralisation dit engourdissement et étiolement. »* En conclusion, il évoque la politique menée en Guyane (*« le néo-conquistadorisme »*) et déclare : *« Nous nous méfions d'un génocide par substitution. »*

M. GUILLIOD (U.D.R., Guadeloupe) évoque la croissance démographique, dont la maîtrise conditionne la relance économique.

M. JALTON (app. P.S., Guadeloupe) estime que *« si l'on veut décrisper la vie politique dans les DOM, il n'y a qu'à confier aux élus locaux la ventilation des crédits affectés à ces départements »*.

Pour M. CAMILLE PETIT (U.D.R., Martinique), il convient d'abord de maintenir les productions agricoles traditionnelles, menacées par la concurrence.

Enfin, M. CERNEAU (N.I., la Réunion) voudrait voir son département bénéficier d'un contrat de pays analogue à celui actuellement appliqué dans le Massif Central.

Répondant aux orateurs, M. STIRN évoque notamment :

— L'emploi : *« L'effort consenti en faveur de ceux qui souhaitent trouver du travail en métropole est considérable et, sur l'ensemble des personnes qui ont quitté les DOM pour la métropole, les bureaux de l'emploi ne comptent que trois cents chômeurs. »*

— Les transports : *« Le nombre de charters desservant les DOM va être sensiblement augmenté, et le gouvernement prépare d'autres mesures pour qu'existe entre DOM et métropole une continuité territoriale. »*

— La C.E.E. : *« Le gouvernement a donné des instructions très fermes à ses représentants à Bruxelles pour que le rhum soit protégé. Il veillera également à ce qu'un règlement communautaire protège convenablement la production des bananes. »*

— La Guyane : *« L'objectif essentiel de notre plan n'est pas d'amener en Guyane des Français de la métropole : c'est d'assurer enfin le développement de ce département. Mais qu'est-ce que ce racisme à rebours qui prétend interdire aux Français de métropole de se rendre en Guyane ? S'agissant des crédits, je puis vous assurer que le gouvernement ne lésinera pas. »*

— Le statut départemental : *« La départementalisation est une chose acquise, je dirai même irréversible. Etant un système souple, elle permet cependant d'appliquer des règles particulières dans certains domaines. M. Césaire oublie qu'il fut au départ un des plus ardents défenseurs de ce système. »*

Enfin, M. Stirn annonce qu'il s'efforcerait d'étudier les conditions dans lesquelles les contrats de pays pourraient être appliqués aux D.O.M.

L'Assemblée nationale adopte ensuite les crédits des D.O.M.

Inférieur aux ambitions

Le budget des départements d'outre-mer pour 1976 s'établit, en crédits de paiement, à 476 611 000 francs, soit une augmentation de 13,25 % par rapport à celui de 1975. De 1974 à 1975 l'accroissement avait été de l'ordre de 26 %.

Les dépenses ordinaires s'élèvent à 283 000 francs. Leur hausse (18,54 %) est due surtout aux augmentations des traitements de la fonction publique, c'est-à-dire à des mesures acquises. Les mesures nouvelles visent essentiellement à l'amélioration des conditions de vie des militaires accomplissant le « service militaire adapté ». Elles incluent aussi la création d'un poste de président du tribunal administratif de la Réunion (jusqu'à présent, les affaires relevant de ce tribunal étaient traitées par un magistrat métropolitain qui séjournait dans l'île quelques mois par an).

L'accroissement des dépenses en capital est de 6,34 %. Elles s'élèvent à 243 millions, dans lesquels les crédits du Fonds d'investissement dans les départements d'outre-mer (FIDOM) représentent 229 millions. La section locale de ce fonds — celle qui est gérée souverainement par le conseil général de chaque département — atteint maintenant 25 % de la dotation globale. Le reste des crédits — la section centrale — est réparti, de Paris, par le comité directeur du FIDOM, assemblée composée pour moitié de parlementaires, pour moitié de fonctionnaires et présidée par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

Il faut ajouter aux sommes figurant à ce budget celles que dépensent en Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion les ministères techniques, puisqu'il s'agit de départements. En 1976, leur montant global sera de quelque 560 millions.

Objectifs annoncés par le gouvernement : favoriser les cultures vivrières et maraîchères, diminuer les importations de produits de base, développer un tourisme orienté plus nettement vers les classes moyennes, aider les investissements (l'article 9 de la loi du 24 décembre 1971 prévoyant des exonérations fiscales pour les bénéfices réinvestis outre-mer est prorogé). Cette politique découle de l'annonce, en décembre 1974 aux Antilles, par M. Giscard d'Estaing, de l'accélération de la « départementalisation économique ». Toutefois, ce budget, qui apparaît comme un budget de reconduction, est loin de traduire la mise en œuvre de tous les moyens qui seraient nécessaires à l'application de la politique dictée par le chef de l'Etat.

LA COMMISSION ÉLARGIE SUSCITE DES RESTRICTIONS

La seconde réunion élargie de la commission des lois, consacrée cette fois à l'examen des crédits du ministère de la justice, s'est tenue mercredi à l'Assemblée nationale (nos dernières éditions datées 14 novembre).

Contrairement à la séance inaugurale, cette réunion s'est déroulée en même temps que la séance publique au cours de laquelle a été examiné le budget de l'éducation. Cette simultanéité, justifiée par M. FOYER en raison du *« plan de charge »* de l'Assemblée et de la commission des lois qu'il préside, a été dénoncée par l'opposition, déjà fort réservée quant à l'opportunité de cette nouvelle procédure. Cette dernière, a souligné Mme CONSTANS au nom du groupe communiste, *« loin de contribuer à une meilleure organisation du travail parlementaire, apporte des complications nouvelles et des fatigues supplémentaires »*. *« Une telle procédure ne saurait rehausser le prestige du Parlement »*, a-t-elle affirmé avant d'annoncer que les commissaires communistes n'y participeraient pas dans de telles conditions.

En séance publique, M. MAURICE ANDRIEUX (P.C.) a déploré cette *« dispersion »* et cette *« confusion »* qui risquent, à son avis, d'*« alimenter la campagne visant l'absentéisme parlementaire »*, campagne sur laquelle son groupe entend se prononcer bientôt publiquement.

M. MEXANDEAU, député socialiste, a également relevé *« l'étrange télescopage des activités de l'Assemblée »* et souligné une nouvelle fois la dégradation de la discussion budgétaire.

Pour M. RALITE (P.C.), *« il est malséant de dire* (comme l'avait écrit M. Bignon, dans *le Monde* du 4 novembre) *que « la » pièce n'amuse plus », car ce ne sont ni la pièce ni l'affiche qui sont en cause mais la mise en scène imposée par l'Elysée à la vie parlementaire »*.

Plus modestement, M. FANTON (U.D.R.) a demandé la suppression des commissions élargies, qui, et M. Claudius-Petit (réf.) l'a noté, risquent de se transformer, vu les circonstances, en réunions rétrécies. — P. Fr.

● *Les conseillers autonomistes* ont été mis en minorité jeudi 13 novembre à l'Assemblée territoriale de Papeete, deux élus s'étant ralliés au projet de réform s'étant ralliés au projet de réforme du statut présenté par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. — *(A.F.P.)*

● *La commission des finances du Sénat* a décidé de proposer, lors de la discussion du budget au palais du Luxembourg, qui commencera le 21 novembre, le rejet des dispositions tendant à autoriser le gouvernement à percevoir la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radio et de télévision.

La commission a pris cette décision *« devant l'impossibilité d'exercer un véritable contrôle de la gestion des nouvelles sociétés de radio et de télévision »*.

INTÉRIEUR : de nombreux

Il n'y aura pas de suite à la polémique qui a surgi mercredi soir 12 novembre entre M. Jean Lecanuet, qui avait reproché au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, de « mettre en cause la justice », et M. Michel Poniatowski, qui avait estimé que cette « sortie » s'expliquait sans doute par la « fatigue » de son collègue. Dès le lendemain matin, les deux ministres sont convenus — par téléphone — de ne pas envenimer la querelle, et, l'après-midi même à l'Assemblée nationale, certains membres des cabinets des deux ministres s'afforçaient de convaincre les incrédules qu'« on avait fait beaucoup trop de bruit pour rien » et que l'éclat du garde des sceaux ne remettait pas en cause les liens politiques qu'en tant que président du Centre démocrate il entretient avec le président de la Fédération nationale des républicains indépendants. Cela étant, comment ne pas interpréter la satisfaction ressentie par les centristes de constater que leur chef de file était, à l'occasion, capable, lui aussi, de donner des « coups », comme un sentiment de revanche à l'égard des républicains indépendants, qu'ils soupçonnent de pratiquer un

M. FOSSÉ (U.D.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, demande que sur les créations d'emplois prévues au budget de 1976 il soit fait une plus large part à la satisfaction des besoins des polices urbaines.

M. GERBET (R.I.), rapporteur pour avis (commission des lois), déclare :

« La montée de la violence est incontestable. L'opinion publique ne manquera pas de vous soutenir dans l'action résolue que vous poursuivez dans ce domaine. » Le rapporteur ajoute : *« Les communes sont menacées d'asphyxie financière. Une réforme est impérieuse. En attendant, des secours de première urgence doivent être mis en place. »*

Pour M. SALLÉ (U.D.R.), rapporteur spécial pour l'aménagement du territoire, ce budget comporte des aspects très positifs pour les collectivités locales, mais *« s'accommode trop du ralentissement de l'activité »*.

M. GUERMEUR (U.D.R.), rapporteur pour avis, souhaite que la stagnation des crédits ne signifie pas une remise en cause de la politique poursuivie depuis dix ans.

« La préoccupation première de ce budget, c'est la sécurité », déclare M. PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, qui souligne que *« tous les Etats modernes connaissent une croissance de la criminalité, conséquence de l'affaiblissement des cadres traditionnels. (...) Face à cette situation*, précise-t-il, *nous employons des méthodes nouvelles telles que la concentration des moyens des différents services, les opérations « tranquillité vacances » ou les brigades de surveillance nocturne. Le budget de 1976 nous permettra d'avoir une police mieux payée, mieux équipée, mieux à même de lutter contre la criminalité »*, affirme le ministre, qui note que le temps consacré par les C.R.S. aux opérations de maintien de l'ordre a été ramené, l'an passé, de 36 à 25 % et que cette proportion diminuera encore cette année.

Puis M. Poniatowski rend hommage à la police : *« Elle exerce un métier indispensable à la cité et le fait dans des conditions difficiles, obscures, pénibles et dangereuses. Elle subit des critiques injustes, mensongères, parfois même la calomnie. Elle assure la protection des plus faibles et garantie nos libertés. Pas de cité sans loi et pas de loi sans ceux qui la font respecter. La police, comme toute institution, peut avoir ses faiblesses, mais elles sont aussi limitées qu'ailleurs. C'est elle qui, avec la justice, préserve la cité de l'anarchie. »*

Le ministre indique ensuite que son budget prévoit une meilleure formation des personnels de police et précise qu'il étudie la création d'une école de cadets où les jeunes de seize ans pourront préparer les différents concours de la police.

En ce qui concerne la sécurité routière, il relève que les accidents mortels ont diminué de 20 % de 1972 à 1974 et précise que l'action en matière de contrôle de vitesse et de surveillance ser[a] poursuivie. Observant que le sui[]cide est à l'origine de huit mill[e] décès par an, il souhaite déve[]lopper le système d'appel S.O.S en soutenant mieux les orga[]nismes privés qui s'y consacren[t].

Quant aux collectivités locale[s] *« qui connaissent de sérieux pro[]blèmes »*, il estime nécessair[e] d'entreprendre une réforme de[s] finances locales, amorcée d'ail[]leurs cette année.

Il ajoute : *« Nous continuero[ns] à freiner le développement [de] la région parisienne, afin d'e[n] ramener la population, en l'a[n] 2000, de quinze à douze millio[ns] (actuellement dix millions), soutenir les villes moyennes, développer les contrats des peti[ts] pays, à maintenir des servic[es]*

De la quantité à la qualité

Hors de la région parisienne, une seule ville de plus de 100 000 habitants a vu ses effectifs de policiers augmenter au cours de cette année : Rouen, où ils sont passés de 861 à 913 hommes. A Paris, et dans la proche banlieue, les renforts n'ont porté que sur 137 hommes (pour atteindre 27 421). Pourtant, le budget prévoyait la création de 1 600 emplois, dont la plupart sont allés aux autres villes de plus de 15 000 habitants. Sans doute était-il nécessaire d'améliorer les moyens des sûretés urbaines des villes moyennes, mais les grandes villes ne souhaitent pas faire les frais de cette politique. « Il semble qu'un certain nombre de villes de province souffrent encore en cette matière d'une sous-administration à laquelle il est urgent de remédier », note M. Claude Gerbet, député d'Eure-et-Loir (rép. ind.), rapporteur de la commission des lois. Pourtant, le ministre de l'intérieur devait lui-même reconnaître que 60 % de la criminalité est concentrée dans cinq zones à forte urbanisation : la région parisienne, le Nord, le Rhône, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes. Au « saupoudrage » désordonné qui prévaut actuellement dans la répartition des effectifs nouveaux, une action plus sélective, géographiquement ou sectoriellement, serait donc certainement préférable car plus « rentable » eu égard à l'effort consenti.

Mais au-delà, c'est toute la politique de l'emploi du personnel qui doit être revue. La situation actuelle démontre qu'une police nombreuse n'est pas forcément une bonne police et que — la police judiciaire mise à part, car le déficit numérique y est vraiment trop flagrant — il faut davantage compter avec la qualité des hommes et les moyens de travail qu'on leur offre, ce qui suppose d'en finir avec les fonctionnaires sous-employés ou sous-qualifiés. Enfin, l'efficacité passe aussi par la remise en ordre complète d'une « maison » à la croissance trop tributaire des circonstances pour être rationnelle. Depuis quelques mois, certains syndicats agitent des propositions de réforme de structures. Même s'il n'en est pas question dans le budget, le ministre de l'intérieur y songe aussi.

JAMES SARAZIN.

Les sénateurs se sont prononcés contre l'impôt foncie[r]

Les sénateurs ont poursuivi toute la journée du 13 novembre et la nuit du 13 au 14 jusqu'à 6 heures du matin, l'examen de la réforme de l'urbanisme et de la politique foncière, qu'ils ont repris vendredi après-midi. Ils ont repoussé à main levée, communistes compris, l'institution d'un impôt foncier et immobilier qui était demandée par M. Edgard Pisani. Avant ce vote, M. Galley, ministre de l'équipement, avait reconnu que le mécanisme proposé par le sénateur socialiste de la Haute-Marne reposait sur « un travail approfondi ». « Toutefois, avait-il dit, ce que l'on sait pour le moment autorise à montrer quelque réserve à l'égard de cet impôt. »

Le Sénat a adopté un grand nombre d'amendements n'ayant qu'un caractère rédactionnel ou tendant à codifier une législation complexe à l'extrême. Il a aussi approuvé des modifications plus significatives.

● Art. 8. — Par 196 voix contre 83, a été confirmé le principe d'un statut particulier pour la région parisienne. Mais, sur proposition de M. PILLET (Union centr.), rapporteur de la commission des lois, le texte voté par l'Assemblée nationale a été modifié : pour l'utilisation du produit de la taxe, le Sénat n'a laissé subsister que l'obligation d'en affecter au moins la moitié à la constitution d'espaces verts.

● Art. 8 *ter*. — Le quart du produit de la taxe (de dépassement du plafond légal) doit être attribué (en province) au Fonds d'équipement des collectivités locales. Le Sénat a voulu que cette somme soit comptabilisée à part en vue du financement d'opérations intéressant les petites et moyennes communes. Il a précisé que cette recette ne pourra pas être utilisée au remboursement de la T.V.A. [amendement de M. PIERRE BROUSSE (gauche dém.), rapporteur de la commission des finances].

● Art. 8 *quater*. — Supprimé sur initiative de M. PILLET, cet article faisait obligation aux régions d'affecter au reboisement une part des recettes du P.L.D.

● Art. 9. — Cet article précise la façon dont s'appliquent les dispositions relatives à l'exercice du droit de construire dans les zones où sont entreprises des opérations d'urbanisme en régie directe par la commune ou ses établissements publics. Le Sénat se borne à poser le principe du calcul global d'un plafond légal pour l'ensemble de la zone.

[Amendement de M. CHAUTY (non inscr.), au nom de la commission des affaires économiques.]

● Art. 16. — Le Sénat a rétabli une période transitoire pour l'application des dispositions concernant le plafond légal de densité.

● Art. 20. — Contre l'avis du gouvernement, le Sénat a adopté un amendement communiste défendu par M. JARGOT substituant l'autorité des maires à l'autorité administrative pour la créa- CHON et GUY PETIT (pays.), cière dans les communes de moins de 10 000 habitants. Au sujet du droit de préemption dans les zones d'intervention foncière, plusieurs amendements ont été votés. Dus à l'initiative de MM. LAUCOURNET et PISANI, MONICHON et GUY PETIT (pays), ces amendements tendent à définir les aliénations qui seront soumises au droit de préemption. M. GALLEY a d'autre part fait préciser dans un sous-amendement adopté par 163 voix contre 114 que ce droit est *« destiné à permettre la mise en œuvre d'une politique sociale de l'habitat »*.

A l'article 20, le Sénat a voté le texte additionnel suivant, résultant d'un amendement de MM. Monichon et Guy Petit : *« Le droit de préemption devient caduc après l'expiration d'un délai de six mois si le prix du terrain n'a pas été payé ou, en cas de litige sur la valeur, n'a pas été consigné par le préempteur, au prix déclaré par le propriétaire.*

» Cette caducité est subordonnée à la notification par le propriétaire au préempteur après l'expiration du délai ci-dessus visé de la constatation du défaut de paiement ou de consignation. »

Autre amendement voté, sur initiative gouvernementale :

« Le titulaire du droit de préemption qui a renoncé à exercer ce droit sur un immeuble dont le prix a été fixé par la juridiction de l'expropriation ne peut plus l'exercer à l'égard d'un même propriétaire pendant un délai de cinq ans à compter de la décision juridictionnelle dev[e]nue définitive si le prix décla[ré] lors d'une nouvelle vente est ég[al] à l'estimation de la juridictio[n] révisée, s'il y a lieu, en fonctio[n] des variations du coût de la con[s]truction constatée par l'Instit[ut] national de la statistique depu[is] cette décision. »

● Art. 24 *bis*. — Cet artic[le] institue un comité d'étud[e] chargé de proposer au Parleme[nt] les moyens d'améliorer les inte[r]ventions foncières des collectiv[i]tés locales. Le Sénat a complét[é] la composition de ce comité pa[r] la présence d'un représentant d[e] l'Association des présidents d[es] conseils généraux. L'article a ét[é] ensuite voté par 200 voi[x] contre 76.

A 5 heures du matin, les séna[]teurs ont entrepris la discussio[n] des amendements de M. Pisani tendant à instituer un impôt fon[]cier et immobilier. Avant de reje[]ter le principe de cet impôt, il[s] avaient entendu M. PISANI, dé[]clarant notamment :

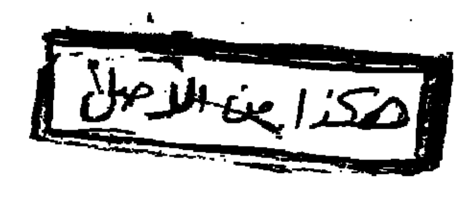
« L'impôt foncier, ad valorem incorpore la plus-value pour en faire profiter les collectivités locales. Il fait entrer la richesse foncière parmi les ressources de celles-ci.

» J'ai toujours réagi comme vous [M. Galley] *devant l'idée d'obliger des propriétaires à déclarer une valeur dont ils peuvent n'avoir aucune notion. Il convient que l'administration leur fournisse des références — qu'ils accepteront ou non. Au reste, la plupart de nos impôts ne sont-ils pas déclaratifs ? »*

M. GALLEY avait apporté, en réponse, les précisions suivantes :

« Mes services ont tenté de chiffrer l'incidence de votre réforme. Elle entraînerait d'abord la suppression de quatre taxes qui rapportent respectivement 2 500 millions, 4 800 millions, 7 500 millions et aux collectivités 1 100 millions, soit 15 900 millions au total. En revanche, que rapporterait votre système ?

» Avec une assiette estimée à 1 550 milliards, pour un taux de 0,25 %, la recette serait inférieure à 4 milliards. Au taux de 0,75 %, cela ferait 12 milliards. Et même au taux maximum — absurde — de 1 %, nous rattraperions à peine la perte enregistrée. Comme vous voyez, il n'y a pas de miracle. La sagesse consiste à renvoyer vos amendements devant le comité d'études. » — A. G.



…xamen du projet de la l'Assemblée nationale

POLITIQUE

TÉRIEUR : de nom…rateurs s'inquiètent du climat d'insécurité

…eu trop volontiers la technique de « débauchage » ? (MM. Médecin et Gantier, députés élus comme réformateurs ne viennent-ils pas de s'inscrire au groupe R.I. de l'Assemblée nationale ?) M. Giscard d'Estaing avait toutefois demandé …u garde des sceaux d'éviter que la querelle ne …égénère en conflit politique ; les choses en restent là, encore que l'opposition brandisse cette « pomme de discorde » pour répliquer aux allusions relatives à ses propres divergences. Encore …ue M. René Ribière, député ex-U.D.R., aujourd'hui non-inscrit, demande au premier ministre dans une question écrite quelles mesures il compte prendre « pour mettre fin à une situation malsaine qui a pour effet de transformer le conseil des ministres en une assemblée de présidents et de secrétaire généraux de partis ». Il est douteux que M. Chirac satisfasse à la requête de ce parlementaire isolé. M. Neuwirth, porte-parole de l'U.D.R., a déjà déclaré que l'U.D.R. n'était pas concernée « par cet incident de parcours ». Si certains députés gaullistes invoquent une « nécessaire pudeur » devant cet incident, d'autres s'en inquiètent, en observant « qu'il y a des problèmes autrement graves et sérieux ». Reste qu'il apparaît urgent à tous de définir « les règles du jeu majoritaire » qui éviteraient à la naturelle concurrence de devenir affrontement.

M. Poniatowski a assuré, en présentant le budget de l'intérieur, que « c'est la police qui, avec la justice, préserve la cité de l'anarchie ». Ces propos modérés et conciliants ont valu au ministre de l'intérieur les applaudissements marqués de l'ensemble de la majorité. M. Poniatowski a alors tourné vers l'opposition son naturel polémiste en dénonçant dans la cité de Vienne la « ville la plus mal gérée de France ». Le maire, M. Mermaz, député socialiste, lui a promis de l'attaquer en correctionnelle s'il reprenait ailleurs des accusations protégées dans cette enceinte par l'immunité.

Au terme de ce débat, les parlementaires s'interrogeaient sur l'efficacité des commissions élargies, dont une des séances avait été consacrée au budget de l'intérieur. Cette innovation n'a évité ni les redites ni le prolongement de la discussion générale jusqu'à près de 4 heures du matin.

ANNE CHAUSSEBOURG.

…ublics et surtout à développer …s emplois tertiaires. »

En séance de nuit, M. CARO (réf., Bas-Rhin), conteste la priorité accordée à l'Ouest dans la politique d'aménagement du territoire.

Pour M. MERMAZ (P.S., Isère), *le pouvoir actuel tente de détourner une partie du mécontentement populaire vers les communes qui on demande de faire beaucoup avec des moyens de plus en plus réduits* ».

Après s'être interrogé sur la politique du gouvernement en matière d'aménagement du territoire (« *Nous vivons sous un régime de colonisation intérieure.* »), il évoque les propos de M. Poniatowski sur la ville de Vienne, dont il est le maire (*le Monde* du 16 avril 1975), et dénonce « *ses condamnations irresponsables, polémiques et honteuses* ».

Puis il conclut : « *Nous n'entrevoyons aucun plan d'ensemble qui permette de redéfinir les rapports entre l'Etat et les collectivités locales. Vous vous refusez à faire la réforme des finances locales, vous rejetez tout à la fois le pouvoir communal comme le pouvoir régional ; en revanche, vous allez vous pencher sur la carte électorale. Notre vote sanctionnera le gouvernement, le vide de votre budget et l'immodération de votre comportement.* »

Après avoir estimé que « *la sécurité des biens et des personnes n'est pas assurée convenablement* », M. ACHILLE PERETTI (U.D.R., Hauts-de-Seine) demande que l'Etat rembourse à 100 % les dommages occasionnés par des tiers aux communes, et que soit évitée la création de polices municipales.

M. Poniatowski affirme, en réponse à M. Mermaz : « *Votre commune est la plus mal gérée de France.* » En effet, affirme le ministre d'Etat, « *en 1971 quand M. Mermaz a été élu, la situation de la ville de Vienne était bonne. En 1974*, poursuit-il, *le déficit est de près de 6 millions sur un budget de 37 millions. Le montant des emprunts avait été multiplié par 5,5 entre 1971 et 1973; l'annuité de la dette, par habitant, a doublé en deux ans; les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 64 % de 1971 à 1973; les dépenses pour heures supplémentaires — postes mystérieux ! — ont augmenté de 62 %, les fournitures de bureau de 73 %, les frais de P.T.T. de 60 % en 1973 par rapport à 1972; les effectifs de deux cent quatre-vingt-deux agents dont cinquante-huit auxiliaires sont passés de 1971 à 1975 à trois cent quatre-vingt un agents, dont soixante-trois auxiliaires; en 1971, la ville disposait de trente-neuf véhicules utilitaires et de sept voitures légères; en 1975, de cinquante-six véhicules utilitaires et vingt-quatre voitures légères.* » M. Poniatowski affirme alors que cette situation est l'effet d'une surestimation des recettes et une sous-estimation des dépenses.

M. Mermaz déclare : « *Proférez ailleurs qu'ici des propos comme ceux que vous venez de tenir et nous pourrons nous retrouver dans d'autres enceintes !* »

Le maire de Vienne relève que la « *description caricaturale* » faite par M. Poniatowski, prouve qu'il ne connaît pas la ville, « *ville ouvrière, avec sa misère, ses cinq mille taudis, sans restaurant scolaire, ses mille enfants à la porte en 1973, le ministre de l'éducation nationale demandant le préfinancement d'un C.E.S.* ». Aux critiques sur l'importance des effectifs, il répond : « *Il en faut pour faire fonctionner les équipements : du reste, trois cent quatre-vingts agents, est-ce si démesuré pour une ville de 28 500 habitants qui a la charge d'un district de 43 000 habitants ? Un déficit de 2,6 millions en 1973, de 3 millions en 1974, est-ce un tel scandale pour une municipalité qui a dû investir 77 millions parce qu'il lui a fallu parer à tout ? Je dis, moi, que notre gestion est exemplaire.* »

M. Poniatowski reprend la parole pour indiquer que sur les cent dix cantons nouvellement créés dans la région parisienne, soixante-dix-huit ont voté en majorité pour M. Mitterrand.

Pour M. JEAN BROCARD (R.I., Haute-Savoie) l'action régionale doit être une « *concertation permanente avec les responsables régionaux, départementaux, locaux* ».

Pour M. NARQUIN (U.D.R., Maine-et-Loire), « *jamais l'Ouest n'était apparu aussi peu attractif pour les industriels désirant décentraliser leurs entreprises* ». M. GAUDIN (P.S., Var), rappelle que « *depuis des années les maires de France réclament un grand débat national sur les finances locales* ». M. BOUVARD (Réf., Morbihan), demande « *le maintien de la priorité accordée à l'Ouest et, notamment, à la Bretagne* ». M. BOULAY (P.S., Puy-de-Dôme), regrette « *un nouveau et très net relâchement de l'aide de l'Etat aux collectivités locales, notamment dans le domaine de la voirie* ».

M. Poniatowski indique que l' « *effort particulier en faveur de l'Ouest sera poursuivi et qu'il souhaite donner aux départements et aux communes plus de responsabilités dans l'avenir* ».

Mme de HAUTECLOQUE (U.D.R., Paris), évoque « *les difficultés des policiers parisiens, dont le recrutement pose des problèmes croissants* ».

M. LIGOT (app. R.I., Maine-et-Loire) demande au gouvernement de « *redéfinir les missions respectives de l'Etat et des collectivités locales* ». M. FISZBIN (P.C., Paris) estime « *accablant* » le bilan des opérations tendant à mieux assurer « *la sécurité des citoyens et de leurs biens et leur tranquillité* ». Le député assure que « *des policiers tirant à vue et au jugé, tuant ou blessant d'innocents passants, s'entretuent même parfois* ». M. DEGRAEVE (U.D.R., Marne) déplore « *les difficultés que rencontrent les fonctionnaires de l'Etat mis au service des collectivités locales* ». M. MULLER (Réf., Haut-Rhin) déclare qu' « *en matière de réforme des finances locales et de décentralisation, les efforts partiels ne sauraient suffire* ».

M. FREDERIC-DUPONT (R.I., Paris) estime que l'on assiste à « *l'insurrection des victimes* » des actes de violence qui se multiplient. M. LEGENDRE (U.D.R., Nord) estime que « *les contrats de pays doivent être multipliés* ». M. RIBIERE (N.I., Val-d'Oise) regrette que « *politisation et centralisme caractérisent la politique suivie par la DATAR* ». M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (U.D.R., Val-de-Marne) s'inquiète du sort des personnels des préfectures et critique l'insuffisance des moyens dont dispose la police.

Après MM. WALDECK-L'HUILLIER (P.C., Hauts-de-Seine), DURIEUX (R.I., Nord), FRECHE (P.S., Hérault), M. ROLLAND (U.D.R., Allier) souligne l'inquiétude de la population devant la recrudescence des attentats, et note que le ministre de l'intérieur donne l'impression de « *vouloir assainir le pays* ». On entend encore MM. BOUDON (non inscrit, Maine-et-Loire), DESANLIS (réf., Loir-et-Cher), JEAN-PIERRE COT (P.S., Savoie), BAS (U.D.R., Paris), BERNARD (P.S., Meuse), et HAMEL (R.I., Rhône), qui demande une réforme du code des pensions.

M. Michel Poniatowski indique qu'il répondra par écrit à ceux des parlementaires qui, l'ayant interrogé sur différents aspects du projet de budget de l'intérieur, ont, depuis leur intervention, quitté l'hémicycle.

M. DELELIS (P.S., Pas-de-Calais) estime que « *les membres de la police n'ont pas besoin de pleurnichage de la part de la majorité et du gouvernement, mais de moyens et de considération* ».

Lors du vote des crédits, la commission des finances présente un amendement tendant, en matière d'indemnisation des victimes de manifestations ou d'émeutes, à décharger les communes de leur responsabilité sur l'Etat, dans certaines conditions. Le gouvernement présente un sous-amendement allant dans le même sens, sous une forme plus restrictive. L'amendement ainsi modifié est adopté.

La séance est levée, vendredi matin 14 novembre à 4 heures.

quantité à la qualité

…és contre l'imp…

Près de cent dix mille policiers

Le projet de budget du ministère de l'intérieur est en augmentation de plus d'un milliard et demi de francs par rapport à 1975 (il atteint au total 9 milliards 773 millions de francs pour les dépenses de fonctionnement et les crédits de paiement contre 8 157 millions l'année précédente).

Les autorisations de programmes progressent moins vite puisqu'elles s'élèveront à 1 062 millions contre 948 en 1975.

Au titre des mesures nouvelles, la réorganisation administrative de la Corse exige un crédit de 2 099 583 francs pour la création de cinquante-deux emplois, dont un de préfet. 615 000 francs seront consacrés à la Corse au titre des subventions aux départements pauvres et 390 000 francs permettront l'installation provisoire de la nouvelle préfecture de Bastia.

Pour le cadre national des préfectures, cinq cents emplois sont créés, correspondant à un crédit de 29 932 403 francs. Mais c'est la police nationale qui bénéficie de la plus forte augmentation de crédits, avec 61 679 000 francs consacrés à la création de neuf cent soixante-huit emplois supplémentaires. Au total, la police nationale — y compris les améliorations de rémunération — voit ses dépenses s'accroître de près de 150 millions de francs.

Si l'accroissement des effectifs de la police n'est pas très sensible d'une année sur l'autre, leur évolution a été très rapide après les événements de mai 1968. En effet, la police nationale comptait 87 793 membres en 1968 ; elle est passée à 92 988 en 1969 et elle atteindra en 1976 l'effectif total de 109 414 membres, dont 102 231 personnels actifs.

Au titre de la protection civile, un crédit spécial permettra l'achat d'un avion bombardier d'eau Canadair supplémentaire.

Les subventions du ministère de l'intérieur aux collectivités locales ne progressent que de 7 % d'une année sur l'autre. Il faut toutefois rappeler que la dernière loi de finances rectificative pour 1975 a ouvert un crédit d'un milliard de francs au titre du Fonds d'équipement des collectivités locales.

12 millions pour la conservation du littoral

Le montant total des crédits directement consacrés à l'aménagement du territoire dans le projet de budget de 1976 s'élève à 2 026,80 MF, en augmentation de 11,16 % sur 1975. Les subventions destinées à encourager la localisation en province d'emplois sont en net accroissement. Le Fonds de décentralisation administrative sera doté de 57 MF, en augmentation de 26,6 %.

D'autre part, des crédits consacrés aux primes de développement régional passeront de 456 à 475 MF.

Les moyens d'action de l'Aménagement du territoire en faveur de la préservation et de l'amélioration du cadre de vie sont renforcés. Un nouveau chapitre est créé et doté de 12 MF mis à la disposition du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, institué par la loi du 10 juillet 1975.

La dotation prévue en faveur des villes moyennes est en progression de 21,2 % (80 MF en 1974) : elle permettra d'approuver une quinzaine de nouveaux contrats l'année prochaine.

Les crédits du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT) atteignent 235,5 MF.

La rénovation rurale est dotée de 193 MF, dont 138 au titre du budget du ministère de l'agriculture. En 1975, la dotation budgétaire à ce titre se montait à 181,2 MF.

Aux crédits ainsi résumés pourront s'ajouter, en cours d'exercice, des remboursements en provenance du Fonds européen de développement régional. Les ajustements nécessaires trouveront alors leur place dans le cadre d'une loi de finances rectificative, comme cela a été le cas en 1975.

JUSTICE

A la conférence des tribunaux de commerce

M. GISCARD D'ESTAING ANNONCE UNE RÉFORME DU STATUT DES SYNDICS

« *Il faut mettre la loi en harmonie avec certains impératifs sociaux* », a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing devant la conférence générale des tribunaux de commerce — deux cent vingt-sept en France, — dont il a présidé jeudi matin 13 novembre la séance d'ouverture au tribunal de commerce de Paris. Le chef de l'Etat a annoncé que les réformes de ces juridictions, qui devraient être prochainement proposées au gouvernement par une commission *ad hoc*, seraient soumises au Parlement en 1976.

Il a précisé que ces réformes concerneraient une nouvelle définition de la responsabilité des chefs d'entreprise, de nouvelles procédures applicables aux entreprises en difficulté, la réforme du statut des syndics et des administrateurs judiciaires.

M. Jean Martineau, président du tribunal de commerce de Paris, a fait un tableau pessimiste de la situation actuelle des tribunaux de commerce et des difficultés matérielles que rencontraient les deux mille quatre cents magistrats consulaires de France dans l'exercice de leurs fonctions. Il avait auparavant déclaré que le montant des faillites judiciaires était passé de 1 milliard 300 millions en 1971 à plus de 4 milliards, estimation pour 1975.

M. Giscard d'Estaing avait d'autre part indiqué, à propos des tribunaux de commerce : « *Certaines juridictions défectueuses, en nombre limité, doivent disparaître.* »

M. RAOUL COMBALDIEU PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR DE RÉVISION JUDICIAIRE DE MONACO

M. Raoul Combaldieu, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, vient d'être nommé premier président de la cour de révision judiciaire de la principauté de Monaco.

Cette juridiction, qui comprend des magistrats de la Cour de cassation de France en activité ou en retraite, siège environ deux fois par an et examine les pourvois que forment les justiciables contre les arrêts rendus en matière civile ou pénale par la cour d'appel de Monaco. Si elle décide de casser un arrêt, elle examine aussitôt l'affaire et la juge elle-même, contrairement à la Cour suprême française qui renvoie le dossier à une autre cours d'appel.

UNE CAMPAGNE CONTRE LA PEINE CAPITALE

L'Association française contre la peine de mort que préside Mme Georgie Viennet entreprend actuellement une campagne « *nationale et internationale* » pour le respect de la vie, une meilleure justice et une réelle protection de tous.

Le mouvement a donc décidé de faire signer une pétition pour réclamer « *l'abolition de la peine de mort dans le monde* », « *des peines de remplacement assurant pleinement la défense sociale* », « *la prévention de la criminalité* » et « *l'aide aux victimes* ».

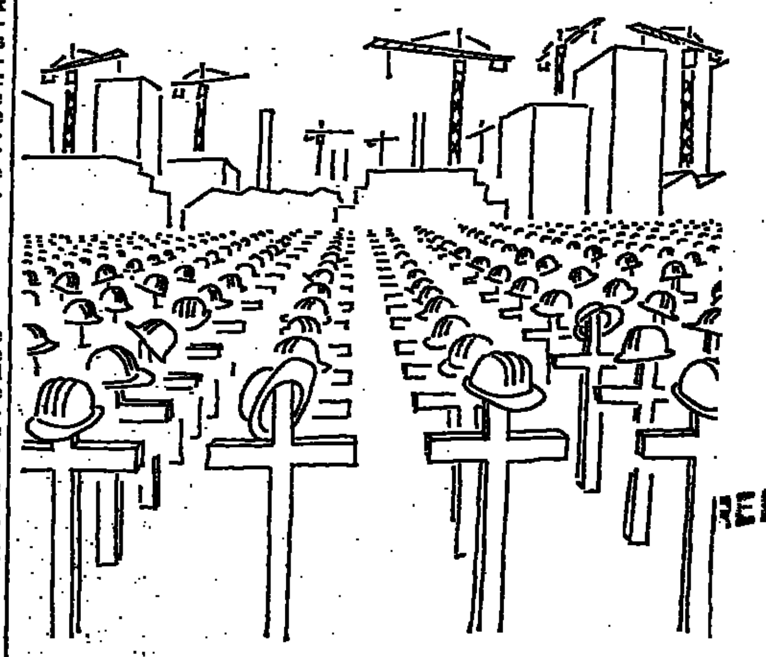
Le dépôt de ces signatures sera effectué le jeudi 27 novembre à l'Elysée et le 1er décembre une vente aux enchères sera organisée par l'association, gare d'Orsay à Paris, sur le thème : « *L'art vivant contre la peine de mort* ».

(Lire page 30 les articles de CLAUDE SARRAUTE et PHILIPPE BOUCHER.)

Après un accident mortel du travail, dans l'Allier

Un chef d'entreprise est écroué pour homicide involontaire

Inculpé d'homicide involontaire et d'infractions aux règles de sécurité du code du travail, M. Joseph-André Planche, quarante-cinq ans, chef d'une entreprise de construction et de travaux publics de Vichy, a été placé sous mandat de dépôt par Mlle Jany Chauvaud, juge d'instruction à Moulins (Allier), et incarcéré à la maison d'arrêt de Moulins.



(Dessin de KONK.)

Une enquête avait été ordonnée par le parquet et l'inspection du travail après la mort, le 7 octobre dernier, à Moulins, de M. Michel Drygas, cinquante-deux ans, sur un chantier de l'entreprise de M. Planche L'ouvrier était tombé du neuvième étage d'une H.L.M. en construction. La rambarde d'un échafaudage avait brusquement cédé.

Pour un autre accident mortel, M. Planche avait été condamné, le 27 juin dernier, par le tribunal correctionnel de Cusset (Allier), à 1 500 francs d'amende pour homicide involontaire et infractions au code du travail. Le tribunal lui avait en outre donné un délai de six mois pour exécuter sur ses chantiers tous les travaux de protection imposés par la réglementation.

L'incarcération de M. Planche survient après celle de M. Jean Chapron, directeur de l'usine Huiles, Goudrons et Dérivés de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), le 29 septembre à Béthune. M. Chapron avait ét[é] inculpé d'homicide involontaire [et] d'infractions au code du trava[il] par M. Patrice de Charette, jug[e] d'instruction, après la mort d'u[n] ouvrier, M. Roland Wuillaum[e] au mois de janvier. Ce précéden[t] avait provoqué une vive polém[i]que. La chambre d'accusation [de] la cour d'appel de Douai av[ait] infirmé quelques jours plus t[ard] cette décision d'incarcération.

En fin de matinée, ce vendr[edi] 14 novembre, une centaine d'[ou]vriers de l'entreprise de M. Pla[n]che ont manifesté à Mou[lins] devant la préfecture et dev[ant] le palais de justice pour deman[der] la libération de leur patron.

● *Non-lieu pour un surveillant qui avait tué un détenu.* — La chambre d'accusation de Lyon a confirmé, jeudi 13 novembre, l'ordonnance de non-lieu rendue par M. André Viangalli, juge d'instruction à Saint-Etienne, après la mort d'un jeune détenu, Gilbert Besnard, tué d'un coup de carabine, le 28 juillet 1974, par M. Vergniaud, surveillant à la maison d'arrêt de La Talaudière (Loire). Selon M. Vergniaud, le détenu, qui tentait de passer sur le toit de la maison d'arrêt alors qu'un incendie venait d'éclater, n'aurait pas répondu aux sommations.

36 % DES ACCIDENTS MORTELS SE PRODUISENT DANS LE BATIMENT

Plus de deux morts par jo[ur] dans l'industrie du bâtiment [et] des travaux publics, tel est [le] bilan d'un secteur qui compt[e] moins d'accidents avec arrêt d[e] travail que dans la métallurgi[e] mais un nombre beaucoup plu[s] élevé d'accidents graves et mor[]tels, alors que 2 924 000 personne[s] travaillent dans la métallurgi[e] et 1 840 000 dans le bâtiment. Trente-six pour cent des décè[s] survenus en 1973 sur les lieu[x] de travail se sont produits dan[s] ce secteur, qui n'emploie qu[e] 13,6 % des salariés.

Il faut cependant noter un[e] légère amélioration en 1973 (dernière statistique connue) : baiss[e] en valeur relative des accidents (nombre d'accidents par rapport aux effectifs), mais aussi en valeur absolue : 824 accidents mortels en 1973, au lieu de 875 en 1972, et 821 en 1971 ; 33 883 accidents graves en 1973, au lieu de 35 700 en 1972, et 33 930 en 1971.

JUSTICE

CHEVEUX LONGS ET RÉSILLE

Les cheveux longs, ce n'est peut-être plus à la mode, mais il semblait admis, depuis quelques années, que chacun est libre de les porter à la longueur qu'il lui sied. Pourtant il existe encore des combats d'arrière-garde aussi stupides qu'insupportables. Ainsi cet employeur de Talange, en Moselle, qui avait interdit à une jeune magasinier âgé de dix-sept ans, Sylvain Balzer, l'entrée des ateliers de confection de modèles en bois tant qu'il n'aurait pas adopté « une tenue décente ».

Le juge des référés de Metz avait bien jugé cette décision abusive, mercredi dernier, et demandé la réintégration du jeune homme à condition que ce dernier accepte de porter le filet prévu par les règles de sécurité de l'entreprise Haupert. Mais jeudi Sylvain n'est pas resté très longtemps à l'usine. Au lieu du filet en résille adopté par ses camarades, la direction lui imposait le port d'un bonnet rose. Le juge de Metz va à nouveau être saisi ce vendredi 14 novembre. Lundi prochain, obligera-t-on Sylvain à porter des nattes ?

EN BREF...

● *A la demande d'Armand Salacrou*, M. Michel Ollvier, premier vice-président du tribunal de Paris, a chargé la direction de TF 1 de conserver sous séquestre la bande d'enregistrement de l'émission d'information du 4 novembre, au cours de laquelle M. Jean-Edern Hallier accusait l'auteur dramatique d'avoir demandé, à la libération, que Jean Anouilh soit fusillé.

● *M. Jean d'Ormesson, directeur du « Figaro »*, a chargé son avocat, Mᵉ Jean-Marc Varaut, d'adresser par voie d'huissier une « sommation courtoise » à M. Marcel Jullian, président-directeur général d'Antenne 2, afin que celui-ci fasse supprimer une chanson de Jean Ferrat, prévue ce vendredi 14 novembre dans une émission de Jacques Chancel.

M. Jean d'Ormesson estime que cette chanson — intitulée *Un air de liberté* — constitue une atteinte injurieuse non seulement à son égard mais aussi à celui de tous les collaborateurs du *Figaro* : le directeur de ce dernier y serait notamment accusé d'avoir « encouragé » plusieurs guerres.

● *M. Jack Thieuloy, écrivain*, aurait commencé une grève de la faim depuis lundi 10 novembre pour protester contre le refus du juge d'instruction de le remettre en liberté. L'ordonnance de M. Bulit a en effet accepté cette mise en liberté pour l'inculpation de détention d'armes de quatrième catégorie — on avait retrouvé chez l'écrivain trois stylos-gadgets à balles — mais l'a refusée pour l'inculpation d'incendie volontaire chez Mme Françoise Mallet-Joris, ce que M. Thieuloy nie. D'autre part, l'écrivain, qui a déjà changé trois fois de cellule à la prison de la Santé, a demandé à son avocat de porter plainte contre un surveillant.

● *« Dossier B. comme barbouzes » n'est pas saisi.* — M. Philippe Rossillon, administrateur civil, mis en cause dans le livre *Dossier B. comme barbouzes*, à propos des contacts qu'il eut en 1968 avec des séparatistes canadiens, s'est finalement mis d'accord avec M. Alain Moreau, l'éditeur, sur le texte d'un encart à insérer dans le livre. Il a donc renoncé à demander en référé la saisie de l'ouvrage. M. Philippe Bertin, vice-président du tribunal de Paris, a donné acte, le 13 novembre, aux parties, de cet accord.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. - COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	272 F	402 F	530 F
ÉTRANGER par messageries — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

A LA COMMISSION DES LOIS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La création de la cour de Versailles et le sort des avoués d'appel

La commission des lois de l'Assemblée nationale, que préside M. Jean Foyer, a longuement débattu mercredi 12 novembre de la future cour d'appel de Versailles. Dans la mesure où celle-ci pourrait conduire à des créations de charges d'avoués d'appel, l'avenir de cette profession — qui compte deux cent quarante membres environ, les mille sept cents avoués d'instance ayant été supprimés par la loi du 31 décembre 1971 — a été longuement examiné tant par les commissaires que par le ministre de la justice.

M. Foyer ayant indiqué que le ressort de la cour d'appel de Paris avait une population égale à celle de la Belgique, soit 10 millions de personnes, M. Jean Lecanuet a déclaré : *« La cour d'appel de Paris représente neuf départements plus la Ville de Paris, treize tribunaux de grande instance, soixante-seize tribunaux d'instance. La cour d'appel de Paris regroupe vingt-six chambres divisées en deux sections — on arrive ainsi au chiffre de cinquante-deux, — près du quart des magistrats et 27 % des fonctionnaires. (...) Dans de telles conditions, les retards sont fatalement considérables. Au civil, plus de dix mille affaires étaient en retard à la fin de 1972, plus de quinze mille à la fin de 1973, et seize mille à la fin de 1974. Au pénal, le délai moyen d'appel est de deux à trois ans. »*

Puis le garde des sceaux a observé : *« Deux solutions sont concevables quant à l'avenir des avoués d'appel : ou bien la postulation sera exercée par des avoués d'appel, ou bien elle le sera par des avocats. La première suppose le maintien pur et simple de la profession d'avoué à la cour et, en même temps, elle exige soit une extension de la compétence des avoués près la cour de Paris, soit le transfert à Versailles d'offices d'avoués près la cour de Paris, soit enfin la création d'une vingtaine d'offices d'avoués près la cour d'appel de Versailles. » (...)*

» J'en viens à l'hypothèse où la postulation serait confiée aux avocats. Elle implique la suppression de la profession d'avoué à la cour, sa fusion avec celle d'avocat. L'indemnisation des avoués d'appel de France entraînerait une dépense que nous estimons à 140 millions de francs et obligerait à prolonger la perception de la taxe parafiscale de 1983 à 1990. Différentes modalités peuvent être envisagées. Ou bien confier la postulation à tous les avocats établis auprès de tous les tribunaux de grande instance des ressorts des cours de Paris et de Versailles ; ou bien la réserver aux seuls avocats du ressort de la cour nouvellement créée ; ou bien la réserver aux avocats établis auprès du tribunal de grande instance du siège de la cour d'appel ; ou bien, enfin, la confier aux avocats inscrits sur une liste spéciale, et qui seraient alors privés du droit de postuler devant toute autre juridiction : c'est le système qui est en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle. »

FAITS DIVERS

L'AUTEUR DU CAMBRIOLAGE DE LA BANQUE ROTHSCHILD A ÉTÉ IDENTIFIÉ

Un mandat d'amener a été délivré jeudi 13 novembre, par M. Sauret, juge d'instruction à Paris, à l'encontre du caissier de la banque Rothschild de l'avenue de Suffren, à Paris, M. Augustin Valentini. Conduit au quai des Orfèvres, celui-ci a nié sa complicité dans le cambriolage commis au moins d'août 1974 dans cette banque. Il a été placé en garde à vue. D'autre part, un mandat d'arrêt international a été délivré contre l'auteur présumé de ce cambriolage, M. Gérard Malavialle.

Les policiers, dans leur enquête sur ce vol dans vingt coffres de la banque, ont été conduits à s'intéresser au tenancier d'un bar du Xᵉ arrondissement (le Stivell), M. Malavialle, qui aurait, quinze jours avant la découverte du vol, ouvert un compte puis loué un coffre à la banque Rothschild sous le nom de Gabriel Marcin. Cet homme était venu peu après avec deux valises pleines. Il avait réussi à ouvrir, à l'aide de fausses clefs, certains coffres de clients et à les vider de leur contenu : lingots d'or, bijoux, etc.

Or M. Malavialle a été enlevé par trois faux policiers en novembre 1974 et n'a pas reparu depuis. Quant à M. Valentini, il était un client assidu du Stivell, ce qui laisse penser à la police qu'il aurait pu être complice du voleur.

L'AUTEUR DE L'ESCROQUERIE A LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS S'EST CONSTITUÉ PRISONNIER

M. Claude Deschamps, trente-cinq ans, gérant de la Société de récupération métallurgique de Romainville, qui était depuis cinq mois sous le coup d'un mandat d'arrêt, s'est constitué prisonnier jeudi 13 novembre au cabinet de M. Léon Skop, juge d'instruction à Paris, chargé d'une affaire d'escroquerie sur plainte de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Il avait réussi, en effet, à se faire délivrer le 18 juin, par l'agence de l'Opéra de cette banque, une somme en espèces de 28 millions de francs, alors qu'il venait d'alimenter son compte avec des chèques sans provision émis les uns par la Société Barquet et Cie, les autres par le Comptoir de récupérations industrielles (CRI).

Placé sous mandat de dépôt après avoir été inculpé d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les chèques, M. Deschamps soutient que, modeste gérant de société au salaire mensuel de 4 000 francs porté ensuite à 6 000 francs, il a été un simple prête-nom pour le compte de ceux qui profitèrent largement de l'escroquerie.

Son adjoint, M. Jean Decloux, le directeur de la Société Barquet et Cie, M. André Barquet et le gérant du CRI, M. Maurice Soldberg, sont toujours en fuite.

SPORTS

Cyclisme

LA RENTRÉE D'HENRI ANGLADE

S'il est une reconversion tardive mais logique, c'est bien celle de l'ancien champion de France Henri Anglade, qui assumera en 1976 la direction du nouveau groupe Lejeune-B.P. Le coureur lyonnais, qui avait abandonné la compétition en 1967 afin de tenter sa chance dans le journalisme, était réputé pour son intelligence de la course et son sens critique. On peut penser que ces qualités, largement exprimées au cours d'une carrière brillante, profiteront aux jeunes professionnels qui lui sont confiés, au nombre desquels le champion du monde amateur Govers et plusieurs Français.

L'équipe Lejeune-B.P., qui n'est pas complète, pourrait accueillir Roy Schuiten, actuellement sous contrat avec la firme britannique Raleigh, dirigée par Peter Post. D'avance, Anglade se dit passionné par l'expérience qui consisterait à faire du candidat au record de l'heure un routier complet.

J. A.

En Belgique

UN ANCIEN CHAMPION DU MONDE DE CYCLO-CROSS ET DEUX MÉDECINS SONT POURSUIVIS POUR DOPAGE

Gand. — L'ancien champion du monde de cyclo-cross, Eric de Vlaeminck, ainsi que d'autres coureurs cyclistes professionnels belges et plusieurs autres personnes — dont deux médecins — ont comparu devant le tribunal de Gand, mercredi 12 novembre, à l'occasion de l'examen d'une affaire de dopage.

Le « naufrage » physique et moral d'Eric de Vlaeminck, interné depuis le 28 septembre dernier dans un hôpital psychiatrique, a provoqué une enquête judiciaire qui a abouti à douze inculpations.

Eric de Vlaeminck, qui n'avait réussi aucune performance valable au cours de la saison 1972-1973, s'était presque miraculeusement retrouvé à l'occasion des championnats du monde de 1973 à Londres et s'était approprié le titre. Le contrôle antidopage avait été négatif. Les autorités judiciaires, qui le surveillaient depuis un certain temps, fouillèrent ses bagages à son retour de Grande-Bretagne et découvrirent un stock de produits toxiques.

Eric de Vlaeminck admit qu'il ne pouvait plus se passer de stimulants, et dénonça tous ceux, soigneurs, coureurs, supporters, et même deux médecins, qui lui procuraient des drogues. — *(A.F.P.)*

Football

LE TOURNOI EUROPÉEN JUNIOR A COMMENCÉ A MONACO

La France bat la Roumanie par 2 buts à 0

Dans le Tournoi européen junior de Monaco, qui a commencé le 13 novembre en Principauté, la France a battu la Roumanie par 2 buts à 0. Huit équipes participent à cette compétition — Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Pologne, Roumanie, Yougoslavie, — qui prendra fin le 19 novembre.

Quatre règles expérimentales ont été introduites dans ce tournoi : expulsion temporaire d'un joueur, tir des corners à partir de deux points différents en fonction de la sortie du ballon, suppression du hors-jeu sur coup franc, possibilité de disposer d'un remplaçant supplémentaire qui sera obligatoirement gardien de but.

Boxe

LE BAHAMÉEN O'BED NOUVEAU CHAMPION DU MONDE DES POIDS SUPER-WELTERS

Le Bahaméen Elisha O'Bed est devenu champion du monde de la catégorie des super-welters de la World Boxing Council (W.B.C.) en battant, jeudi 13 novembre à Paris, le Brésilien Miguel de Oliveira, tenant du titre. C'est à l'appel de la onzième reprise que de Oliveira a dû renoncer à la suite des coups reçus au cours du round précédent.

Il semble que de Oliveira, déjà fatigué, ait laissé passé sa chance au huitième round en ne poussant pas son avantage sur O'Bed, durement touché. Elisha O'Bed, qui est âgé de vingt-trois ans, très grand pour son poids (69 kilos, 1,79 m), peut se prévaloir d'un palmarès exceptionnel. Il n'a jamais été battu.

ARMÉE

DEUX POINTS DE VUE SUR LE SYNDICALISME MILITAIRE

Où en est-on ?

par ALAIN FAINAC et VINCENT SARGEL (*)

LA transformation d'un comité de soldats, au 19ᵉ régiment du génie de Besançon, en section syndicale autonome et unitaire de soldats, avec l'appui public de l'union locale C.F.D.T., a rencontré un très large écho.

Nous voudrions expliquer en quoi cette initiative propre des soldats, à laquelle notre mouvement a été lié, nous semble représenter une avancée qualitative décisive de la lutte pour les droits d'expression et d'association dans les armées, ainsi qu'un « *révélateur* », dont toutes les conséquences sont loin d'être encore calculables.

Nous voudrions nous attacher à considérer la portée de cette action d'un triple point de vue : concernant son impact sur la crise de l'institution militaire, son écho dans les forces organisées du mouvement des travailleurs, enfin les perspectives qu'elle peut ouvrir pour le mouvement des soldats.

L'armée serait, selon les dires de M. Bigeard, « *saine et disponible* ». Cette affirmation fait sourire quand on connaît la vie quotidienne des casernes... Mais allons plus loin. Dans son premier numéro, la nouvelle revue de l'état-major (*Armées d'aujourd'hui*) se sent obligée de laisser une place à une tribune libre d'un groupe d'officiers et de sous-officiers, sous le titre significatif de « La tentation syndicale ». Cet article dénie à la hiérarchie la possibilité d'exprimer les aspirations des officiers et des sous-officiers, qui seraient de ce fait de plus en plus tentés par une certaine action « *syndicale* ». A ce que nous entendons, il n'aurait pas laissé insensibles certains cadres d'active dans les quartiers... Parallèlement, la crise du service national est patente. On ne peut s'étonner que, face à son inutilité, à cette absurdité dérisoire sous un régime de vie tyrannique, le citoyen, le travailleur, réapparaisse sous l'uniforme dont on le revêt.

Les droits démocratiques et syndicaux pour les militaires, appelés et engagés, sont ainsi la meilleure façon de poser le problème, contre une armée de métier, d'un « *autre service* » militaire, dont le contenu devrait être un apprentissage réel des armes. Face à cette crise, les appels à la fermeté, que cachent-ils ? Sinon un vide. L'absence de « *programme* ». Les soldats, et pour une part d'entre eux, les engagés et les militaires de carrière, comprennent que le caractère de M. Bigeard ne peut tenir lieu de stratégie cohérente.

Etendre l'expérience

Concernant les retombées de cette action, nous estimons qu'elles sont loin d'être achevées et qu'elles ne sauraient, en conséquence, être réduites aux réactions immédiates dont la presse s'est fait l'écho. Notre analyse de ces prises de position part également de la constatation que, hormis la première déclaration de M. Hernu et celle de M. Bergeron, nous avons relevé des positions mitigées, prudentes, quelquefois réservées ou réticentes, mais nulle « *condamnation* » explicite de l'action du 19ᵉ régiment du génie. Que des interrogations, ou des doutes soient formulés, cela est compréhensible. Nous entrons dans une phase de réflexion et de maturation, que l'initiative de Besançon a précisément permis d'ouvrir. Il est naturel que ce débat, comme ce fut le cas pour celui sur les droits démocratiques dans l'armée ouvert par la manifestation de Draguignan et l' « appel des cent », mette un certain temps à aboutir à des conclusions. Nous retenons, quant à nous, qu'aucune porte n'a été fermée à la volonté de discussion par les grands partis et syndicats du mouvement des travailleurs.

Enfin, cette expérience arrive à une heure où les soldats cherchaient, depuis quelque temps déjà, à déboucher sur une nouvelle étape de la lutte. Besançon le rappelle ; la pierre de touche de celle-ci est bien de trouver un lien avec le mouvement ouvrier syndical. C'était déjà le sens de la participation de deux cents soldats au défilé syndical du 1ᵉʳ mai dernier.

Quel peut être le futur de l'action de Besançon ? Il n'appartient à personne de le décider, hormis les soldats eux-mêmes. Notre mouvement leur propose de discuter de l'appel formulé par le 19ᵉ R.G. : la multiplication de ce genre d'initiatives. Pour notre part, nous soutiendrons activement toute expérience qui, comme celle de Besançon, vise à donner un cadre syndical aux comités de soldats reconnus par le milieu dans la caserne même et liés au mouvement syndical ouvrier.

Nous sommes ainsi en train de passer de la phase de la « *révolte* » (bien symbolisée par Draguignan) à celle de l' « *organisation* ». Ainsi la fondation d'un syndicat de soldats est à l'ordre du jour. Cet objectif ne peut cependant être atteint dans un futur immédiat. Il faut donc trouver les étapes intermédiaires permettant d'avancer vers cette réalité. L'appel du 19ᵉ R.G. fait une large place à l'idée de la tenue d'états généraux de soldats, réunissant les comités de soldats, en liaison avec une large partie du mouvement syndical. Cette rencontre, démocratiquement organisée par les soldats eux-mêmes, peut se tenir à notre avis dans des délais raisonnables assez proches. Elle permettra une unification des luttes, une rediscussion du programme revendicatif, un enrichissement pour tous, tous les soldats, aujourd'hui isolés, tous les travailleurs, qui sont aux côtés de leurs frères sous l'uniforme...

La lutte pour l'objectif syndical rencontre un enthousiasme dans le contingent et une compréhension teintée de sympathie chez certains sous-officiers avec une puissance qui nous étonne presque (cela est confirmé par « *toutes* » les informations qui nous parviennent ces jours-ci des casernes où nous avons des liens). N'est-ce pas cette crainte qui a motivé le fait que le ministre se soit senti contraint d'intervenir dans les vingt-quatre heures au Parlement ?... Serions-nous de doux rêveurs, inefficaces et manipulateurs ? Mais alors, pourquoi ne pas nous laisser libres de nos mouvements et de notre expression ? Que craindre ? Pourquoi arrêter des soldats soupçonnés d'appartenance à ce syndicat du 19ᵉ R.G. ? Pourquoi brandir la menace de poursuites contre Bertrand Jullien et Nicolas Baby, deux des responsables nationaux de notre mouvement ? Messieurs du gouvernement et de l'état-major, vous êtes engagés dans une logique qui consiste à se voiler la face devant la réalité des faits. Et cette logique vous a déjà conduit à un échec, au procès des trois de Draguignan.

(*) Membres du secrétariat national d'information pour les droits du soldat (I.D.S.), B.P. 112, 75825 Paris Cedex 17.

Pour que le débat s'ouvre

par JACQUES MOREAU (*)

LA C.F.D.T. n'a pas attendu les événements de Besançon pour s'intéresser aux problèmes des militaires et pour s'interroger sur la stratégie à élaborer sur ce point. Voilà plusieurs années que notre confédération a entamé une réflexion sur la nature et le rôle de l'armée dans le système présent, et sur le type de défense nationale à promouvoir dans le cadre de la transformation de la société et dans un processus de construction d'une société socialiste autogestionnaire. Entamer une réflexion ne veut pas dire que nous avons trouvé une réponse à toutes nos questions. Et ce n'est pas révéler un secret que de dire que, sur ce point, la C.F.D.T. est en recherche et est loin d'être parvenue à des certitudes.

C'est que, en effet, sur ce terrain, le syndicalisme ne se sent pas aussi solide que lorsqu'il étudie les problèmes des travailleurs sur les lieux de production. On ne peut pas parler de l'armée et de la défense nationale sans faire référence à des données géopolitiques et à des rapports de force internationaux sur lesquels nous n'avons pas, en tant qu'organisation syndicale, une prise directe et permanente ni parfois une connaissance réelle suffisante. Comme toujours, notre appréhension des questions militaires se fait par les aspects les plus concrets, les plus perceptibles à la conscience des militants, des adhérents, des travailleurs : le rôle répressif de l'armée dans les conflits du travail, les conditions matérielles et intellectuelles dans lesquelles se déroule le service militaire, sa signification et son utilité, les problèmes nés des missions confiées à l'armée (colonisation, ennemi intérieur, etc.), le soutien apporté à la défense ou au rétablissement de l'ordre bourgeois et capitaliste. L'angle d'attaque peut varier selon les époques et les impératifs de l'actualité. Notre approche est concrète et part des réalités.

Bien que se poursuivant, notre réflexion nous a tout de même permis d'avancer certaines propositions essentielles : en premier lieu, l'armée n'est pas un état isolé au milieu de la société et qui serait épargné par les luttes qui affectent la vie sociale. L'armée est un instrument au service d'une politique décidée par ceux qui détiennent le pouvoir. Même si elle n'en a pas une conscience toujours explicite, elle défend en premier lieu les intérêts de ceux qui dominent et dirigent le pays. Les rapports qu'elle entretient avec l'extérieur, la conception autoritaire des rapports entre le sommet et la base, la condition même du militaire au sein de l'armée et de la nation, tendent à cacher cette réalité : l'armée n'est pas celle de la nation tout entière.

Rien ne sera changé tant qu'un débat public sérieux n'aura pas lieu sur la nature et la fonction de l'armée dans une société démocratique. On s'est contenté jusqu'ici de solutions élaborées à la sauvette pour colmater quelques brèches, faire taire quelques voix, et donner des satisfactions immédiates à des groupes de pressions au sein de l'armée elle-même. Tout ceci est dérisoire.

Le malaise de l'armée, son isolement, l'incompréhension entre elle et les forces vives de la nation commenceront à s'atténuer le jour où les conditions de ce débat seront réunies tant à l'intérieur de la société que de l'armée. Nous sommes prêts, pour notre part, à partir de notre responsabilité d'organisation syndicale, militant pour des changements radicaux, à y apporter notre contribution.

Un citoyen sous l'uniforme

En deuxième lieu, une armée du peuple tout entier ne saurait être une armée de mercenaires. Nous récusons l'armée de métier. Bien des arguments ont été avancés par les défenseurs d'une armée de professionnels. Les apparences peuvent parfois être de leur côté. Mais, nous fondant à la fois sur l'expérience historique parfois récente (Algérie) et sur nos réalités politiques et sociales, nous affirmons que, si la conscription n'est pas suffisante à elle seule pour démocratiser une armée, sa professionnalisation donnerait de nouvelles chances à ceux qui voudraient en faire un instrument docile entre les mains du pouvoir et de la classe dominante. En conséquence, nous restons attachés à la notion d'un service militaire obligatoire ramené à six mois et profondément renouvelé. Sur ce point, maintes solutions peuvent être débattues ; encore faut-il que le débat ait lieu et soit correctement mené dans le pays.

En troisième lieu, il convient d'affirmer que, sous l'uniforme, le militaire, qu'il soit de carrière ou appelé, reste un citoyen devant jouir de la totalité de ses droits.

Lors de sa réunion du 13 janvier 1975, le bureau national de la C.F.D.T. revendiquait pour « *tous ceux qui composent l'armée, le plein exercice de tous leurs droits constitutionnels de citoyen, et notamment les libertés syndicales* ». Une telle position a paru aux yeux de certains, démagogique, irresponsable, utopique, et destinée à détruire l'armée. Qu'on nous comprenne bien. Nous sommes convaincus que le malaise de l'armée, sa crise, auxquels on fait souvent allusion en divers lieux, ne disparaîtront pas comme par enchantement grâce à des mesures d'améliorations matérielles et à de légères modifications du statut.

Le mal est plus profond. Est-il concevable que le pays accepte plus longtemps que l'armée échappe aux garanties constitutionnelles ? Est-il normal que les militaires de carrière, les appelés, ne puissent pas se réunir, exprimer collectivement leurs besoins, leurs aspirations, leurs préférences, leurs revendications, choisir leurs délégués comme leurs formes d'organisation collective ? Sont-ils des citoyens à part entière ou des marginaux aux mains du pouvoir politique ?

Pour défendre leur thèse, les partisans du *statu quo* avancent que l'armée n'est pas une institution comme les autres et que, reconnaître aux militaires les mêmes droits qu'aux civils serait créer en son sein l'anarchie et la détruire. Sans nier une certaine spécificité de l'armée, il est faux de prétendre que la reconnaissance et l'exercice des droits définis par la Constitution iraient à l'encontre de sa mission. Au contraire. Ce serait, certes, un grand changement par rapport à la situation présente, et bien des comportements devraient se transformer.

Des fonctionnaires de l'État

L'arbitraire devrait reculer à grand pas. Mais rien n'autorise à affirmer que l'armée aurait perdu de son efficacité. Tout porte à croire l'inverse. L'armée ne peut pas échapper à la loi commune de l'évolution de la société. Les hommes n'acceptent plus d'être soumis au vieux modèle autoritaire fondé sur l'obéissance aveugle aux ordres venus d'en haut. Les militaires, comme les travailleurs, veulent comprendre à quoi ils servent, et exprimer leur volonté. Tant que les responsables politiques et militaires feindront de croire qu'il ne s'agit là que de remous superficiels qui disparaîtront à la suite de mesures partielles et désordonnées, le malaise s'élargira et s'approfondira.

La reconnaissance et l'exercice des droits constitutionnels des citoyens, y compris les libertés syndicales, sont d'une urgente actualité. Ce qui ne veut pas dire que les solutions soient les mêmes pour les militaires de carrière et pour les appelés.

En ce qui concerne les militaires de carrière, la C.F.D.T. les considère comme des fonctionnaires de l'Etat. Ils doivent avoir le droit, au même titre que les policiers, par exemple, de se syndiquer. Admettons, hypothèse d'école, que les règles régissant le statut des militaires de carrière aient changé, et que ceux-ci estiment devoir former des syndicats et demandent leur affiliation à la C.F.D.T. : celle-ci sera acceptée si les conditions exigées pour les autres professions sont remplies. Néanmoins, il va de soi que la C.F.D.T., en tout état de cause entend respecter la démarche spécifique que les intéressés entendent suivre pour faire reconnaître et pour exercer leurs droits les plus élémentaires. La confédération entend développer ses contacts avec les militaires de carrière afin que puissent s'instaurer des échanges portant à la fois sur les problèmes de l'armée et sur leur condition matérielle et morale.

En ce qui concerne les appelés, la C.F.D.T. estime que, au même titre que les militaires de carrière, ils doivent pouvoir exercer leurs droits d'expression collective, de représentation et d'organisation, à l'instar de ce qui se fait dans des pays aussi différents que la R.F.A., les Pays-Bas, la Suède, etc. Notre organisation, ainsi qu'elle l'a déjà fait, œuvrera pour permettre aux appelés d'exercer leurs droits de citoyen et de choisir les formes d'organisation et de représentation jugées les plus adaptées à la situation et aux rapports de forces existants. Mais, dans les circonstances présentes, la C.F.D.T. ne créera pas de syndicat parmi les appelés et n'acceptera pas l'affiliation des syndicats qui se seraient créés et qui demanderaient à adhérer à la confédération. Cela pour des raisons tenant à la condition des appelés, à la composition sociale de ce groupe, pour des raisons de principe.

Une condition transitoire

De même que les étudiants et les jeunes, les appelés ne forment pas un groupe social homogène. On retrouve des jeunes travailleurs, des scolaires, des étudiants, des jeunes paysans ; les uns seront des salariés, les autres des paysans, des commerçants, des artisans, d'autres encore des membres des professions libérales, etc. Sous l'uniforme, ils ont en commun un certain nombre de revendications ; ils ont aussi des différences. La condition d'appelé est par nature transitoire. Seule, une action de masse prenant appui sur les problèmes vécus tels que le montant du prêt, le nombre des permissions, les facilités de transport, les conditions d'existence, de sécurité, les rapports entre les appelés et la hiérarchie, etc., peut permettre la création d'un rapport de force qui, tout en imposant la satisfaction des revendications les plus légitimes évitera la répression. Il appartient aux appelés eux-mêmes au travers de cette action, de trouver les formes d'organisation et de représentation y compris syndicales, adéquates. Il n'y aura mouvement de masse chez les appelés que si tout est mis en œuvre pour qu'il y ait une élaboration collective et démocratique à la fois des revendications et des méthodes d'action. Tout volontarisme, toute manipulation, toute déviation, ne peuvent que réduire la portée du mouvement et l'affaiblir.

La C.F.D.T., comme elle a l'habitude de le faire avec toute organisation indépendante et démocratique, est prête à collaborer et à mener des actions communes avec les structures que se donneront les appelés dans la mesure où elles répondront aux critères cités plus haut. Il ne s'agit pas de diviser les forces, mais bien de créer les conditions de la naissance d'un mouvement démocratique visant à rassembler l'ensemble des appelés au service de la défense des intérêts des jeunes sous l'uniforme, et notamment des jeunes travailleurs.

La création récente d'une section syndicale autonome est un fait venant à la suite d'autres signifiant que des appelés de plus en plus nombreux n'acceptent plus d'être considérés comme des objets soumis aux brimades, voire aux [illegible] comme récemment à Besançon. [illegible] problème est posé. Il convient [illegible] savoir comment le gouvernement [illegible] se targue de libéralisme, [illegible] traiter. On parle de changement [illegible] on se satisfait du surplace [illegible] questions importantes. La C.F.D.T. agira pour que le débat puisse [illegible] s'ouvrir, et que des réponses [illegible] quisent.

(*) Secrétaire national de la C.F.D.T.

A BREST, M. BOURGES S'ENGAGE À DÉVELOPPER L'ARMEMENT DE LA MARINE

(De notre correspondant.)

Brest. — En présence de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et de l'amiral Joire-Noulens, chef d'état-major de la marine, le porte-hélicoptères « Jeanne-d'Arc » et l'aviso escorteur « Forbin » ont quitté Brest le jeudi 14 novembre pour l'annuelle campagne d'application des enseignes de vaisseau. Leur retour est prévu le 30 avril 1976. Ils auront alors parcouru 24 000 milles (l'équivalent de 43 200 kilomètres).

Désireux sans aucun doute d'apaiser les craintes provoquées par l'abandon ou le retard d'un certain nombre de constructions neuves de la flotte, le minsitre de la défense s'est adressé aux élèves officiers pour les assurer de la sollicitude du gouvernement à l'adresse des cadres de la Marine nationale. Il le fit en ces termes : « Vous avez le souci et la préoccupation de disposer des moyens nécessaires à l'accomplissement de vos missions. Ces moyens vous sont — et vous seront — assurés. Je considère en effet comme une tâche importante et essentielle d'assurer la continuité de la valeur et de l'efficacité de notre outil militaire. C'est pourquoi un effort patient, constant, continu et progressif est et sera poursuivi pour qu'au cours de votre carrière vous puissiez disposer des matériels et des armes qui vous permettront de répondre parfaitement à ce que le pays attend de vous. » — J. de R.

MILITAIRE

...ébat s'ouvre

Les méfiances de M. Haby

(Suite de la première page.)

On finit toutefois par s'apercevoir que la compétence dans la discipline ne suffisait peut-être pas à faire un bon professeur : la façon d'enseigner, les techniques de la classe, la psychologie des enfants, la compréhension du système scolaire dans son ensemble, étaient aussi importantes. La nécessité de donner une formation professionnelle et pédagogique aux futurs enseignants n'est maintenant plus guère contestée. On admet de plus en plus qu'enseigner n'est pas seulement un « art », ou un exercice purement intellectuel, mais un métier impliquant des exigences techniques et professionnelles précises.

Les difficultés surgissent lorsqu'on passe au contenu de cette formation, et, par conséquent, à l'autorité qui doit la dispenser. Une première réponse a été apportée en 1950 avec la création du CAPES, qui comporte une année de stage préparatoire aux épreuves pratiques.

Cette formation complémentaire avait alors été confiée à l'inspection générale : les universitaires, qui conservaient une conception très étroitement spécialisée de leur enseignement, ne s'intéressaient pas à cet aspect des choses ; d'autre part, il était admis que la meilleure préparation professionnelle des futurs enseignants était l'observation, puis la reproduction de la pratique pédagogique des meilleurs professeurs en activité. Mais cette conception est maintenant dépassée pour deux raisons : elle prolonge chez le stagiaire l'attitude passive qui est déjà la sienne comme étudiant, et l'empêche de prendre concrètement conscience des difficultés qui l'attendent ; d'autre part, elle conduit à la retransmission systématique de « modèles » pédagogiques eux-mêmes figés, et freine ainsi l'innovation et la recherche personnelle.

Deux autres éléments ont contribué à modifier la situation.

Le premier est l'évolution amorcée par certaines universités qui, avec des bonheurs divers, ont commencé à s'intéresser à la pédagogie. Des U.E.R. de sciences de l'éducation se sont créées ; les instituts de recherche pour l'enseignement des mathématiques ont assuré le recyclage de très nombreux enseignants. Des recherches nouvelles, souvent fort intéressantes, ont été entreprises dans des directions variées : didactique de disciplines, relations maîtres-élèves, sociologie de l'éducation, psychologie de l'enfant. Des liens se sont établis avec des enseignants du secondaire ou avec les centres régionaux de documentation pédagogique.

Le second élément d'évolution est le développement de la recherche pédagogique expérimentale à l'I.N.R.D.P. (Institut national de la recherche et de la documentation pédagogiques), ce qui a abouti à la création d'établissements expérimentaux et à la multiplication des classes dans lesquelles était essayé tel ou tel aspect de la recherche pédagogique.

Cet effort s'appuyait souvent sur l'action de mouvements pédagogiques ou d'associations de spécialistes, qui témoignaient du souci de nombreux professeurs d'actualiser et de rénover leur enseignement. Ceux-ci prenaient, en effet, conscience que, pour faire face à la crise de plus en plus profonde de l'école et de la jeunesse, ils ne pouvaient plus se contenter des méthodes traditionnelles « qui avaient fait leurs preuves », et qu'ils devaient ouvrir leur enseignement dans des directions nouvelles, à la fois sur le plan des programmes, des approches pédagogiques et des relations avec les élèves.

Cette évolution s'est faite le plus souvent en marge de — quand ce n'est pas malgré — l'inspection générale, qui en a conçu quelque irritation, même si certains de ses membres éminents comprenaient qu'elle ne pouvait ignorer un mouvement de cette importance et l'encourageaient à s'y associer.

Une politique cohérente de formation ne peut plus méconnaître cet aspect nouveau de la réalité, qui est le résultat d'initiatives spontanées et de l'aspiration de très nombreux enseignants. Le projet de centres de formation des maîtres intégrés aux universités mais passant contrat avec les autorités responsables de l'enseignement secondaire — tel qu'il avait abouti avec M. Fontanet, — paraissait pouvoir servir de base à une coopération intelligente entre les universités et le secondaire. Officiellement, ce projet demeure. En fait, on voit bien que le ministre de l'éducation cherche à le vider le plus possible de son contenu, pour garder le contrôle exclusif de la formation pédagogique des professeurs.

Ce n'est un mystère pour personne que M. Haby a la plus grande méfiance à l'égard des universités. Hyperspécialisation, irresponsabilité, confusionnisme... A ses yeux, ces défauts de toujours n'ont pas cessé d'être vrais. S'il croit nécessaire une formation pédagogique des maîtres, il la conçoit essentiellement comme un ensemble de techniques, voire de recettes — appuyées sur un bon matériel didactique (manuels, exercices, tests, instruments audio-visuels...).

Les pédagogues chevronnés, les inspecteurs compétents, doivent mettre au point des techniques simples et efficaces, que tout maître honnête et consciencieux pourra utiliser dans sa classe. D'où son désir de voir l'administration centrale et l'inspection prendre en main la recherche et la formation, pour mettre au point, sur le terrain, les instruments d'une pédagogie concrète, débarrassée des abstractions et des rêveries fumeuses des universitaires et des chercheurs professionnels. Les futurs enseignants iront à l'université, comme par le passé, apprendre l'histoire, l'anglais ou les mathématiques. Mais ce n'est pas à l'université qu'on leur apprendra comment faire la classe.

Une attitude aussi ferme pourrait se concevoir pour des raisons tactiques. Dans les difficiles négociations qui s'annoncent, il est bon que l'enseignement secondaire fasse connaître hautement ses besoins et ses préoccupations, face aux « seigneurs » des universités.

Mais, sur le fond, une coupure délibérée entre les deux ordres d'enseignement pour la formation pédagogique aurait des conséquences désastreuses. D'une part, elle risquerait d'arrêter l'évolution positive des universités. Mais, surtout, elle consacrerait une conception dépassée de la formation, marquée par la dichotomie entre le « théorique » et le « pédagogique ». Il apparaît de plus en plus, en effet, que la connaissance d'une discipline est insuffisante à elle seule pour un enseignant si elle ne s'accompagne pas d'une réflexion sur la façon de la transmettre et d'évaluer les résultats de l'apprentissage, et sur la signification qu'elle a pour l'élève qui la recevra. Les recherches faites ces dernières années sur l'enseignement des mathématiques ou de la linguistique, par exemple, sont significatives à cet égard.

Le but visé n'a pas été d'apprendre aux enseignants des mathématiques nouvelles ou de la linguistique théorique pour leur permettre de les restituer ensuite aux élèves, sous une forme plus ou moins simplifiée, mais de concevoir, en quelque sorte, une matière spécifique, utilisable par les enseignants en fonction de leurs propres objectifs pédagogiques. Il s'agit là d'une démarche nouvelle et difficile, aboutissant à la mise au point de domaines scientifiques originaux et qui ne peut naître que de la collaboration effective des maîtres et des responsables des deux ordres d'enseignement. C'est un travail de cette sorte qui a commencé de se faire dans certains IREM (Instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques) ou dans quelques départements d'universités, et qu'il faudrait encourager.

Ce sont là des recherches touchant aux disciplines elles-mêmes. Il en est d'autres, non moins importantes, qui sont davantage centrées sur la psychologie des élèves, la vie de la classe ou les conditions politico-sociales de l'enseignement.

Secouer la routine

L'Université française a encore bien des défauts. Sa tendance congénitale à l'élitisme et à l'irresponsabilité sociale est loin d'avoir disparu. L'autonomie, en glissant vers l'autarcie, a parfois encouragé une certaine médiocrité. Il est nécessaire que les responsables de l'enseignement secondaire s'entourent à son endroit de solides garanties par des conventions et des « cahiers des charges », dûment précisés. Mais il est certain aussi que seules la liberté et l'initiative qui existent dans les universités peuvent tirer l'enseignement secondaire de l'engourdissement où le maintient, par la force des choses, la lourdeur routinière de son administration. C'est à l'université que les enseignants du secondaire connaîtront la recherche et la critique vivantes, qu'ils s'ouvriront l'esprit et sortiront de l'univers étroit des manuels et des « recettes » dépassées.

De tels échanges ne doivent pas se limiter à la formation initiale des futurs enseignants mais être échelonnés tout au long de la carrière, de façon que les professeurs de lycées et de collèges aient continûment accès aux recherches menées dans les universités qui intéressent leur discipline et leur pratique pédagogique. Loin de dresser de nouvelles barrières entre le secondaire et le supérieur, qui ne feront que renforcer chacune des deux parties dans une attitude de repliement sur soi, la nécessité s'impose de multiplier les échanges et les brassages, de permettre la constitution d'équipes mixtes (secondaire et supérieur) de recherche. Bref, de former les professeurs de lycées et de collèges à la pédagogie qui est en train de s'élaborer grâce aux recherches en cours et non à celle d'avant-hier, dont l'inefficacité auprès des élèves d'aujourd'hui est suffisamment évidente.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

« Personne d'autre... »

Des professeurs de l'université de Toulouse-Le Mirail (Toulouse-II) et plusieurs membres de la société des professeurs d'histoire et géographie ont préparé en commun un projet concernant la formation permanente d'enseignants du second degré. Cette initiative a déplu à l'administration de l'éducation nationale. Dans une lettre adressée, le 27 juin, à M. Rémy Puech, enseignant d'histoire à l'université de Toulouse-Le Mirail, M. Claude Chalin, recteur de l'académie, écrit notamment : « La formation des professeurs du second degré incombe au ministère de l'éducation au moins quant aux initiatives à prendre, et en aucune manière à des membres de l'enseignement supérieur ou à des associations privées. Sans doute, si une opération de formation continue était décidée, il serait fait appel vraisemblablement aux universités, mais l'initiative ne peut provenir de personne d'autre que de M. le ministre responsable de l'enseignement du second degré (...). Les opérations de formation se font actuellement sous forme de stages définis par le ministère, et ceci sous l'impulsion de l'inspection générale. En l'état actuel des choses, il ne saurait être question d'innover au plan local en l'absence d'instructions du ministre. »

Les initiatives des universités en matière de formation permanente des maîtres ne sont pas une nouveauté. Plusieurs ont déjà fait des expériences dans ce domaine, avec l'accord des administrations rectorales. En revanche, la lettre de M. Chalin s'inscrit parfaitement dans la ligne des propos tenus à Sèvres par M. René Haby, qui visent à retirer aux universités tout pouvoir d'innovation et de décision en matière de formation des enseignants.

Les universitaires ont de quoi s'interroger : d'un côté, au secrétariat d'Etat aux universités, on leur demande d'être dynamiques, de faire des propositions, et on encourage cet effort. De l'autre, au ministère de l'éducation et chez certains recteurs, on le leur interdit et on les décourage. — Y. A.

Un milliard supplémentaire pour l'enseignement privé ?

Le gouvernement a commencé le rattrapage du « forfait d'externat »

M. René Haby, ministre de l'éducation, vient d'annoncer à la tribune de l'Assemblée nationale le versement de crédits supplémentaires aux établissements privés sous contrat d'association (« le Monde » du 14 novembre). Cet effort, décidé au conseil des ministres du mercredi 12 novembre, n'est toutefois qu'une première étape dans le versement de sommes importantes aux établissements, en raison du retard accumulé par l'Etat, retard constaté par le Conseil d'Etat le 3 octobre.

Le « *forfait d'externat* » est une somme forfaitaire versée chaque année par l'Etat (budget du ministère de l'éducation) aux établissements privés sous contrat d'association — en majeure partie des établissements secondaires catholiques — pour faire face à leurs dépenses de fonctionnement, notamment les salaires du personnel administratif et de service, les frais généraux et les charges sociales et fiscales. La loi du 31 décembre 1959 — dite « loi Debré » — prévoit (article 4) que ces dépenses « *sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public* ». Le décret d'application du 28 juillet 1960 précise (article 14) : « *Ce forfait d'externat, calculé par élève, est égal au coût moyen de l'entretien d'un élève externe dans un établissement public de l'Etat de catégorie correspondante, majoré de 5 % pour couvrir les charges financières telles que les assurances et les impôts dont les établissements publics d'enseignement sont dégrevés. (...) Ces éléments sont déterminés par les enquêtes périodiques assurées conjointement par le ministère des finances et des affaires économiques et le ministère de l'éducation nationale sur le coût des établissements d'enseignement de l'Etat. (...) Dans l'intervalle de deux enquêtes, le montant de la contribution publique pourra être modifié à la clôture de chaque année scolaire, dans des conditions qui seront fixées par un arrêté conjoint du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de l'éducation nationale, en fonction des résultats de gestion d'établissements d'enseignement public choisis comme témoins.* »

Or le gouvernement a fixé chaque année, depuis 1972 pour le moins, des taux de forfait d'externat qui tenaient insuffisamment compte de l'augmentation réelle des dépenses. D'année en année, le retard s'est aggravé et le forfait n'est plus du tout comparable aux dépenses équivalentes des établissements publics. Une commission mixte enseignement privé-ministère avait, pour l'année 1973-1974, fixé à 33 % le retard pris ; la même commission, baptisée « *commission Blanchard* », du nom du directeur des affaires budgétaires et financières du ministère de l'éducation qui la préside, a évalué ce retard à 66,2 % au 31 décembre 1974, c'est-à-dire pour l'année 1974-1975.

Le gouvernement de M. Chirac, pressé par le « lobby » de l'enseignement privé — en particulier par l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, que préside M. Guy Guermeur, député U.D.R. du Finistère, — a décidé en 1975 de faire une effort accru en faveur de l'enseignement privé. Mais il fallait aussi faire droit à une autre revendication — là aussi en application de la législation, — le rétablissement de l' « *allocation scolaire* » (crédits Barangé) aux établissements privés de premier degré. A partir de 1976, l'Etat va verser 37,8 millions de francs supplémentaires (*le Monde* du 29 août).

Les établissements secondaires ne désarmaient pas pour autant ; bien au contraire. Avant le début juillet, mille six cent cinquante établissements avaient déposé auprès du ministère de l'éducation un « recours gracieux » demandant la revalorisation du forfait d'externat ; ils sont aujourd'hui deux mille. Si aucune réponse n'est donnée par le ministère dans les quatre mois — ce qui est le cas, — les établissements peuvent déposer une réclamation devant les tribunaux administratifs (recours en plein contentieux). Le total des sommes réclamées pour quatre années successives (1972 à 1975) représente environ 1 milliard de francs. Déjà le Conseil d'Etat, saisi depuis plus d'un an par le chanoine Lequimeneur, — directeur de l'Externat des enfants et président du Syndicat des chefs d'établissements de l'enseignement libre, — a récemment annulé l'arrêté du 12 février 1974 fixant pour l'année scolaire 1973-1974 le montant du forfait d'externat (*le Monde* du 21 octobre).

L'Etat se trouve donc dans l'obligation légale de réviser — en hausse — le montant du forfait pour l'année en question et, implicitement, pour l'année 1974-1975. Les décisions gouvernementales sont triples :

● Rattrapage rétroactif des années 1973-1974 (5 %) et 1974-1975 (7 %) : 39 millions de francs seront inscrits au collectif budgétaire de 1975. Un nouvel arrêté sera pris en remplacement de celui du 12 février 1974.

● « Ajustement », pour 1975-1976, du montant du forfait, par une augmentation de 9,26 % de celui-ci, au budget de 1976, pour faire face à l'évolution actuelle du coût de la vie.

● Rattrapage, pour 1975-1976, par un crédit supplémentaire de 65 millions de francs inscrit au budget de 1976. Cette somme représente environ 24 % du montant du retard calculé par la commission Blanchard, soit 268 millions de francs.

Deux méthodes de calcul

Des négociations sont entamées, et doivent continuer, entre l'enseignement privé — représenté par le secrétariat général de l'enseignement catholique, — le ministère de l'éducation et le secrétariat d'Etat au budget. Des points d'accord ont été trouvés, des désaccords subsistent.

L'enseignement privé ne reconnaît, pour le calcul du forfait d'externat, que les chiffres (66,2 % de retard) jugés « *sérieux et justifiés* » de la commission Blanchard. Le secrétariat d'Etat au budget estime au contraire que ces calculs doivent être minorés, car, à ses yeux, les charges de l'enseignement privé sont moindres que celles de l'enseignement public, puisqu'il n'est pas obligé d'appliquer exhaustivement la réglementation pédagogique du ministère ; sans fournir de chiffres précis, le secrétariat d'Etat fixe à 46 % le montant du retard. L'enseignement privé demande qu'on tienne compte pour l'avenir des « *bases rigoureuses et incontestables* » de calcul, afin de ne pas se trouver à nouveau dans une situation analogue.

M. Haby a, par ailleurs, à la tribune de l'Assemblée, déclaré que l'effort de rattrapage continuerait en 1977 et 1978. Cette position donne satisfaction à l'enseignement privé, qui paraît même disposé à se contenter d'une revalorisation « *modérée* » du forfait pour les années antérieures. A une condition : que le forfait d'externat retrouve rapidement un taux normal. A cet égard, l'augmentation de 9,26 % en 1975-1976 paraît aux dirigeants de l'enseignement catholique d'ores et déjà sous-estimée, eu égard à l'augmentation du coût de la vie.

« *Nous n'accepterons un rattrapage rétroactif partiel que si nous avons satisfaction dans les méthodes de calcul pour l'avenir* », dit-on, en substance, au secrétariat général de l'enseignement catholique. C'est la raison pour laquelle les recours des établissements n'ont pas encore été déposés devant les juridictions administratives : « *c'est un sursis* ». Au ministère de l'éducation, on indique que le gouvernement a cherché à « *traiter loyalement le problème, compte tenu des impératifs budgétaires. Le ministère a stoppé le dérapage et commencé à remonter la pente* ».

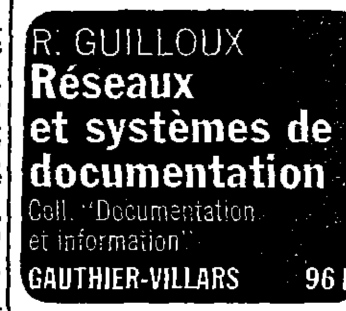
La bonne volonté semble exister de part et d'autre, et les négociations continuent. N'est-il pas question, en somme, d'une stricte application de la loi ? L'ampleur des sommes en cause, dans le contexte économique, incite, toutefois, à la prudence de part et d'autre. Et qu'en pensent les adversaires de l'enseignement privé ? Les députés de gauche ont été bien silencieux à ce sujet lors du débat budgétaire.

YVES AGNÈS.

● *Manifestation de lycéens à Bastia.* — Environ deux cents lycéens, répondant à l'appel de l'Union des lycéens corses, ont défilé, le jeudi 13 novembre, dans les rues de Bastia pour protester contre la mise en garde à vue de quatre étudiants corses à Marseille. Ceux-ci avaient été interpellés, mercredi 12 novembre, à la suite de l'occupation d'un restaurant universitaire marseillais.

● *Etudiants de Vincennes au musée.* — Environ cent cinquante étudiants et enseignants de l'université de Vincennes (Paris-VIII) ont pénétré, jeudi 13 novembre, en fin d'après-midi au Musée d'art moderne de la Ville de Paris pour distribuer des tracts afin d' « *attirer l'attention de l'opinion publique sur les problèmes qui se posent dans cette université* ».





RELIGION

CORRESPONDANCE

Après la sanction prise contre deux pasteurs

LE SECRET DANS L'ÉGLISE

L'article que nous avons publié à propos des sanctions prises par l'Église réformée de France, réunie à Lyon en session extraordinaire à huis clos, contre deux pasteurs qui vivent une existence communautaire totale avec leurs femmes, partage étendu aux relations sexuelles (le Monde du 11 octobre 1975), nous a valu plusieurs réactions.

Tout d'abord, le pasteur Roger Bösiger, modérateur du synode national de l'Eglise réformée de France, nous demande de publier le communiqué suivant :

Etonné par la publication dans *le Monde* du 11 octobre d'un compte rendu de séance extraordinaire du synode national de l'Eglise réformée de France, le modérateur du synode, le pasteur Roger Bösiger, déplore qu'un ou des membres du synode aient pris la liberté de rompre le secret d'un huis clos et d'en donner une information d'ailleurs unilatérale. Même si ce silence est difficile, et même si on peut le contester, il est la règle consentie pour protéger les personnes et le bien de l'Eglise. Le huis clos est de même imposé dans toutes les affaires disciplinaires concernant des membres des institutions publiques et privées.

Les autorités de l'Eglise ne s'estimant pas elles-mêmes libres de rompre ce silence, le modérateur ne peut que confirmer qu'une session extraordinaire du synode national a bien eu lieu le 20 septembre dernier à Lyon, lors de laquelle le pasteur Pierre Lévejac et le pasteur-proposant Charles Feurich ont été suspendus des rôles des ministres de l'Eglise réformée de France jusqu'au 30 juin 1977.

Le pasteur Frédéric Delforge, directeur de l'hebdomadaire protestant le Christianisme au XX° siècle *(8, villa du Parc-Montsouris, 75014 Paris) soulève dans son éditorial du 20 octobre quelques « problèmes d'information » :*

Quand le 2 mai 1975, au synode national de Martigues, le pasteur Jacques Maury, président du conseil national, a signalé au synode, en séance ordinaire, les sanctions qui frappaient deux pasteurs, le problème est passé du domaine confidentiel au domaine public. Tous ceux qui étaient présents à Martigues et ceux qui ont lu les comptes rendus du synode ont été mis au courant.

Pourquoi avoir parlé en séance publique d'un problème qui d'ordinaire se traite à huis clos ? A partir du moment où l'on mentionne publiquement des sanctions de ce genre, ne faut-il pas s'attendre à des rebondissements ?

Ce n'est pas la première fois que des Eglises (car il ne s'agit pas seulement de l'Eglise réformée de France) ont à s'occuper de problèmes délicats relatifs à des questions éthiques (pas obligatoirement sexuelles, tant s'en faut). En général ces problèmes se traitent avec discrétion et ne dépassent pas le cadre du petit groupe de personnes qui est au courant. Mais cette fois la situation est exceptionnelle, car les intéressés (les deux pasteurs et leurs épouses) ainsi que quelques-uns de leurs amis tenaient à faire valoir publiquement les raisons d'un comportement qu'ils situent au niveau d'un « *débat idéologique* ». (...)

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, nous avons estimé qu'il n'y avait pas lieu de parler de ce problème avant la session de Lyon du synode national. Maintenant que le synode a confirmé la sanction prise à l'égard des pasteurs Feurich et Lévejac, il faut poser quelques questions.

Non sans regretter que l'Eglise réformée (et les autres Eglises) ne consentent pas à réviser leur politique de l'information.

Les deux foyers pastoraux, qui n'ont jamais caché leur vie communautaire ni le sens qu'ils lui donnent depuis cinq ans, estiment eux-mêmes que leur choix dépasse largement le cadre de questions personnelles, et donc confidentielles. C. Feurich et P. Lévejac s'étonnent d'ailleurs du silence qui a pu entourer leur attitude.

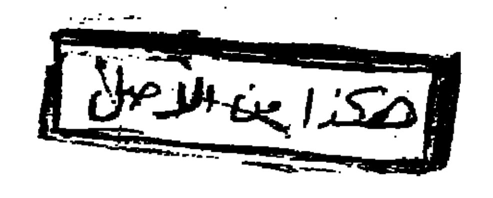
Que signifie le « *secret* » dans l'Eglise ? Que signifie le « *huis clos* » du synode national ? Souvent, à la sortie des « *huis clos* », on entend des membres du synode national déclarer : « *Pourquoi a-t-on travaillé à huis clos ? Les problèmes traités étaient d'intérêt général.* »

Par ailleurs, il ne peut y avoir « *secret* » et « *huis clos* » que dans un consensus général. Or dans cette affaire les intéressés et leurs amis voulaient élargir le débat. N'y a-t-il pas quelque chose de dérisoire à travailler à « *huis clos* » et de voir un grand journal du soir publier tout ce qu[...] l'Eglise aurait pu dire au lende[...] main du synode de Lyon dans u[...] communiqué circonstancié.

Bien sûr, il y a une « *disc[...] pline* », la fameuse « *discipline* » dont on ne sait plus très bien [...] elle est un garde-fou ou un ca[...] can. Mais pour reprendre un vi[...] adage antique : « *Que sont l[...] lois sans les mœurs ?* »

Abordant pour sa part le pr[...] blème de fond posé par le « pr[...] jet théologique, politique et éti[...] que » choisi par les deux coupl[...] le pasteur André Dumas, doyen [...] la faculté de théologie prot[...] tante de Paris, écrit :

A mon avis personnel, tout p[...] vient d'une confusion ambiar[...] entre le monde économique ([...] règnent des échanges multipl[...] et le monde amoureux (où se ch[...] che et se veut la relation duell[...] Le marxisme, ou les marxism[...] ont créé ici un flou, en s'ima[...] nant que le monde économique [...] surdéterminant et normatif, ce [...] pousse à tout fantasmer idéolo[...] quement sur le modèle : de [...] propriété privée « bourgeoise » [...] la collectivisation sentiment[...] « socialiste ». On n'a pas enc[...] creusé clairement la question.



هكذا من الأصل

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

Promenade derrière les façades

PARFUMS D'ORIENT dans le faubourg Montmartre

RUE du Faubourg-Montmartre, dans le 9e arrondissement, c'est le centre d'un quartier bruyant, exotique, mais finalement mal connu des habitués du Paris la nuit. M. Pierre Baillet, docteur en géographie, secrétaire de l'Association pour l'étude du problème mondial des réfugiés l'a parcouru pas à pas.

L'étude des noms de famille figurant sur les boites aux lettres des immeubles permet facilement de déceler la présence, dans le quartier, d'une population très cosmopolite : Espagnols, Slaves, Arabes, Européens d'Afrique du Nord. Le fond juif y est important. Sur un échantillon de cent immeubles, nous avons relevé 25 % de noms juifs d'Europe centrale et 10 % de noms juifs d'Afrique du Nord. Interrogés, ces derniers nous ont assuré être originaires de Tunis. Compte tenu des familles, qui sont nombreuses, on peut évaluer la communauté nord-africaine à trois mille ou quatre mille personnes. Quant aux musulmans, vivant à quatre ou cinq par chambre, dans les combles, ils représentent 10 à 15 % des habitants.

Traditionnellement, ce quartier a toujours été marqué par la présence d'une communauté juive sépharade (1). Depuis 1912 étaient établis des réfugiés d'Izmir, d'Andrinople et d'Athènes. Ils avaient été amenés à connaître notre civilisation par l'intermédiaire de l'Alliance israélite universelle, qui dispensait ses cours en français. En 1920 affluèrent les juifs de Salonique, ruinés par l'incendie de la cité. En 1928 a été fondée la synagogue sépharade de la rue Saint-Lazare, constituant un des attraits du neuvième arrondissement sur les juifs méditerranéens. Avec les askénases, qui étaient les plus nombreux, ils donnaient le ton à cette « juiverie ». Les premiers spécialisés dans la confection, les seconds dans le travail des fourrures. Ils étaient les uns et les autres de tempérament très réservé. Ils sortaient peu, travaillaient beaucoup, ne se préoccupant que de leur réussite économique et du succès scolaire de leurs enfants. Très peu étaient commerçants. Cette absence, cette laborieuse réclusion, donnait à ce quartier un air résidentiel et bourgeois où les riches Turcs ne détonnaient pas.

Mais, et c'est important, leur présence, celle de la synagogue Saint-Lazare où l'on pouvait écouter les prières dans la langue espagnole du quatrième siècle, les Folies-Bergère, les cinémas, les restaurants offrant une cuisine casher, les cabarets tenus par des juifs, tout cela attirait les touristes d'Afrique du Nord venus passer leurs longues vacances d'été en France. Dans cette ambiance riche et bourgeoise qu'aimaient les commerçants d'Afrique, on venait écouter les artistes folkloriques qui rappelaient la mère patrie. Les Tunisiens se rendaient chez Phono, rue Grange-Batelière, chez Pansiari, rue Richer, ou chez Marie. Les Algériens préféraient La Méditerranée ou Le Soleil d'Algérie, rue Geoffroy-Marie. Une tradition naissait. Quant aux hommes d'affaires venus acheter des lots de vêtements dans le Sentier pour les exporter outre-Méditerranée, la situation du faubourg, tout proche des sièges des grandes banques et des compagnies d'assurances, les comblait d'aise. Ils avaient tout sur place : nourriture et distractions traditionnelles.

Arrivée des Africains

De retour à Oran, Alger ou Tunis, on parlait de cette vie agréable et réservée, fascinante pour des commerçants vivant dans des ghettos grouillants. On s'en souviendra lors du « Grand Départ ».

L'installation des Africains est relativement récente. Elle s'est organisée par vagues correspondant aux grandes crises politiques : d'abord avec l'autonomie interne de la Tunisie, puis avec l'affaire de Bizerte et l'indépendance de l'Algérie, enfin en liaison avec les désordres consécutifs à la guerre de six jours.

Parallèlement à cette arrivée, se déplaçaient vers d'autres arrondissements les juifs askénases et sépharades originaires du quartier. En effet, cette communauté a été affaiblie par la guerre de 1939-1945, où 50 % des effectifs ont disparu, et de nombreux appartements occupés par des veuves se sont trouvés libérés à leurs décès. Quant à ceux qui avaient réussi à franchir cette période difficile, le succès des affaires les incitera à émigrer vers des quartiers plus riches : Auteuil, Passy ou l'avenue Victor-Hugo. De même, les fils de famille, ayant pour la plupart fait carrière dans la médecine ou la magistrature, ont préféré s'intégrer dans des quartiers plus lointains pour oublier le passé de leurs parents. Un vide se créait donc. Les juifs désirant vendre à d'autres juifs, les Nord-Africains, présents au bon moment, se sont installés là en force. Et si quelques-uns sont venus directement dans le neuvième arrondissement, bon nombre se sont d'abord installés à Belleville en 1957.

Après avoir rassemblé quelques économies, ils abandonnent aujourd'hui le vingtième aux Arabes ou à la démolition pour s'installer ici. Cela a toujours été leur plus cher désir. C'est ce que nous confiait un coiffeur du ghetto de Tunis, habitant Belleville depuis 1967. Le mythe du faubourg grandissait. La réalisation de ce vieux rêve a été facilitée par l'appauvrissement du quartier. La presque totalité des immeubles, faits de briques recouvertes d'un enduit, datent d'avant 1871. Pas d'ascenseurs, six ou sept étages aux marches usées et branlantes, des couloirs obscurs et sales, des boîtes aux lettres détériorées et pantelantes portant des noms griffonnés, tous ces immeubles n'ont plus rien de bourgeois. Les vastes logements qui appartenaient autrefois à des personnes âgées, peu exigeantes et vivant de souvenirs, n'offraient aucun confort sanitaire. Ils n'ont pu être loués très cher. Aussi les a-t-on soit vendus à des artisans, soit divisés en petites pièces où se sont entassés en 1962 les réfugiés d'Algérie, remplacés aujourd'hui par les Arabes, ces derniers travaillant chez les fourreurs et les restaurateurs juifs.

Ainsi, progressivement, l'image de marque du faubourg change. L'appauvrissement s'accroît rapidement. Les cas sociaux sont nombreux, de la loge de concierge où s'accumulent de vastes familles espagnoles jusqu'aux chambres de bonne mansardées louées à des travailleurs immigrés.

Cette mutation s'observe surtout à travers l'effondrement du nombre des pelletiers et des ateliers de confection entre 1962 et 1968, alors que, parallèlement, les cafés et les magasins d'alimentation doublaient en chiffre absolu.

Les nouveaux arrivants ont bouleversé tout ce qui les précédait pour recréer leur univers perdu. Les cabarets et restaurants alsaciens qu'aimaient fréquenter les juifs de l'Est ont disparu au profit de snacks. C'est le cas de Flambaum, ce restaurant où se retrouvaient diamantaires et boursiers désirant manger casher. L'heure n'est plus à la clientèle « aristocratique », mais plutôt dans la spécialisation et la satisfaction d'une clientèle de passage peu fortunée. Boucheries cashères, épiceries orientales et snacks se multiplient. Alors que, avant 1960, les juifs devaient aller à Belleville ou dans le quatrième arrondissement, rue des Rosiers, faire leurs achats, aujourd'hui la rue Richer leur apporte tous les services attendus. Nous sommes ici en présence d'un important marché spécialisé qui change très vite.

PIERRE BAILLET.

(Lire la suite page 18.)

(1) Sépharade, qui signifie hispanique en hébreu, tend aujourd'hui à désigner tout ce qui n'est pas askénaze ou yiddish d'Europe du Nord et d'Europe centrale. Actuellement, sépharade désigne parfois une population pauvre et difficilement assimilable.

BONNES AFFAIRES

« ROSSIGNOL. Numéro un du ski. Réalise plus du quart de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis. Percée réussie au Japon. Bonne technologie et forte notoriété du fait que la marque est adoptée par la quasi-totalité des équipes nationales de ski alpin. — Club Méditerranée. Souvent imité, jamais égalé. C'est aujourd'hui une réussite industrielle et financière. Son système de réservation par ordinateur est une petite merveille. — Jacques Borel. Un étonnant animateur qui sait s'entourer de bons financiers. Il a eu, le premier, l'intuition du ticket-restaurant à clientèle semi-captive (centres commerciaux, autoroutes). Le voilà maintenant dans l'hôtellerie : folle ou génie ? »

Ces lignes sont extraites d'« Europe compétition », le palmarès annuel que la revue « Expansion » dresse des grandes entreprises françaises. Que trois spécialistes des loisirs, de l'hôtellerie ou de la restauration y figurent montre que le tourisme, c'est peut-être (aussi) de bonnes affaires. On ne le croit pas toujours, et on a tort. Le folklore, c'est bien ; c'est en somme la matière première sur laquelle travaillent les marchands de voyages. Mais ceux-ci en France ont eu trop souvent le tort d'en faire une méthode de gestion. D'où des faillites retentissantes et l'éparpillement de l'industrie française du tourisme qui, dans quelques secteurs-clefs (celui des « tours operators », par exemple), a encouragé et facilité la pénétration des grands groupes étrangers habitués depuis de longues années à travailler sérieusement cette activité jugée futile.

Le tourisme, c'est de l'argent ; ce ne peut être que cela. D'abord, parce qu'aucune des entreprises qui s'y intéressent ne peut supporter pour l'importance de son chiffre d'affaires la comparaison avec les grandes sociétés des autres secteurs. Ensuite, et surtout, parce qu'il n'est pas souhaitable que l'on traite les touristes comme de purs agents économiques et leurs soucis comme de simples affaires. « Fragile, danger. » Le temps des loisirs est trop vital, trop personnel, pour que l'on puisse accepter qu'il soit entièrement traité par ordinateur.

Il faut donc trouver la juste mesure entre la prévision et l'improvisation, le « management » et le ménagement. Et, après tout, l'art du bricolage, s'il est soutenu par une bonne infrastructure commerciale, peut être un des secrets d'une réussite française dans un domaine où nous ne devrions pas avoir beaucoup de leçons à recevoir. En définitive, le tourisme ce n'est sans doute pas une industrie mais un artisanat : un artisanat industriel.

Crise

MARASME CHEZ LES BASQUES

LA clientèle espagnole déserte la côte basque. On s'en était aperçu dès le mois d'août dernier, mais, en raison de l'affluence estivale, on ne s'en était pas inquiété à l'époque. Aujourd'hui, c'est un véritable cri d'alarme que les hôteliers, restaurateurs et commerçants lancent aux pouvoirs publics. C'est ainsi que le casino municipal de Biarritz, qui a enregistré deux mille entrées le 1er novembre 1974, n'en comptait que deux cents cette année, à la même date.

Peur et insécurité, telles sont les raisons qu'invoquent les Espagnols pour expliquer leur défection. Chez eux, en effet, à la radio et dans la presse, ils entendent et lisent que, s'ils vont sur la côte basque, c'est à leurs risques et périls. En outre, au passage de la frontière, ils sont systématiquement fouillés par « leur » douane. On leur cite des exemples : pneus crevés ici, voitures barbouillées là, autobus incendiés ailleurs.

Ces faits se sont réellement produits mais ne constituent que des exemples isolés. Le calme règne au pays basque et la population n'est nullement inquiète.

De leur côté, les touristes français éprouvent quelque crainte de représailles de l'autre côté de la frontière. Cela n'est pas davantage fondé mais un climat de peur s'est ainsi installé dans la région, paralysant tous les échanges de part et d'autre de la frontière.

Cette situation est née il y a quelques semaines après les exécutions en Espagne de militants du FRAP et de l'ETA. A l'époque, il ne se passait pas de jour sans qu'une manifestation ait lieu dans les villes de la côte basque. Cette région souffre aujourd'hui des retombées de cette agitation. Les professionnels concernés s'en sont plaints aux pouvoirs publics. Ceux-ci sont d'autant plus sensibles à la situation que les hôteliers et les commerçants menacent soit de fermer leurs établissements, soit de licencier leurs employés, ce qui représenterait un millier de nouveaux chômeurs. En attendant, les délégués de ces professions réclament l'interdiction des manifestations publiques et, par ailleurs, ils ont obtenu que des délais leur soient accordés pour s'acquitter de leurs patentes et de leurs impôts.

« *Nous mettrons tout en œuvre pour que la clientèle espagnole revienne* », ont déclaré plusieurs maires de la région.

Avions

UN PLATEAU DANS LES NUAGES

MEME à 8 000 mètres d'altitude, les passagers aériens ne restent pas indifférents à ce qu'ils trouvent dans leur assiette. Ils en arrivent même à noter les compagnies sur la qualité des repas qui leur sont servis à bord. Comment Air France se place-t-elle dans cette compétition gourmande ?

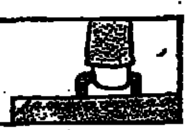
Spécialisée dans la restauration à bord des avions, la Servair est justement une de ses filiales, dont les organisations professionnelles contestent l'existence. Elle fut créée au moment de la mise en service de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France, la compagnie nationale préférant se décharger sur celle-ci d'une activité qu'elle exerce elle-même à Orly.

« *Depuis sa création, et notamment en 1974, le déficit de Servair s'est chiffré à 8 millions de francs, une partie de ce déficit, soit 6 millions et demi, ayant été épongé par Air France* », indiquent les syndicats. « *Pour son premier exercice, de mars à décembre 1974, cette société a enregistré un déficit dû uniquement à la décision d'Air France de différer de six mois le transfert de ses long-courriers sur l'aéroport Charles-de-Gaulle. A la fin du mois de juillet 1975, l'activité de Servair laissait apparaître un bénéfice d'exploitation de 5,2 millions de francs* », précise M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports (*Journal officiel* du 5 novembre).

« *La compagnie nationale a laissé s'infiltrer, au sein de cette société, des intérêts américains* », notent les syndicats. « *La participation de la société Mariott Corporation se limite à 20 % du capital, alors qu'Air France détient pour sa part 51 % des actions de cette entreprise. Le président-directeur général et les principaux directeurs de Servair sont des cadres dirigeants détachés de la compagnie nationale* », souligne M. Cavaillé. A son avis, « *il est apparu préférable de recourir à la création d'une filiale, constituée avec le concours de capitaux privés minoritaires, afin de permettre à la compagnie nationale de réserver une plus grande part des possibilités de financement à son équipement aéronautique* », indique le secrétaire d'Etat aux transports.

« *Pour ce qui concerne la qualité des prestations fournies par la Servair, de graves lacunes sont apparues, et celles-ci nuisent non seulement à la clientèle d'Air France mais également à l'ensemble du personnel* », affirment les syndicats. « *La compagnie nationale, soucieuse du maintien de son image de marque à l'égard de sa clientèle, veille à ce que les services rendus par sa filiale soient équivalents à ceux assurés par son propre commissariat installé à Orly* », répond M. Cavaillé.

Tourisme



PARFUMS D'ORIENT DANS LE FAUBOURG MONTMARTRE

(Suite de la page 17.)

Dès que le chiffre d'affaires baisse, l'établissement est transformé. Un marchand nous racontait que, après avoir vendu des trousseaux pour les jeunes ménagères, il s'est installé coiffeur en 1964 ; trois ou quatre ans après, il a créé, boulevard Bonne-Nouvelle, un magasin de chaussures, puis de chemises. L'ascension sociale est là : « être » sur les Boulevards.

Avec l'installation de commerces tunisiens s'est aussi implantée une population musulmane. Les goûts de la communauté juive d'Afrique se satisfont de leur présence, surtout quand ils sont marchands de beignets et de pâtisseries, spécialités qui ne sont pas les leurs. Ces commerces arabes, propriétés de riches Tunisiens, gérés par des musulmans, emploient, tout comme les juifs, une main-d'œuvre arabe bon marché. L'entente entre les deux communautés est, selon les intéressés, excellente. La guerre de Palestine n'aurait donc aucune répercussion sur ce consensus socio-économique. Ces Arabes, s'ils n'ont pas trouvé de chambres de bonne qu'ils louent à quatre, s'entassent dans des « hôtels » délabrés où les conditions de vie offertes sont désastreuses. Nous en avons relevé six : rue Papillon, cité de Trévise, rue Geoffroy-Marie, rue Richer et enfin rue Bergère. Ils contribuent donc, eux aussi, à la formation de ce nouveau prolétariat à demeure.

En dégustant une sabaillon

Cette spécialisation commerciale, la présence des centres religieux, attirent vers ce quartier la population juive sépharade de Paris et des environs. On vient de Chartres et de Dijon assister à des fêtes ou confier ses enfants à des personnes qui les éduquent dans un esprit religieux. Depuis bientôt un siècle, six synagogues y ont été construites, dont celle de la rue Buffault, elle aussi sépharade : la seule de Paris avec celle de Saint-Lazare. A l'oratoire de l'Eden défilent chaque mois des centaines de familles cherchant à ne pas se désolidariser de leur communauté. On en profite pour faire ses emplettes, rue Richer. Le samedi et le dimanche, on vient écouter la musique arabe, parler le judéo-arabe et boire citronnade, orgeat ou lait de poule. Parfois, on déguste une glace sabaillon, spécialité tunisienne. Le soir, on termine son repas sur une boukha, eau-de-vie de figue, et l'on ne manque pas d'acheter un brin de jasmin, permettant ainsi à un autre juif de réaliser son ascension sociale : ce dernier revend parfois en une soirée deux cents brins à 7 F, alors qu'il avait acheté chacun d'eux 20 centimes à Orly... La clientèle potentielle de l'ensemble est d'environ cent mille personnes. Si on y ajoute les non-juifs attirés par cette cuisine orientale, on comprendra l'essor commercial de ces rues. Un commerçant juif aura tout intérêt à s'installer là, sûr de bénéficier d'une clientèle attitrée. Partout ailleurs, les boucheries cashers font faillite.

Nous sommes donc loin de l'ambiance sage et « petite-bourgeoise » d'autrefois.

Un nouveau style de vie s'est répandu. La nourriture constitue ici un moyen d'échange culturel, une communion, une complicité. Alors que les askénazes étaient réservés, les Africains s'affichent. Ils désirent vivre sous le regard des autres, montrer leur richesse, leur réussite et surtout leur joie d'être ensemble. Ici, aucun problème d'acculturation. La religion, la culture passée, sont savamment entretenues. D'autant plus qu'elles correspondent aux intérêts économiques de quelques-uns.

Mais les réactions sont vives. La présence d'Arabes rebute la plupart des autochtones : « Ils jouent au flipper, mais ne consomment pas. » Les commerces métropolitains qui se sont maintenus là dépérissent. Leur clientèle est allée chez l'Africain ou a fui le quartier. Dès que l'un d'eux s'apprête à vendre, les acquéreurs étant rares, les Tunisiens rachètent l'affaire à vil prix. Ainsi, en quinze ans, la société Zazou Frères s'est taillé la part du lion. Dix des snacks du quartier lui appartiennent. Chaque membre de la famille en possède un. Quant aux artisans, maçons ou peintres, ils se plaignent de perpétuels marchandages une fois arrivée l'heure du règlement des travaux. Découragés, inhabitués à ces mœurs, ils fuient le faubourg et sont remplacés par l'artisanat juif, qui offre plus d'arrangements de prix grâce à une main-d'œuvre d'immigrés, meilleur marché.

Les natifs du neuvième regrettent l'ambiance d'antan et les riches touristes venant flâner devant les magasins de luxe aujourd'hui disparus. Quelques commerçants avouent même qu'ils trouvent cette population agressive et arrogante dans son exubérance et son manque de complexes. Les autochtones prennent les habitudes des nouveaux venus. « On se sent devenir plus grossier, on parle en gesticulant, on s'habille moins bien, alors qu'avant on se faisait un point d'honneur à toujours être correct. »

Fête quotidienne

Face à cette omniprésence commerciale, on parle de comité de défense, toujours de triste mémoire, pour empêcher l'ouverture de nouveaux restaurants et nier ainsi l'évolution commerciale.

En moins de dix ans, il s'est ainsi créé, autour du faubourg Montmartre, le plus important marché juif de Paris dominé par les réfugiés tunisiens. Chassant les touristes de luxe, se presse une foule rappelant celle d'Afrique et venant se libérer des contraintes d'une société à laquelle elle s'adapte mal et dans laquelle elle ne semble pas se reconnaître. Cette volonté farouche de conserver les particularismes qui se cristallisent autour de quelques spécialités culinaires pose le problème de l'assimilation de cette population.

C'est un problème, mais, ce faisant, ces nouveaux venus dans le quartier ont remis à l'honneur la fête quotidienne, élément essentiel de la vie du Méditerranéen, et ce à la plus grande joie des banlieusards qui, certains nous l'ont avoué, regrettaient de ne pouvoir la découvrir que le samedi soir... après le travail.

PIERRE BAILLET.

LES GRECS AUSSI BRADENT LEURS SITES

Neuf étages à Cnossos

Il serait vain, quand on revient régulièrement en Grèce, de déplorer qu'elle devienne toujours davantage industrielle et touristique. Ce serait bien peu ou bien mal l'aimer que de vouloir la ramener, par hypothèse et en imagination, à ce petit pays essentiellement rural et artisanal qu'elle était encore il y a un demi-siècle. Mais ce que nous devons souhaiter et lui souhaiter, c'est que ses dirigeants s'opposent à des projets anarchiques qui servent mal l'intérêt national, et plus sûrement des intérêts particuliers.

Un hôtel, un motel, doivent-ils forcément accaparer les plus belles vues, défigurer les paysages qui appartiennent à tous ? Les Grecs feront-ils de leurs côtes ce que nous avons laissé faire de notre Côte d'Azur ? Séjournant tout récemment en Grèce, nous entendions dire des choses navrantes : qu'une clinique de neuf étages allait s'élever près du site de Cnossos ! N'y a-t-il vraiment pas d'autre place pour elle au voisinage d'Héraklelon ?

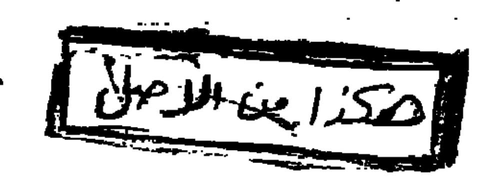
Plus fort encore : un grand journal d'Athènes, la Kathimérini, *d'autres aussi, de nuances politiques diverses, ont révélé au public que, depuis quelque temps déjà, des entreprises industrielles, de taille gigantesque, des chantiers navals (on parle aussi de cimenteries), avaient jeté leur dévolu sur un des plus beaux sites de la côte sud-ouest du Péloponnèse, la baie de Pylos, dite aussi de Navarin, et ce nom touche assurément les Français. L'opinion publique s'est émue en Grèce, et pas seulement les archéologues et les passionnés de l'Antiquité ; la commission exécutive d'Europa Nostra, réunie à Amsterdam le 21 octobre, a protesté vigoureusement.*

Il y a de quoi : ce paysage grandiose — une baie immense presque fermée par une grande île — évoque aussi les plus beaux souvenirs de l'histoire de la Grèce. *Tout près s'élevait le palais du vieux Nestor, qui livra les plus vieilles tablettes inscrites de cette histoire ; l'île, Sphactérie, vit le combat à mort des Spartiates contre les Athéniens ; dans la baie se livra en 1827 la batail[le] de Navarin, qui conduisit la Grè[ce] à l'indépendance. Va-t-on gâch[er,] polluer, de si grands souven[irs] dans un site prestigieux ? A q[ui] fera-t-on croire qu'il n'y a p[as] au voisinage, sur cette longu[e] côte, d'autres installations po[s]sibles ? Sans doute, les industri[es] en question devraient-elles a[il]leurs faire de plus grands frai[s,] mais l'enjeu ne vaut-il pas un pe[u] ou même beaucoup d'argent !*

Ce qui nous inquiète, c'es[t] qu'après celui-ci aucun site n[e] soit plus respecté. Une lo[i] (n° 159-75), promulguée au Jour*nal officiel du 9 septembre der*nier, *dépouille pratiquement l[e] Conseil archéologique du droi[t] et du devoir qu'il a de protége[r] les sites, conformément aux dis*positions *de la Constitution grec*que. *Certes, ce n'est pas d'hie[r] que les massacres ont commencé : à Eleusis déjà, une fabrique de ciment a ruiné pou[r] toujours l'âme d'un des plus grands sanctuaires de la Grèce. Mais l'on peut espérer que notre temps sera plus éclairé. La Grèce a la chance de pouvoir faire ses choix — que nous-mêmes en France n'avons pas toujours faits — à un moment où partout l'on pense que la protection de la nature, la qualité de notre vie et de son cadre valent bien des sacrifices.*

Nous gardons notre confiance à la Grèce, à son goût de la grandeur et de la beauté, à sa volonté de préserver le meilleur de son patrimoine.

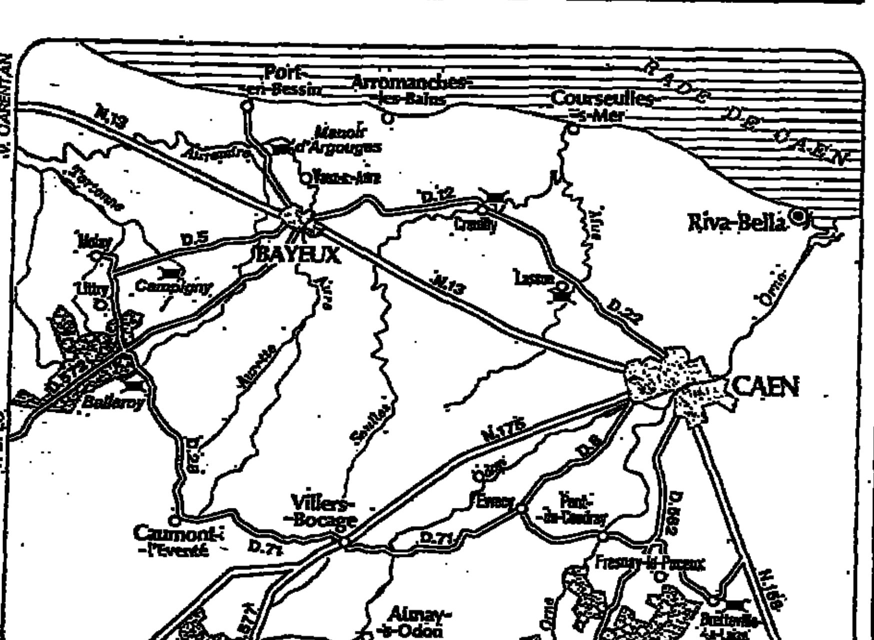
PIERRE DEMARGNE
membre de l'Institut.



Tourisme

Sur les pas de Guillaume

CHATEAUX EN NORMANDIE



A Caen, les drapeaux de tous les pays flottent sur la forteresse de Guillaume le Conquérant. A l'intérieur de l'enceinte, face à la chapelle, dont le plafond ressemble à la coque d'une barque normande, le Musée des beaux-arts présentait cet été une exposition intitulée : « La renaissance en Basse-Normandie. » Exposition qui tourne actuellement dans les principales villes des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

En 1506, des maçons d'Amboise et de Blois construisent à Gaillon un château pour le compte du cardinal Georges d'Amboise. Des ouvriers normands viennent les relayer. Quelques années plus tard, les deux plus grands « entrepreneurs » de Caen, Hector Sohier et Blaise Le Prestre, emploient parmi leurs compagnons des tailleurs de pierre italiens. C'est ainsi que, de main en main, la Renaissance va fleurir en Normandie. Il s'agit moins d'une architecture que d'un « décor », si léger que M. Lucien Musset, professeur d'histoire à l'université de Caen, le qualifie d' « épidermique ». Selon les régions, on sculpte des matériaux différents : autour de Pont-l'Evêque, seules les poutres des colombages sont ornées ; du côté de Caen, c'est la pierre blanche qui est ciselée, dans la Manche, le granit. Raffinement suprême : les potiers du pays d'Auge dressent au sommet des maisons des épis de faîtage vernissés et polychromes, où s'entremêlent fleurs, fruits, angelots et... pélicans.

Cette promenade de la Renaissance dans le Calvados commence à Caen même au cœur de la ville. L'église Saint-Pierre, près de laquelle un fleuriste a installé son « échoppe », est gothique, mais son abside a été achevée à la Renaissance. Balustrades, pinacles, candélabres, sont si richement sculptés que certains évoquent à leur propos le foisonnement éblouissant de l'art indien.

Le manoir des Gens d'Armes, construit au début du règne de François Ier pour Gérard de Nollent, s'élève dans la rue Basse. Pour le retrouver, il faut longer le port et le bassin Saint-Pierre. Aujourd'hui, le manoir n'est plus qu'un îlot d'un autre temps dans un quartier neuf éventré par des routes larges et sans arbres. Malgré l'environnement, cette forteresse parle encore de la vie des seigneurs qui l'habitaient. Dans les médaillons qui ornent les créneaux figurent, en effet, les portraits des gens d'armes : guerriers à la barbe effilée et gentes dames aux coiffures voilées respirant une fleur.

De Caen à la mer, le pays est triste et plat. On laboure. Lasson est un château abandonné. La grille est rouillée, la prairie rapée. Seuls les fils de fer barbelés qui l'entourent sont d'un gris neuf. Sur la façade du château, autour des fenêtres, court une broderie exubérante et légère. Au-dessus de la porte, les guirlandes se rejoignent en se terminant par un sphinx et une sphinge coiffés de minuscules chapeaux ronds à plumes. Seraient-ce le maître et la maîtresse de la maison, dont la devise dit non sans coquetterie : « J'espère que Lasson est assez orné ? »

Entre les bras de la Thue et de la Mue, Creully est un village dans un vallon. L'entrée du château se trouve sur la place de l'église. Un étendard orné de trois léopards rampants flotte au sommet du donjon. A l'époque de la Renaissance, la forteresse d'Haymon le Dentu s'est adoucie grâce à l'adjonction d'une tourelle agréablement ronde, élégante et parée de pendentifs sculptés.

Creully se visite. Trois belles salles ont été restaurées. Le chemin de ronde mène à une petite tour de guet. Sur la porte grise, on lit : « B.B.C., be silent, no entry. *» Le studio de la B.B.C., pendant les premiers jours du débarquement, était installé ici. Le maréchal Montgomery avait établi son quartier général dans une propriété que l'on voit du château : une maison blanche dans une prairie.*

Au loin, surgissant de la brume, les flèches ajourées et noires de la cathédrale de Bayeux. Dans le Bessin, les prairies entourées d'arbres succèdent aux prairies. On voit peu de pommiers.

La famille d'Argouges avait un hôtel à Bayeux et un manoir à la campagne, près de Vaux-sur-Aure. Le manoir, entouré de douves, est aujourd'hui une ferme. Chiens tirant sur leur chaîne et poules se promenant dans la cour. Cette ferme-manoir est restée très belle et très noble : un portail à créneaux portant un médaillon effacé, un colombier, une tourelle qui abrite l'escalier et des fenêtres à meneaux fleuries de géraniums.

Les villages traversés sont en pierre blanche. A Campigny, le manoir voisine avec l'église et son cimetière. Le triple portail sculpté est monumental. Dans la cour immense, une mare caractéristique de la région. Campigny est un manoir fin, équilibré. Fenêtres superposées encadrées de colonnes, lucarnes de pierre. Première manifestation de la seconde Renaissance en Normandie (1535-1545).

– D'une extrémité à l'autre de la grand-rue, le village d'Evrecy frappe tellement il est neuf. « Oui, *dit la charcutière,* nous avons été sinistrés à 98 %. Il y avait des SS au château de Maltot. Je me souviendrai toujours — j'avais douze ans au moment du débarquement — les avoir vus rentrer un soir en pleurant. *»*

Les enfants d'Avensy ont choisi de camper dans le potager et ils ont eu raison, car c'est de là que l'on a la plus belle vue du château. Celui-ci est situé sur une petite route qui mène à Viens. Au fond de ce potager paisible se dresse le château, flanqué de trois tours. L'une est ronde et forte, les deux autres polygonales, plus raffinées. Dans le toit d'ardoise, la lucarne est dentelée.

Pont-du-Coudray, Clinchamps, Fresnay-le-Puceux, la route verte, touristique, suit la vallée de l'Orne. A Bretteville-sur-Laize, Quilly et ses dépendances s'élèvent un peu à l'écart du village, fièrement mais sans morgue. Un logis sculpté à tourelles, un bâtiment méridional à arcades qui ouvre sur la cour, des tuiles aux tons chauds : Quilly est le soleil de l'Italie.

Les fermes en pierre disparaissent. A Saint-Pierre-sur-Dives, les chaumières à colombage s'éparpillent à nouveau dans les prés. Le ciel est gris. Sur les branches lourdes et basses des pommiers, les pommes sont rouges.

FLORENCE BRETON.

★ « L'architecture Renaissance en Basse-Normandie ». *Flers* : 12-30 novembre. *Saint-Lô* : décembre. *Cherbourg* : 15 janvier-14 mars 1976. *Bayeux* : fin mars-25 avril. *Orbec* : 29 avril-23 mai. *Laigle* et *Mortagne* : mai et juin. *Honfleur* : juillet-août.

Forêts ouvertes

Après notre article sur la « forêt oubliée », M. J. Georges-Picot, président de la Société des amis des forêts de l'Isle-Adam et de Carnelle, nous apporte les précisions suivantes :

Les forêts privées ne sont pas toujours fermées au public. Si quelques bois privés sont clôturés, un très grand nombre peuvent être utilisés par le public pour la promenade, la cueillette des fleurs et le ramassage des champignons. A cet égard, on pourrait préconiser un avantage fiscal en faveur des propriétaires qui laissent leurs bois ouverts au public par rapport à ceux qui s'en réservent la jouissance exclusive.

En attendant, l'Etat devrait surtout éviter de faire disparaître lui-même des fractions importantes de forêts domaniales. La situation des forêts de l'Ile-de-France est dramatique du fait de la multiplication des lignes à haute tension, des routes et des autoroutes nouvelles, et même souvent d'implantations industrielles tolérées ou encouragées par l'Etat.

Un Suisse chez les vignerons

Après le témoignage publié dans le Monde *du 30 août, sous le titre « Un Suisse chez les vignerons », M. Jean Bène, maire de Pézenas, dans l'Hérault, nous a adressé la lettre suivante :*

Si les sévices dont fait état M. Junker sont exacts, ils ne peuvent être le fait que de (viticulture ou non) véritables voyous et la situation dramatique de la viticulture méridionale ne peut, en rien, les justifier.

Mais le récit de M. Junker laisse supposer que les faits se sont passés sur le territoire de la commune de Pézenas et que les auteurs en sont des viticulteurs de Pézenas.

C'est, en tout cas, ce qu'ont compris un certain nombre de personnes qui, depuis la parution de cet article, m'écrivent pour vouer aux gémonies Pézenas et ses habitants. Entre les deux guerres, les chroniqueurs avaient coutume de moquer les théâtres de Landerneau et de Pézenas. Ce n'était peut-être pas toujours ni très juste ni très spirituel, mais ce n'était pas méchant. Mes compatriotes prenaient la chose du bon côté. En revanche, je ne peux accepter, pour ma ville et ses viticulteurs, la réputation que leur a faite la publication de ce papier. M. Junker est bien excusable de ne pas savoir que la plus grande partie du C.D. 13, qui conduit de Pézenas à Roujan, n'est pas tout entière sur le territoire de la commune de Pézenas.

Je précise que, indigné comme il se doit par les faits révélés par votre rédacteur occasionnel, je me suis livré personnellement à une enquête et que j'ai acquis la conviction que les auteurs de ce véritable attentat n'étaient pas des viticulteurs de Pézenas.

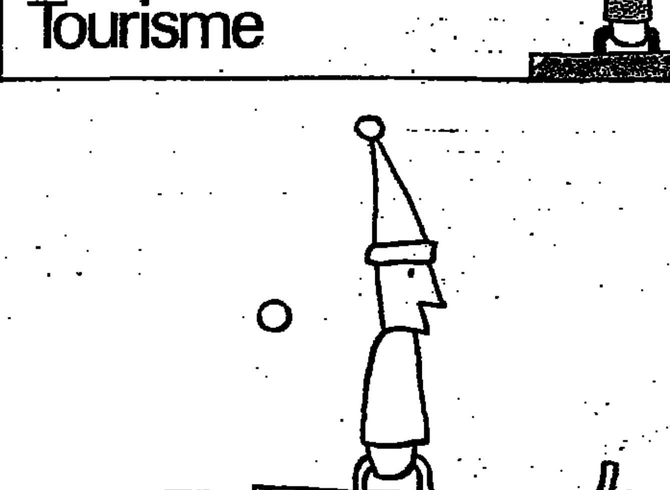
Par ailleurs, je peux affirmer que la population tout entière de Pézenas a été très émue par cette agression, qu'elle réprouve et qui ne peut, d'ailleurs, qu'être nuisible à la juste cause que les viticulteurs défendent.

LES GRANDS-MOTTOIS

Voici un an, la station de La Grande-Motte, qui relève de la commune de Mauguio (Hérault), devenait commune de plein exercice. A l'occasion du premier anniversaire de « l'indépendance », un référendum a été organisé, pour permettre aux habitants de choisir le nom qu'ils entendaient se donner.

Trois appellations leur étaient proposées : Grands-Mottois, Maxi-Mottains et Magni-Mottéens, mais les électeurs étaient libres d'en proposer d'autres. 506 des 1 311 inscrits sur la liste électorale communale se sont rendus aux urnes, pour faire triompher les Grands-Mottois (340 voix), devant les Maxi-Mottains (130) et les Magni-Mottéens (18). — R. B.

Tourisme



LE BLANC

Saison bien fartée dans les Alpes

LES stations de sports d'hiver afficheront très vraisemblablement « complet » bien avant le début des vacances de Noël. Interrogés, des responsables d'offices de tourisme indiquent en effet que les réservations pour la fin de l'année *« marchent très fort »*. La troisième période des vacances de mardi gras — celle des « Parisiens », du 14 au 22 février — est également très demandée dès maintenant. Exception cependant pour Isola 2000 dans les Alpes-Maritimes, très éloignée de la capitale, et qui envisage pour attirer tout de même de la clientèle d'appliquer pendant cette période les tarifs « basse saison ». Des deux autres semaines de février, la première, celle réservée à l'ouest de la France, apparaît généralement comme la plus prometteuse. En revanche, la période intermédiaire destinée aux régions situées plus à l'est est, comme les autres années d'ailleurs, plutôt boudée. Les possibilités qu'ont les habitants de se rendre chaque week-end à la neige ne les incitent pas beaucoup, semble-t-il, à programmer à l'avance de véritables séjours.

Quels que soient l'endroit et l'époque choisis, il faudra, de toute façon, prévoir un budget plus important, surtout pour les familles déjà pénalisées par l'obligation d'effectuer les séjours pendant les vacances scolaires, et donc aux tarifs les plus élevés. Les prix des hôtels ont augmenté d'au moins 7 %, et les tarifs des remontées mécaniques ont suivi la pente... ascendante. Dans les meilleures conditions, le forfait pour sept jours coûte de 190 à 240 francs, mais ce prix s'accroît en fonction du prestige de la station pour atteindre 400 francs et même plus quelquefois.

A côté des forfaits traditionnels, d'autres, spécifiques ceux-là, sont de plus en plus souvent proposés : *La Clusaz, par exemple, offre une sortie de « Tourisme et ski »* (38 francs par jour) permettant d'aller essayer les pistes de Flaine, des Contamines ou des Grands-Montets. Huit stations françaises de Savoie et de Haute-Savoie (Abondance, Avoriaz, Châtel, La Chapelle-d'Abondance, Les Gets, Montriond, Morzine, Saint-Jean-d'Aulps) et cinq stations suisses (Champéry, Les Crosets, Morgins, Torgon, Val-d'Illiez) se sont alliées pour mettre au point un forfait « Ski sans frontières », (46 francs par jour) destiné surtout aux amateurs de longues randonnées.

Si les projets de stations nouvelles sont au point mort ou s'élaborent en grand secret, les industriels de la neige ont cependant été actifs. Plusieurs stations, intégrées ou non, se sont agrandies, pas toujours selon les répartitions habituelles. Isola 2000, l'une des plus récentes stations de la troisième génération, ne met en service cet hiver que cent cinquante lits. En revanche, Les Gets, typique station-village de moyenne altitude, augmente son parc immobilier de cent appartements en copropriété. Les efforts pour développer *le tourisme social d'hiver* ne sont réellement perceptibles qu'à travers le lancement de la station de Montricher-Albanne, au-dessus de la vallée de Maurienne, fruit d'une concertation tripartite — organisme de tourisme social, collectivité locale et Etat.

La cote 3 000

Un peu partout, les responsables d'offices de tourisme font part de la construction de nouvelles remontées mécaniques. Samoëns se greffe désormais sur le domaine skiable de Flaine. D'autres remontées plus spectaculaires ont pour objectif la cote 3 000. A La Plagne, le premier tronçon d'une télécabine qui, achevée, atteindra le glacier de Bellecôte (3 400 mètres) permettra dès cette année à partir de la gare d'arrivée à la Roche de Mio (2 700 mètres) d'accéder à de nouveaux champs de neige. Aux Deux-Alpes, l'accès au Dôme de Puy Sallé (3 423 mètres) sur le glacier de Mont de Lans et à Tignes, la desserte du Saint-Père (3 400 mètres) par le nouveau téléphérique de Val-Thorens, permettront d'allonger la saison dans ces stations et de répondre aux exigences sportives de certaines catégories de skieurs.

Beaucoup plus modestes, mais significatifs de la prise en considération d'une demande nouvelle, des efforts ont été accomplis un peu partout pour créer des itinéraires de fond ou diversifier ceux existant déjà. Aux Menuires, trois pistes seront inaugurées pour Noël. Presque toutes les stations offrent d'ailleurs cette alternative au ski alpin. Plus de 60 kilomètres de pistes sont en service dans des stations comme Montgenèvre (Hautes-Alpes), La Bresse (Vosges), Autrans et Villard-de-Lans (Isère). Et si, à Courchevel, 30 kilomètres de parcours balisé ne sont qu'un atout sportif supplémentaire, dans une station comme Saint-Pierre de Chartreuse (Isère) 40 kilomètres de pistes représentent un complément essentiel pour l'avenir.

Enfin, pour répondre aux demandes d'une clientèle dans la quelle les non-skieurs sont e[n] nombre relativement importan[t] et pour assurer une rentabilit[é] plus grande des équipement[s] d'accueil, beaucoup de station[s] multiplient les réseaux de prome[-] nades damés et balisés ou tenter[nt] de séduire avec des activités qu[i] n'ont souvent aucun rapport ave[c] la neige.

BERNARD ELIE.

PISTES

Une semaine dans le Jura

Forêts, plateaux déserts, combes tranquilles : voici la vallée de la Valserine, juste au-dessous du col de la Faucille et du mont Rond, pas bien loin du crêt de la Neige (1 723 mètres).

Une hôtelière entreprenante a mis sur pied, toute seule, des forfaits-randonnées d'une semaine, qui, outre la pension complète, comprennent la location de tout le matériel nécessaire (chaussures, skis et bâtons) et l'accompagnement lors des promenades, qui diffèrent chaque jour. Quand le point de départ de celles-ci est trop éloigné, on y conduit les skieurs en land-rover...

★ Hôtel des Egravines, Mlle Claude Malod, 01410 Mijoux, tél. (15) 50-59-91-11, puis le 47 à Mijoux.

(La semaine complète à partir de 679 F par personne.)

La Plagne : garantie

La station propose plusieurs formules originales. Elle assure une garantie « neige ». Au cas où on ne pourrait skier jusqu'à sa résidence pendant son séjour et si moins de vingt remontées mécaniques fonctionnent, chaque jour de ski perdu est remboursé.

Pour Noël et Pâques, deux semaines spéciales sont prévues : du 19 au 27 décembre, neuf jours pour le prix de sept à partir de 475 F, location et remontées mécaniques comprises, du 3 avril au 25 avril 1976, à partir de 360 F par personne.

Isola 2000 : soleil

La station garantit la neige et le soleil. Les organisateurs vont même jusqu'à offrir une location de sept jours hors vacances scolaires si, dans la période du 20 décembre 1975 au 25 avril 1976, l'héliographe de la station enregistre un ensoleillement nul pendant plus de deux jours consécutifs.

Stages de ski pour tous les niveaux, des débutants aux champions et à partir de seize ans : de 235 F à 395 F. Locations en studios pour sept jours durant les semaines « choc » : 260 F par tête sur la base de quatre personnes.

Morzine : famille

Cette année, rien qui puisse « désorienter » les habitués de cette station familiale et sportive. Forfait de sept jours pour les remontées mécaniques : 210 F. Pension en hôtel de 50 à 200 F par jour et par personne.

SANS RISQUE[S]

● *Assurances collectives* : vous partez avec un groupe, vo[us] *bénéficierez* vraisemblableme[nt] d'une assurance collective do[nt] vous aurez intérêt à vous fai[re] préciser la portée. Cette assuran[ce] couvre la responsabilité civile [de] chacun des skieurs.

D'autre part, de nombre[ux] skieurs, en adhérant à la Fédér[a]tion française de ski, le pl[us] souvent par l'intermédiaire d'[un] club local, sont automatiqueme[nt] assurés pour le cas où ils seraie[nt] responsables d'un accident.

Les assurances collectives pe[u]vent également comporter u[ne] garantie en cas d'accident surv[e]nant au skieur (capital en c[as] de décès ou d'invalidité, rembou[r]sement de frais de soins). Ce[tte] garantie est souvent accomp[a]gnée d'une garantie « frais [de] recherche ».

● *Assurances personnelles* [:] avant de contracter une qu[el]conque assurance, relisez [les] contrats dont vous êtes titula[ires] en prévision des risques de [la] vie quotidienne.

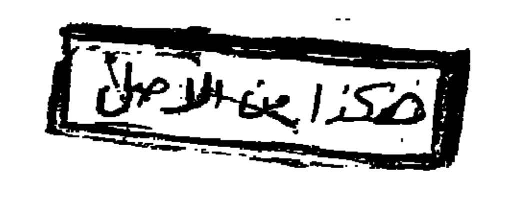
En effet, de nombreux contr[ats] « responsabilité civile chef de [fa]mille » ou « multirisque » s'app[li]quent aux accidents causés [à d'] autres à l'occasion du ski et d'[au]tres sports de neige tels que [la] luge.

Si vous ne trouvez pas dans [vos] contrats en cours les garan[ties] nécessaires, vous pouvez contr[ac]ter pour la durée du séjour [une] assurance « sports d'hiver » co[m]prenant l'ensemble de ces gar[an]ties : responsabilité civile, ac[ci]dents dont vous pourriez ê[tre] victime, frais de recherches.

De même, les titulaires [de] contrats « individuelle accident » sont souvent garantis pour [les] accidents dont ils pourraient ê[tre] victimes aux sports d'hiver. Vo[us] vous reporterez à la rubriq[ue] « exclusions » de votre contr[at] pour voir si ces sports y figure[nt].

Si vous vous adonnez à [des] activités plus particulières (ski [de] haute montagne, ski de fond, p[a]tinage ou autres sports d'hive[r]) ou si vous vous rendez à l'étra[n]ger, vérifiez que vos contrats vo[us] couvrent bien dans ces circon[s]tances.

★ Centre de documentation d'information de l'assurance, 2, r[ue] de la Chaussée-d'Antin, 75009 Par[is], tél. 824-96-12, 770-89-39.



LE BLA... ...ST MIS

e dans les Alp...

Douillette Autriche

TRADITION et confort sont deux impératifs auxquels tiennent les responsables des stations de sports d'hiver en Autriche. Gargellen, l'un des grains de ce chapelet de mini-stations qui s'étire le long de la vallée du Montafon, en est un exemple.

Dans cette contrée méridionale du Vorarlberg, ni gigantisme, ni grand ensemble, ni modernisme, mais une architecture villageoise en harmonie avec les sites. Autour du clocher en forme de bulbe, des chalets de bois classiques, parfois récents, souvent anciens, toujours rustiques. La plupart d'entre eux sont des hôtels, mais rien de clinquant pour le signaler.

Atmosphère...

A l'intérieur c'est le confort douillet, et de bon aloi. Large fauteuil confortable, meubles peints à l'ancienne, grandes salles avec feu de bois, mais aussi, comme à l'hôtel Madrisse, l'un des meilleurs : piscine, sauna, solarium. La table est peu originale, mais abondante. Les serveuses arborent les jupes fleuries et les gilets brodés du folklore. Le vin chaud (gluhwein) et les alcools blancs (schnaps) contribuent à égayer des soirées dansantes où la valse et le tango prennent le pas sur le jerk et autres danses dites modernes. Manifestement à l'aise dans ce cadre rassurant et souriant, le touriste anglais, américain ou français finit par ressembler à un Autrichien.

Comment expliquer cette harmonie entre les constructions et leur environnement, ce mimétisme des nombreux étrangers venus pour quelques jours dans les montagnes autrichiennes ? Gargellen est entre les mains d'une petite communauté d'hôteliers entreprenants, accueillants et... conservateurs dans le bon sens du terme. « Nous voulons rester entre nous, explique le patron de l'hôtel Madrisse. Pas question de tourisme industriel. Il y a dans notre vallée une atmosphère particulière que nous souhaitons préserver parce que nous l'aimons et parce que nos clients l'aiment. »

Pour ces raisons, les hôteliers, de père en fils pour la plupart, ont exigé qu'un chalet moderne édifié par un promoteur soit pourvu d'un toit classique à deux pentes et non à une seule comme il était prévu. Ils ont refusé la construction d'immeubles qui auraient abrité des appartements.

« Les volets seraient clos pendant plusieurs mois de l'année. L'été, il n'y aurait pas de fleurs aux balcons », s'indigne l'un d'entre eux. Mais, surtout, on risquerait la surpopulation et l'engorgement des équipements collectifs (remonte-pentes, piscines, parcs de stationnement). Les hôteliers ne craignent pas non plus de sélectionner la clientèle. Aux noceurs et aux snobs on déclare que « la chambre est prise ».

A Gargellen, ce protectionnisme est une garantie de qualité, dans l'intérêt des hôteliers mais aussi de celui des vacanciers.

ÉMILE TIENO.

★ Office national autrichien du tourisme, 12, rue Auber (9e). Tél. 073-93-82.

NEIGE A PARIS

Maison de L'Alpe-d'Huez : 6, rue Marbeuf (8e), tél. 723-49-66.

Maison des Arcs : 94, bd du Montparnasse (6e), tél. 325-24-53.

Maison d'Auvergne : 53, av. Franklin-Roosevelt (8e), tél. 225-17-57.

Maison d'Avoriaz : 105, bd Haussmann (8e), tél. 265-19-64.

Maison du Corbier : 30, av. de Friedland (8e), tél. 227-44-78.

Maison du Dauphiné : 102, av. des Champs-Elysées (8e), tél. 359-64-11.

Maison de Flaine : 7, rue de Villersexel (7e), tél. 544-38-83.

Maison d'Isola 2000 : 21, rue de la Paix (2e), tél. 073-60-20.

Maison de La Plagne : 8, rue de l'Hôtel-de-Ville à Neuilly, tél. 747-03-10.

Maison des Pyrénées : 24, rue du 4-Septembre (2e), tél. 742-21-34.

Maison de Savoie : 16, bd Haussmann (9e), tél. 770-76-84.

Maison de Super-Dévoluy : parking du rond-point des Champs-Elysées (8e), tél. 359-64-12.

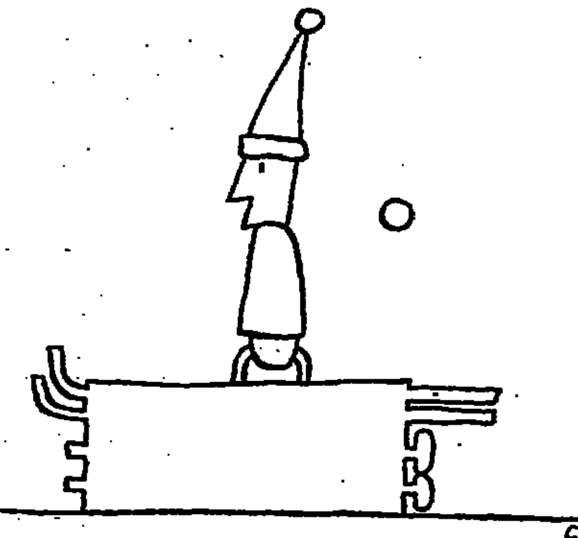
Maison de Tignes : 67, av. Paul-Doumer (16e), tél. 647-53-90.

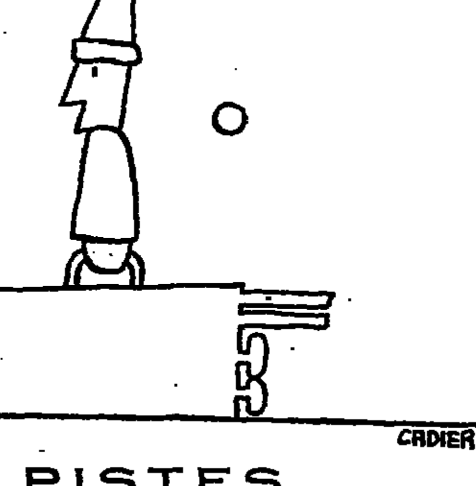
Maison des Trois-Vallées : Magasin Havre du Printemps, tél. 285-22-222 (poste 3 310).

Maison de Toulouse-Pyrénées : 38, av. George-V (8e), tél. 359-09-49.



Tourisme





CRDIER

PISTES

Avec sa caravane

Un grand nombre de stations de sports d'hiver disposent actuellement d'un terrain de camping-caravaning ouvert durant la saison des sports d'hiver. Le répertoire complet des terrains des Alpes, du Jura, du Massif Central, des Pyrénées et des Vosges a été établi par la Fédération française de camping-caravaning, et sera adressé à qui en fera la demande.

Outre l'altitude de la station, on y trouvera une description des équipements disponibles, nombre de places, services de restauration, etc. ainsi que l'adresse, le numéro de téléphone, etc.

★ F.F.C.C. : 78, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. 272-84-08.

Auvergne : du nouveau, du beau...

L'association VAL (Vacances Auvergne - Limousin) signale, au chapitre des réalisations pour cet hiver, l'ouverture de nouveaux logements dans son village de Chalmazel (Loire), ce qui porte à soixante unités la capacité totale ; au banc d'essai, de grandes randonnées de trois ou six jours dans le massif du Mézenc et à travers la Margeride ; des séjours de ski nordique réservés aux plus de cinquante ans, et, enfin, la modulation des tarifs en fonction des revenus...

Les brochures « Vacances troisième âge » et « Vacances de neige en famille — ski de piste, ski nordique » seront adressées sur simple demande.

★ VAL : 46, boulevard Pasteur, 63000 Clermont-Ferrand, tél. (73) 93-08-75.

Les tout-petits aussi

Que faire des petits quand les « grands » s'en vont sur les pistes ? La brochure que le Comité des stations françaises de sports d'hiver a établie répond à cette question délicate, puisqu'elle contient la liste des maisons d'enfants, des hôtels possédant une garderie et des garderies d'enfants ouverts durant l'hiver 1975-1976.

★ Comité français des stations de sports d'hiver : 49, rue Pigalle, 75009 Paris, tél. 874-32-84.

Massif Central à la carte

Au cours des trois dernières saisons d'hiver, les trois stations auvergnates du Mont-Dore, de Super-Besse et de Super-Lioran ont augmenté de quelque 30 % la capacité de leur domaine skiable respectif. Aujourd'hui, trois téléphériques, une télécabine, six télésièges et quarante téléskis desservent plus de 200 kilomètres de pistes balisées convenant à toutes les catégories de sportifs, du débutant au chevronné.

La Maison d'Auvergne propose nombre de formules « à la carte », allant de la réservation d'hôtels (pension complète à partir de 40 F par personne et par jour) aux forfaits d'une semaine (630 F par personne, dans un établissement de grand confort) en passant par la location de studios et appartements (prix moyen : 600 F la semaine sur la base de trois ou quatre personnes), et des formules diverses d'hébergement.

A noter encore, durant les vacances scolaires, pour les jeunes de quatorze à dix-huit ans, des séjours en gîtes ou auberges rurales comprenant le ski de promenade. (A partir de 550 F environ par personne, tout compris.)

★ Maison d'Auvergne : 53, avenue Franklin-Roosevelt (8e), tél. 225-17-57 et 225-37-59.



Plaisirs de la table



CHÈRES HUITRES

LES huîtres plates viennent encore d'augmenter. C'est un scandale, mais peut-être celui-ci n'est pas où on le dit. Car, enfin, on pourrait leur appliquer ce que disait des truffes Jean-Louis Vaudoyer : « *Les mangeurs d'huîtres sont de deux sortes, ceux qui croient que les marennes et les belons sont bonnes parce qu'elles sont chères et ceux qui admettent qu'elles soient chères parce qu'elles sont bonnes !* »

Je sais aussi que des épidémies ont ravagé les claires de Marennes, les naissains à Belon. Et que les plates sont moins rentables parce que plus vulnérables et plus longues à atteindre la commercialisation. Admettons donc les hausses. Mais il ne faudrait pas — et c'est ce qui se passe, je crois bien — que ces hausses aient pour but secret de nous faire consommer les huîtres creuses (gryphées), cultivées maintenant jusqu'en Bretagne (claires de Bretagne) ou venues du Japon (la coquille est plus dentelée). C'est le coup des golden qui recommence, ou des sirtéma pour la pomme de terre : on inonde le marché d'une race médiocre et de meilleur rendement et les produits de qualité grimpent puis disparaissent.

Un autre scandale (ou plus exactement une autre face du même) est la vente... au poids ! Certes, on pouvait s'y perdre dans les catégories (9 pour les plates, du 000 au numéro 6) et l'on pouvait admettre une révision. Mais le classement au poids est tout simplement ridicule. Oh, certes, les grandes surfaces, toujours à l'affût du nivellement, se réjouissent des acheteurs qui viendront acheter leur livre et demie d'huîtres. Les écaillers, les restaurateurs, ne seront pas d'accord, car ce sera, pour les expéditeurs, l'occasion de prix plus élevés et de mélanges moins scrupuleux. Il ne faut pas oublier, en outre, que ce tri et cet emballage « à la machine » abîmeront les huîtres, qui sont vivantes et délicates à manipuler.

Cela dit, il reste encore quelques bons restaurants où l'on peut trouver des huîtres excellentes (et très chères, hélas !) à Paris.

Commençons par mettre à part ceux qui ont installé des viviers d'où l'huître sort, au moment d'être ouverte et servie, plus fraîche et plus pure qu'en son élément natal. J'ai nommé le fameux *Dodin-Bouffant* de Jacques Manière (25, rue Frédéric-Sauton. Tél. : 033-21-09) où tous les fruits de mer sont admirables et de prix très calculés. Il faut y ajouter *Denis* (10, rue Gustave-Flaubert. Tél. : 622-41-82) où le vivier ne recèle que des 000, en attendant l'ouverture prochaine de son *Mare-Nostrum* (128, rue La Boétie. Tél. : 742-83-99) où l'éventail sera complet.

Venons-en maintenant aux restaurants dont le banc est aux mains d'un écailler compétent et où le plateau des fruits de la mer offre toute garantie.

Mettons encore à part, ici, *Le Duc* (243, bd Raspail, tél. 326-59-59), le seul à faire connaître, selon les arrivages, des coquillages inattendus : couteaux, amandes de mer, ormeaux, etc.

Et notons : *La Closerie des Lilas* (171, bd du Montparnasse, tél. 326-70-50) ; *La Grosse Horloge* (22, rue Saint - Benoît, tél. 222-22-63) ; *Les Princes* (restaurant du George-V, 31, av. George-V, tél. 225-35-30) ; *La Marée* (1, rue Daru, tél. 924-52-42) ; les deux *Ty Coz* (35, rue Saint-Georges, tél. 878-42-95, et 333, rue de Vaugirard, tél. 828-42-69) où les huîtres bretonnes sont chez elles, en quelque sorte ; *Le Paillard* (38, bd des Italiens, tél. 824-49-61), nouveau venu qui s'affirme ; *Le Navy Club* (58, bd de l'Hôpital, tél. 535-91-94) ; *La Gauloise en Béarn*, (59, av. de La Motte-Picquet, tél. 734-11-64), qui vient de faire toilette et inaugure un petit salon au premier ; *Le Chalut* (94, bd des Batignolles, tél. 387-26-84), le plus classique mais le plus séduisant peut-être, et cher à mon cœur, à deux pas de la place Clichy commercialisée, avec, en fin de repas, l'étonnant soufflé au citron.

Je n'oublie point *Edgard* (4, rue Marbeuf, tél. 359-85-92) où les soupers de fruits de mer, préparés par un écailler barbu comme le sapeur Camember de mon enfance, sont, dans la bousculade tout-parisienne, amusants et — relativement — à doux prix. Je n'oublie pas *l'Océan-Paris-Bar* de Neuilly (18, av. de Gaulle, tél. 722-92-05), sa petite salle vieillotte où les huîtres du banc sont servies avec pain beurré et muscadet pour des dînettes rapides.

Enfin, il faut citer *La Mer*. Ou plutôt les *La Mer*, car il existait (192, av. Jean - Jaurès, tél. 208-39-8-), jouxtant *Le Cochon d'or*, son annexe marine fort achalandée. Et puis voici qu'à Saint-Lazare, annexe de *Mollard*, une autre *Mer* vient de naître (117, rue Saint - Lazare, tél. 293-54-44), dans un décor d'intérieur de bateau très achalandé.

Mais si vous voulez tout savoir sur les huîtres, allez vous régaler à *la Bonne Table* (119, bd Jean-Jaurès, tél. 737-38-79 à Clichy) où le patron, René Berger, écailler de choc et de charme, vous initiera aux mystères de la mer... du métier et des prix !

LA REYNIÈRE.

P.S. — Faut-il pour cela approuver *Ledoyen* de refuser de vendre des huîtres à ses clients ? Je ne le pense point. Gilbert Lejeune refuse-t-il de vendre du caviar ou de grandes bouteilles ? Mais l'information est-elle exacte et, après une bouderie de principe, *Ledoyen* ne remettra-t-il pas les huîtres à sa carte ? Ces messieurs de la « creuse bretonne » (comme ils disent) seraient déçus.

CLIN D'ŒIL

Fourneaux-école

LES étrangers, admettant volontiers que la cuisine est un art français, sont toujours prêts à s'en inspirer. Cependant, le voyageur qui a commandé, un soir de nostalgie un coq au vin à Acapulco une choucroute à Charleston (West Virginia) ou des quenelles Nantua à Stockholm, n'a pas souvent reconnu dans les mets ainsi nommés par des restaurateurs audacieux ou des maîtresses de maison téméraires les goûts et les apparences des prototypes du terroir.

Cela tient à ce que les recettes de cuisine ne s'exportent pas comme les robes de Dior, les bicyclettes de Saint-Etienne ou les briquets de Dupont.

Les Américains, gens réalistes qui, pour peu qu'on leur donne le choix, sont capables de préférer un tournedos Rossini à un hamburger, ont compris que la cuisine française ne s'apprenait bien qu'en France. Pour limiter les risques de contrefaçons involontaires comme les trahisons organisées, une société franco-américaine vient d'ouvrir Paris, 34, rue Saint-Dominique, une école de cuisine non sous le patronage de Vatel, qui prenait les sauces au tragique, mais sous celui de François-Pierre de La Varenne, qui rédigea, au dix-septième siècle, le premier livre de cuisine digne de ce nom.

Dans des locaux clairs, occupés autrefois par un bistrot — ce q est toujours de bon augure, — Anne Willan, une Américaine aux joues roses qui n'a pas pour habitude de compter les calories qu'el absorbe à chaque repas — accueille les élèves, la plupart d'origi anglo-saxonne, désireux d'être initiés aux mystères culinaires par chef bien de chez nous, M. Marc Alix, qui a fait ses preuves da plusieurs grands restaurants.

Les cours théoriques — il faut reconnaître un beurre fondu d'un beurre blanc — ont lieu au rez-de-chaussée et c'est au premi étage que l'on passe aux travaux pratiques et que l'on assiste a démonstrations. Un grand miroir incliné au-dessus de la table travail du chef permet, comme devant un périscope, de ne rien perc des gestes du maître queux.

Naturellement, tous les cours sont bilingues, encore qu'on cherche pas à traduire les titres des compositions savantes ay parfois, on le sait, autant de saveur que les plats qu'ils désignent.

Au lendemain du 11 novembre, le chef avait mis à l'étude — et four — un gigot d'agneau en chevreuil, qu'accompagnaient une pu de céleri et des artichauts sauce hollandaise.

On ne sait si les élèves, dont un jeune homme de l'Idaho, bien retenu la recette et le tour de main du professeur, mais ils sont tous régalés avec les produits de l'expérience.

Il n'en est pas ainsi chaque jour, car la directrice tient auss ce que les apprenties dégustent sur place les plats qu'elles ont confectionnés. C'est là une sage façon d'enseigner, la pénitence suivant près l'erreur ou la négligence.

Les stages vont d'une semaine à douze semaines, suivant l'instr tion que l'on veut acquérir et l'appétit que l'on a. Ils ne sont gratuits, on s'en doute, au prix où est la côte d'agneau premièr 740 francs pour une semaine (170 dollars, 86 livres), 24 000 fra (5 450 dollars, 2 660 livres) pour douze semaines. A ce prix-là, décerne un diplôme de fin d'études et peut-être offre-t-on majors de promotion une toque blanche, les mauvais élèves n'ay droit qu'à un médicament pour le foie !

Une telle entreprise, on s'en doute, va contribuer largement faire pénétrer la cuisine française dans les foyers anglo-saxo Notre confrère La Reynière va s'en réjouir et, dans quelques anné il pourra passer la Manche sans courir le risque de se corrompre palais !

MAURICE DENUZIÈRE.

Animaux

IL N'Y AURA PAS TOUJOURS DES VAUTOURS

AU pied d'une falaise abrupte du Jura, des bénévoles montent la garde. Ce qu'ils surveillent ? Un nid de faucons pèlerins, splendides rapaces au vol fulgurant dont l'effectif s'est considérablement amenuisé au cours des dernières décennies.

L'avidité des trafiquants est telle que les aires de ces oiseaux risquent d'être dénichées si elles ne sont pas gardées nuit et jour. C'est pourquoi des volontaires, jeunes gens et quadragénaires, se relaient sous les nids, couchant, s'il le faut, dans une camionnette.

Cette opération est financée par le Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR), cré en 1969 par deux frères, pharmaciens de métier mais passionnés par les oiseaux, Jean-François et Michel Terrasse (1).

La première « campagne » du Fonds consista à imprimer des tracts appelant les chasseurs à respecter les rapaces. D'abord diffusés aux Baléares, en raison du massacre d'espèces rares qui s'y perpétrait, il le furent ensuite en France au nombre de quelque six cent mille exemplaires...

Mais il fallait obtenir plus encore : la protection légale de tous les rapaces diurnes. Le combat pouvait paraître démesuré, tant les haines, les préjugés, les croyances, s'étaient accumulés contre eux. Dans la presse régionale s'étalaient des photos de « valeureux nemrods » déployant largement les ailes de leurs victimes.

Le combat des frères Terrasse aboutit à une victoire : l'arrêté ministériel du 15 février 1972, qui protège intégralement les rapaces en France. Hélas ! de toutes récentes dérogations ont suscité l'inquiétude des écologistes. En principe prévues pour la bonne cause — des réintroductions d'espèces, — elles vont permettre aux préfets d'autoriser le dénichage des rapaces. N'est-ce pas la porte ouverte à bien des abus ?

Le FIR fait donc surveiller les aires des rapaces les plus menacés : faucons pèlerins dans et le Centre, vautours fauve Béarn, aigles pêcheurs en C Le Fonds participe à l'orga tion de nourrissages hiver destinés aux gypaètes surto des charognes sont disposé l'intention de ces grands vaut qui subsistent dans les Pyré et en Corse.

Des primes ont également versées à des gardes qui ava surveillé un nid de circaètes aigles mangeurs de serpents, qu'à l'envol du jeune.

On sait que les fermes à g sont des pièges meurtriers les rapaces. Ceux-ci sont, évid ment, attirés par ces « pou lers » appétissants. Arguant d légitime défense, les éleveurs tègent leurs cages fusil au po D'où une possible hécatombe rapaces. Aussi, le FIR a-t-il ticipé à l'équipement en protecteurs et en boules brill tes répulsives de certains éleva Des autours, qui autrement raient été piégés, ont été captu vivants sur ces élevages, pour relâchés dans des forêts d'où avaient disparu.

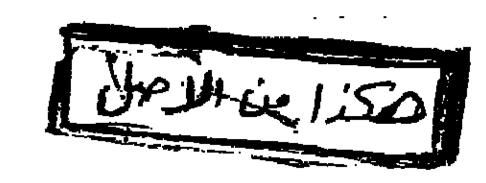
D'autre part, Jean-François Michel Terrasse espèrent toujo que le jardin des Plantes Paris leur confiera les jeu grands-ducs nés à la ménage pour les relâcher dans la natu

Hors de France, l'activité FIR est surtout intense Baléares (où le vautour moine en péril) et en Tunisie : de no breux rapaces migrateurs so toujours détruits dans ce pays. M. Ali El-Hili, professeur l'université de Tunis, se pré cupe tout de même de leur p tection.

Enfin, les frères Terra se transforment en commi voyageurs de la protection rapaces, lorsqu'ils vont prononc des conférences-débats avec film devant les membres des associa tions de sauvegarde de la nature qui les réclament ici et là. Mais les frères Terrasse ne compten pas leur peine. Ils ont la foi qu soulève les montagnes.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) 60, rue Sartoris, 92250 La Garenne-Colombes.





...enêtres ...abillées

...HABILLAGE classique de la fenêtre — avec voilages et doubles rideaux — est en ...n de changer. Les stores d'in...ur qui existent avec divers ...èmes d'enroulement et d'orien...on permettent de décorer la ...être tout en tamisant la lu...re, notamment ceux qui font ... percée dans la décoration ...temporaine.

...n store à lames verticales est ...posé de bandes de tissu, rai... par des petites barres en ...t et en bas; celles-ci sont ...ntables à 180 degrés par rap...t à la fenêtre. Ces lames sou...s se replient de chaque côté ...me un rideau pour permettre l'ouverture de la fenêtre. Elles sont accrochées à un rail terminé par des embouts contenant le mécanisme d'ouverture et fermeture. Modulant la lumière selon l'inclinaison des lames, ces stores, qui peuvent avoir jusqu'à 6 mètres de longueur, servent également à délimiter un coin de repas ou de travail dans une grande pièce ou à séparer une cuisinette d'un studio.

Apparus en France il y a une dizaine d'années, ces stores ont été, jusqu'à présent, surtout installés dans les bureaux, banques et hôtels. Leur aspect fonctionnel (lames en tissu plastifié) un peu triste cède la place à une forme décorative, avec de nouvelles fabrications.

GÉRARD LEMOINE a eu l'idée d'utiliser de beaux tissus d'ameublement pour confectionner des stores à lames. Qu'il s'agisse de percales ou de soies imprimées, le raccord des dessins est fait si soigneusement que le store une fois terminé donne l'impression d'un tissu tendu (Interdrap, à partir de 1 800 F pour une fenêtre de 230 cm. × 260 cm.). Chez Capral, les stores sont également exécutés sur mesure dans divers tissus de laine, lin, lin et coton, dans des coloris unis dont on peut alterner les nuances ou en bandes tissées, en lin et laine, à motifs en relief (de 1 700 à 3 000 F pour une fenêtre de 250 cm. × 250 cm.)

Maison

Un tissu imprimé de grands oiseaux peut faire un très beau store double face pour séparer une pièce.

Pour rendre ces stores à lames moins onéreux, des fabricants les proposent en « kit », à monter soi-même. Des stores classiques, en coton enduit d'un vinyl anti-poussière, sont vendus par éléments : mécanisme et rail prémontés et bandes de tissus coupées aux mesures et cousues aux ourlets (« Superdrape », Manudis, 615 F pour un store de 2 m.×2 m.) Des bandes en « non-tissé » de coloris unis, sont munies de plaquettes haut et bas ; elles s'accrochent sur une tringle en aluminium, d'une longueur maximale de 3,40 mètres, vendue avec les accessoires de montage. L'orientation des lames se fait à la main, au moyen d'une tige lance-rideau (« Store-kit », Armeuble, 470 F pour un store de 2 m.×2 m.)

Chez SIFRÈNE, les lames de tissu sont vendues au mètre, de 6,70 F à 12 F selon leur texture : toile de coton unie ou imprimée, lin ajouré pour voilage. Après avoir fait soi-même les ourlets haut et bas, on y introduit des barres en platique pour raidir le tissu, et l'on accroche les lames à un rail. Leur orientation s'opère par un lance-rideau. Une fenêtre de 2 m.×2 m. peut être équipée pour 600 F environ avec un tissu imprimé. Ces deux derniers types de stores à faire soi-même permettent de changer facilement de décor, les bandes de non-tissé ou de tissu étant vendues séparément.

JANY AUJAME.

★ Interdrap, 3, impasse Bonsecours, 75011 Paris.
★ Capral, 15, rue Etienne-Marcel, 75001 Paris.
★ Manudis, 164, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 Neuilly (vente par correspondance).
★ Armeuble, B.P. 1035, 54018 Nancy Cedex. Indique ses concessionnaires.
★ Sifrène, 9, place des Vosges, 75004 Paris.

A L'AMERICAINE

Du 17 au 20 novembre, le *Centre permanent d'expositions commerciales des Etats-Unis, à Neuilly, organise une présentation d'appareils ménagers d'outre-Atlantique.*

Parmi les appareils qui seront présentés, on annonce un réfrigérateur-congélateur de très grande capacité : réfrigérateur de 510 litres et congélateur de 290 litres (Admiral); une « fontaine » d'eau bouillante pour préparer thé ou café ou faire cuire rapidement des pâtes (Kitchen-Aid-Hobart) ; un gril électrique de table à plaque anti-adhésive et thermostat (West-Bend) et un faitout électrique pour mitonner viandes et légumes avec un minimum de dépenses d'électricité (Metal-Ware). — J. A.

● Du 17 au 20 novembre, de 10 h. à 18 h., le mardi 18 jusqu'à 20 h., 123, av. Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly. Tél. 624-33-13.

Mode

Du chic sur les pentes

...E meilleur rapport qualité-prix-esthétique pour les ... chaussures de ski donne ...ujours la vedette à la gamme ...s Nordika. Le Trappeur vient ...e sortir un modèle mi-randon...ée, mi-descente utilisant des ...echniques... en somme contradic...ires. Les chaussons intérieurs, ...n mousse de plastique, placés ...ans les chaussures de ski per...ettent d'éviter les grosses chaus...ttes sans pour autant craindre ... froid. Les nouveaux fuseaux en ...ine et synthétique élastiss, ...tensibles dans les deux sens, ...nt taillés assez haut dans le ...s pour le protéger de la neige ; ... s'attachent sur les chaussures grâce à la présence de glissières sur les côtés.

Les fabricants d'anoraks diversifient leurs productions avec des modèles légers, près du corps, en nylon, en tergal et autres synthétiques ; enfin, des modèles en duvet d'oie aussi légers que chauds. Les couleurs sont franches : rouge brillant, visible sous la tempête de neige, orange, bleu de France. Les K-Way, en blousons pour hommes et pour adolescents, suivent les mêmes tons (dans les catalogues de vente par correspondance).

A côté du groupe Team 05 Sun & Snow confirme le déplacement de la clientèle parisienne vers la périphérie, où elle habite maintenant. Ce grand magasin de sport vient en effet d'ouvrir, sur 1 500 mètres carrés, à Puteaux, après Saint-Cloud, Rueil-Malmaison, Suresnes et Méribel. Ces deux groupes offrent des gammes très complètes d'articles de sport et d'équipement, mais louent aussi les derniers modèles de chaussures et de skis aux particuliers pendant les vacances, puis durant les classes de neige, aux comités d'entreprise et autres collectivités, aussi bien pour adultes que pour enfants.

NATHALIE MONT-SERVAN.




(Croquis de Marcq.)

MONCLER : Anorak en vrai duvet d'oie rouge vif doublé de bleu roy sur un fuseau de compétition en élastiss bicolore à double extension en tons coordonnés, porté avec le masque « stop-fog » antibuée de CEBE. 340 F, 247 F et 62 F dans les magasins Team-05 de Paris et des centres commerciaux périphériques ; au Vieux Campeur, 48, rue des Ecoles ; à Lyon, Team-05 à la Part-Dieu.

CHAT-BOTTE : Chandail au point mousse en laine mèche double à nœuds multicolores, d'exécution rapide et facile pour toute la famille. Existe en dix coloris. Vous en aurez la recette soit aux stands de la marque aux Galeries Lafayette et au Printemps, où ce modèle exclusif est exposé, soit en envoyant une enveloppe timbrée à votre nom, 36, avenue Hoche, 75008 Paris.

FUSALP : Fuseau uni en élastiss noir, marine ou marron foncé, 220 F env. chez Tunmer, 6, place Saint-Augustin et chez les dépositaires de la marque à travers la France.

ROSSIGNOL : Nouveau modèle « compact » à hauteur d'homme, dans la boutique de la marque chez Sun & Snow, 35-39, rue Eugène-Eichenberger à Puteaux ; centre commercial Albert-Ier à Rueil-Malmaison ; 70, avenue Jean-Jaurès à Suresnes ; Mérimod à Méribel, entre autres.

OLYMPIC : Salopette et anorak en nylon matelassé, à poches en biais, empiècement d'épaule renforcé, col officier ornée de bande tricolore, porté avec un casque de compétition, pour jeune sportif aguerri. 350 F et 135 F dans les magasins Team-05.

Accessoires Team-05 et Sun & Snow.

Jeux



LOTO PAS RÉTRO

LA Loterie nationale subit la crise et la concurrence du tiercé. Ses clients sont certainement, toutes proportions gardées, devenus moins nombreux qu'en ce mois de novembre 1933, lorsque, au premier tirage, la chance sourit à l'obscur M. Bonhoure, coiffeur tarasconnais, qui empocha la somme extraordinaire pour l'époque de 5 millions !

Afin de remédier à cette récession du jeu de hasard national, qui aide à équilibrer le budget de l'Etat, diverses solutions ont été proposées, dont, entre autres, la création d'un nouveau jeu : le loto.

Nouveau ? Le mot apparaît en 1732 dans le dictionnaire de Trevoux, publié par les jésuites à partir de 1704, ce qui prouve que ce jeu était déjà fort connu. Jeu populaire, sans nul doute, par sa simplicité même : des cartons portant des cases numérotées sont distribuées aux joueurs, lesquels, à tour de rôle, tirent d'un sac des boules également numérotées. Celui qui réussit à tirer tous les numéros ou le plus grand nombre des numéros portés sur son carton, gagne la partie.

Comme la belote, longtemps chère aux seuls Parisiens, le trut aux Angevins, la manille aux Provençaux, le loto possède sa zone d'influence : le Haut-Hérault, au pied des monts de l'Espinouse, au cœur du parc national du Caroux.

Capitale de ce royaume du jeu : Olargues, village du début du Moyen Age, juché à 200 mètres d'altitude sur une colline dominant une rivière torrentueuse, le Jaur. Comme autrefois, au cours des hivers, qui sont relativement doux, on joue au loto à la veillée, en de longues soirées animées, où coulent les vins du Minervois, dans la bonne odeur des châtaignes grillées.

Malgré la voiture, malgré la télévision, la passion de ce jeu collectif demeure vivace. On se retrouve entre voisins, entre gens des villages alentour. Des concours « dotés de nombreux prix » *sont organisés. Et quand, les cartons sont distribués et qu'il faut tirer les numéros, peu importe que la gare ait été fermée, il y a trois ans, que l'existence du C.E.G. soit menacée, que la petite usine de plastique, seule industrie de l'endroit, soit touchée par la crise, on joue !*

Même les patrons du grand hôtel du village, datant du début du siècle et transformé pendant la Grande Guerre en hôpital pour officiers, ne manquent pas une veillée.

« Du travail, nous en avons toute l'année », *dit la patronne.* L'été, nous refusons du monde, l'hiver, nous avons les représentants et même encore quelques touristes. Nous tenons l'hôtel depuis près de quarante ans et nous n'avons jamais pris de vacances. Le loto, c'est notre seule distraction. »

A la fin des parties, dans la fumée des cigarettes et des pipes, tandis qu'on trinque une dernière fois, on échange les dernières nouvelles, celles qu'on ne trouvent pas dans les journaux « Il y a des Belges qui ont acheté à Malvies. » « Et des Hollandais à Saint-Julien. » *Les étrangers, on ne les aime pas plus qu'il ne faut.* « On ne les voit que l'été. Ils achètent de vieilles maisons abandonnées par les anciens. Ils les refont... et ils se clôturent. Ils barrent même les chemins communaux. On n'est plus chez soi ! »

Alors qu'on se quitte dans la nuit froide, les problèmes résurgissent, spectres toujours inquiétants qui se nomment : chômage, exode rural... On les avait oubliés, le temps d'un loto.

CHARLES GILBERT.

Échecs

RECTIFICATIF

N° 632

(Memorial Alekhine, octobre 1975.)

Blancs : A. PLANINC
Noirs : V. KORTCHNOI

Gambit du R. Gambit Kieseritzky.

1. é4	é5	13. F×f4	C×d4
2. f4 (a)	é×f4	14. Df2 (m)	
3. Cf3	g5 (b)		C×é4 !! (n)
4. h4 (c)	g4	15. C×é4 (o)	
5. Cé5 (d)	d6 (é)		D×é4+ (p)
6. C×g4(f)	Cf6(g)	16. Rd1 (q)	
7. Cf2 (h)	Tg8		0-0-0 !! (r)
8. d4	Fh6 (i)	17. F×h6 (s)	
9. Cç3	Dé7 ! (j)		T×g2 ! (t)
10. Cd3(k)	Fg4 !(l)	18. Df1 (u)	C×ç2
11. Fé2	F×é2	19. Tç1 (v)	Dg4+
12. D×é2	Cç6 !	20. Abandon.	

NOTES

a) Le gambit du Roi est assez rarement joué aujourd'hui chez les grands maîtres pour des raisons obscures ; aussi pouvons-nous nous réjouir de voir surgir cette ouverture entre deux grands joueurs qui la connaissent particulièrement bien ; en effet, Planinc fait figurer régulièrement dans son répertoire des débuts le gambit du Roi qui convient parfaitement à son talent original dans le milieu de la partie. Quant à Kortchnoi, il ouvre volontiers avec les Blancs comme Spassky et Tahl en ayant recours au gambit du Roi, auquel il a consacré d'intéressantes analyses.

b) Une très vieille défense qui ne vise pas à conserver le pion gagné, mais qui cherche à construire une chaîne de pions sur l'aile -R et à parer la menace de l'ouverture de la colonne f, tout en menaçant g4 et Dh4+. D'autres idées, plus modernes, fondées sur la contre-attaque du centre blanc, sont actuellement en vogue, comme par exemple, 3..., Cf6 ou 3..., d5 ou 3..., Fé7 ou encore 3..., h6, ce dernier coup étant cautionné par Fischer.

c) 4. Fç4 ; 4. Cç3 et 4. d4 sont jouables également, mais le coup du texte constitue certainement la réplique la plus énergique qui force les Noirs à une explication.

d) Ainsi commence le gambit Kieseritzky, déjà signalé par Polerio, en 1590, puis par Salvio, en 1630, et analysé au dix-huitième siècle par Philidor. Beaucoup plus risqué est le gambit Allgaier (5. Cg5), qui conduit au sacrifice obligatoire sur f7, après 5. Cg5, h6 ; 6. C×f7, R×f7 ; 7. Fç4+ ou 7. d4, et que certains théoriciens considèrent comme incorrect.

e) Le choix des Noirs est considérable : 5..., Cf6 ; 5..., Fg7 ; 5..., d5 ; 5..., h5 ; 5..., Cç6 ; 5..., Dé7 ; 5..., Fé7 et 5..., d6. Les experts préfèrent généralement la défense 5..., Cf6, mais la suite de Kortchnoi (5..., d6, déjà jouée par De La Bourdonnais, en 1883) est simple et solide.

f) Le sacrifice 6. C×f7 paraît ici peu sérieux, comme le montra la partie Schlechter-Maroczy de Vienne, 1903 : 6..., R×f7 ; 7. Fç4+, Ré8 ; 8. d4, Fh6 ; 9. Cç3, Cé7 ; 10. Dd3, ç6.

g) Kortchnoi, qui connaît bien ses classiques, évite la suite théorique de Bilguer (5..., d6 ; 6. C×g4, *h5*), qui fut réfutée par Rubinstein et Kmoch : 7. Cf2, Cf6 ; 8. d4, Fh6 ; 9. Cç3, Cg4 ; 10. C×g4 !, h×g4 ; 11. Cd5, avec avantage aux Blancs, ou bien 10..., F×g4 ; 11. Fé2, Cç6 ; 12. F×g4, h×g4 ; 13. Cd5, f3 ; 14. g3 ! et les Blancs sont mieux. De même, *si 6..., f5 ;* 7. Cf2, Cf6 ; 8. d4 et si *6..., Fé7 ;* 7. d4, F×h4+ ; 8. Cf2, Dg5 (si 8..., Fg3 ; 9. Df3, Df6 ; 10. Cç3, D×d4 ; 11. F×f4, D×f2+ ; 12. D×f2, F×f2 ; 13. R×f2, Fé6 ; 14. é5 !) ; 9. Df3, Fg3 (ou 9..., Cç6 ; 10. D×f4, D×f4 ; 11. F×f4, F×f2+ ; 12. R×f2, C×d4 ; 13. Fd3 !) ; 10. Cç3, Cf6 ; *11. Fd2,* Tg8 ; 12. 0-0-0 !

h) L'échange 7. C×f6+ semble plus sain que ce recul raffiné ; par exemple, 7..., D×f6 ; 8. Cç3, ç6 ; 9. d4.

i) Les Noirs ont maintenant obtenu un bon jeu figural.

j) Attaquant le pion é4 tout en préparant le grand roque.

k) Après 10. Dd3, Tg8 ; 11. Dç4, ç6 ! comme après 10. Fd3, Cç6, la position des Blancs devient difficile. Le coup du texte a déjà été pratiqué dans la partie Luniakov-Telegin, en 1965.

l) Sur 10..., C×é4 suivrait 11. Cd5, Dd8 ; 12. Dé2, f5 ; 13. Dh5+, Tg6 ; 14. F×f4 !

m) Et non 14. Dé3, C×ç2+. Dans la position du texte (et de la partie Luniakov-Telegin) le commentateur estime que « les Blancs sont un peu mieux », le gain du pion é4 aboutissant à laisser la D noire sur la colonne exposée du R ; en outre, le Fh6 et le Cd4 sont en prise.

n) Kortchnoi trouve apparemment ce commentaire un peu léger et le rectifie.

o) Si 15. D×d4, C×ç3+ ; 16. Rd2, T×g2+ ; 17. R×ç3, Fg7 ; 18. Cé5, 0-0-0 !

p) La position critique. Où doit aller le R blanc ? Sûrement pas sur d2 à cause de 16..., T×g2. Si 16. Rf1 menaçant 17. Té1, les Noirs ont imaginé la combinaison suivante : 16..., C×ç2 ! ; 17. D×ç2, T×g2 !! (et non 17..., F×f4 ? ; 18. Té1, Fé3 ; 19. Th3, Df5+ ; 20. Tf3, D×f3+ ; 21. g×f3, Tg1+ ; 22. Ré2, Tg2+ ; 23. Rd1, T×ç2 ; 24. T×é3+ et 24. R×ç2) ; 18. D×g2, D×d3+ ; 19. Dé2+, D×é2+ ; 20. R×é2, F×f4 avec trois pions pour la qualité !

q) Menaçant Té1 tout en attaquant la Fh6.

r) Mais Kortchnoi a vu plus loin et sacrifie aisément son F.

s) Après 17. Té1, Dd5 (et non 17..., D×g2 ; 18. D×g2, T×g2 ; 19. F×h6) ; 18. F×h6 (si 18. g3, F×f4 !), Dh5+ ; 19. Rç1, D×h6+ et les Noirs ont une position de gain, la Tal étant hors-jeu, outre le pion blanc en moins.

t) Les ravages sur la deuxième traverse commencent.

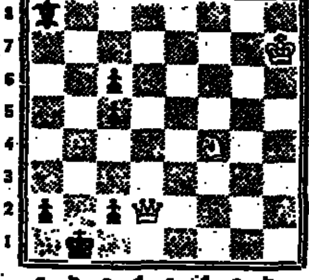
u) Si 18. Df4, Dé2+ suivi du mat.

v) Si 19. Tb1, Cé1 !

Nouvelles. — Le Mémorial Alekhine est remporté par Geller, 8,5, devant Spassky et Vaganjan, 8 ; Beliavsky et Cholmov, 7,5 ; Kortchnoi et Tahl, 7 ; Petrossian, 6,5, etc.

ETUDE

E. IVANOV (1958)



BLANCS (3) : Rh7, Dd2, Cf4.

NOIRS (6) : Rb1, Fa8, Pa2, ç2, ç5, ç6.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 631
D. OVADIA. « Chakmatma Missli », 1962.

(Blancs : Ré8, Df8, Cç8, Ph4. Noirs : Rh7, Dg1, Pa4, d2, h5.)

1. Cé7, Db1 ; 2. Dg8+, Rh6 ; 3. Dh8+, Dh7 ; 4. Cf5+, Rg6 ; 5. Df8 !, Dh8 ; 6. D×h8, d1=D ; 7. Cé7+, Rf6 ; 8. Df8+, Ré5 ; 9. Df5+ suivi de 10. Dd7+ et du gain de la D noire.

CLAUDE LEMOINE.

Bridge

L'IMPOSSIBLE PARTAGE

N° 828

Non seulement le partage 3-3 d'une couleur est moins fréquent que la répartition 4-2, mais, quand une des mains adverses contient une couleur d'au moins huit cartes, on peut parier que le partage sera mauvais. Il faut alors chercher à gagner le contrat dans cette hypothèse, même en prenant des risques qui peuvent accentuer la chute.

	Nord	
	♠ A 3 2 ♥ — ♦ V 8 6 5 3 ♣ A R D 6 4	
Ouest ♠ V 10 ♥ A V 10 9 8 7 5 3 ♦ D ♣ 8 3	N / O E / S	**Est** ♠ D 9 8 4 ♥ R D ♦ R 10 9 4 ♣ 10 7 2
	♠ R 7 6 5 ♥ 6 4 2 ♦ A 7 2 ♣ V 9 5 **Sud**	

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
4 ♥	contre	passe	4 ♠...

Note sur les enchères :

Ouest entama la dame de carreau sèche que Sud laissa passer. Ouest ayant contre-attaqué l'as de cœur, *comment Figeac a-t-il gagné* QUATRES PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

S'il y avait eu un espoir d'un partage 3-3 à pique (parce que Ouest n'aurait ouvert que de « 1 cœur » ou, à la rigueur, de « 3 cœurs »), la solution, pour essayer de faire dix levées, est de prendre l'entame avec l'as de carreau et de donner *un coup à blanc* à pique afin de garder un petit atout au mort pour contrôler les cœurs. Si l'adversaire, qui prend, contre-attaque cœur, le déclarant coupera, puis il tirera le roi de pique. Il prendra ensuite la main avec le valet de trèfle, battra atout et réalisera ses trèfles... Si les piques sont partagés, il fera ensuite l'as de carreau, trois levées à pique et une coupe à cœur, soit au total dix levées avec les cinq trèfles maîtres...

Cependant, cette solution, qui nécessitait en Ouest trois cartes à pique et deux à trèfle, n'était plus possible après le barrage à « 4 cœurs », Ouest ayant certainement huit cœurs et, par conséquent, quatre cartes entre les piques et les trèfles. Il fallait donc essayer de faire dix levées avec une répartition 4-2 des atouts, et Figeac joua ainsi : après avoir laissé passer la dame de carreau, il coupa la contre-attaque à cœur puis, comme il avait besoin de deux reprises, il joua le 4 de trèfle du mort et *fournit le... 9 de trèfle !* Ensuite, il coupa un second cœur avec le 4 de pique et tira l'as de pique. Il reprit la main avec le valet de trèfle, réalisa le roi de pique et joua trèfle :

	♦ V 8 8 ♣ A R	
		♠ D 9 ♦ R 10 9
	♠ 7 5 ♥ 6 ♦ A 7	

Est coupa trèfle et tira son dernier atout, mais *il dut rejouer carreau* pour le 7 de Sud et le valet de carreau du mort. L'as de trèfle et l'as de carreau procurèrent alors la neuvième et la dixième levée.

LE RAPT D'OMAR SHARIF

Tandis que se déroule le XIIe Festival de Marbella, à l'Hôtel Melia Don Pepe, avec la participation des champions du monde et d'Omar Sharif, voici la manche difficile que le célèbre acteur de cinéma avait réussi l'année dernière dans le même Festival. Elle avait contribué à sa victoire dans l'épreuve par paires.

	Nord	
	♠ A 10 6 3 2 ♥ 10 5 ♦ V 10 8 5 4 ♣ 8	
Ouest ♠ R 9 8 5 ♥ 3 ♦ R 3 2 ♣ V 9 7 5 4	N / O E / S	**Est** ♠ D 7 ♥ D 9 8 4 2 ♦ 9 7 6 ♣ D 10 2
	♠ V 4 ♥ A R V 7 6 ♦ A D ♣ A R 6 3 **Sud**	

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest X...	*Nord* Garozzo	*Est* Y...	*Sud* Sharif
—	passe	passe	1 ♣
passe	1 ♦	passe	2 ♣
passe	2 ♦	passe	2 ♥
passe	2 SA	passe	3 ♣
passe	3 ♥	passe	4 ♥...

Ouest entama le 5 de pique pour le 2 et la dame d'Est qui contre-attaqua le 7 de carreau... Sud prit de l'as et rejoua la dame de carreau. Ouest mit le roi et continua pique pour l'as du mort (car Est pouvait avoir le roi de pique). *Comment Omar Sharif a-t-il gagné* ce contrat de QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces annonces artificielles sont une illustration du trèfle Lancia (un mélange de trèfle bleu et de trèfle de précision) : « 1 trèfle » promettait au moins 17 points ; « 2 trèfles » montrait trois ou quatre cartes à trèfle avec une autre couleur et plus de trois perdantes ; « 2 cœurs » était naturel et « 3 trèfles » indiquait une distribution 2-5-2-4...

A une autre table, les enchères avaient été plus simples :

Nord	*Sud*
passe	2 ♥
2 ♠	3 ♣
3 ♥	3 SA

Contre une défense parfaite, ce contrat de « 3 SA » a parfois chuté. En revanche, « 6 SA » ont été réussis une fois grâce à un jeu de flanc particulièrement déficient.

PHILIPPE BRUGNON.

AU BONHEUR DES « TAROTEURS »

CONNU depuis le Moyen Age, le jeu de tarots a été longtemps pratiqué selon des règles variant d'une région à l'autre. Affinés avec le temps, les tarots connaissent depuis quelques années un regain de faveur spectaculaire : on a vendu un million de jeux en 1974. Ils se jouent désormais selon une règle unique mise au point par la Fédération française de tarot.

« Le jeu de tarots, règle et pratique », s'adresse à tous les amateurs de ce jeu passionnant. La règle, pleine de malice — mais plus simple que celle de bien d'autres jeux de cartes — y est clairement exposée, complétée de précieux conseils, et de l'étude de parties entières commentées par des champions. L'amateur désirant se mesurer avec d'autres « taroteurs » trouvera également dans ce manuel toutes indications utiles sur les clubs existants.

★ LE JEU DE TAROTS, RÈGLE ET PRATIQUE, par Claude-Marcel Laurent, éditions Bornemann ; prix 11 F.

Hippisme

LE CHEVAL DES ANTIPODES

LA saison approche du poteau et les galopeurs mettent les foulées doubles.

Aux Etats-Unis, le Washington D.C. est l'apanage de chevaux entraînés en France. *Nobiliary* y remporte enfin la grande victoire qu'elle avait promise à son propriétaire sur la piste d'Epsom et qu'elle avait laissé échapper sur celle de Longchamp, le jour de l'Arc. Son origine, son modèle, sa manière, laissent entrevoir une suite de carrière plus brillante encore que ne l'a été la première étape. Tous les mâles qui tenaient le haut du pavé, cédant à l'appel fructueux du haras, *Nobiliary* pourrait être, l'an prochain, le « numéro un » en Europe. Si toutefois elle y revient, ce qui n'est pas certain : Nelson-Bomber Hunt, ulcéré par le refus de licence française apposé à l'Irlandais Curtin, a décidé de diminuer ceux de ses effectifs basés à Chantilly. Il compte ne laisser en France qu'une trentaine de chevaux au lieu des soixante qui y étaient installés. La nouvelle n'est pas dépourvue d'un aspect positif : trente « Hunt » en moins à Chantilly, cela donne trente chances supplémentaires à des chevaux français de gagner leur avoine. En tout cas, dans l'immédiat, *Nobiliary* va s'installer en Floride où, de décembre à février, d'importantes courses de galop distraient la riche clientèle d'hiver de la contemplation des palmiers.

La seconde de *Nobiliary* a été *Comtesse De Loir*, qui, décidément, « vaut » 10 kilos de mieux l'automne que l'été ; le troisième : *On My Way*, un chic cheval, toujours sur la brèche et toujours aux premiers rangs, digne du glorieux sang de *Gloria Nicky* que lui a apporté son père, *Laugh Aloud*, lequel, par parenthèse, est, parmi les étalons fonctionnant en France, un de ceux qui peut se prévaloir du « papier » le plus prestigieux.

A Auteuil

Le prix de La Haye-Jousselin comporte un rare parfum d'exotisme : c'est un cheval venu de Nouvelle-Zélande qui gagne, devant *Kashtan*. *Frederik* avait conquis tout ce que les pistes néo-zélandaises pouvaient offrir à ses sabots. Son propriétaire, Bent Madsen — qui ne possède pas d'autres chevaux, — paria avec des compatriotes qu'il était capable de faire aussi bien contre ce que la vieille Europe pouvait lui opposer de plus valeureux. Au mois de septembre dernier, avec cet esprit aventureux qu'on ne trouve plus, aux courses, que là où elles ne sont pas un « business », il débarquait avec son cheval en Italie. Deux bonnes courses à Merano, se soldant par une place de troisième et une de second, et Madsen et son cheval arrivaient à Chantilly, où ils trouvaient l'hospitalité chez Jo Audon. *Frederik* était troisième de la grande course de haies d'Enghien, quatrième à Auteuil de la grande course de haies d'automne, et dimanche il atteignait son objectif : une grande victoire européenne. On a illuminé d[...] les chaumières de Nouvell[...] Zélande.

Ayant gagné son pari, Mad[...] — qui sait bien que, lorsqu'on [...] qu'un cheval à la fois, on [...] trouve pas deux *Frederik* d[...] une vie — entend poursuivre la lancée. Il sera cet hiver, a[...] *Frederik*, à Cagnes. Et de[...] avant de retourner aux Antipo[...] pourquoi ne pas aller brig[...] quelques lauriers anglais, [...] quels constituent encore les t[...] vets les plus universellement discutés ?

L'autre vedette de la sema[...] à Auteuil, est *Fenouil*, excel[...] gagnant, sous un gros poids, [...] prix Guillaume de Pracomtal. [...] entraîneur, Maurice Prod'hor[...] — qui, ancien grand jockey d'[...] teuil, sait de quoi il parle [...] assure depuis un an qu'il tien[...] lui un futur gagnant de G[...] Steeple. C'est un pari infinir[...] moins audacieux que celui [...] gagné Madsen.

Kano, à l'écurie Boussac, [...] porte le Critérium de S[...] Cloud, le dernier titre de l'a[...] offert aux plus ambitieux « deux ans ». Hélas, en m[...] temps, la casaque orange [...] *Dankaro*, qui était probable[...] son plus sûr atout pour se rap[...] cher des sommets où elle s'[...] installée dans les années 60.

Sans avoir conquis su[...] pistes des titres tout à fait glorieux que ceux de *Tourb[...]* et de *Pharis*, *Dankaro* — meilleur « trois ans » en 19[...] pouvait, l'influence ancestra[...] *Native Dancer* aidant, es[...] jouer, au haras de Fresna[...] Buffard, un rôle comparabl[...] leur. Il est mort des suite[...] coliques. Il ne laissera q[...] trentaine de fils et filles [...] thumes, dont les premiers ve[...] le jour dans deux mois.

L'obscur « réclamer » pri[...] Santeuil est entré dans la [...] histoire du turf. L'arrivée y [...] la suivante : 1er *Erfoud*, [...] par Mme Erik Hénin ; 2e [...] *Kap*, monté par Lester Pi[...] Une cavalière battant, la [...] vache à la main, le plus c[...] jockey du monde : voilà [...] une heureuse conclusion hip[...] à l'Année de la femme.

Mais ce n'est décidémen[...] l'année du président du syn[...] des entraîneurs de trot. Un [...] oppose la société des cours[...] trot du ministère de l'agricu[...] La première avait inscrit, po[...] 20 novembre, une course à [...] supplémentaire à son progra[...] sans demander l'accord du m[...] tre, autorité de tutelle. La [...] de Varenne a fait annule[...] tiercé. A la suite de quoi, le [...] sident du syndicat des en[...] neurs écrit au Président d[...] République une lettre qu'il [...] publier. Il demande au prés[...] une audience. Avec une ext[...] bienveillance il précise qu'il [...] ceptera « *au jour, à l'heure [...] la convenance* » du présiden[...] la République. On suppose [...] M. Giscard d'Estaing s'est [...] pressé de remercier un corres[...] dant aussi accommodant.

LOUIS DÉNIE[...]

Philatélie

N° 1407

FRANCE : Timbres de service UNESCO.

Trois nouvelles valeurs « service » s'adaptant au tarif actuel seront mises en vente générale le 17 novembre.

Ces timbres seront du type précédant.

0,60 F, vert, rouge et brun ;
0,80 F, bistre clair, rouge bistre et rouge ;
1,20 F, bleu hirondelle, rouge et brun.

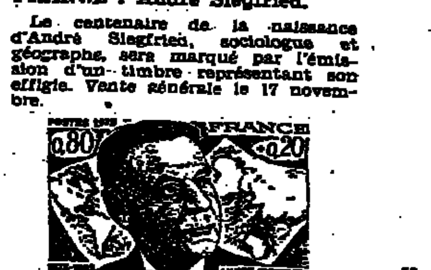
La mise en vente anticipée :

— Les 15 et 16 novembre, de 9 h. à 18 h., pour le bureau de poste temporaire installé dans le hall de l'UNESCO, place Fontenoy, Paris. — Oblitération « premier jour » en bleu.

— Le 15 novembre, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris 1er ; au bureau de Paris 41, 5, av. de Saxe, Paris 7e et de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « premier jour » en bleu.

FRANCE : André Siegfried.

Le centenaire de la naissance d'André Siegfried, sociologue et géographe, sera marqué par l'émission d'un timbre représentant son effigie. Vente générale le 17 novembre.



0,80 + 0,20 F, noir, bleu clair et bleu foncé.
Dessiné et gravé par Pierre Gandon.
Tirage : 3 500 000 exemplaires.
Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.
La vente anticipée :
— Les 15 et 16 novembre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste ouvert à la chambre de commerce du Havre. — Oblitération « premier jour ».
— Le 15 novembre, de 8 h. à 12 h., au bureau du Havre principal. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 67000 Strasbourg (salons de l'Aubette), les 15 et 16 novembre.
⊙ 66000 Perpignan (mairie), les 15 et 16 novembre.
⊙ 33160 Saint-Médard-en-Jalles (auditorium du centre culturel), les 22 et 23 novembre. — Dixième anniversaire du lancement de la fusée Diamant « B ».
⊙ 88500 Mirecourt (salle du club, place du Général-de-Gaulle), les 29 et 30 novembre. — Jumelage avec la ville de Bonn-Beuel (R.F.A.).

AFARS ET ISSAS : « Clément Ader ».

Le cinquantième anniversaire de la mort de Clément Ader a été souligné par l'émission d'un timbre « poste aérienne » commémoratif dessiné par Pierre Béquet.



50 F Djibouti, sépia, bleu vert et noir.
Gravé par Claude Haley.
Impression taille-douce, Atelier du timbre de France.

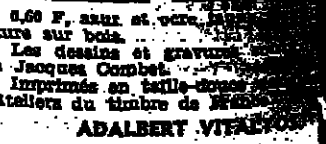
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : Série « Artisanat ».

Deux timbres ont été émis afin de rendre hommage à l'artisanat local.

0,50 F, brun Van Dyck, tabac, vert foncé ; poterie.

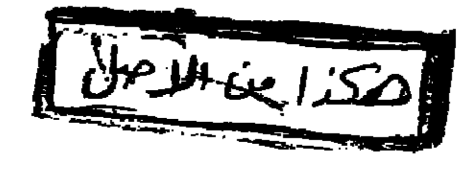






0,60 F, azur et ocre, [...] ture sur bois.
Les dessins et gravures [...] à Jacques Combet.
Imprimés en taille-douce [...] Ateliers du timbre de France.

ADALBERT VITALYOS.



CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Grande-Bretagne et Lady Tomkins, qui doivent quitter prochainement la France, ont donné, jeudi, une réception d'adieu dans les salons de leur résidence.

— M. François Valéry, ambassadeur, représentant de la France auprès de l'O.C.D.E., a donné une réception, jeudi, au château de La Muette, à l'occasion de son départ.

Naissances

— Gudrun Schöne et Michel ...amister annoncent la naissance, à ...randebourg, le 12 novembre 1975, de

Julien, Laurent.

Robert Kochstr. 3,
Brandenburg (R.D.A.).
26, rue de Picpus,
75012 Paris.

— M. Thierry Mendès-France et ...me, née Michèle Oury, ...nt heureux de faire part de la ...aissance de leur fils

Jérôme,

... 9 novembre 1975, à Suresnes.
26, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne.

— Bénédicte - Emmanuelle - Rachel
VERLEY - LAY
...ous présente ses parents Michel et ...ireille.
Le 9 novembre 1975, à 2 h. 50.

Fiançailles

— M. et Mme Michel Ricard,
M. et Mme Gabriel Vincent,
...nt la joie de faire part des fian...ailles de leurs enfants

Aude
et
Jean-Claude.

51, avenue Bosquet,
75007 Paris.
8, rue de la Valsère,
34000 Montpellier.

Mariages

— M. et Mme Robert Kahn,
M. et Mme Paul Hermann,
...nt le plaisir d'annoncer le mariage ...e leurs enfants

Joëlle
et
Jean-Luc,

...élébré le 10 novembre 1975.
4, rue Raynouard,
75016 Paris.
29, avenue Victor-Hugo,
89000 Auxerre.

— M. et Mme Daniel Mikol,
Mr. and Mrs. Franz Levi,
Mr. Stephan Deak,
...nt la joie d'annoncer le mariage ...e leurs enfants

Isabelle
et
Ilan.

107, rue du Cherche-Midi,
Paris.
107, Oakampton Road,
London NW7, ING.
9, Hurstwood Court,
London NWI, OAP.

Décès

— On nous prie d'annoncer le ...écès du

docteur Mario DEMETRIADES.

La cérémonie religieuse sera célé...rée le lundi 17 novembre 1975, à ...0 h. 30, en l'église orthodoxe grec...ue, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

— Mme Jean Faurel et ses enfants,
Le docteur Claude Faurel et sa ...ille,
M. et Mme Fernand Faurel et leurs ...nfants,
M. et Mme Paul Faurel et leurs ...nfants,
Le docteur et Mme Paul Dourthies ...t leurs enfants,
...nt la douleur de faire part du décès ...e

Mme Albert FAUREL,
née Renée Roux.

Les obsèques ont eu lieu le 12 no...embre, à Montignac-sur-Vézère, ...ans l'intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-...art.
50, rue Corvisart,
75013 Paris.
104, rue Balard,
75015 Paris.

— Mme Giselle Gaspaillard ...it part du décès de sa mère, ...me veuve Charles GASPAILLARD, ...rvenu le 5 novembre, à Toulon, ...l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Elle se rappelle le souvenir de son ...re,

Charles GASPAILLARD,

...des quarante-neuf marins dispa...s avec lui le 21 décembre 1923, ...bord du dirigeable « Dixmude ».
..., rue Ledru-Rollin,
...4000 Avignon.

— Sarcelles (Val-d'Oise) - Mar...lle (Bouches-du-Rhône).
...lle Claudie Gaudillot,
.... et Mme François Gaudillot et ...rs enfants,
... et Mme Jacques Gaudillot et ...r fille,
...e docteur Aimé Maire et ses ...es,
...insi que toute la famille,
... la douleur de faire part du décès ...

Mme Georgette GAUDILLOT,
née Taple,

... mère, grand-mère, belle-mère et ...nte,
...venu le 11 novembre 1975 dans ...soixante-quinzième année, 21, bd ...ert-Camus, à Sarcelles (Val-...ise).
... service religieux sera célébré ...l'église Mazargues de Marseille ...uches-du-Rhône), le samedi ... novembre, à 8 heures.
... se réunira à l'église.
... inhumation aura lieu au cime...: Saint-Pierre de Marseille.
... présent avis tient lieu de faire-...

... M. et Mme Raud,
... leur famille,
... la douleur de faire part du ...s de

M. Camille MERIOT,
chevalier de l'ordre
des Arts et Lettres,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
relieur d'art,
artiste-peintre,

conservateur du musée
de Rochefort-sur-Mer (17),

survenu le 9 novembre 1975, dans sa quatre-vingt-huitième année, à Rochefort-sur-Mer.
33, rue Hérlard-Dubreuil,
33000 Bordeaux.

— Mme Fernand Pansiot,
Mlle Sylvie Pansiot,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand PANSIOT,
ingénieur en chef
du génie rural des eaux et forêts,
ancien chef de service
à l'Organisation
des Nations unies
pour l'alimentation
et l'agriculture (F.A.O.),
officier du Mérite agricole,

leur époux, père et parent,
survenu à Nice le 9 novembre 1975.
Les obsèques ont été célébrées à Nice, dans l'intimité familiale.

« Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure... »
(Chapitre 25, verset 13.)

13, avenue de la Palmeraie,
06300 Nice.

— Mme Henri Piccoli,
M. et Mme Michel Piccoli,
M. et Mme Pierre Fuger et leur fille Camille,
M. et Mme François Rossini et leur fille Julie,
font part de la mort de leur époux, père et grand-père,

M. Henri PICCOLI,
membre honoraire
des concerts Colonne,

décédé le 13 novembre 1975, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.
58, boulevard Raspail,
75006 Paris.

— Mme Paul Vacher, son épouse,
M. et Mme Manuel de Urresti, Valérie et Edouard,
M. et Mme Daniel Ceccaldi, Laurent et Laetitia,
M. et Mme Georges Tourdjman, César et Matthieu,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Rogeron, sa belle-mère,
M. et Mme Pierre Vacher,
Mme Robert Zeller,
M. et Mme Jacques Regnault,
M. et Mme Jean Fayard,
Mme Jaffrezo,
M. et Mme Alain Rogeron,
M. et Mme Philippe Massé et leurs enfants,
ses frères, sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Paul VACHER,

chevalier de la Légion d'honneur, décédé, le 12 novembre, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 15 novembre, à 10 h. 30, en la basilique métropolitaine de Notre-Dame de Paris, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
Priez pour lui.
129, avenue Malakoff,
75116 Paris.
56, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.
81, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine,
28170 Fontaine-les-Ribouts.

— Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société les parfums Le Galion,
ont le regret de faire part du décès de

M. Paul VACHER,
leur président-directeur général,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le mercredi 12 novembre.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

M. Charles VIDEMENT,

le 12 novembre 1975, à l'âge de soixante-neuf ans.
Mme Charles Videment,
Mlle Annik Videment,
Le Révérend Père E. Videment,
M. et Mme Michel Videment,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme René Ristroph,
Miles S. et M. Ristroph,
Les familles Huet, Le Goaster, Bocs, Vallée,
invitent à prier avec eux ou à s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le lundi 17 novembre, à 15 h. 45, en l'église Saint-Médard, 139, rue Mouffetard, Paris-5e.
70, boulevard Saint-Marcel,
75005 Paris.

— Nous apprenons le décès, survenu le samedi 8 novembre 1975, de

M. François VILLEVIEILLE,
directeur honoraire du service
des commissions du Sénat,
commandeur de la Légion d'honneur.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu le 12 novembre à Saint-Germain-des-Prés (Loiret), dans la plus stricte intimité.

Messes

— PREMIERE DIVISION FRANÇAISE LIBRE : messe annuelle le dimanche 16 novembre 1975, à 10 h. (et non 10 h. 30), en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire de ses quatre mille tués et de tous ses morts, suivie, à 11 h. 30, par une prise d'armes au monument du général Brosset, 1re D.F.L., quai Branly, pont Bir-Hakeim.

Souvenir

— Tous les amis de Simon Zytnicki sont invités à la cérémonie du souvenir qui aura lieu le dimanche 16 novembre, à 15 heures. Réunion à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.

— Pour le troisième anniversaire de la mort de la

marquise de MAILLÉ,
née Aliette de Rohan-Chabot,

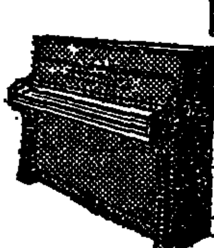
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue, en union avec les messes qui seront célébrées à son intention le 19 novembre 1975, à 11 h. 30, en la chapelle de Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, à Paris-7e, et le dimanche 23 novembre, à 10 h. 30, en l'église de La Motte-Tilly (Aube).

Remerciements

— La générale Jean Ginas et sa famille,
La Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance,
dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

général Jean GINAS,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LES EXIGENCES AMÉRICAINES POUR L'ATTERRISSAGE DU SUPERSONIQUE

Concorde piétine

Au vu du rapport final qui évalue l'impact de Concorde sur l'environnement (E.I.S.), M. William Coleman, secrétaire américain aux transports, a décidé de repousser, au début de l'année prochaine, sa décision d'autoriser ou non l'avion supersonique à atterrir aux Etats-Unis. Un nouveau délai qui risque de compromettre l'avenir de Concorde.

M. Coleman tiendra, le 5 janvier 1976, une audience publique de six heures pour entendre les arguments des adversaires et des partisans de l'appareil franco-britannique. Il prendra, ensuite, sa décision dans les trente jours. Chaque partie, a-t-il précisé, disposera de trois heures pour faire valoir ses arguments. Dans un document de quinze pages, il a énuméré les problèmes qui seront discutés au cours de cette audience : impact sur l'environnement, incidences économiques, conséquences internationales, aspects technologiques, sécurité.

Le secrétaire aux transports a affirmé qu'il n'accorderait de priorité particulière à aucun de ces sujets, qu'il ne se laisserait aller à aucune « discrimination » à l'encontre de Concorde. Il a souligné, à cet égard, que les Etats-Unis ont signé des traités avec la Grande-Bretagne et la France. A son avis, on devrait en tenir compte dans la décision finale.

Le rapport définitif de l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) sur lequel M. Coleman s'appuie pour différer sa réponse, ne compte pas moins de mille pages. Chaque citoyen, en effet, a été appelé à donner son avis par écrit ou par oral au cours d'une longue procédure d'enquête. Les experts de la F.A.A. avaient publié, au mois de mars dernier, un rapport provisoire à propos de l'impact de Concorde sur l'environnement. Ils ont recueilli trente-trois mille « demandes d'éclaircissement » et se sont efforcés d'y répondre point par point.

La multiplication des vols supersoniques entraînerait, de l'avis des experts de la F.A.A., la destruction d'une partie de la couche d'ozone qui retient les rayons ultra-violets et, par voie de conséquence, provoquerait un accroissement du nombre des cancers de la peau. La menace est insignifiante pour le moment, concluent les auteurs du rapport, étant données les demandes formulées par Air France et British Airways : quatre vols quotidiens au départ de New-York-Kennedy et deux vols quotidiens au départ de Washington-Dulles.

Au décollage, Concorde fait deux fois plus de bruit que le Boeing-707, estiment les experts aéronautiques. A 3 kilomètres du point d'atterrissage, le niveau sonore de ces deux appareils est le même. A l'atterrissage et au décollage, l'avion supersonique émet près de quatre fois plus d'oxyde de carbone que le Boeing-707 et dix fois plus que le DC-10. Au sol, il produit environ cinq fois plus de vibrations que le Boeing-707, mais celles-ci ne risquent pas de causer de dommages aux bâtiments. Concorde, en revanche, satisfait aux règlements de sécurité américains pour ce qui concerne ses réserves de carburant à l'approche des aéroports.

Dans un mois, dans un an ? On ne sait plus quand les commandants de bord de Concorde pourront crier « Amérique, Amérique ». Outre-Atlantique, les choses traînent en longueur. Le gouvernement fédéral avait promis une réponse pour la fin de septembre ; il l'avait ensuite différée d'un bon mois. Aujourd'hui il fixe à ses partenaires européens, un nouveau rendez-vous. Le tiendra-t-il ?

Les défenseurs de l'environnement vont repartir de plus belle à l'attaque. Le rapport de la F.A.A. n'est pas de nature à calmer leurs inquiétudes. Par le biais du vote d'une loi sur l'aide aux aéroports, les adversaires de Concorde vont tenter, la semaine prochaine, de faire passer un amendement visant à interdire l'atterrissage de cet appareil aux Etats-Unis. On annonce un scrutin très serré. Si le Congrès retient cet amendement, Concorde aura vécu outre-Atlantique...

Londres temporise

Poussées à la lenteur et à la modération par les ligues de protection de la nature, les autorités américaines jouent également la division de leurs partenaires européens. Le gouvernement français s'impatiente ; le gouvernement britannique temporise. Le premier en fait une affaire d'Etat ; le second prend l'affaire avec flegme. Tour à tour, ces dernières semaines, M. Peter Shore, ministre britannique du commerce, M. Denis Howell, sous-secrétaire d'Etat à l'environnement, et Sir David Nicholson, président de British Airways, n'ont laissé passer aucune occasion de parler « avec franchise » de Concorde. Des propos qui ont fait du bruit...

On se préoccupe déjà, outre-Manche, de mettre Concorde... au musée. Le prototype 002 sera exposé à la base de l'aéronavale royale de Yeovilton, dans le sud-ouest de l'Angleterre. L'appareil de pré-série 01 sera offert à la Société aéronautique d'Oxford.

Concorde boudé ou refusé par les Américains, mal défendu par un de ses constructeurs. Décidément, le bel oiseau supersonique a du plomb dans l'aile.

JACQUES DE BARRIN.

● 175 MILLIONS D'ICI A 1976 POUR NANTES - SAINT - NAZAIRE. — Le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire investira 175 millions de francs en travaux d'infrastructure d'ici à la fin de l'année prochaine. Ces sommes dépassent la totalité de celles engagées durant le VIe Plan. Au titre du plan de soutien à l'économie, ce port s'est vu allouer 78 millions de francs sur une enveloppe totale de 360 millions de francs pour les cinq principaux ports français. La plus importante des opérations (30 millions de francs) aura lieu à Saint-Nazaire même avec la construction d'un quai de réparation navale, près des Chantiers de l'Atlantique, qui pourra recevoir des bateaux de la classe des 200 000 tonnes.

UN GRAND ESPACE VERT ET 260 LOGEMENTS A LA PLACE DE LA PETITE-ROQUETTE

La Ville de Paris réalisera-t-elle sur les terrains de l'ancienne prison de la Petite-Roquette à Paris dans le onzième arrondissement une opération d'urbanisme parfaitement intégrée au site et répondant aux besoins du quartier ? Le Conseil de Paris en décidera au cours de sa session budgétaire qui s'ouvre le lundi 17 novembre. Les élus, en effet, auront à se prononcer sur les propositions de l'administration de confier l'aménagement de ces terrains d'une superficie de 2,5 hectares à la Société anonyme de gestion immobilière (SAGI).

Cette société a étudié avec M. Jean-Claude Bernard, architecte urbaniste, un projet d'agencement. Le parti d'urbanisme envisagé fait la synthèse des enseignements recueillis lors du concours d'idées organisé en 1974.

Le programme à réaliser, décidé le 27 juin 1975 par le Conseil de Paris, est le suivant : deux cent soixante logements (cent H.L.M., quatre-vingts I.L.N. et quatre-vingts logements pour personnes âgées), une crèche de soixante berceaux, une école maternelle, un club du troisième âge et, sur 1,5 hectare, un jardin public et des aires de jeux. En sous-blic et des aires de jeu. En sous-sol des salles de réunion et trois cent cinquante places de parking. Le coût des équipements est évalué à 26 millions de francs. Les travaux pourraient commencer en octobre 1976.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES RÉCLAMENT UN ALLÉGEMENT DES CONTROLES FINANCIERS.

C'est la grogne chez les ingénieurs des ponts et chaussées. Leur syndicat autonome, qui groupe tous ceux d'entre eux — ils sont neuf cents — qui travaillent au ministère de l'équipement, a diffusé, le 12 novembre, un communiqué faisant état de leur « profonde émotion » à la suite des déclarations de plusieurs parlementaires qui, lors du débat sur le plan de soutien, ont présenté les directeurs départementaux de l'équipement comme des freins aux réalisations d'ouvrages publics.

« *Les véritables freins,* dit le communiqué, *sont constitués par le système administratif et financier qui leur est imposé et dont les ingénieurs des ponts et chaussées ne sont pas responsables. Ils refusent en tout cas de se laisser écraser entre une volonté politique d'exécuter vite et une volonté administrative et financière de respecter aveuglément des procédures de plus en plus complexes et paralysantes.* »

Le syndicat demande que l'on supprime immédiatement les attributions de crédits au coup par coup et par fraction trimestrielle pour revenir à des financements globaux. Il réclame en outre la suppression du contrôle financier local qui, selon lui, fait perdre du temps, paralyse les services et coûte cher au contribuable.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Samedi

S. 1 - Meubles et objets d'art des XVIIIe et XIXe siècles. MM. Dillée. Mes Ader, Picard. Tajan.
S. 5 - Beaux meubles XVIIIe s. M. Canet. Me Morelle.
S. 8 - Extrême-Orient. Mme Schulmann. Me Boisgirard.
S. 10 - Estampes mod. Mlle Callac. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 11 - Faïences. Porcel. M. Vandermeersch. Me Peschetsau.
S. 12 - Grands vins. Me Deurbergue.
S. 14 - Vieilles. Mob. Me le Blanc.

Paris

Quel maire pour la capitale ?

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est venu, le mercredi 12 novembre, présenter le projet du gouvernement concernant la réforme du statut de Paris, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale.

Ce projet doit être discuté par le Parlement dans les premiers jours de décembre, de façon à pouvoir être appliqué immédiatement après les élections municipales de 1977. Au cours de la réunion de mercredi, ont été notamment soulevées deux insuffisances du projet : quelle sera situation des trente mille fonctionnaires — statut particulier — qui gèrent actuellement l affaires municipales ; les commissions d'arrond sement prévues dans le texte gouvernemen permettront-elles d'animer quotidiennement convenablement les arrondissements parisiens Sur ces deux points, M. André Fanton, rapporte du projet de loi, donne ci-dessous son point vue. Il propose notamment l'élection de muni palités d'arrondissement.

POINT DE VUE

FAVORISER LA PARTICIPATION

par ANDRÉ FANTON (*)

UN maire pour Paris ! C'est bien ce que l'opinion retient du projet qui va être soumis au Parlement.

Le gouvernement a enfin osé entreprendre une réforme, réclamée de toute part depuis tant d'années, mais que le conservatisme des uns, l'immobilisme des autres et la méfiance de la plupart n'avaient jamais permis d'aborder. Qu'il en soit félicité.

Mais il ne suffit pas de voter une loi pour, du même coup, tout transformer : que se passera-t-il, au lendemain des prochaines élections municipales en 1977, le jour où le maire de Paris entrera à l'Hôtel de ville ?

Il y trouvera d'abord la plupart des pouvoirs du préfet d'aujourd'hui. Comment les exercera-t-il ?

Il y trouvera en même temps l'administration parisienne telle qu'elle est. Comment la dirigera-t-il ?

Il y trouvera enfin les traditions, et elles ne sont pas sans importance. Comment s'y adaptera-t-il ?

Car sa tâche sera écrasante : représenter la capitale, imaginer et animer une politique pour sa ville, diriger chaque jour trente mille fonctionnaires.

Ne risque-t-il pas de s'y épuiser, d'y perdre son autorité ou (ce qui serait plus grave encore) de laisser la ville dirigée, en fait, par l'administration qui devrait la servir.

Certes, des adjoints doivent la seconder, mais il n'est pas certain que ce soit suffisant car, au-delà des grandes questions qui, naturellement, retiendront leur attention, les problèmes quotidiens, de toute part, les assailleront.

Or ce sont justement ces problèmes qui donnent aux citoyens qui les rencontrent chaque jour le sentiment de l'impuissance, incapables qu'ils sont de trouver le bureau, le fonctionnaire, le responsable, capables de les résoudre.

Il faut donc alléger la tâche du maire de Paris et de son Conseil. Il faut, pour ce faire, ramener à l'échelle humaine les problèmes posés par la vie quotidienne des habitants de la capitale.

Car si les Parisiens (comme je le crois) souhaitent avoir un maire, ils souhaitent aussi participer davantage à la gestion quotidienne de leurs affaires. Or, sur ce point, le projet est presque muet. *Oserais-je même dire qu'il marque un recul par rapport au système actuel : on installe bien une commission d'arrondissement chargée de donner quelques avis sur tel ou tel problème, mais elle ne comprend que des conseillers (trois ici, six là, dix ailleurs) et, dans le même temps, on supprime les actuels maires et maires adjoints remplacés par de vagues officiers de l'état civil.*

Qui, dans ces conditions, animera la vie locale ?

Qui dirigera ces services dont on nous dit qu'ils doivent être plus importants, si l'on veut que l'administration soit plus proche de l'administré ?

Croit-on que *le fait pour le maire de Paris de nommer le fonctionnaire* qui en aura la charge résoudra, à lui seul, ce difficile problème ?

Peut-être aura-t-il plus d'initiative car il aura davantage de responsabilités, *mais les traditions sont là, et, tout naturellement,* les fonctionnaires de la Ville continueront à se sentir davantage placés sous la direction de leurs supérieurs hiérarchiques (et cela est bien normal) que du maire, homme politique il faut l'espérer prestigieux, qui leur apparaîtra beaucoup plus comme le représentant de Paris que comme leur chef hiérarchique.

Le seul moyen d'assurer l'efficacité de l'action d'une administration plus proche des citoyens, de la mieux diriger et de la mieux contrôler est de développer la participation des Parisiens à la gestion de leurs affaires et de renforcer la démocratie dans l'organisation de la Ville de Paris.

Une municipalité élue dans chaque arrondissement

Elire, dans chaque arrondissement, une municipalité à qui serait confiée, par la Ville et son maire, la gestion des affaires quotidiennes, permettrait, à la fois, de développer cette participation et de renforcer la démocratie.

L'unité de conception, l'unité administrative, l'unité politique de la Ville de Paris seraient garanties car c'est au maire, c'est à son conseil, qu'appartiendraient la définition de la politique municipal et le vote du budget.

Les assemblées locales assureraient la participation des Parisiens à la gestion de leurs affaires et la démocratisation des institutions de la capitale.

Mais elles seraient aussi source de renouveau, car Paris a besoin de sang neuf.

Nombreux sont les hommes et les femmes qui s'intéressent à la vie de leur quartier et de leur ville, n qui ne souhaitent pas s'enga nécessairement dans les quere politiques.

Qu'on leur donne la possib d'exprimer leur enthousiasme, compétence et leur désintéressem On comprendra qu'ils sont con d'autres capables de prendre main leurs affaires.

Car donner à Paris un nouv statut ne doit pas se limiter à tr former son administration, mais avoir pour ambition de transfor *la vie de chaque Parisien.*

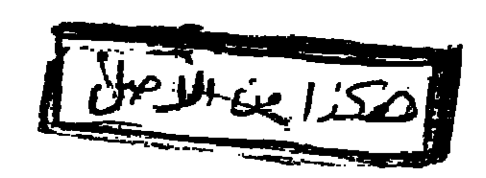
Paris avait besoin d'un nouv statut, le gouvernement le prop sa majorité le soutiendra.

Mais gardons-nous de croire *suffira de* dire que Paris a un m pour que les problèmes de P soient réglés.

Pendant un temps (plus bref q ne le pense), l'opinion publ croira que nous avons fait réforme, Paris croira avoir un m mais les Parisiens risquent de s'a cevoir que rien n'a changé leur vie de chaque jour.

Un maire pour Paris, oui, mai vrai maire. C'est-à-dire un hoi dont les pouvoirs seront réels p que, naturellement, il s'appuiera une majorité cohérente et res sable mais, peut-être surtout, p que, débarrassé des tâches se daires de la gestion de chaque *qu'on aura su déléguer aux hon et aux femmes* qui les connais le mieux, car ils les vivent chez il pourra, alors, jouer pleine son rôle de maire de Paris ch de représenter la capitale du France, de réfléchir à l'avenir d ville et de diriger la plus gr cité de notre pays.

(*) Député U.D.R. de Paris porteur du projet de loi por réforme du statut de Paris.



AUJOURD'HUI

[Jou]rnal officiel

[So]nt publiés au *Journal officiel* [du 1]4 novembre 1975 :

DECRETS

Portant application des dis[posi]tions de la loi d'orientation [de l']enseignement supérieur rela[tives] à la composition des collèges [élect]oraux, au vote par procura[tion], à la régularité des scrutins [et] aux modalités de recours [cont]re les élections ;

Portant application de l'arti[cle] 14 de la loi n° 68-978 du [12] novembre 1968 d'orientation [de l']enseignement supérieur, mo[difié]e par la loi n° 75-573 du [4 ju]illet 1975 ;

Modifiant et complétant le [décr]et n° 61-946 du 24 août 1961 [mod]ifié relatif au recrutement, à [la n]omination et au statut des [méd]iciens à plein temps des éta[bliss]ements hospitaliers publics, à [l'ex]ception des hôpitaux ruraux [et d]es centres hospitaliers régio[nau]x faisant partie de centres [hos]pitaliers et universitaires, [ains]i que les articles 25-II et 27 [du] décret n° 73-341 du 16 mars [197]3 modifiant le précédent [décr]et.

ARRETE

Portant application des dis[posi]tions du décret du 31 octobre [197]5 portant aménagement des [con]ditions d'octroi du bénéfice du [sout]ien financier de l'Etat à [l'in]dustrie cinématographique.

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 14-11-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 15-XI-75 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 novembre à 0 heure et le samedi 15 novembre à 24 heures :

Les hautes pressions complexes de l'Europe occidentale vont s'affaiblir lentement sous l'influence des perturbations de l'ouest du Portugal et de celles du nord-ouest de l'Ecosse, qui progresseront vers l'Europe. Sur la France, des masses d'air froid résisteront encore au début sur le Nord et le Nord-Est, tandis que, sur le reste du pays, les masses d'air seront d'origine plus maritime.

Samedi matin, le temps sera encore assez froid, et souvent très brumeux, des Flandres à l'Alsace. Dans la journée, le temps deviendra un peu plus doux sur les Flandres et les Ardennes, où quelques pluies se produiront, pouvant être précédées d'un peu de neige ou de verglas près des frontières. D'autre part, les perturbations précitées apporteront un temps très nuageux à couvert, avec quelques pluies, d'abord de la Manche occidentale et de la baie de Seine à la Vendée, puis des côtes de l'Atlantique au Centre et au Bassin parisien. Sur le reste de la France, le temps sera souvent brumeux le matin — sauf près de la Méditerranée — puis nuageux, avec des éclaircies. A l'exception des régions septentrionales, le temps sera relativement doux.

Vendredi 14 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 025,2 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 22 et 9 ; Bordeaux, 20 et 6 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 8 et 6 ; Cherbourg, 10 et 9 ; Clermont-Ferrand, 18 et 9 ; Dijon, 12 et 9 ; Grenoble, 14 et 8 ; Lille, —1 et —4 ; Lyon, 16 et 9 ; Marseille, 18 et 11 ; Nancy, 6 et 5 ; Nantes, 16 et 10 ; Nice, 16 et 11 ; Paris-Le Bourget, 6 et 5 ; Pau, 19 et 6 ; Perpignan, 18 et 10 ; Rennes, 15 et 11 ; Strasbourg, 5 et 4 ; Tours, 15 et 10 ; Toulouse, 20 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 4 et 2 degrés ; Athènes, 17 et 10 ; Bonn, 3 et —5 ; Bruxelles, 2 et —4 ; Iles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 6 et 5 ; Genève, 14 et 8 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 7 et —2 ; Madrid, 18 et 4 ; Moscou, —1 et —2 ; New-York, 12 et 7 ; Palma-de-Majorque, 21 et 7 ; Rome, 17 et 12 ; Stockholm, 7 et 5.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



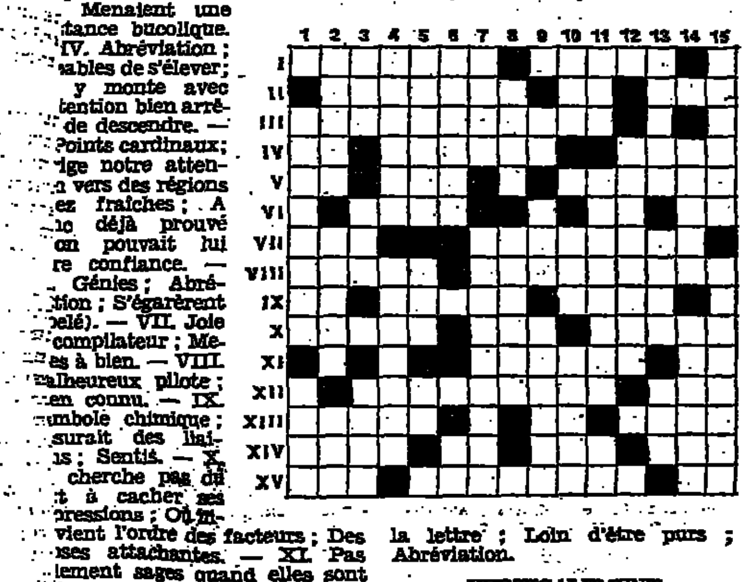
Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°
1974

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 304

HORIZONTALEMENT

I. L'absence de jugement dicte sa condamnation ; Rigole souvent [qua]nd il est petit. — II. Mène fatalement à la morgue ; A souvent [sa] place entre les fleurs et la couronne ; Certains s'y recueillent. — [III.] Menaient une [exis]tance bucolique. — IV. Abréviation ; [Cap]ables de s'élever ; [On] y monte avec [l'in]tention bien arrê[tée] de descendre. — [V.] Points cardinaux ; [Dir]ige notre atten[tio]n vers des régions [ass]ez fraîches ; A [don]c déjà prouvé [qu']on pouvait lui [fai]re confiance. — [VI.] Génies ; Abré[via]tion ; S'égarèrent [(ap]pelé). — VII. Joie [du] compilateur ; Me[ne]s à bien. — VIII. [M]alheureux pilote ; [Bi]en connu. — IX. [Sy]mbole chimique ; [As]surait des liai[so]ns ; Sentis. — X. [Ne] cherche pas du [tou]t à cacher ses [im]pressions ; Où [in]vient l'ordre des facteurs ; Des [cho]ses attachantes. — XI. Pas [forc]ément sages quand elles sont [fo]lissonnes ; Coule en France. — [XII.] Massif, dans les Alpes (deux [mo]ts) ; Textile. — XIII. Sortit ; [Pr]onom ; On tape dessus dès [qu']on a besoin de ses services. — [XI]V. Comme des matches qui ne [tro]uvent rien ; Plus en place [(ap]pelé) ; A moitié ruinés ; Ne [rec]ulait devant aucune difficulté. — XV. On y exerce son métier à la lettre ; Loin d'être purs ; Abréviation.



VERTICALEMENT

1. Le feu quelque part qu'il convient de combattre avec les moyens du bord ; Amateur de piano. — 2. Se fait souvent annoncer longtemps à l'avance ; Ronge tout ce qu'il touche ; Séparation de biens. — 3. Sans ressort quand il est gros ; Roi ; Ses enfants ont le teint très sombre. — 4. Figures mythologiques ; Petites quand elles sont maigres. — 5. Très propre ; D'origine osseuse ; Symbole chimique. — 6. En sont donc réduites à soliloquer ; On peut toujours en parler ! — 7. Coule en France ; Ne va pas de pair avec le raffinement. — 8. Pousser un cri bestial ; Démesurée. — 9. Allaient et venaient à Rome ; A parfois du mal à sortir ; En Grèce. — 10. Sigle ; Atténue quelque peu la rigueur d'une injonction ; Bouffe surtout entre les repas. — 11. Evoque un ancien groupe ; Pas nécessairement malheureux ; Pronom. — 12. Ne laissais pas en place. — 13. Brille au feu ; Familière au boucher ; Exposé à tous les vents. — 14. Son métier n'est certes pas un jeu d'enfant ; Seront toujours courtes. — 15. L'annonce de son absence fait toujours plaisir ; Figures géométriques.

Solution du problème n° 1 303

HORIZONTALEMENT

I. Reps ; Emeu. — II. Araignées. — III. Pente. — IV. Nullité. — V. Enée ; Tel. — VI. Léar ; Es. — VII. Ruaient. — VIII. OE ; Ictère. — IX. Test ; Item. — X. P.S. — XI Nauséeuse.

VERTICALEMENT

1. Rappel ; OTAN. — 2. Erp ; Nérée. — 3. Panneau ; Sou. — 4. Situerait. — 5. Gel ; IC ; Pé. — 6. En ; Bêtise. — 7. Médit ; Net. — 8. Ee ; Tertre. — 9. Usuels ; Emue.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

SAMEDI 15 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 13 h. 30, place de la Concorde, face grille des Tuileries, Mme Pennec : « Jean-Jacques Rousseau à Montmorency ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnagni : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 27, avenue de Friedland, Mme Oswald : « La chambre de commerce de Paris dans le riche cadre de l'hôtel des comtes Potocki ». — 15 h. métro Mairie-de-Saint-Ouen, Mme Pajot : « Le château de Saint-Ouen ». — 15 h., 292, rue Saint-Martin, Mme Philippe : « Le Musée national des techniques ». — 15 h., 7, rue de Jouy, Mme Zujovic : « Hôtel d'Aumont ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « *Château de Maisons-Laffitte* ». — 18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legregeois : « Artisans de Paris ».

15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « L'époque de Louis XV ». — 15 h., place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Association française des arts). — 14 h. 45, sortie de la gare Sèvres-Ville-d'Avray : « L'atelier du peintre Jaro Hilbert à Ville-d'Avray » (L'Art pour tous). — 15 h., métro Muette : « Hôtels et jardins du vieux village de Passy » (M. Banassat). — 15 h., 1, rue des Carmes : « Souvenirs des crimes devenus historiques au Musée de la police » (Mme Barbier). — 15 h., métro Cité : « L'Ile de la Cité, les vestiges du passé »

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Charles-de-Rochefort, 64, rue du Rocher, docteur Ferdière : « La psychiatrie en U.R.S.S. » ; M. Maurice Toesca : « Alfred de Vigny. Un dernier amour » ; M. Pierre de Calan : « Chère inflation. L'inflation et les moyens de la maîtriser » (Club du Faubourg). — 15 h., 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, sœur Marie-Ina Bergeron : « Cosmos et vie » (Fondation Teilhard-de-Chardin). — 15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. Louis Charpentier : « Le mystère basque » (Atlantis). — 15 h., hôtel de Sens, 4, rue du Figuier.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., place Marcellin-Berthelot, Mme Lamy-Lasalle : « Le Collège de France ». — 15 h., 44, boulevard Saint-Michel, Mme Lemarchand : « Le lycée Saint-Louis ». — 15 h., place Sainte-Geneviève, entrée de l'église, Mme Oswald : « L'église Saint-Etienne-du-Mont et la montagne Sainte-Geneviève ». — 15 h., 7, rue Tronchet, Mme Pajot : « Hôtel Pourtalès ». — 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Philippe : « Hôtel Biron et musée Rodin ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Château de Maisons-Laffitte ». — 17 h. 15, salle musée des monuments français, palais de Chaillot, côté théâtre, Mme Thibaut : « Les grandes invasions et l'agonie de l'Empire ».

CONFERENCES. — 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Le Mexique » ; 17 h. : L'Inde des Grands Moghols ». — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme Anne-Marie Cabrini : « Grandeur et décadence du Portugal » (du XVIe au XVIIIe siècle) (Les artisans de l'esprit). — 16 h., salle Albert-le-Grand, 228, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Jean Kerjade : « Pékin d'aujourd'hui, la ville historique et quotidienne » (Foyers de culture). — 16 h. 45, Notre-Dame de Paris, MM. André Appel et Pierre Bockel : « La Parole et l'Esprit » (entrée gratuite).

PRESSE

CAMPAGNE D'INFORMATION EN PROVINCE DES OUVRIERS EN GRÈVE DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Des ouvriers grévistes du *Parisien libéré* ont été accueillis, jeudi 13 novembre, par l'Union départementale C.G.T. de la Loire. Ils ont distribué dans le département plusieurs milliers d'exemplaires d'un tract de seize pages — édité par les ouvriers en grève, à 1 million d'exemplaires — présenté dans le format et avec le titre du quotidien parisien et une mise en pages si conforme à celle du journal de M. Amaury que les lecteurs pourraient s'y tromper. Mais, au lieu des rubriques habituelles, ce journal-tract contient des explications sur le conflit et des informations syndicales diverses. La distribution a été faite, en particulier, à Roanne, Firminy, Le Chambon-Feugerolles, ainsi qu'à Saint-Etienne, à la sortie des plus grosses usines et établissements et sur les marchés. Elle était accompagnée d'explications par haut-parleurs.

Dans l'après-midi de jeudi, les grévistes se sont réunis à la Bourse du travail de Saint-Etienne pour tenir une conférence de presse : « *Nous sommes décidés à aller jusqu'au bout* », ont déclaré les membres de la délégation.

La délégation parisienne s'est rendue ensuite à la mairie de Saint-Etienne, où elle a fait remettre à l'intention du ministre du travail, M. Michel Durafour, maire de la ville, une motion.

Cette équipée stéphanoise fait partie d'une vaste opération montée par les ouvriers du Livre, avec l'appui de la C.G.T. : depuis le début de la semaine, six convois partis de Paris se sont partagés la France (Sud-Ouest, Rhône-Alpes, Centre, Bretagne, Nord et Est) pour aller informer les habitants de la province sur le conflit du *Parisien libéré*.

LA PLUPART DES JOURNAUX BRITANNIQUES SONT EN GRÈVE

Londres (A.F.P., Reuter). — La grève qui affecte depuis trois jours l'édition londonienne du quotidien « Daily Express » s'est étendue jeudi soir 13 novembre à la presque totalité de la presse britannique.

La crise à Fleet Street, le quartier des journaux à Londres, a été provoquée par un mouvement de solidarité des mécaniciens de presse, réunis au sein du syndicat de l'engineering, en faveur de quatre-vingt-seize d'entre eux licenciés par la direction du « Daily Express ».

Celle-ci accuse les ouvriers licenciés d'avoir saboté la production en démontant des pièces indispensables dans l'atelier de clicherie. A l'origine du conflit, une demande de hausse de salaire que le journal a repoussée.

loterie nationale

Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Signes du Zodiaque	Sommes à payer
			F.
1	3 221	poissons	5 000
		autres signes	500
	4 131	lion	5 000
		autres signes	500
	15 521	poissons	12 000
		autres signes	500
2	702	tous signes	200
	15 522	poissons	12 000
		autres signes	500
	35 452	vierge	100 000
		autres signes	5 000
3	3	tous signes	50
	173	tous signes	250
	0 423	bélier	5 050
		autres signes	550
	6 303	vierge	5 050
		autres signes	550
	6 903	balance	10 050
		autres signes	1 050
	15 523	poissons	12 050
		autres signes	550
	33 133	balance	100 050
		autres signes	5 050
	34 953	cancer	100 050
		autres signes	5 050
4	04	tous signes	100
	094	tous signes	200
	7 774	scorpion	5 000
		autres signes	500
	15 524	poissons	12 000
		autres signes	500
	15 344	poissons	100 000
		autres signes	5 000
5	185	tous signes	200
	1 805	balance	5 000
		autres signes	500
	2 695	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	4 115	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	6 755	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	15 525	poissons	12 000
		autres signes	500
	16 435	scorpion	100 000
		autres signes	5 000
6	206	tous signes	200
	596	tous signes	200
	1 606	verseau	5 000
		autres signes	500
	3 246	taureau	5 000
		autres signes	500
	2 046	lion	10 000
		autres signes	1 000
	7 576	verseau	10 000
		autres signes	1 000
6	15 526	poissons	12 000
		autres signes	500
	04 666	bélier	100 000
		autres signes	5 000
7	77	tous signes	100
	687	tous signes	200
	617	tous signes	200
	7 277	cancer	10 100
		autres signes	1 100
	15 527	poissons	1 500 000
		autres signes	15 000
8	88	tous signes	100
	1 508	cancer	5 000
		autres signes	500
	2 548	capricorne	5 000
		autres signes	500
	7 838	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	15 528	poissons	12 000
		autres signes	500
	02 118	verseau	100 000
		autres signes	5 000
	04 168	capricorne	100 000
		autres signes	5 000
9	59	tous signes	100
	0 379	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	4 429	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	15 529	poissons	12 000
		autres signes	500
	13 209	gémeaux	100 000
		autres signes	5 000
	33 229	lion	100 000
		autres signes	5 000
0	0	tous signes	50
	4 790	sagittaire	5 050
		autres signes	550
	5 720	gémeaux	5 050
		autres signes	550
	8 970	taureau	10 050
		autres signes	1 050
	9 440	scorpion	10 050
		autres signes	1 050
	15 520	poissons	12 050
		autres signes	550
	02 850	sagittaire	100 050
		autres signes	5 050
	04 240	taureau	100 050
		autres signes	5 050

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 13 NOVEMBRE 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 19 NOVEMBRE 1975 à MONTFORT-L'AMAURY (Yvelines) — 53^e

[Lis]te établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

SPECTACLES

théâtres



Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Soirée Roland Petit.
Odéon, 20 h. : Lear.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Surena.
Chaillot, grande salle, 18 h., 20 h. et 22 h. : Cinéma (sélection Grenoble 1975).
TEP, 20 h. : Coquin de coq.
Petit TEP, 20 h. 30 : Fragments pour Guevara.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 17 h. 30 : Atelier musique ; 21 h. : Lucrèce Borgia ; 20 h. 45 : Jam Hoot.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : La guerre de Troie n'aura pas lieu.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : l'Interprétation.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Ah-Kiou. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : *Géronimo*. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre culturel américain, 19 h. 30 : Bumba-Men-Boi.
Centre culturel, 17, 20 h. 30 : Mémoires vénéneuses.
Centre culturel du Xe, 20 h. 45 : Hedris Londo.
Centre culturel du Marais, 19 h. : la Compétition-Théâtre Image III.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle, elle et elle ; 22 h. 30 : "Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Espace Cardin, 20 h. 30 : *Lorenzaccio*.
Européen, 21 h. : Jean's ou le Fou d'Assises.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Gymnase, 20 h. 30 : le Black Mikado.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pique-Soleil.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles ; 22 h. : Sade.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 18 h. 30 : Marcel Dadi ; 21 h. : Anne Sylvestre.
Mouffetard, 20 h. 30 : Feux de rouille ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Mutualité, 20 h. 30 : Théâtre national de Budapest ; H. Martin ; Mouloudji.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Palace, 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Plaisance, 20 h. 30 : Moby-Dick.
Ranelagh, 20 h. 15 : Mea Culpa.
Récamier, 20 h. 30 : Spectacle Maïakovski.
Saint-Georges, 15 h. : Croque-Monsieur.
Salle Valhubert, 20 h. 30 : le Distrait.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Besoin d'ailleurs.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Mimes sourds.
Tertre, 22 h. 30 : Dans la rue.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Catherine Lara ; 22 h. : Pit à Pat.
Théâtre de la Cité universitaire, la Resserre, 21 h. : Mademoiselle Julie. — La Galerie, 21 h. : les Troyennes. — Grand Théâtre, 21 h. : Rashomon.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Bilitis.
Théâtre de l'Etincelle (église américaine), 20 h. 30 : Richard II.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : Patrick Font.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Créanciers.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres. — Petite salle, 20 h. 30 : *C'est beau*.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Théâtre de *la* Péniche, 20 h. 30 : Un Fauré peut en cacher un autre ; 23 h. 30 : Jules Beaucarne.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ice-Dream. — Bench, 20 h. 30 : Trio pour deux canaris.
Théâtre *de la Plaine*, 20 h. 45 : Hamlet.
Théâtre 13, 14 h. 30 et 20 h. 30 : l'Avare.
Théâtre Tristan-Bernard (ex-Charles-de-Rochefort), 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 14 h. 30 : Dom Juan ; 20 h. 45 : la Margrave.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : l'Ombre.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Zorba.
Créteil, Maison des arts, 20 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : la Sensibilité frémissante.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : la Guerre Picrocholine.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 14 h. 30 et 21 h. : Voyage au centre de la Terre.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Anna Karenine.

Festival d'automne

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Education of the Girlchild.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Toro.
Chapelle de la Sorbonne, 22 h. : le Grand Prisme, spectacle audiovisuel.
Complexe du Théâtre des Champs-Elysées, de 17 h. à 22 h. 30 : Forum de la danse.
Musée Galliera, 20 h. 30 : Mare Nostrum, de M. Kagel.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y'a du plus mal dans l'un peu mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Serre-vis compris.
Dix-Heures, 22 h. : Dix-Heures, portes ouvertes.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Brasil Tropical, B. Powell.
Olympia, 21 h. 30 : Gilbert Bécaud.
Palais des congrès, 21 h. : Léo Ferré.

Les concerts

Sorbonne, 12 h. 30 : Huguette Dreyfus, clavecin (Couperin, Bach, Scarlatti).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : O. Pietti, soprano, et O. Bailleux, orgue (Schutz, Monteverdi, Bach, Schubert, Fauré).

Les opérettes

Opéra-Studio, 20 h. 30 : Ciboulette.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Chacun son alibi, de M. Camerini ; 18 h. 30 : Don Quichotte, de G. W. Pabst ; 20 h. 30 : As you desire me, de G. Fitzmaurice ; 22 h. 30 : Mac Laren peinture en films ; 0 h. 30 : Frankenstein, de J. Whale.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (à 14 h. et 22 h. 30).
A SEPARATE PEACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BLACK MOON (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (723-69-23).
CACHE-CACHE PASTORAL (Jap., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
CATHERINE ET CIE (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montréal-Club, 18e (607-16-81).
LA CHEVAUCHEE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CHOBIZENESSE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-50-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LE FAUX-CUL (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Boul'-Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
H. MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Biarritz, deux salles, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Rex, 2e (236-83-93).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; *U.G.C.-Marbeuf*, 8e (225-47-19).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
HU-MAN (Fr., version anglaise) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée). — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en matinée) ; Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Cl[...] Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne (222-57-97), Normandie, 8e [...]41-18), Rex, 2e (236-83-93), P[...]cis-Matignon, 8e (359-31-97), [Pa]ramount-Maillot, 17e (758-2[...] Paramount-Opéra, 9e (073-3[...] Paramount-Bastille, 12e (073-3[...] Paramount-Montmartre, 18e [...]34-25), Paramount-Orléans, (580-03-75), Passy, 16e (288-[...] Publicis-Saint-Germain, 6e [...]72-80).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Oly[mpic-Entrepôt], 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Sei[ne] (325-92-46) (à 14 h., 18 h. [...] 22 h. 30).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI [...] v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : U[.G.C.-]Marbeuf, 8e (225-47-19), U[.G.C.-]Odéon, 6e (325-71-08), La Cl[ef] (337-90-90), Vendôme, 2e [...]97-52). — V.f. : Bienvenüe-[Mont]parnasse, 15e (544-25-02).
MILESTONES (A., v.o.) : A[...] Christine, 6e (325-85-78).
MORT D'UN GUIDE (Fr.) : [...]parte, 6e (326-12-12), U.G.C.[-Mar]beuf, 8e (225-47-19).
LE MYSTERE DES DOUZE CH[...] (A., v.o.) : Cinoche de Sain[t-Ger]main, 6e (633-10-83).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautef[euille], 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e [...]51-13) (à 14 h. 05, 17 h. 55, 21 [...]
LES ONZE MILLE VERGES (**) : Balzac, 8e (359-52-70), [...] Marbeuf, 8e (225-47-19), Omn[ia] (231-39-36), Images, 18e (522-[...] Gaumont-Convention, 15e [...]42-27), Gaumont-Opéra, 9e [...]95-48), Montparnasse 83, 6e [...]14-27), Saint-Lazare-Pasqui[er] (387-35-43), Gaumont-Gam[betta], 20e (797-02-74), Dragon, 6e [...]54-74), Saint-Germain-Huche[tte] (633-87-59), Gaumont-Sud, (331-51-16).
PARFUM DE FEMME (It.) [...] Elysées-Lincoln, 8e (359-[...] Quartier-Latin, 5e (326-[...] Quintette, 5e (033-35-40), M[...] 16e (525-27-06), Marignan, 8[e] [...]92-82) ; v.f. : Montparnasse [...] (544-14-27), Marignan, 8e [...]92-82), Français, 9e (770-[...] Gaumont-Convention, 15e [...]42-27), Gaumont-Gambetta (797-02-74).
PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) [Ma]rignan, 8e (359-92-82), Elysé[es-Lin]coln, 8e (359-36-14), Gau[mont-]Théâtre, 2e (231-33-16), Sa[int-La]zare-Pasquier, 8e (387-35-43) [Hau]tefeuille, 6e (633-79-38), N[ations], 12e (343-04-67), Gaumont-C[onven]tion, 15e (828-42-27), M[ontpar]nasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE PARRAIN DEUXIEME P[ARTIE] (A.) (*) v.o. : Normandie, [...]41-18).
PHASE IV (A.) v.o.) : Elysée[s-Point-]show, 8e (225-67-29), Luxem[bourg], 6e (633-97-77) ; v.f. : Trois-[Hauss]mann, 9e (770-47-55), Mur[at] (288-99-75).
PIROSMANI (Georg.) v.o. : [Saint-]André-des-Arts, 6e (326-48-1[...]
POUR ELECTRE (H.) v.o. : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LE RETOUR DE LA PAN[THERE] ROSE (A.) v.o. : Ga[umont-]Champs-Elysées, 8e (son [...] (359-04-67), Hautefeuille, 6[e] [...]79-38), Gaumont-Rive-Gau[che] (548-26-36) ; v.f. : Clichy[-Pathé], 18e (522-37-41), Gaumont-S[ud] (331-51-16), Gaumont-Madel[eine] (073-56-03).
ROLLERBALL (A.) (**) v.f. : [...] 2e (508-11-69), Saint-Laza[re-Pas]quier, 8e (387-35-43).
LE SHERIF EST EN PRISO[N] [...] v.o.) : Elysées-Point-Sho[w] (225-67-29), Studio Contre[scarpe], 5e (325-78-37).
SOUVENIRS D'EN FRANCE [...] Quintette, 5e (033-35-40).
TARZOON, LA HONTE D[E LA] JUNGLE (Belg., v. am.) (*) : [Ermi]tage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) [...] Paris, 8e (359-53-99), Impé[rial] (742-72-52), Maxeville, 9e ([...]87), Caravelle, 18e (387-[...] Nations, 12e (343-04-67), [Saint-]Germain-Studio, 5e (033-[...] Montparnasse-Pathé, 14e ([...]13), Gaumont-Sud, 14e (331-[...] Bosquet, 7e (551-44-11).
VERITES ET MENSONGES [...] v.o.) : Olympic-Entrepô[t] (783-67-42).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) [...] George-V, 8e (225-41-46), [...] 8e (073-74-55), Paramount-M[aillot], 17e (758-24-24), Marivaux, 2e [...]83-90), Paramount-Montpa[rnasse], 14e (326-22-17), Studio Cocteau, 5e (033-47-62).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) [14-]Juillet, 11e (700-51-13) (à 15 [...] et 19 h. 35).
LE VOYAGE DES COME[DIENS] (Grec, v.o.) : St-André-des[-Arts], 6e (326-48-18).
ZACHARIAH (A., v.o.) : A[...] Christine, 6e (325-85-78).

Les films nouveaux

QUAND LA VILLE S'EVEILLE, film français de Pierre Grasset. — Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cameo, 9e (770-20-89), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02).

LA TOILE D'ARAIGNEE, film américain de Stuart Rosenberg, avec Paul Newman. — V.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Cambronne, 15e (734-42-96), Nations, 12e (343-04-67).

SHAMPOO, film américain de Hal Ashby, avec Warren Beaty, Julie Christie. — V.o. : Biarritz, 8e (deux salles) (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (734-20-70), Rex, 2e (236-83-93), *Rotonde, 6e* (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24).

ROYAL FLASH, film américain de Richard Lester, avec Malcom Mac Dowell. — V.o. : Danton, 6e (326-08-18), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96), Montparnasse 83, 6e (326-65-13), ABC, 2e (236-55-54).

LA BATAILLE DU CHILI, film chilien de Patricio Guzman. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

WAND THE DIXIE DANCE-KING, film américain de John Avildsen avec Burt Reynolds. — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

DERNIERE PAROLE, film bulgare de Binka Jeliazkova avec Tsvetana Maneva, Leda Taseva. — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40).

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« LA BATAILLE DU CHILI » (première partie)

Premier volet du triptyque intitulé *la Bataille du Chili* — les deux autres, *le Coup d'Etat* et *le Pouvoir populaire*, feront l'objet d'une projection ultérieure, — *l'Insurrection de la bourgeoisie* analyse quatre mois de l'Unité populaire entre le début du mois de mars 1973 et la fin juin. Quatre mois de lutte de classes intensifiée où se dessinent, au fil d'un tournage quotidien, les lignes de force d'un conflit insoluble autrement que par la violence (et la réponse provisoire apportée par le coup d'Etat du 11 septembre).

Les élections se préparent, en mars 1973, qui vont envoyer au Parlement une représentation accrue des partis de l'Unité populaire, alors que ses adversaires espèrent obtenir plus de 60 % des votes, ce qui leur donnerait constitutionnellement le droit de déposer le président de la République, Salvador Allende. Surpris de leur échec, la droite et le centre entament une guerre d'usure, obtiennent par un vote légal, à la majorité simple, la déposition successive des ministres du gouvernement Allende lequel est réduit à l'impuissance.

Le pays est paralysé, le désordre s'installe. Non seulement les étudiants de droite, les patrons routiers, mais aussi les mineurs du cuivre de la région d'El Teniente à 80 kilomètres au sud de Santiago, entrent en action contre le gouvernement, paralysent la machine étatique. Sans triomphalisme, sans la moindre trace de ce manichéisme qui fausse le sens de presque tous les films dits militants, mais sans pour autant escamoter les vrais problèmes, sans jouer les âmes nobles douloureusement surprises, ni boy-scout ni humaniste, tout simplement marxiste conséquent, Patricio Guzman et ses collaborateurs collent à l'événement, à des événements que même à l'époque nous avons souvent très mal connus.

Avec une minutie d'archiviste, non sans quelque humour, Guzman montre des patrons camionneurs étalant leur vertueuse indignation, des étudiants impétueux et purs se dressant contre le pouvoir populaire et surtout des ouvriers pris un moment dans les rets d'un syndicalisme à l'américaine, dominés par l'économisme, pour qui l'intérêt personnel passe avant l'intérêt général. Il nous donne une leçon d'histoire comme ne nous en a jamais offerte le cinéma, et certainement pas *le Chagrin et la Pitié* ou *le Cœur et l'Esprit (Hearts and Minds)*, malgré leurs qualités.

Rarement film a été à ce point mûri, décanté, recréé après l'événement, à partir d'un matériau en apparence spontané. L'analyse court ici de la première seconde de tournage à la dernière marque sur la table de montage : la lutte de classes parcourt, travaille chaque photogramme, chaque séquence, pour aboutir, à la fin de cette première partie, à l'extraordinaire moment de la mort du cameraman argentin Larsen, tué caméra à la main, filmant un officier fasciste, lors de la première tentative de coup d'Etat de fin juin : Larsen ne bouge pas, sa caméra reste braquée sur le tueur casqué, qui tire à plusieurs reprises. Le cadre perd de sa stabilité, l'image se brouille, passe au noir. Pour Guzman, l'armée chilienne vient ainsi de témoigner tragiquement de sa vocation fasciste.

LOUIS MARCORELLES.

★ Saint-André-des-Arts, 14-Juillet (v.o.).

■ Le cinéaste et critique italien Luigi Chiarini vient de mourir, à l'âge de soixante-quinze ans. Fondateur en 1935 du Centre du cinéma expérimental (qu'il dirigea jusqu'en 1950), il avait écrit de nombreux ouvrages théoriques et dirigé cinq films (« Villa delle Cinque Lune », « la Bella Addormentata », « la Locandiera », « l'Ultimo amore », « Patto col Diavolo »). Il avait été directeur du Festival de Venise de 1961 à 1965.

■ La Fédération française des clubs de cinéastes présentera pour son gala annuel, le 15 novembre, à 20 h. 45, à la salle des fêtes du Raincy, un choix de dix films amateurs : cinq français et cinq étrangers.

Musique

LES MADRIGAUX DE L'OPÉRA-STUDIO

Affrontant une mer incertaine, parfois même hostile, voulant faire ses preuves devant le public parisien, fût-ce en brûlant ses vaisseaux, l'Opéra-Studio avait choisi de se présenter pour la seconde fois avec un spectacle inventé à partir des madrigaux de Monteverdi. Entreprise audacieuse, car il fallait non seulement que les jeunes stagiaires apprennent à chanter des œuvres entre toutes délicates, et sur ce point le succès est indéniable, mais encore inventer une intrigue, un découpage, une mise en scène, une décoration, sans aucune base scénique certaine, et là le résultat s'avère décevant.

Ce qui aurait pu constituer un bon test de fin d'études ne peut malheureusement prétendre à la qualité d'un spectacle parisien régulier.

L'improvisation du début, où les voix se cherchent au milieu d'un fatras de paroles italiennes, les stagiaires étant vêtus de tous les oripeaux de leur âge, fait craindre le pire et en tout cas n'annonce nullement l'exquis Si dolce il tormento *qu'enchaînent quatre délicieuses voix de soprano. Le porteur de lyre de* Tempro la cetra *est figé dans une attitude bien conventionnelle, tandis que Vénus et Mars paraissent sur de modestes chars. Viennent des personnages de la commedia dell'arte qui jouent aussi lourd et faux que possible, comme dans une mauvaise farce de collège. Les interventions poétiques de Shakespeare ou de Pétrarque semblent tout aussi gratuites.*

D'autres tableaux sont heureusement plus réussis, tels celui de Tirsi e Clori, *où Jean-Philippe Lafont, au jeu et à la voix si fruiteux, découvre sa « Papagena » enfermée dans un matelas, l'admirable* Hor che'l ciel e la terra, *bien que cette harmonieuse procession de fantômes sur une sorte de proue de navire soit assez étrange, la transposition comique de* Gira il nemico *avec ses trois guerriers cuirassés d'une ferblanterie domestique qui soutiennent un siège sur quatre pannières d'osier, et, surtout, le bouleversant* Combat de Tancrède et de Clorinde *sur une aire dépouillée, vivant par la lumière et au fond par cette panoplie de spectateurs immobiles, où la voix vive, émue, de Pierre-Yves Le Maigat se coule si bien dans le frémissement sublime de Monteverdi qu'elle fait vivre et transcende le lent spectacle du combat, d'ailleurs très juste dans son économie de moyens.*

Monteverdi, en définitive, triomphe donc, mais trop souvent en dépit de la réalisation scénique dont la naïveté se brise contre une si parfaite et violente beauté ; mais il triomphe aussi grâce à la qualité musicale, à la fermeté de style inculquée par Michel Corboz, à la beauté intime de la réalisation instrumentale (avec au clavecin Wally Staempfli), à la fraîcheur de source des voix, même si celles-ci n'ont pas toujours la maturité requise, ce qui est bien naturel, et si le trac a fait dérailler certaines d'entre elles. Il serait dommage qu'un si bel effort ne soit pas reconnu, même si l'audace de la jeunesse a ici quelque peu tourné à la présomption.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 15, 19, 21, 25, 27, 29 novembre, 3 et 5 décembre.

Formes

Cent graveurs et un peintre

Puisqu'on parle, en trop peu de mots, de l'exposition d'estampes la plus importante, en qualité comme en nombre, de la saison (1), un coup de chapeau s'impose d'abord à l'excellent graveur Joerg Ordner. Convié par la Jeune Gravure contemporaine à grouper le bouquet le plus représentatif de la gravure autrichienne, il s'est effacé devant les trente-sept camarades qu'il a choisis. Il s'est exclu de la compétition. Avec une exigence qui rogne les ongles à toute critique. Il n'a pas cherché à privilégier telle ou telle tendance. Miracle : l'ensemble n'est pas aussi disparate qu'on pouvait le craindre. Les impératifs techniques ont sans doute donné un air de famille à des œuvres fort diverses. Chez les Autrichiens, davantage que chez les autres, un art contraint à accentuer le détail du réel devient vite visionnaire. Il débouche dans le fantastique, au besoin relevé d'érotisme ou d'humour, qu'il s'agisse des scènes allègrement colorées, et coloriées, de Friedensreich Hundertwasser — ah ! ces maisons qui s'animent, — des eaux-fortes hallucinées d'Ernst Fuchs, des architectures de rêve de Franz Bayer, des singes et des hommes d'Anton Fink, des personnages inquiétants de Wolfgang Herzig, des corps féminins fouillés par la pointe ou le burin féroces, sadiques, de Konrad Koller ou d'Adolf Frohner ; et, dans un autre registre de *Eiern*, de *Provisions d'hiver*, de Karl Korab ; des recherches plus formelles de Rudolf Hoflehner avec ses bleus contrastés, de Theo Braun, dans ses tracés géométriques...

Ces exemples, un peu pris au hasard, donnent une pâle idée de la richesse de la participation autrichienne, qui n'écrase pas pour autant le reste de l'exposition. Pour tout le monde, on a eu la sagesse (oui, pour une fois la mesure fut sage), de s'en tenir à un accrochage par ordre alphabétique. Tant pis, ou tant mieux, si les plus audacieux voisinent avec les plus traditionnels. Tous soumis au même règlement qui n'acceptait que la taille-douce et la lithographie, et trois œuvres par exposant.

Soleil et chair : volons ce titre à Rimbaud. Il traduit si heureusement l'impression ressentie devant l'*Hommage à Maurice Savin* (2) rendu par son marchand et ami Armand Drouant ! Une chaude lumière émane de l'abondance de ces toiles (pas toutes, Savin en a peint deux mille cinq cents), première grande exposition réalisée depuis la mort du peintre drômois. Il faut lui rendre justice parce qu'il s'est toujours tenu à l'écart des engouements de l'heure, n'a travaillé que dans sa foulée et que, pour finir, cet art inactuel survit. Art de plein air (ainsi s'appelait une toile du début) à condition de donner au mot *plein* toute son épaisseur : le tableau qui ne s'encombre que de l'essentiel est fermé sur lui-même, sur les morceaux de nature qu'il emprisonne, les nus, les scènes paysannes — rien à voir avec le réalisme descriptif de J.-F. Millet, — et il en émane un sentiment de bonheur équivalent à celui que l'artiste a dû éprouver en les créant.

On n'insistera jamais assez sur la rigueur de la composition, qui s'arrondit, s'équilibre, s'harmonise, s'humanise par les ressources d'une palette opulente et légère. Les masses colorées aux contours fermes noient le dessin. Une matière « blonde et beurrée », écrit Armand Lanoux dans son *Maurice Savin ou l'Age d'or*. Car c'est la blondeur qui domine dans ces toiles de la maturité — on a bien fait de les confronter avec une ancienne, savante et solide, de 1931, mais qui n'a pas besoin de cette précision pour être datée — et qui leur confère une grande unité, une unité qui n'a rien de la répétition bien que le peintre revienne sans cesse aux mêmes thèmes. Et cette blondeur s'intensifie. Partout éclate la couleur orange (et toutes les phases de l'ocre) que les décorateurs d'aujourd'hui ont élue comme génératrice de joie.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Musée d'art moderne.
(2) Galerie Drouant, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

ARTS ET SPECTACLES

Culture

La gloire de Maïakovski ou le poète embaumé

(Suite de la première page.)

Un théâtre lui est également dédié, ainsi qu'un grandiose musée de quatre étages de marbre (lui qui disait : *« Je hais le crachat du marbre »*)... On le joue, on le cite, on le récite, on l'édite (le tirage de ses œuvres est supérieur à soixante-dix millions d'exemplaires en Union soviétique). Pour le cinquante-huitième anniversaire de la révolution d'Octobre, encore la semaine dernière était lu à la radio et à la télévision son poème de 1924, *Vladimir Illitch Lénine* (qui a été tiré à plus de quatre millions d'exemplaires).

Cependant, tout se passe comme si on avait amputé le poète pour mieux l'adorer. On l'a béatifié. Car c'est moins l'artiste qu'on honore ici que le *« tribun de la révolution socialiste »*, moins le poète inspiré et engagé que le chantre officiel, créateur de slogans.

Certes, il est incontestable que la révolution soviétique a été la grande inspiration du poète Maïakovski, et que, sans cette révolution qu'il attendait de toutes ses forces, son œuvre n'aurait pu trouver sa grandeur, sa passion, sa ferveur. Engagé, il y était de toute son âme, prêt à s'élargir aux dimensions de l'univers plutôt que d'être uniquement tourné vers soi-même (*« Je sens que le moi pour moi c'est trop peu »*, écrit-il), prêt à s'oublier lui-même (*« J'ai mis le pied sur la gorge de ma pauvre chanson »*), prêt même à voir sa poésie incomprise de la postérité (*« Meurs mon vers / Meurs comme un troupier / Comme anonymes / A l'assaut mouraient les nôtres / Ayons pour seul monument collectif / Le socialisme. »*)

Mais, pour la postérité, en effet, on l'a momifié, embaumé, sanctifié, aseptisé, comme le héros de sa *Punaise*, ce que Pasternak a appelé *« la seconde mort de Maïakovski »*. Un exemple : il existait jusqu'à ces dernières années dans le quartier de la Taganka, à Moscou, un musée tout à fait émouvant et instructif qui lui était consacré, dans la maison même où il avait habité avec les Brik. On l'a fermé pour le remplacer il y a deux ans par le Musée d'Etat Vladimir-Maïakovski, ensemble pompeux et officiel situé juste en face du K.G.B., qui vise à créer l'image pieuse et désincarnée d'un propagandiste immortel. *« Dans cette maison, le poète a vécu et a travaillé de 1919 à 1930 »*, dit le prospectus du musée, qui ajoute, avec un désarmant sens de l'humour : *« L'endroit le plus intéressant du musée est la chambre commémorative, où tout a été reconstitué comme du vivant du poète. »* Ce qui n'est dit nulle part dans cet immense mausolée, c'est que Vladimir Maïakovski est mort, qu'il s'est suicidé et que cela s'est passé dans cette même chambre « commémorative » qu'on nous montre, où il n'a jamais vécu et autour de laquelle on a érigé ce musée prétentieux et vide, *« comme si la vie de grand poète devait ainsi se résumer au lieu de son suicide »*, a pu s'indigner Aragon (1).

Ce musée, c'est en quelque sorte la matérialisation officielle de la momie : enfance, prison, bonheur de la révolution, glorification de Lénine, passion de la lutte, voyages à l'étranger... ont fait disparaître les amis trop peu orthodoxes, les manières de vivre pas plus conformistes, les affrontements poétiques et politiques qui assombriront sérieusement la fin de sa vie et même son testament, sa lettre d'adieu (*« Lily, aime-moi »*). On censure la mort même.

Et pourtant dans cette « sanctification » du bien-heureux Vladimir, il y a un paradoxe de taille. Car si Maïakovski a glorifié Lénine, celui-ci, on le sait, ne lui rendait pas son admiration et lui reprochait d'être « incompréhensible ».

« Ne pas rester en marge »

Cette légende, soigneusement entretenue, d'une *« obscurité délibérée »* de Maïakovski, ses adversaires du Proletkult ne cesseront de la brandir. Les écrivains prolétariens, dans leur offensive contre l'avant-garde, veulent contrôler toute la littérature et Maïakovski estime, deux mois avant sa mort, qu'il doit adhérer au R.A.P.P. (Association des écrivains prolétariens), parce que *« elle est l'organisation la plus proche du parti communiste »*.

« Nous devons par tous les moyens nous lier aux masses », déclare-t-il en mars 1930. Considérant qu'ils ont remporté une victoire contre leur adversaire et qu'on ne peut faire coexister l'avant-garde artistique et l'avant-garde sociale, les écrivains prolétariens humilient Maïakovski, se refusent à collaborer avec lui, dénigrent sa dernière pièce, *les Bains*, ne viennent même pas visiter l'exposition « Vingt ans de travail ». Ses anciens amis, eux, s'en détournent.

« Le sens de cette exposition, explique-t-il, *c'est de montrer que l'écrivain révolutionnaire est un ami qui participe à la vie quotidienne, à la vie courante et à la construction du socialisme. »* Il veut montrer à tous ce qu'ont été ces vingt années de la vie d'un poète. Cette exposition-testament, il l'a conçue lui-même, objet par objet, écrivant lui-même le texte des affiches et des légendes, collant lui-même manuscrits, affiches, photos, caricatures.

« J'ai organisé cette exposition parce que, vu mon caractère bagarreur, on me prête tant de noirs méfaits, on m'accuse de tant de péchés vrais et faux, que parfois je me mets à souhaiter de partir n'importe où, pour deux ans ou pour plus, pourvu que je n'entende plus ces criailleries et ces injures ! Mais dès le lendemain je reprends du poil de la bête, j'abandonne le pessimisme, je retrousse mes manches et je me mets à me bagarrer, revendiquant mon droit à exister comme écrivain de la révolution pour la révolution et de ne pas rester en marge », déclare-t-il le 25 mars.

Ouverte le 1er février 1930 à Moscou dans les locaux de la Fédération des écrivains soviétiq[...] sition partit une sem[...] Leningrad puis se prolon[...] la Maison des komsomols [...] tier de Krasnaïa-Presnia. [...] se termina, Maïakovski en[...] l'Etat, au musée littéra[...] bibliothèque Lénine, qu[...] conservé toutes les pièce[...] En 1973, pour le quatre[...] anniversaire de sa naissan[...] reconstitué fidèlement à [...] l'exposition des « Vingt an[...] vail ». C'est celle-là même [...] présentée à Paris directe[...] tie de l'année 1930 et des [...] Maïakovski.

« Quand je serai mort, d[...] encore le 9 avril aux étud[...] l'Institut Plekhanov de l'[...] nationale, *vous lirez me[...] avec des larmes d'attend[...] et maintenant, tant que je s[...] on dit de moi beaucoup d[...] de toutes sortes, on m'in[...]*

Cinq jours plus tard, le[...] il se tirait une balle dans l[...]

NICOLE Z[...]

★ CNAC, rue Berryer (d[...] vembre au 5 janvier).

(1) Aragon : Œuvre poéti[...] p. 96. Livre Club Diderot,

RADIO-TÉLÉVISION

VU : LE DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT (TF 1)

SANG POUR SANG ?

Pour ou contre la peine de mort ? Hier, la majorité du pays était pour. Et aujourd'hui ? Après avoir entendu sur TF 1, réunis et opposés avec le plus grand désir d'objectivité par Jean-Pierre Berthet, les arguments, les plaidoiries des deux parties, combien d'entre nous auront changé d'avis ? Difficile à savoir. Difficile de prévoir ses propres réactions, à la place de M. Taron, le père du petit Luc étranglé dans les bois de Verrières. En l'appelant au secours, son enfant, nous a-t-il confié, criait vengeance. Et si demain l'assassin était remis en liberté, il n'hésiterait pas à faire justice lui-même. On peut le comprendre.

Seulement voilà, la justice au vingtième siècle doit-elle tuer ? C'est la question que posait Me Badinter. L'instinct de mort, chacun de nous le porte en lui, et, dans l'esprit de beaucoup, la justice s'identifie encore à la loi biblique, à la loi barbare du talion. Sang pour sang, à ce compte, en France, on est servi. A crime terrible, horrible châtiment, indigne, convenons-en, d'un peuple civilisé. Ces condamnés qu'on ficelle, qu'on emmène, qu'on coupe en deux, vite fait, bien fait, dans les petits matins blêmes des cours de prison... Ce Bontems, ce Buffet, n'auraient-ils pas mérité — si tant est qu'il faille la leur infliger — une mort plus douce ?

Abolitionniste convaincu, le professeur Leauté estimait cependant, ça nous a surpris, que la prise d'otages, le meurtre d'un gardien de prison et l'agression à main armée par un récidiviste exigeaient le châtiment suprême. A titre d'exemple ? Non, sans doute, bien que, dans les cellules, chaque exécution serait suivie, semble-t-il, d'un « temps intimidant ». A titre de sauvegarde ? La société, obligée de mettre hors d'état de nuire ceux qui ne peuvent s'en empêcher... Certains le savent et ne refuseraient pas, d'après l'abbé Oraison, d'être « endormis ». On n'abat pas un chien qui mord, on le pique. Ne pourrait-on en faire au moins autant pour les bêtes humaines ?

Qui a tué trois ou quatre fois tuera, c'est vrai, reconnaissent avec un bon sens paysan les vieux parents de Roger Bontems. Mais ce n'est pas en le guillotinant qu'on a fait baisser la courbe de la criminalité : un million huit cent mille délits de toute nature commis l'an dernier, 10 % d'augmentation par rapport à 1973 ! Ces deux chiffres — les seuls cités — disent assez dans quel climat d'exaspération et d'anxiété se situe le débat. Ce débat, n'aurait-on pas dû le trancher plus tôt ?

Sans tenir compte de l'opinion publique ? Pourquoi pas. Imagine-t-on que, outre-Manche, outre-Rhin, l'opinion, dans sa majorité, ne souhaiterait pas répondre à la violence par la violence. Et M. Pompidou, à qui Me Badinter refusait très justement au nom de la nation, tout en l'acceptant au nom du condamné, le droit de grâce, vestige de la monarchie absolue, le droit de vie et de mort exercé sur tous par un seul, oui, le chef de l'Etat, le gouvernement, le Parlement, ne devraient-ils pas, sinon nous imposer une réforme de la loi, du moins nous préparer activement à l'accepter ?

CLAUDE SARRAUTE.

LA FAIBLE VIOLENCE DE LA SINCÉRITÉ

N'avait-on pas déjà tout dit — et son contraire — sur la peine de mort : le droit des victimes à une vengeance post mortem ; une exemplarité tour à tour proclamée et déniée, mais jamais irrémédiablement établie ; sans oublier le doute auquel même les partisans de « la justice qui tue » *n'échappent pas face à un* « absolu » *dont le seuil est si lamentablement franchi lorsque c'est la mort qui conclut. Après cela, qu'importe les* « améliorations » *(mais oui, c'est la mort que l'on voudrait* « améliorer ») *que l'on suggère d'apporter à la méthode, comme si, toujours, elle continuait de troubler la conscience de ceux qui la prônent. La mort propre qui, espèrent-ils, apporterait la paix à ceux qui la réclament.*

N'était-ce pas une gageure de reprendre, à l'aide de cette arme si cruelle qu'est la télévision (l'image n'est pas nuance*), un débat aussi ancien que les sociétés, aussi ancien que le crime, leur compagnon obligé ? Jean-Pierre Berthet s'est appliqué à cette gageure. Il n'a pas échoué.*

A-t-il réussi ? S'il a voulu — on peut le penser — apporter quelques voix aux abolitionnistes, hélas ! non, probablement. S'il a voulu, comme par un jeu de miroirs, montrer aux partisans de l'exécution à mort ce qu'ils sont : peut-être. Plus sûrement, il aura, s'il en était besoin, renforcé les convaincus dans leur conviction. Ceux qui rejettent la peine de mort la haïront davantage. Les autres, qui y voient une solution (finale ?), s'embourberont davantage dans les méandres de l'âme. Car la volonté de mort ne saurait procéder de sentiments, de sensations, ni de pulsions simples. A ceux-là, au sortir de l'émission, la victoire du nombre, la fum[ée] des sondages qui rassure[nt]. Jean-Pierre Berthet n'a pour l[ui] qu'un dossier honnêtement pr[o]posé, la faible violence de l[a] sincérité.

Tant que les exécutions capitales eurent lieu en public e[t] qu'on louait à prix d'or les [...] pait — on le fit — son mouchoi[r] dans les giclures de sang humain, cela fut « une fête populaire autour du sang ». *La fête n'est plus populaire, mais le sang demeure, au profit, c'est un aumônier qui le dit, d'une* « société qui cherche à s'innocenter à bon compte ». *Cela ne gêne pas grand monde. Le* « changement » *a ses limites : une frontière commune avec l'Espagne, qui, avec la France, connaît seule encore la peine de mort.*

PHILIPPE BOUCHER.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 14 NOVEMBRE

— *MM. Neuschwander* (Lip), *Chenevier* (B.P.), *Estienne* (« Les entreprises et la gauche ») et *Montaron* (*Témoignage chrétien*), participent au magazine « Apostrophes », pour lequel Bernard Pivot leur demande : « Un patron peut-il être de gauche ? », sur Antenne 2, à 21 h. 40.

SAMEDI 15 NOVEMBRE

— *M. Jean Lecanuet*, ministre de la justice, est le rédacteu[r en] chef du journal inattendu, R.T.L., à 13 h.

— *M. Jean-Pierre Chevènem[ent]*, député de Belfort (P.S.), est in[ter]rogé par Hélène Vida, sur Ra[dio] Monte-Carlo, à 14 h.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous l[es] samedis, numéro daté du dimanch[e-] lundi, un supplément radio-tél[é]vision avec les programmes comple[ts] de la semaine.

VENDREDI 14 NOVEMBRE

MENACES SUR LA SOIRÉE D'A 2

Après la première journée de programme minimum nouvelle manière dans les sociétés héritières de l'O.R.T.F., le travail a repris sur TF 1 et TF 3. Des menaces pèsent encore sur la soirée de ce vendredi 14 à Antenne 2.

Les syndicats S.N.R.T. (C.G.T.), SURT-C.F.D.T. et F.O. de FR 3 ont déposé un nouveau préavis de grève pour mercredi 19 novembre.

Sur Antenne 2, où le préavis de grève n'est pas levé, les négociations devaient se poursuivre ce vendredi matin avec la direction. En cas de réussite, un programme normal serait diffusé vendredi soir sur Antenne 2. En cas d'échec, un programme minimum est prévu : à 20 h. 30, le Spécial Jean Ferrat, et à 21 h. 40 un film : « Un Américain à Paris ».

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre, ce soir : Docteur Glass, de H. Weigel, mise en scène Ch. Alers, avec D. Cowl.

22 h. 30, Emission littéraire : Des milliers de livres écrits à la main (Saint-Malo, les travailleurs de la mer), de P. Dumayet ; 23 h. 30, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Variétés : Spécial Jean Ferrat.

21 h. 45, Magazine littéraire : Apostrophe, de B. Pivot (Un patron peut-il être de gauche ?). (Voir tribunes et débats).

22 h. 45 (R.), Ciné-club : Film, « les Anges aux figures sales », de M. Curtiz (1938). Avec J. Cagney, H. Bogart, P. O'Brien, A. Shéridan.

0 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 heures, Emissions régionales.

20 h. 30, Magazine vendredi : « Faits divers, les enfants délaissés » ; 21 h. 20, Documentaire : Civilisation, de Sir Kenneth Clark (Le culte de la nature) ; 22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les hommes, par M. Bernard. Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. P. Boulez : « Aura » (Maderna), « Nomos » (Birtwistle) ; « Etude » (Globokov), « Rituel in memoriam » (Boulez) ;

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Concours international de guitare ; 21 h., Concert donné par le Kuijken Consort : « Première leçon des ténèbres » (Couperin) ; « Trio en si bémol majeur » (M. Marais) ; « Les goûts réunis » (Couperin) ; « la Romaine, quatrième suite du deuxième livre » (J. Hotteterre) ; « Quinzième verset » (Couperin) ; 22 h. 30, Dossier flash de la semaine ; 23 h., Cabaret du jazz : Les producteurs de Norman Granz ; 24 h., Musiques marginales, par D. Caux : T. Riley.

SAMEDI 15 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier (Daniel Guichard) ; 21 h. 30 (●), Série : Peyton Place ; 22 h. 15, Magazine de théâtre : l'Œil en coulisse. Réal. P. Viallet et E. Cogereau ; 23 h. 15, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Dramatique : Les cinq dernières minutes. « Patte et griffe », de J. Cosmos. Réal. Cl. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud, N. Alary.

Le commissaire principal Bourrel enquête sur la mort d'un grand couturier parisien.

22 h. 5, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard ;

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (★), Retransmission théâtrale : « Marie Tudor », d'après le drame de Victor Hugo. Mise en scène : Guy Vassal. Réal. Cl. Dagues. (1re partie.)

Londres 1553. La reine d'Angleterre, Marie Tudor, s'éprend d'un jeune Italien cu[pide] et frivole, Fabiano Fabiani. Celui-ci [la] trompe, par intérêt, avec une très j[eune] fille, une orpheline nommée Jane, dont [il a] appris les origines nobles. Mais Jane [est] fiancée à Gilbert...

21 h. 50, FR 3 Actualités.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Samedis de France-Culture : L'IRCAM à [...]noble ; 17 h. 30, 1950-1975. Le troisième quart de siè[cle :] année 1956 ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Carte blanche, par L. S[...] « l'Harmonica », d'Y. Kerruel, avec E. Dandry, Y.-M. Ma[...], S. Favre, P. Guillermo, J. Degor, réalisation G. Gra[...] et « la Sainte Grange », d'E. Favre, avec G. Dar[...], J. Guiomar, G. Jor, N. Tabaglio, réalisation J.-P. Co[...] 22 h. 5, La fugue du samedi ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30, Soirée lyrique, en direct de l'Opéra : « San[son] et Dalila » de Saint-Saëns, orchestre de l'Opéra, dir. G. Pr[...] avec F. Cossotto, G. Chauvet, J. Bastin, M. Marimpo[...] 23 h., Vieilles cires ; 24 h., Plans sur plans.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

17 h., Télé-film : le Dernier jour, de V. Mc Eveety ;

20 h. 35, Film : « Un drôle de colonel », de J. Girault (1967), avec J. Yanne, J. Lefebvre, M. Pacôme, M. Galabru.

Deux truands minables cherchent à retrouver un diamant caché dans la villa d'un colonel de l'armée des Indes.

21 h. 50, Un certain regard : La télévision soviétique n° 2 (Télé-Tallin, une télévision locale pour un dialogue ouvert) ; 22 h. 35, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

15 h., Série : Hec Ramsey (le Mystère de la diligence) ;

19 h. 20, Il y a dix ans, le palmarès ; 22 h. 30 (R.), Feuilleton : Les nouvelles aventures de Vidocq (les Chevaliers de la nuit). Réal. M. Bluwal. Avec Cl. Brasseur.

23 h. 25, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Retransmission théâtrale : « Marie Tudor », d'après le drame de Victor Hugo. Mise en scène : Guy Vassal. Réalisation : Cl. Dag[ues] (2e partie).

Mise au courant d'un complot par u[n no]ble de la cour, la reine Marie Tudor [fait] arrêter son amant, Fabiano Fabiani, et [Gil]bert. Ils sont condamnés à mort.

FRANCE-CULTURE

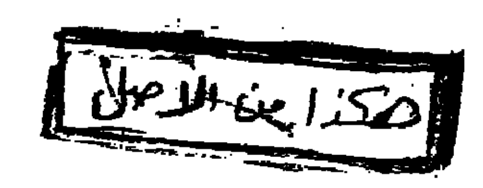
14 h. 5, Les comédiens français interprètent : « le Te[sta]ment du Père Leleu », de R. Martin Du Gard, et « le Re[...] de la foire de Bezons », d'E. Gherardi.

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue, [...] R. Pinget ; 20 h. 40, Atelier de création radiophoniqu[e :] Tombeau de Ludovic, par L. Janvier ; 23 h., Black and [...] par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie, avec Rosmarie Waldrop.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., La tribune des critiques de disques : « Les maî[tres] chanteurs de Nuremberg » de Wagner ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 21 [h., ...] Orchestre de Radio-France, direct. B. Amaducci, [...] A.-M. Blanzat, soprano, et M. Terrier, alto : « Sinfo[nia a] quatre en la mineur » (Torelli) ; « Concerto en mi mi[neur] numéro 13 » (Vivaldi) ; « Symphonie no 9 en ré mineu[r] et « Symphonia no 13 en ré mineur » (Scarlatti) ; « So[nate] à cinq en mi mineur » (Albinoni) ; « Concerto grosso [La] folia » (Geminiani) ; « Magnificat en si bémol majeu[r] (Durante) ; « Magnificat en sol mineur » (Vivaldi) ; 23 [h.,] Nouvelles auditions (Israël-Meyer, Hasquenoph, Guézo[...]) 24 h., Concert extra-européen, par D. Caux.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30.00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

IMPT FABRICANT de MEUBLES

recherche son

CHEF DE PRODUIT

Pour sa branche : CUISINE

Adjoint direct du Directeur Commercial, il aura pour mission la définition des produits, le choix des canaux de distribution, le lancement d'une marque.

Le poste convient à un cadre de vente ayant une bonne expérience de l'électro-ménager et du sanitaire.

Excellentes possibilités d'avenir.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, ss le nº 29.403, à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Discrétion et réponse assurées.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION

recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

introduit auprès des Entreprises A.E.P. - T.P. et Administrations Région Parisienne et départements limitrophes

RÉMUNÉRATION : Fixe + commissions + frais de déplacement. Salaire mini annuel assuré.

LA CROISSANCE DE LA SOCIÉTÉ OFFRE de bonnes perspectives aux candidats ambitieux et dynamiques.

Ecrire lettre manuscrite avec curr. vitae et photo sous le nº 44.362 B - BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE ROBINETTERIE

recherche Pour sa filiale à PARIS, SON

DIRECTEUR COMMERCIAL

Cette fonction nécessite :
— Nationalité française - 27 ans minimum ;
— Bilingue Français-Allemand ;
— Expérience d'un poste similaire et dans la vente.

Nous offrons une carrière intéressante. Rémunération en rapport avec responsabilité.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous nº 145.390 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS (2e).

GROUPE HACHETTE

cherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

pour le bureau local du :

COURRIER DU VAL-DE-MARNE

à la Varenne-Saint-Hilaire

Une expérience de presse est exigée dans un journal ou une régie. La connaissance des problèmes de journaux locaux ou périphériques de Paris et la connaissance de la région du Val-de-Marne seraient des atouts importants.

Ecrire avec curriculum vitae à : M. Jacques PAITRA, 100, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES

recherche

2 INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

- très bonne expérience industrielle dans production de matériel complexe et évolutif.
- bonne connaissance de l'informatique et de l'organisation de la gestion de production.
- excellent contact humain - dynamisme - enthousiasme - qualités pédagogiques et d'animation de réunion.

Travail PARIS avec déplacements courte durée.

Ecrire avec C.V. sous référ. Nº 968 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Engineering centrales thermiques et nucléaires

recherche

VÉRIFICATEURS DE PLANS
CHEF DE GROUPE
DESSINATEURS

en chaudronnerie sous-pression, échangeurs, installations tuyauteries.

Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Lieu de travail : Levallois. Métro : Louise-Michel. S.N.C.F. : Saint-Lazare, Clichy, Levallois.

Envoyer lettre manuscrite avec curr. vitae et prét. sous nº 43.455 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

BANQUE PRIVÉE

PARIS - RÉGION PARISIENNE

recherche

1°) Pour son Service Inspection

GRADES III et IV ou CADRE CLASSE V

ayant une bonne pratique des opérations bancaires. Une expérience dans un service inspection sera appréciée.

2°) Pour une Agence

CADRE NIVEAU V

destiné à seconder le Directeur sur le plan administratif et commercial et susceptible par la suite d'accéder à une Direction d'Agence.

Adresser curric. vitae manuscrit et photo (perdue). Nº 14.257 - PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

CABINET DE CONSEILS D'ENTREPRISES

recherche

INGÉNIEURS D'INTERVENTION

pour missions temporaires en :

- Contrôle de gestion.
- Informatique.
- Organisation administrative.
- Analyse de la valeur.

Ecrire à LAMCO, 10, rue Raspail, 92270 BOIS-COLOMBES.

KODAK PATHE

Usine de SEVRAN (93)

recherche

pour réparation et mise au point de matériel complexe

SPÉCIALISTES

EN HORLOGERIE OU EN PETITE MECANIQUE ayant de bonnes connaissances en électronique et en anglais lu. Se présenter.

PREMIER DISTRIBUTEUR DE PEINTURES ET PAPIERS PEINTS

recherche

3 DELEGUES COMMERCIAUX

pour visiter Artisans Peintres et Entreprises de peinture

SALAIRE MENSUEL **4.000 × 13 + PRIMES**

garanti pendant 1 an tous frais payés.

Secteurs à pourvoir :
— PARIS
— PROCHE BANLIEUE
— SEINE-ET-MARNE

Lettre retournée, C.V. et photo, nº 44.348 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

KODAK PATHE

Usine de SEVRAN (93)

recherche

2 ELECTRO-MECANICIENS

C.A.P. minim., bonne connaissance en électronique pour réparation appareils professionnels complexes. Connaiss. de l'anglais lu apprec. Se présenter.

STE AIR-EQUIPEMENT

18, rue Basly à ASNIERES

recherche

UN RESPONSABLE DE LA FORMATION EN USINE

Le candidat devra avoir une formation d'origine de technicien. Il devra en outre avoir eu une expérience pratique de la fonction. Il aura à évaluer les besoins en formation du personnel, à les orienter, à assurer la gestion du budget formation et il assurera les contacts avec la commission de formation.

Ecr. avec C.V., Direction des Relations Sociales.

Recherchons PROFESSEUR **AGREGE DE PHYSIQUE** pour leçons particulières élève Math-Sup Paris rive gauc. Ecr. nº 25.355 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE DE ROBINETTERIE

recherche

pour sa filiale à PARIS

CHEF COMPTABLE

27 ans minimum. Connais. d'allemand appréciées.

TECHNICO-COMMERCIAUX

SECRETAIRES

Adres. C.V. dét., prétent. sous Nº 145.389, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, q. tr.

Secrétaire Technique. — Niveau I.U.T. Devis gaines pyrométriques, brides à orifices, etc. — Ecrire C.V. et prétentions à : DAR, 3, cité Bergère, Paris-9e.

MANPOWER

TRAVAIL TEMPORAIRE

PROGRAMMEURS

IBM 3-15 GAP 2 Bandes et disques pour déplacements FRANCE ET ANTILLES

Se présenter ou téléphoner : 88, rue Lafayette, PARIS-9e Métro POISSONNIERE OU GARE DU NORD Téléphone : 523-21-08

KODAK PATHE

Usine de SEVRAN (93).

Recherche

1 ELECTROMECANICIEN

Niv. format. BTS, méthodique et bon esprit d'équipe. Hor. 2 x 8 pendant la période de format. au dépannage, ensuite journée régulière. Se présenter.

Gouvernante d'intérieur (secondée par femme de ménage) 45 ans minimum, références, douce, bonne santé, permis de conduire apprécié, pour tenir compagnie à dame 70 ans, valide, mais ayant besoin compagnie et surveillance. Bons gages, logement, chambre indépendante ds appartement bourgeois sur parc, au Raincy (93), 10 minutes de Paris-Est. Jour de repos en semaine, ou week-end libre possible gré à gré. - Ecrire à : M. Robert Tyrode, 52, rue de Malnoue, 77420 Champs-s/Marne, ou tél., heures bureau 738-58-00, P. 51, et après 20 h. 957-58-08.

IMPORTANTE SOCIETE LA COURNEUVE

recherche

pour Montages, Dépannages Matériel Technologie avancée :

JEUNE ELECTRONICIEN Diplômé B.T.S.-Electronique, dégagé O.M., ayant quelques années de pratique dépannage circuits logiques intégrés et MOS, capable s'adapter à optique et petite mécanique de précision, formation complémentaire assurée, déplacements en France, semaine 5 jours, avant. socx. Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prétent. : nº 44.639-B, BLEU, 17, RUE LEBEL, 94300 Vincennes, qui transmet.

emplois régionaux



DIRECTEUR COMMERCIAL

demandé par la société LOISIRS/CAMPING, couvrant le pays Breton et une partie de la Normandie pour animer et développer le réseau de revendeurs - gérer l'ensemble de la fonction commerciale. Devra être vendeur confirmé - gestionnaire averti - *(poste possible pour un couple)* - 30 ans minimum.

Saint-Malo

Réponse avant le 29/11 aux candidats retenus. Ecrire sous No 231 av. référ., photo, prétentions

CEIP 29 CONSEIL D'ENTREPRISES 5, av. du Lycée 29210 Morlaix

SOPELEM

(4 ETABLISSEMENTS - ENVIRON 2.000 PERSONNES)

recherche pour son USINE CHATEAUDUN (550 PERSONNES)

CHEF DE PERSONNEL

en relation fonctionnelle avec la Direction Centrale du personnel de Paris, ce cadre sera responsable ou assistera le Directeur de l'usine pour :

- le recrutement, la promotion et les rémunérations,
- la formation,
- la gestion du personnel,
- les relations avec syndicats et représentants du personnel,
- les relations humaines en général.

SITUATION INTÉRESSANTE POUR CADRE FORMATION SUPÉRIEURE OU ÉQUIVALENTE 30 ANS MINI. AYANT ACQUIS BONNE EXPÉRIENCE SERVICE PERSONNEL DANS INDUSTRIE.

Ecrire sous référ. NY 237 C, 4, rue Massenet, 75016 PARIS. DISCRETION ABSOLUE.



ENGINEERING FRANÇAIS en forte expansion ayant objectifs internationaux recherche

CADRE SUPERIEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

ayt formation expert-comptable ou similaire ou diplôme grande école (HEC ou ESSEC). Expérience de 2 ou 3 années de gestion, si possible informatisée.

Ecr. avec C.V. + photo + prétentions à B.E.F.S. Engineering, 63, avenue des Vosges, 67000 STRASBOURG.

Recherchons journalistes. Sal. syndical. Ecr. « le Haut-Alpin », 3, place Grenette, 05000 GAP.

CHEF D'AGENCE pour Lyon est demandé par BUREAU D'ETUDES BATIMENT Tous Corps d'Etat. Il aura essentiellem. rôle commercial de prospection sur rég. Rhône-Alpes, Méditerranée. Il assurera gestion bureau Etude Lyon. Adresser C.V., photo et prétent. sous nº 913, à CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, 184, rue Ney, 69006 LYON.

ROBINETTERIE ET ACCESS. TUYAUTERIE recherche

HOMME DYNAMIQUE ET EFFICACE pour

ANIMER ET DIRIGER

2 SUCCURSALES DE VENTE (NORD ET BELGIQUE)

Situat. intéress. et d'avenir pour élément sérieusement ambitieux, capable s'insérer équipe direct. génér. agressive. Discrét. assur. Ecr. C.V. et prét. s/nº 145.433, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

A VENDRE : 2 objectifs à vis « super-Takumar » 2/35 : 800 F ; 2,8/105 : 450 F. Tél. : 871-02-61.

Demandes de particuliers

RECHERCHE. Collection anciens billets de banque français. M. Claude DEPECHE 2, square des catalpas 94160 SAINT-MANDE.

Part. région parisienne cherche meubles anciens et piano en bon état. Téléphone : 408-05-01.

Agencements

RANGEMENT. La solution la plus élégante et économique avec PRISM'ALL créateur du système T : structure d'aluminium design à rayonnages réglables, toutes adaptations, mobilier de living, chaîne stéréo, bibliothèque, magasins, etc. Remise 10 à 20 % et 6 mois de crédit gratuit. Paris-14e, 101, av. Gén.-Leclerc. Tél. : 580-67-72. URY 77116. Tél. : 424-41-15.

Animaux

SALUKI (Lévrier, persan) élevage de Ker-Saint-Mesmes. Tél. : 026-00-51.

Du yorkshire à l'afghan du cocker au boxer du shi-tzu au caniche. « La Réserve », 3, rue de Tocqueville (17e). Tél. : 622-20-87.

Antiquités

ARLETTE DE LICHTENSTEIN

Meubles anglais anciens. Importation directe, gd choix. Prix très intéressants. 131, av. de Versailles (16e). Tél. : 647-44-60, dom. : 524-68-61.

RAYMOND ALBERT recherche et paie au maximum meubles anciens, tableaux, bijoux, argenterie. Tél. 324-38-91.

URGENT. Achète particulier à particulier : Meubles Louis XV/Louis XVI. Tél. : 222-79-66, après 17 heures.

Collections

ACHAT pour COLLECTIONS : TABLEAUX DESSINS SCULPTURES BRONZES. Beaux meubles anciens. LETOURNEUR, 28, bd Raspail. Tél. : 548-07-58.

Artisans

RELIURE pour NOEL faites relier votre livre préféré. Artiste relieur diplômé. Téléph. : 720-99-46-720-91-74.

ARTISAN SERRURIER Sous-traite tous travaux de pose bâtiment ACIER et ALU et entretien d'IMMEUBLES. Ecr. nº 6.097, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

Cours

DANSE HISTORIQUE Cours gratuits réservés aux étudiants. T. 278-60-56, rens. mat.

STUDIO D'ACTEURS FRANCK DOUSTER Cinéma, T.V., vidéo-théâtre. 46, rue de Londres. T. 292-10-89.

COURS DE BRIDGE Débutants, perfectionnement. Pour tous renseignements : Tél. : Mme STERN. 306-33-56.

Décoration

Constructeur-Promoteur vend lot carrelages import. d'Italie, restant de ses chantiers. S'adresser : 33, av. Kennedy, Livry-Gargan (93) 927-44-25.

GROUPEMENT ARTISANS hautement qualifiés pour tous travaux aménagement appartements et magasins, surveillance chantiers et délais garantis, nombreuses références. Tél. : 727-76-97.

Achète CADRES, décorations en bois, plâtre, tous genres. Tél. : 255-46-35 et 254-49-92.

Enseignement

TELEXISTE - Un métier bien rémunéré, excellente formation assurée par Ecole Française du Télex. 268-33-44, poste 300.

Expert

BOUTEMY. Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, rue Saint-Florentin, PARIS-8e. — Téléph. 260-34-89.

Mode

CLINIQUE FOURRURE (Face Inno-Passy). Réparations, transformations, modèles. 12, r. Jean-Bologne-16e JAS. 45-62

« LES RETOUCHES DE VICTORINE » Vos transformations + 1 rayon de prêt-à-porter. 58, boulevard Latour-Maubourg. (555-79-81) 65, rue Saint-Martin. 277-95-03.

UN FOURREUR QUI HABILLE LES FEMMES INTELLIGENTES ! Sachez payer moins cher chez un fourreur-fabricant un manteau fabuleusement coupé dans des peaux splendides. Garantie deux à trois ans. CONSTANT, 53, rue Caulaincourt, Paris-18e. Tél. : 606-36-65.

Perdu

Récompense (valeur du chien) à qui rapportera femelle Yorkshire naine perdue dim. 9 à Montmartre. Tél. 288-77-64.

Philatélie

TOUS VOS TIMBRES, FEUILLES, LETTRES m'intéressent. 254-23-68.

Teinturiers

TEINTURIER SPECIALISE Nettoie, teint vêtements, tissus, cuir, daim, sacs, chaussures. Germaine Lesèche, 11 bis, rue de Sudne, Paris. 265-99-32.

Téléphone

Direct. usine, neuf, occasion REPONDEURS téléphoniques. Garantie. Facilités. T. 202-44-08.

Spécialités régionales (vins)

VOUS RECHERCHEZ UN VIN DE PAYS ? DE LA PROPRIETE ? SANS COUPAGE ? A UN PRIX JUSTE ? Entrepôt de Paris de la cave coopérative de La Bastide-de-Levis (Tarn) 2, rue Leblanc, 75015 Paris Gare de Grenelle, parking. Ts les jrs 8 à 12 h. et 14 à 18 h. Le samedi de 8 h. à 12 h. Tél. : 828-49-77 - 24 h./24 h.

DOMAINE DES CLARETTES

GRAND VIN DES COTES de PROVENCE (V.D.Q.S.) (rouge et rosé)

— Carton 12 bouteilles « Provençales » rosé 73 cl, 110 F.
— Carton 12 bouteilles « Bordelaise » rouge 73 cl, 115 F.
— Franco ttes taxes comprises.
— France métropolitaine.
— Prix spéciaux au-delà de 10 cartons.

« Domaine des Clarettes » 83460 Les-Arcs-de-Provence.

CHAMPAGNE PREMIER CRU vends direct. de la propriété. Tarif sur demande. Paul Tixier, 8, r. Jobert, 51500 Chigny-les-Roses. 48-42-43 (26).

GDS VINS DE BOURGOGNE DE VITICULTEUR

— Bourgogne Aligoté 73. 8,50.
— Bourgogne blanc 73. 11,00.
— Meursault 73. 17,00.
— Meursault les Tillets 73 18,00.
— Meursault clos du Cromin 1972-1973 18,00.

Ces prix s'entendent franco domicile T.T.C., expédition par caisses de 12, 15, 18 et 20 bout. Paiement à la commande ou contre remboursement. Raymond Javillier, viticulteur, 9, r des Forges, 21190 Meursault

Vacances - Tourisme - Loisirs

Touraine. Pavil. F4, camp., cft. mois, week-end, etc. Laurence Courcoue, 37120. T. (47) 58-20-65.

LES BARTAVELLES 1.200 m. Noël 2 à 14 ans. Ski intensif. Soleil, joie. 74450 St-Jean-de-Sixt. Tél. 02-24-06.

---

l'agenda du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc).
Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 384 et 392.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

appartements vente

à moins de 2 heures de Paris par l'autoroute ou le turbotrain

Le Calme
TROUVILLE

Appartements de grande qualité dans 4 petites résidences de style colonial avec tennis privé.
Panorama exceptionnel sur la mer

D.FEAU
Trouville – Place du Casino – (31) 88.68.68
Paris 8e – 132, bd. Haussmann – 622.13.89

Paris - Rive droite

…MMEUBLE BON STANDING …XE, STUDIO TT CONFORT. RARE - 535-25-24 (matin).

LA PIERRE reste le meilleur placement
INVESTISSEZ à PARIS
dans de beaux immeubles rénovés à 100 %
…UDIOS, 2 Pces, tout confort …n maximum de :
— Sécurité
— Rentabilité
— FISCALITE avantageuse
…ocation et gestion assurées sur demande
GROUPE VRIDAUD
…, rue de la Paix, PARIS-2e
073-15-51 - 073-80-23

…0 m av. Paul-Doumer - Part. Part. cède Appt 80 m2, lux. …fait par architecte-décorat. ds …meuble ancien, P. de Taille, …sc., chauffage central, prix …stif., conviendr. éventuell. à …uple ss enf. ou célib. Pr vis. …: 3, rue Paul-Saunière-16e, …33-86-92, 29 46.-dr., 10 à 18 h 30.

BD EXELMANS - Séjour 2 ch., 75 m2, 1er ét. s/cour. …, tout confort. Px 290.000. …: samedi, de 11 à 16 h.

NATION - Bd de Picpus …m. P. d. T. ravalé. Beau …jour, salon, 3 ch., entr., cuis. …c, s. bns + 1 ch. serv., asc., …. 530.000 F - T. 345-82-72.

PRES TROCADERO
43, rue de Longchamp
…nd standing, 7e étage, 70 m2 …15 m2 balc. a/terrasse. Part. Sur place : samedi 15, de 14 heures à 16 h 30.

…STILLE - Luc Granier amé…gé - 3e ét., 3 chbres, salon, …is., s. bains, 2 loggias, balc., …erminée, tél., ch. centr. indiv., …outres, moquette - T. 370-54-53.

20, RUE MANIN
…er ét. s/rue. Stand., 2 pièces tt cft. Box. Samedi 15, 14 à 18 h.

MARAIS - 33, rue Charlot. …gréable Living sur rue + belle …hambre s/cour dégagée, 3e ét. …m. XVIIe s. rénové. Charme. Samedi, de 14 h à 17 h.

Près PLACE DES VOSGES
…riétaire vd dans imm. restauré …tudios et Duplex, état neuf. …r. Jarente, vendredi, samedi, de 14 h 30 à 17 heures

XVIe - AUTEUIL
IMM. RECENT - STANDING …ETAGE - ASCENS. - SOLEIL
…VING DBLE + CHBRE
…is. équipée, salle bains, chauf. …m. Moquette. REFAIT NEUF.
PRIX : 350.000 F
…medi, lundi, de 14 h. à 18 h., …, RUE DU DOCTEUR-BLANCHE, ou 723-91-53.

…de HAUTEVILLE - (Près) Imm. RENOVE 100 %
STUDIOS tout confort
Téléphone - PLACEMENT
65.000 F - 343-97-23

3e - PROXIM. PL. DES VOSGES
Occupés - 2 pièces - Cuisine Entrée - W.-C.
Téléphone : 924-56-91, P. 26

…ACE …ICHY **3 PCES - 185.000**
…nfort. T. : 272-75-76 (h. repas)

Près PL. DES VOSGES
bel immeuble pierre, ravalé
… PCES Entr., cuis., salle de bains, w.-c., téléph.
…peccable. 2e ét. Px 285.000. …: vendredi, samedi, 14-18 h., …, RUE DES TOURNELLES.

XVIe - AUTEUIL
…L IMM. PIERRE TAILLE …ét. Ascens. Sur VERDURE
… PIECES 2 salles de bains TOUT CONFORT
CHAMBRE DE SERVICE
…a rénové par nos soins, au
PRIX DE 775.000 F
…medi, lundi, de 14 à 18 hres, … RUE DE VARIZE ou 723-91-28

O.R.T.F. Métro Mirabeau
…T. à PART. Asc. Standg …3e ét. 37, av. Versailles. …Sam. dim. idl 11-17 h.

NATION 49, bd de Charonne
…bel imm. 3 P. Grande …bains, confort, moquette. …. Soleil. Asc. Px 255.000. samedi, lundi, après 14 h.

…TES-CHAUMONT, s/parc …iv. dble + 2 chbres, tt cft. … récent. 285.000. Vendr. et … 14-19 h. 53, r. des Alouettes

…MESNIL (Près). Imm. RENOVE 100 %
…x STUDIOS + TERRASSE …équipée, bains, chauff. cal. 343-98-54

…100 m Mo ST-FARGEAU Résidence sur jardin …appt 75 m2, tout confort. Prix 270.000. - 343-63-14.

…R. DES PYRENEES, ds immeuble 1974, standing, living + 3 chbres, 96 m2, …, appart. jamais habité. Urgent. Tél. 628-79-40.

…Vds directem. splend. 3 P. Entr., cuis., w.-c., bs. 3e ét. …Px 169.000 F. Vis. ce jour …20-19 h., 56, bd ORNANO. …e s'abstenir. Tél. 252-03-95.

3e RAVISS. STUD. Caractère. Pourt. TT CFT. Refait neuf. **A ENLEVER** 325-75-42

MADELEINE 4 PIECES A rénover
120 m2. Balc. Bel imm. Asc. TEL. 550.000 F. — 704-88-18.

PRES PLACE BEAUVAU
10, RUE DES SAUSSAIES
Beau et vaste 6 P. + 1 P. en duplex, 2 bains, tt cft. 850.000. (526-81-50) - Samedi, 14-18 hres.

Mo BROCHANT, Société Marchand de Biens vend directem. 5 appts de 2 pces cuis., wc., S.-de-Bains. Px de 85.000 F à 100.000 F. Avec 20.000 F compt. S'adress. Vend., Sam., de 14 à 18 h. 30, 43, rue POUCHET, SODIM. - 628-94-97.

GAMBETTA. Part. vd studio stand. s. jard., cuis. bs. loggia, cave. - 366-84-04, après 17 h.

16e - MUETTE
Jardin. Clair et ensoleillé
GD LIVING + CHBRE
Cuisine, salle de bains, wc Chauffage centr. Imm. + cave
LUXUEUSEMENT DECORE
PRIX : 275.000 F
Visite : 15 et 17, de 10 h à 19 h
10, RUE DES MARRONNIERS
Pour plus de détails : 292-29-92

RUE SAINT-HONORE
Rénovation de qualité - 2 Pces, confort, luxueux - 343-97-15

ETOILE - MAILLOT
dans résidence, charmant 3 pièces 110 m2, tout confort sur jardin. Sur place samedi 15, 12 h 30-16 h., 22, rue des Acacias.
FRANK ARTHUR. 924-87-69.

BUTTES-CHAUMONT
Sur parc, 40, rue Botzaris, escal. A., 4e ét., gd stand., séj. dble + 3 chbres, balc. Sam., lundi de 13 à 18 h.

Paris - Rive gauche

13e - Butte-aux-Cailles. Part. vd 3 p., imm. réc., vue, sol., calm. 355.000 F - Téléph. : 580-18-52.

22, R. ESQUIROL - Immeuble récent. Living + 2 chambres. Vis. samedi, 14 h 30 à 18 h.

PANTHEON
Prêt à habiter, joli Studio neuf, calme, soleil, tt confort, téléph. 170.000 F - 229-52-98 ou 359-30-81.

PTE VERSAILLES Bel résid. Gd séj., balc., 3 chbres tt cft, box. 350.000 F. - VAU 61-85.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Très belle récept. + 4 chbres Vis. s./pl. sam. 10 h. 30-12 h. 30 et 14-17 h 30 : 1, r. Madame.

ST-MICHEL, 2 P. 45 m2 à amén. Dans Hôtel part. 18e classé. Sdi 14-17 h., 29, r. Parcheminerie.

Quai VOLTAIRE studio Cuis. éq., Bns, 5e ét., asc., Tél. Luxueusem. agencé. - 734-74-84.

Place Verlaine Cadre charmant, Superbe et vrai 3 P. 65 m2 + fantastique terrasse Plein ciel et Soleil, 8e étage, ascenseur, vide ordure, chf. central. Imm. bon standing. A saisir Vue urgence. Prix total : 298.000 F. Agence s'abstenir. Visite Samedi, 48 bis, rue Bobillot, de 15 h. à 17 h. ou tél. 225-11-68.

XVe Convention Bel appartem. 4 pièces, 100 m2, Imm. récent, 5e étage, impeccable. Sol. 5, rue de Cronstadt. - Mercredi et Jeudi de 14 h. à 17 h.

MAZARINE ODE 95-10
Caractère. SOLEIL. Tél. Appt Séjour, Chbre tt confort.

PRES ODEON. ODE 42-70
160 m2
DERNIER ETAGE. ASC. PARK. TERRASSE.

XIIIe MONTSOURIS
Particulier vend magnif. 2/3 P. 73 m2 + 2 loggias, 10e étage, Soleil, Immeuble 1968. 330.000 F. - Tél. : 589-18-25.

S/COGNAC-JAY
5e étage, beau 5 P., 182 m2, tout confort. chbre serv. Box. SION 887-44-66.

XVe INSTITUT PASTEUR CESSION D'OPTION
nf, gd stand., livr. de suite. Dble living, 2 chbres, 2 bains, cuis. éq., 9e ét., 90 m2 + 15 m. log. PX EXCEPT. - PALTSOU. Tél : 250-99-05.

3, RUE BONAPARTE
75 m2, living avec poutres 2 chambres sur jardin Excellent état. 600.000 F S/place, samedi 15, 14-16 h 30.

105 m2
Tolbiac, 20e ét., 5 pces, living, 4 chbres, cuisine équipée, 2 bns, 2 wc, débarras, parking 460.000 F - 371-09-58

14e RECENT 4-5 P., profession libérale, 2 sanitaires, téléphone, Parking, Cave. Prix 438.000 F. URGENT - 2e étage : 22, rue JONQUOY - 577-96-85

44, RUE ST-PLACIDE
Très bel imm. pierre de taille
BEAU 5 P., 140 m2, tt confort, parfait état.
Px 735.000 F. Vr samedi 14-18 h. RARE, VERNEL - 526-81-58.

5e JARDIN DES PLANTES
OCCUPES - 2 PCES. CUISINE. TEL. : 924-96-17 (poste 26)

Part. vend XVe rue Lecourbe (Mairie) 3 P. tt cft, 8e étage, 57 m2, garage. Imm. 1964. Prix 285.000 F. Tél. 827-78-52

- FELIX-FAURE SOL. 39-10
3, 4 pces, 90 m2, 7e ét. s/balcon, tt cft. Plein soleil. Sans vis-à-vis. Vis. 385.000 F. 14, place Etienne-Pernoy. Sam. de 14 h 30 à 17 h.

PORT-ROYAL 4 pièces, 5e ét., confort. Tél. 210.000 F. - 331-81-11.

LIMITE 5e - PRES FACULTES
45 M2 à rénover, possibil. confort, calme, tél., sur rue, bon imm. - 544-51-93.

Région parisienne

VINCENNES PRES BOIS
Bel immeub. entièrement rénové Eau chaude et chff. centr. Imm.
STUDIOS : 69.000 F
2 PIECES : 118.000 F
Tout confort - Belles finitions ME VOIR s/place : vendredi et samedi, de 14 à 19 hres : 31, AVENUE DE PARIS.

NEUILLY - SABLONS BEL IMM.
11 bis, rue Angélique-Vérien Standing 1910. Appt impeccable 4 P. 115 m2 + balc., tt. conft + chbre service. Prix 630.000 F. - (526-81-50). - Voir vendredi, samedi, 14 h. à 18 h.

DEFENSE - 200 m. R.E.R.
Particulier vend appartement récent. 4 Pces. 86 m2. Très bon état. Cave, Parking. 300.000 F. Crédit intéressant possible. Tél. avant 8 h. 30, après 19 h. 30 à 501-86-84 ou aux heures bureau à 764-52-16.

RUEIL, Près R.E.R., 10' Etoile. Part. vend 3 P. tt cft, 52 m2, soleil, calme, asc. - 967-34-47.

SAINT-CLOUD, vue panoramique, très bel appart 3 Pces, tout confort, terrasse. Très beau 2 Pces, sde récept. SIVRAIS - 602-65-81.

FONTENAY-AUX-ROSES centre propriétaire vends ds petit imm. standing appart. 4 pces, park. s/sol. Px 200.000 F. Pr vis. voir sur place, 20, rue Blanchard, R. de C., samedi 15, diman. 16.

Prop vd app. 145 m. ens., 4 ch. séj. 60 m, 2 bs, box, asc., v.o., rangement. 150 m lac Enghien. 752-09-57. 27, av. Galliéni, Epinay-s.-Seine. Visite le w.-end. Prix 330.000 F à débattre.

SEVRES - Près Gare. Chaville Rive Droite.
RESIDENCE GRAND STANDG
Lisière forêt. Vue dégagée. 5 P., 130 m2 + grand balcon. Liv. 50 m2 av. cheminée, 3 ch., 2 bs, cuis. équ., 2 parkg. ETAT IMPECCABLE. 630.000 F
604-51-98 - 605-55-19.

VAUCRESSON
dans parc Privé avec tennis TR. BEAU 3 P. 80 m2, cuis., Bns, BALC. Nbx rang. 280.000 F
604-51-98 - 605-55-19.

Porte Pantin, Mo Hoche, 5 Pces neuf. ens., asc., cuis. équipée, 1 S. de bns, 1 douche, moquett., facilité crédit. Tél. : 260-38-02. Bernard Pytel, Heures bureau.

MAISONS-LAFFITTE
neuf séjour + 2 chambres 71 m2 + 6 m2 balcon Prix 258.000 F.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland - 225-93-69

COURBEVOIE
neuf double liv. + 2 chbres - 81 m2 + 10 m2 balcon
PRIX 355.000 F
2 parkings et cave compris
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. - 225-93-69.

NEUILLY, 89, r. Jacques-Dulud récent, 4 P., Verdure, park. Samedi 13 h. 30-17 h. 256-16-87.

NEUILLY - ST-JAMES
RAVISSANT 3 PIECES
avec JARD. PRIVE, tout conft
PRIX : 475.000 F
Samedi, lundi, de 14 h à 17 h 30
4, RUE DE LONGPONT

LE RAINCY
Habitable de suite :
Studio 37,20 m2
2 Pièces 53,91 m2
PRIX FERMES
Le Cèdre Bleu, 106, av Thiers. S/pl. du vendredi au lundi, de 14 h à 19 h ou 887-83-06

MONTROUGE
5' PTE CHATILLON. EXCEPT. Magn. 4 P., asc., chf. cent., v.-o.
PRIX SACRIFIE 033-56-72

NEUILLY Imm. standing, récent
Liv. 40 m2 + 2 ch., park. Vis. samedi 10 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h : 82, R. de LONGCHAMP.

ST-CLOUD Gd standing, 85 m2, box dble, 360.000 F. Vendredi 14 et samedi 15, de 14 à 17 h : 138, bd de la République

LE VESINET 10' R.E.R. Standing
3e ét., asc. Séjour dble 34 m2, 1 chbre, tt confort, park. Prix 300.000 F. - Agence CARLIER, 14, place Maurice-Berteaux, à CHATOU - Tél. : 966-11-90.

Province

ST-MALO - Ds imm. gd stand. Remparts. Vue mer. Appt 130 m2 gd Living, 3 ch., 2 bns, cuis. équipée. Garages. Prêt possib. Téléph. : (99) 40-82-60

AVORIAZ
Vends Appt meublé, 95 m2. M. Barbier, La Roncière, 60240 Chaumont-en-Vexin - 449-01-95.

usines

A LOUER : 6.000 m2
Bâtis sur terr. 12.000 m2, dont 4.500 m2 au sol pour ateliers ; 2o) Cl. ou dépôts acc. tous-cam. Force, tél. 2 lignes, bail 9 ans. Loyer 300.000 F H.T. par an. 23 kilomètres par Nationale 20. CHAUMENY, 874-22-98, matin.

fonds de commerce

SEVRES-BABYLONE. Gd magasin, toute propriété avec sous-sol, emplacement de 1er ordre, 210 m2. - Téléphone : 548-87-58.

appartem. achat

Pour me loger dans Paris achète compt. 30 à 90 m2. GOSLIN, 33, r. Singer - 224-18-42.

Part. rech. dans Bel Immeuble Appt ou Grenier 60 m2 minim. Uniquement avec gros travaux. Téléphone : 797-82-16

Sté rech. à acheter Appt stand., 11e, 12e, 20e. Tél. : 343-62-14 ou écr. GIERI, 7, av. Ph.-Auguste.

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean FEUILLADE, 5, r. A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-38-27.

IMMOBILIERE FRIEDLAND recherche Appts de 80 à 150 m2 Beaux quartiers 225-74-14

16e AUTEUIL. Préf. Partic. à Partic. Ach. APPT TR. RECT 90 m2 env. Et. él. DUPLEX si POSS. + Park. 527-43-21, h. rep.

ST-NOM-LA-BRETECHE. Part. ach. VILLA MOYENNE. Vue sur Golf - 527-43-21 (h. repas).

PAIE COMPTANT 3/4 Pièces tout conft. PARIS - Beaulieu, 12, rue LA BRUYERE (9e).

Ch. Appart. RIVE GAUCHE, 5-6 pièces - 800.000 F DEGOVE, H.E.C., SUF. 80-53.

locations non meublées Offre

Paris

Propr. loue direct. à partic. 15e, Mo Vaugirard, magnif. 3 p. tt cft, 80 m2, c. équ., nbrx plac. et rangem., 2 balc., tél., chauf. cl. interph., cave. Lib. 1er-1-76. Loy. 1.760 + ch. réelles. Tél. ts les jours 531-46-11. Agce s'abstenir.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. 84, rue d'Alésia. Mo Alésia. Abonnem.. 380 F. — 742-78-92.

15e, Mo Charles-Michels
Immeuble grand standing. Jamais habité.
Chambres 550 F + charges. Studios de 750 à 850 F + ch. 2 pces de 1.050 à 1.200 F + ch. 3 pièces 1.600 F + charges. Habitables immédiatement. Egalement 4 et 5 pièces habitables sous un mois. Sur place samedi 15, LES JARDINS DE LOURMEL, angle avenue Emile-Zola - rue de Lourmel, de 11 h. à 19 h. Téléph. semaine : 704-79-36.

XIXe 2 PIECES. Neuf. Park. Téléphone. 1.200 F C.C. 073-02-46, après-midi

XIXe STUDIO neuf. Téléphone. 750 F. Parking compris + charges. — 073-02-46, ap.-midi.

Région parisienne

LA DEFENSE. Petit immeuble, 2 pièces, neuf. 1.400 F charges comprises. 776-15-35, après-midi.

LA DEFENSE. Petit Immeuble. STUDIO neuf, 950 F charges comprises. 776-15-35, après-midi.

NEUILLY, 58, aven. du Roule. 2 p., gd standing, tout équipé, très calme et ensoleillé. Téléph., parking. Sur place 14 h. à 18 h., 747-67-92 - 588-45-31.

SANS COMMISSION
Société propriétaire loue SAINT-MANDE chambres, studios, 6 pièces, CALME, VERDURE, STANDING, METRO 100 M. — U.P.H., RIC. 71-29 et sur pl. ts les sam. : 10 à 17 h.

92 - Villeneuve-la-Garenne
Sans intermédiaire
Appartements bon confort :
4 pièces, 77 m2, loyer 695 F à 733 F, charges 238 F.
5 pièces, 96 m2, loyer 822 F à 860 F, charges 286 F.
S'adresser bureau de gérance, de 9 heures à 12 heures, 11, allée Saint-Exupéry, VILLENEUVE-LA-GARENNE. Téléph. 752-54-51.
Transp. : S.N.C.F. : 9 minutes gare du Nord, arrêt Saint-Denis ou BUS 137 à la Porte de Clignancourt, Villeneuve-la-Garenne, arrêt : Stade.

Rare, calme, sol. verdure, face bois Vincennes, imm. bourg. 3e Mo. Entr. + liv. + 2 ch., cft, chauf. indiv., tél., 1.900 F. Tél. pour r.-vs 875-25-40 ou 326-65-88.

LA DEFENSE - R.E.R.
2 P. Neuf. 51 m2. Park. Tél. 950 F + ch. 774-53-93 - 11/19 h.

LA DEFENSE - R.E.R.
5 P. Neuf. 101 m2. Park. Tél. 1.880 F + ch. 774-53-93 - 11/19 h.

LA DEFENSE - R.E.R.
3 P. Neuf. 76 m2. Park. Tél. 1.300 F + ch. 774-53-93 - 11/19 h.

BOULOGNE
Beau duplex 1er/2e étage, 6 pièces, 2 bains.
Appt 2 pièces, tt cft, entièrem. refait neuf. OPE. 26-03.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Ingén. ch. sans agence PAVILLON banlieue Ouest. 950-36-70.

locations meublées Offre

Paris

P. loue studio cft, tél., calme, à Jussieu. 950 F c. c. 331-52-13.

Région parisienne

BOULOGNE
Studio à louer. Refait neuf. Confortable. Calme. 875 F mens. + Ch. Tél. : 604-32-76.

locaux indust.

NANTERRE. Zone industrielle. Terrain 3.400 m2, surface d'eau 445 m2, embranchement SNCF, bureaux, atelier. Px 1.800.000 F. Tél. : 204-11-73.

constructions neuves

Mo COMMERCE ET CHARLES-MICHELS, petit imm. P. de T. st., 2 P. duplex, terrasse. Livrable début 1976. Sur place 66, rue des Entrepreneurs-15e. Ts les jrs 14-19 h., le dimanche 10-18 h. 344-71-08 ET 579-15-26. SIMEP.

POURQUOI ACHETER dans la Résidence MIRABEAU
1) LA QUALITE des APPTS. Reste quelques 2 pièces + un 3 pièces. Livraison 4e trimestre 1975.
2) DES PRIX INCHANGES DEPUIS 1 AN.
3) UNE PLUS-VALUE RAPIDE à prévoir grâce à station métro toute proche inaugurée en 1976. Sur place : 117, R. P.-V.-COUTURIER, MALAKOFF. Samedi, dimanche 10-12 h., lundi, merc., samedi, dimanche 14 h. 30 à 18 h., ou TÉL. : 742-28-97.

ELANCOURT (78)
LES PATIOS
75 maisons individuelles 5 et 6 pièces. Construct. traditionnelle sur terrain 500 à 1.300 m2. Chauffage élect. intégré. Crédit PIC à 80 %.
Visite sur place tous les jours de 10 h. à 18 h. 30, sauf mardi et mercredi. Le Barceau, 78190 Elancourt. (050-46-28).

GARCHES (92)
29-33, rue Henri-Régnault (près du golf de St-Cloud).
3 petits imm. gds stand. 2 ét. P. de T., chauf. élect. intégré, cuis. équipées. Parking sous-sol.
du Studio au 5 pièces. Prix moyen 4.600 F le m2. FERME ET DEFINITIF.
Bur. vte s/pl. sam. et dim. de 11 à 18 h. ou GECOM. 747-59-50.

VERSAILLES
74-78, avenue de Paris.
LA SEIGNEURIE

20e PRES NATION
Immeubles pierre de taille massive, STUDIOS, 2-3-4 pièces, balcons et jardins. Px fermes et définitifs. Livraison début 76. Bureau de vente sur place ouvert tous les jours de 10 à 19 h., 74-76, r. des Vignoles. Se rens. TREVAL. 277-62-23.

LA VARENNE SAINT-HILAIRE
pr. RER, commerçants, écoles PETIT IMM. de LUXE R. + 4
STUDIOS, 2-3-4 P.
Dernier étage, appartement :
150 M2 + LOGGIA
Prix fermes et définitifs Livraison AOUT 76
G. HERVIEU - 883-02-28

PARIS (20e)
9-11, rue du Télégraphe.
Imm. en Pierre de Taille. Confort total électrique. Du Studio au 4 Pièces. Prix ferme et définitif. Livraison hiver 1975.
Appt. témoin sur place ts les jrs 11 à 18 h. ou GECOM. 747-59-50.

immeubles

Etude de Maître GAUVIN, notaire à LAVAL (Mayenne).
A VENDRE
dans ville de la Mayenne, - très bon emplacement
IMPORTANT IMMEUBLE d'habitation et de commerce, comprenant :
— Hangar métallique à usage de garage, av. bur. aménag. et salle de réunions, gde cour
— Maison d'habitation d'un rez-de-chaussée et deux étages.
— Autre bâtiment sur rue comprenant un étage de bur. et 2 apparten. de 4 et 5 pces avec niveau supérieur.
Le tout entièrement clos et en très bon état. Surface au sol : 4.580 m2.
Peut convenir pour placement (très bonne rentabilité) ou pour installation de tout commerce. Possibilité de division.
Ecr. au notaire, B.P. 47, 54004 LAVAL.

hôtels-partic.

16e RESIDENTIEL Parfait état. Prix justifié : 3 millions. 500 m2 + jardin. Tél. 288-45-26. Agences s'abstenir.

VERSAILLES-SAINT-LOUIS. Hôtel partic. XVIIIe siècle. Parfait état avec petit jardin 300 m2. 7.300.000 F. 460-31-22.

bureaux

AV. CH.-DE-GAULLE NEUILLY
A LOUER
Bureaux neufs, bail précaire 3 niveaux - 500 m2
225-50-35

locaux commerciaux

Locaux commerciaux à louer, 150 m2, av. magas. expos. Tél. diso. à visit. Sur place heures bur. 3, sente des Dorés (19e). Téléph. 202-52-23.

Idéal pour société de prestige D.A.B. 180 m2. Emplacement vue unique Canebière, Vx-Port.
Ecr. HAVAS MARSEILLE 92945

propriétés

SORTIE CORBEIL
Magnif. chaumière, excell. état, cuis. séj. av. cheminée rustiq. poutres 3 chbres w-c s. bs, tél. ch. cal. 620 m2 jdin clos, gar. Urgt. 350.000, créd. personnel.
ACE 8, bd Jean-Jaurès, Corbeil - 496-13-98.

RARE. 35 km Sud Lyon, sortie autoroute, maison bourgeoise, 15 p., parc, style, cft, terrasse, volière, bassin, cave voûtée, dépend. AUTHENT. CHAPELLE XVIIe. EXCEPTIONNEL. Vis. et rens. : Tél. 16-74 - 85-27-26.

EN PERIGORD
PROPRIETE 3 ha, rég. boisée, calme, 25 km Périgueux (4 h. de Paris). Mais. anc. pierres, 9 p., eau, électr., granges et div. Ombrages, vue 230.000 F. Cabinet CHASTAND 24106 Bergerac. T. (53) 57-11-03.

CANNES
Super propriété 1 hectare près centre, calme, vue mer, extra, immense séjour + 8 chambres, piscine, jdt gardien. MAGNET 33, bd Carnot, Le Cannet 06.

Résidence de style à Saint-Maur 94 : salon + s. à manger + 6 chambres + 2 s. de bains + 4 cabin. toilette + cuisine + rangement, surface totale : 230 m2 sur 1.500 m2 jardin agrément. Gar. et dépendances. Px : 1.115.000 F. Téléphoner : 883-51-37 (LE SOIR)

Propriété à vendre à 8 km centre Bruxelles, prox. autor. Bruxelles-Paris. Très beau château avec plus de 3 ha de terr. + dépendances. Offre exception. Tél. Bruxelles : 538-71-73-74, ou écr. I.C.C., r. de l'Aqueduc, 2, B-1050 Bruxelles

55 KM par Autoroute Ouest Villa récente gd luxe : 310 m2, 3 réceptions, 3 chbres, 3 bains, garage, service, jardin + bois. Impeccable : 900.000 - 256-14-13.

FORGES-LES-EAUX
(Région) - Propriété bourgeoise Hall, cuisine, séjour, salon, 4 chbres + 2 petites pièces, four pain, buanderie, bûcher, 2 caves voûtées, gar. 1.000 m2 terrain, 108.000 F, av. 22.000 F. 8, fg Cappeville, Gisors **AVIS** T. (16-32-30-91-11), le 405.

VESINET résident. Situation privilégiée - PROPRIETE
Réception 65 m2, 8 ch., 2 bains, s. douche, pavillon gardien, beau jardin boisé 2.000 m2, sur rivière avec ILE PRIVEE. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

CROISSY-SUR-SEINE. B. ppté sur 1.950 m2 terrain en bord de Seine, berge privative. Séj., salons, bur., 3 chbres av. cab. toil. S. bns, 2 dches, tt cft. Px 1.500.000. Agce CARLIER 14, place Maurice-Berteaux, à Chatou. — Tél. : 966-11-90.

LES MESNULS (PRES)
Résident., entr., cuis., séjour, s. à mang., 3 ch., bains, conft + petit pav. gardien, 1.600 m2 clos. Prix 345.000 F. Téléph. 461-70-41.

20 km ORLEANS
PLEINE SOLOGNE
Propriété de 270 hectares d'un seul tenant.
B.C.I., 48, rue Edouard-Vaillant, 18000 BOURGES. (36) 70-40-58.

YERRES
Résident. belle propriété meul. ss-sol total, gar. 2 voit., ent., cuis., gd séj., salon, bur., 3 ch., bains, w.-c., chff-cent., jardin clos 1.800 m2, piscine. Prix : 480.000 F, gros crédit. BOURASSEAU S.A. Agence de Combs-la-Ville 17 bis, av. de la République Combs-la-Ville. Tél. : 060-76-79.

A VENDRE
PRIEURE
PARFAIT ETAT
à 25 km de Châteauroux avec 50 ha de terre et de bâtiments exploitation.
S'adr. Me Claude JAMET, notaire à Châteauroux. T. 22-00-55

AUVERS-SUR-OISE
A 6 km de PONTOISE.
Propriété 240 m2, sur 2 niveaux. Terrain 10.000 m2. Px 450.000 F.
Maison 140 m2 de plain-pied, gar., terrain 8.000 m2, 270.000 F.
Grange aménagée de 60 m2. Terr. 7.000 m2, piscine, 220.000 F.
Tél. : Thierry FABIEN 578-28-54 ou 578-17-38.

TOULON (Banlieue)
dans lotissement, villa F 5, séjour, salon, 3 chbres, S.-de-Bs, wc, cuis., gar., terrasse, cellier, chauff. cent. mazout, terrain 1.200 m2 clos, Px 260.000 F. Ecr. Dewez, 36, cité Amiral-Lambert, chem. de la Clairette, 83200 TOULON.

Près d'AMIENS, pavillon neuf, 160 m2 habitables, séj. 40 m2, âtre, garage, 128 m2, terrain de 1.362 m2, clos. — SIMIONI, 80440 BOVES. Tél. : 93-00-90.

FERTE-s/JOUARRE. - A 1 km. S.N.C.F., sortie autoroute Est, bel. propr. de caract., 2.000 m2, belle vue, près Petit-Morin. Gd séjour avec gde cheminée, gde salle à manger, bureau, salon, cuisine, office, 6 chambres, cabinets de toilette, caves, 2 garages. Propriétaire : BLO. 59-62.

YONNE - Unique, 150 km Paris PPTE dans bourg, docteur, pharmacien, 4 P., cuis., gar., dépendances, jardin, bord rivière. 130.000 F. Crédit 80 %. - THYRAULT, 89 St-Fargeau - Tél. 183.

60 km PARIS Typique Luxueuse propriété 250 m2 habit., séjour 60 m2, cheminée, loggia, cuis. 32 m2, 6 gdes ch., 2 s. de bs, wc, ch. cl fuel. 5.000 m2 terr. Prix 360.000 F. AVIS, derrière Eglise, Saint-Ayoul, PROVINS. Tél. 400-09-89, ouv. même dim.
CHANTACO 478-52-83 478-33-24

ANDRESY - Bord de Seine propriété 1900, actuellement à usage commerce, sur 3 niveaux, 450 m2 + étage mansarde aménagé, état impeccable, parc de 7.500 m2, pavillon gardien indépendant, idéale profession libérale, bureau étude, maison de repos, etc. Prix justifié. AGENCE VIOLA, 78570 ANDRESY. — 974-71-47.

CHARENTE. Site unique, petit château, 120 ha, élev. chevaux, bov., rivière, lib. Px 2.500.000 F. Domaine 80 ha élevages, lux. demeure, ferme modèle, matériel. Px 1.850.000 F. - Cabinet OLLIVIER, 16000 ANGOULEME, Téléphone : 95-06-08, le matin.

65 KM AUTOR. OUEST
Très JOLI SITE CHAMPETRE Charmante résidence campagnarde
Gd séjour, 4 chbres, tt confort 10.000 m2 PARC AGREMENT 480.000 F

terrains

CAGNES-SUR-MER
Terr. 1.500 m2 ds site inscrit quart. résid. Vue mer, montag. COS. 0,15. Px. 195.000 F. Tél. (15) 93-20-83-61 (hres repas).

TERRAIN 12 ha, morcellement possible. Proche CHATEAU D'AMBOISE. IDEAL POUR PLACEMENT. Tél. : 531-94-58.

A vdre, Belle-Ile-en-Mer, centre de l'île, 18 ha en plusieurs lots. Prix : 3 F le m2. Possibilité paiement fractionné. Réalisation urgente. Ecr. No 7.666 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région Enghien-Pierrefitte. 227 M2 - 550 M2 - 700 M2. 243-88-46 - 822-24-43.

SAINT-TROPEZ
Part. vd terrain à bâtir boisé vue/Golfe. Ecrire M. Kekilkian, 25, rue Allard, 83 St-Tropez.

LIMOURS (près)
Beau terrain à bâtir 1.300 m2, façade 21 m, T.T.V.
PRIX 150.000 F 491-08-15 491-04-54

domaines

A VENDRE
BON DOMAINE
Champagne Berrichonne 220 ha - LIBRE
S'adr. Me Claude JAMET, not. à CHATEAUROUX. - 22-00-55.

manoirs

90 km N.-O. PARIS
B. prop. de caract. à amén. B. MANOIR XVIIIe. 7 Pces. Très jolie vue. Dépend. à rest. 4 ha herb. et jardin. Px intér. AFF. RARE. E. Vahé, 76220 Gournay-en-Bray. T. 272.

Cabinet Daniel Houdiard-Laval B.P. 83. Tél. : (43) 53-25-21.

LAVAL 20 km, beau château 1850, cft, parc de 3 ha. ALENÇON 15 km. Site forestier prieuré 16e s. bien restauré. BAGNOL-de-l'O. Villa style manoir normand. Joli cadre boisé. Même région MAISON DE MAITRE 1850, parfait état, 1 ha. SAUMUR 25 km N., pet. manoir étang 3 ha ; bois, terres 35 ha. VENDOME 25 km, maison 17e vallée Loir, partie troglodyte. Guémené-Penfao pet. cast. parc. BRETAGNE : plusieurs MANOIRS, CHATEAUX, VILLAS.

fermettes

10 km MONTARGIS
Ancien corps de Ferme à restaurer. 35 m. X 8 m. Beaucoup de cachet. Vue sur la campag. Bien situé au milieu de 2.500 m2 de terrain. Dernière maison du hameau. 160.000 F. Crédit.

6 km MONTARGIS
Fermette aménagée. séjour, 3 chbres, cuis., s. de bains, wc, cab. toil., chauff. cent. 3.800 m2 terrain, dépend. 265.000 F. Créd. Agence Montargeoise, 3, place Mirabeau, Montargis. Tél. : 15-38-85-10-83.

viagers

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite, discrétion. Etude LODEL. Tél. : 700-00-99 35, bd Voltaire, PARIS-XIe.

LA RENTE VIAGERE
VEND VITE ET BIEN.
G. Boué, N.D.I., 9, rue Lagrange, PARIS (5e). 633-71-47.

Vendez aux meill. conditions FONCIAL 36 ans de référence Expertise gratuite 19, bd Malesherbes - 266-32-35.

Propriétaires, renseignez-vous à F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite - Discrétion

Libre, Clermont-sur-Oise, grande PPTE 9 P. PRINCIPALES tt cft, TERRASSE, PARC 2.300 m2, garage. Dépendances. 325.000 F + 2.400 F - 2 Têtes. F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

villas

CHATOU. Villa neuv de 6-7 p., sous-sol, gar., jdin, cft électriq. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, CHATOU. Tél. : 976-38-02.

12 km N. Bandol, calme, boisé, 7 km autoroute, b. villa 6 p. : r.-ch. 120 m2, 2 p., gar.-atel., cave. 1er 120 m2, 5 p. c., lin., wc, s. bs, 6 placards, chauf. central, tél. A neuf int. et extér. Beau jdin 1.000 m2 bien arbré, pièce d'eau, 500.000 F. Rens. : (91) 27-87-32.

LA VARENNE. Résidentiel verdure, calme. Proxim. toutes commodités. TRES BELLE VILLA 8 p. poles, contruct. 67, 3 s. de bains, sous-sol total, 2 terrasses, 1.200 m2 parc clos et planté. Belles dépendances. 2 APPTS 3 p. princip. tout cft Ensemble en parfait état. PRIX : 1.500.000 F. LES IMMEUBLES : 883-14-22.

SAINT-CLOUD
Hôtel part. entièr. modernisé, 11 pces, 2 cuisine, 2 bns, 3 cab. toil. dans parc 1.050 m2.

SEVRES limite VILLE-D'AVRAY belle villa, mod., 3 récep., 5 ch., 2 bns, 2 toil., garage, cuis., lingerie, jardin 775 m2 + 100 m2. SIVRAIS. - 602-42-10.

Au cœur de la forêt de FONTAINEBLEAU Achères-la-Forêt
60 km. Paris par autoroute Sud (sortie Ury)
Maisons de Grand Standing sur Grands Terrains INDIVIDUELS BOISES de 400.000 à 600.000 francs. Venez visiter une villa et CE SITE EXCEPTIONNEL. 538-68-73 et 424-30-36.

ASNIERES
100, rue Révérend-Père-Christian-Gilbert, sur terrain 870 m2
VILLA PARFAIT ETAT, 200 M2 environ, grand confort + une petite maison indépendante. Samedi, de 14 à 17 heures, Claude ACHARD : 637-14-56.

DIRECT. SUR **PARC SCEAUX**
EXCEPTION. Tr. belle demeure p. de t. pl.-pied, s/parc 2.000 m2. Séjour 90 m2, 4 ch. princip. + 2 service, s. de bains, douche. PRIX ELEVE JUSTIFIE ROB. 34-86, de 9 h à 15 h.

VESINET 300 m R.E.R. VILLA de CARACTERE à aménager, surface habitable 170 m2. 7 P., beau jardin boisé 1.000 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Près Lycée **ENGHIEN** Très belle Villa séjour + 5 chambres. Très résidentiel. Grand calme. Parc décoré 1.200 m2. 989-31-74.

pavillons

FONTENAY
TRESIGNY (77)
R.N. 4, 35 km. de Pte de Bercy rue Victor-Hugo.
Il reste
5 PAVILLONS
Terrain toute propriété 500 m2.
4 pièces, 90 m2 : 183.200 F.
5 pièces, 105 m2 : 213.900 F.
Prêt 80 % PIC Crédit foncier.
Bur. de vente sur pl. du vendr. au lundi, de 11 h. à 18 h., ou GECOM, 747-59-58.

A vendre, Epinay-sous-Sénart : PAVILLON : Salle de séjour, 3 chambres, cellier, garage, jardin, proximité directe forêt et rivière. — Téléphone : 900-92-04.

COLOMBES - LES VALLEES
Particulier vend pavillon, cuisine, S. à M., salon, bureau, 7 chambres, 2 S. de B., jardin, garage, 480.000 F. T. : 242-57-69.

CHATOU - 3 MINUTES R.E.R. Charmante maison 9 Pièces, jardin, garage, libre : 650.000 F. Agence MALMAISON, 967-80-30.

Part. vdà Part. pavil. à Rueil, pr. bois, 2 ch., S. à M., cuis., wc, S. d'eau, s/cave av. gren., jard. 400 m2. Tél. : 958-19-58.

PIERREFITTE, GARE, PAVILLON, TOUT MEULIERE, 4/5 P., tout conft, gar., avec 55.000 F ; Région ST-DENIS, PAV. 3 P., cuis., tt cft, gar., av. 35.000 F; Région ENGHIEN, PAV. mod., plain-pied, 4/5 P., cuis., gd cft, garage 2 voit., avec 100.000 F ; ENGHIEN, GARE, PAV. 3 P., cuis., tt cft + 2 P., av. 55.000 F. AGENCE DU CENTRE, 19/21, avenue de la République, 93800 EPINAY. Tél. 243-88-46, 822-24-43.

P. à P., MAISON ORIGINALE, 180 m2, tt conft, jardin, calme, proxim. parc de Sceaux et Mo Antony, 54.000 F. Tél., ap. 20 h., ou samedi et dimanche 350-14-35.

Cause départ, coquet pavillon, banlieue SUD, 5' Mo, 3 P., tt cft, gar., tél. 350.000 F. 229-48-20.

ST-CLOUD. Jolie petite maison, 100 m2, jardinet 70 m2, parf. ét., Part. à Part. : 380.000 F. Tél. : 771-07-08, après 20 heures, et samedi toute la journée.

ATHIS-MONS 29, r. Marcelle-Henri (pr. Pyramide). Pav. 3 p. princ., cuisine, dressing-room, terrasse, gar., chff. central, 430 m2 jard. décoré. Prix à débattre. S/place samedi, dimanche, 10 à 12 h et 14-18 h. Possib. crédit.

LIMOURS (près)
PAVILLON plain-pied, 5 pièces, tout confort, garage 2 voitures. Joli jardin : 1.000 m2 clos.
PRIX 250.000 F 491-08-15 491-04-54

CHAMPIGNY Résidentiel UNIQUE
Vaste pavillon, 2 entr., 2 cuis., 6 pièces + bureau, 2 bains, tt cft. Jardin. TOT. 255.000 F avec 51.000, TIC, 23, av. M.-Thorez, Champigny - 706-58-16 et 14-52.

78 - ANDRESY Coquet pavillon meulière. 5/6 P. Tt cft. Chauf. cal. TEL. 2.900 m2 jard. Arbr. fruitiers + petite maison 2 p. 370.000 F. — Tél. : LAB. 42-94.

Voir les demandes d'emplois et autres rubriques en page 34

MÉDECINE

Biocapt 1975 : l'électronique au service du malade

Les progrès fulgurants de l'électronique ces quinze dernières années mettent à la disposition des praticiens tout une panoplie d'appareillages qui facilitent sa préhension sur l'évolution de la maladie et lui permettent, notamment, une surveillance continue et de plus en plus fine des paramètres physiques et chimiques (température, pressions, courants électriques...) qui peuvent annoncer d'éventuelles modifications dans le cours de l'affectation, ou des suites chirurgicales.

Faire le point sur les acquisitions récentes en matière de recueil des données biomédicales utiles au médecin pour son diagnostic et pour le traitement qu'il mettra en œuvre : tel était le but de Biocapt 75, qui a réuni, à Paris, près de six cents personnes, essentiellement des ingénieurs et des médecins.

Cathéters, sondes, électrodes : le malade gravement atteint est de plus en plus souvent, dans les services spécialisés des hôpitaux, asservi en prise directe sur des appareillages de plus en plus complexes, qui, parfois, le sauveront d'éventuelles complications. Une double évolution des techniques employées est apparue au cours du colloque Biocapt 75.

● *Les méthodes employées sont de moins en moins traumatisantes pour le malade*, c'est-à-dire que, souvent, bien des mesures sont relevées à distance du malade (radiographie bien sûr, mais aussi ultra-sons) ou en contact extérieur avec sa peau (mesure des pressions), par exemple. Des « *multisondes* » permettent aujourd'hui, avec un seul « *capteur* » de données (cathéter par exemple), de recueillir jusqu'à huit informations différentes.

● *L'exploitation des données prend le pas sur leur simple recueil*, c'est-à-dire que, au lieu de se borner à enregistrer simplement un bruit cardiaque au moyen d'une sonde électrique, l'appareillage commence, avec l'aide, bien sûr, de l'ordinateur, à être capable d'interpréter ces données et éventuellement de donner une alerte dépassant la simple signalisation de l'arrêt cardiaque ; il peut, par exemple, offrir au personnel sur place une « *table de suggestions* » lui indiquant les différentes explications possibles du trouble observé.

De nombreux autres progrès ont pu être constatés dans le domaine des analyses biologiques. Par exemple, la quantité de sang nécessaire à la détermination du taux d'une hormone comme l'aldostérone (important dans le traitement de l'hypertension artérielle) est maintenant réduite à une dose si faible qu'un simple prélèvement en bout de doigt suffit.

L'analyse des ondes électriques au niveau de l'abdomen est maintenant possible, comme l'ont montré plusieurs équipes françaises ; il semble même que l' « électrosplanchnographie » permettra un jour d'objectiver les résultats des cures thermales en mettant en évidence d'éventuelles modifications, en cours de traitement, des rythmes du fonctionnement intestinal.

Le vaste panorama de Biocapt 75 a enfin mis en évidence l'utilité et la nécessité de ces techniques nouvelles, qui sont encore lentes à pénétrer dans les hôpitaux, alors qu'elles peuvent libérer le personnel de bien des tâches de routine qui rongent une grande partie de leur temps : l'ère du « *gadget médical* » n'est pas tout à fait révolue, mais le pas semble maintenant franchi qui permettra à l'électronique médicale de gagner vraiment ses lettres de noblesse.

LES « INVENTEURS » DU SCANNER REÇOIVENT LE PRIX LASKER POUR LA RECHERCHE

Le prix Albert-Lasker pour la recherche médicale, la plus haute récompense après le prix Nobel, a été attribué mercredi 12 novembre à un ingénieur électronicien anglais, M. George Hounsfield, et à un neurologue américain, le docteur William Oldendorf.

Le prix, d'une valeur de 50 000 dollars (220 000 francs environ), leur a été décerné pour les recherches qu'ils ont menées, le premier au laboratoire de recherches de la firme anglaise EMI, le second à l'Université de Californie à Los Angeles.

Leurs travaux ont conduit à la mise au point d'un nouveau procédé révolutionnaire d'exploration du corps humain. Ce procédé, la « tomographie axiale transverse couplée avec ordinateur », ou « *scanner* » (*le Monde* des 5 février et 17 septembre 1975), fait appel à un balayage de l'organisme par un fin faisceau de rayons X, dont le recueil par des détecteurs, interprété par ordinateur, permet la reconstitution en un temps très court (trois minutes environ) sur écran cathodique de coupes de l'organisme humain, autorisant ce que certains spécialistes ont pu appeler une « *autopsie in vivo* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

M. Fourcade : la production nationale retrouvera au milieu de 1976 son niveau de 1974

M. Fourcade, qui était vendredi 13 novembre l'hôte d'honneur du déjeuner au cours duquel l'hebdomadaire *la Vie française-l'Opinion* a présenté les résultats d'un sondage d'opinion auprès de quatre cents chefs de grandes entreprises et de représentants du monde financier, s'est, une fois de plus, montré optimiste sur les chances de la reprise en France, estimant que les indices actuels sont favorables dans l'automobile, le bâtiment et les secteurs dépendant directement de la consommation des ménages. Les affaires vont, certes, mal dans la sidérurgie et la chimie, mais le ministre espère que peu à peu tous les secteurs seront concernés par la relance.

Le problème est, pour lui, de savoir si la reprise constatée aux Etats-Unis, au Japon et un peu en France sera durable, et si elle ne s'accompagnera pas d'une inflation excessive (37 % des chefs d'entreprise interrogés lors de l'enquête pensent que l'inflation va s'accélérer — contre 2 % seulement l'inverse — et 43 % que les salaires vont augmenter « *fortement* » ou « *très fortement* — contre 52 % « *peu* »). Selon M. Fourcade, la production intérieure brute pourrait retrouver au milieu de l'an prochain son niveau de 1974 (elle en est actuellement à — 3 %). Le ministre a donné ensuite quelques précisions sur ses projets :

● DETAXATION DES INVESTISSEMENTS. — La déduction fiscale de 10 % ne sera pas prorogée au-delà du 31 décembre, puisqu'elle visait à « *provoquer des investissements à contre-conjoncture* », ce qui s'est déjà passé, a-t-il dit, à concurrence de 4 milliards de dépenses environ.

● TAUX D'INTERET. — Ils ne varieront guère « *tant que l'inflation restera élevée* ». Les dépôts dans les caisses d'épargne ont augmenté de moitié cette année, et les obligations placées sur le marché de Paris doublé.

● CHOMAGE. — Il « *peut augmenter d'ici à la fin de l'année* », mais baissera en 1976 (27 % des industriels interrogés lors de l'enquête pensent que les effectifs employés diminueront, contre seulement 7 % qu'ils augmenteront).

● INDICES DES PRIX. — « *Une batterie d'indices est en préparation* » pour les prix et les salaires. Mais le ministre n'a pas dit quand ils seraient publiés.

LES P.M.E. EN DIFFICULTÉ POURRONT ÉTALER LE PAIEMENT DE LEUR PATENTE

Des instructions ont été données aux comptables du Trésor pour qu'ils autorisent les petites et moyennes entreprises en difficulté à reporter le paiement de la patente due au mois de novembre, a annoncé M. Jean-Pierre Fourcade. Cet impôt pourra être versé par acomptes, après examen des dossiers individuels, a ajouté le ministre.

M. Gérard Nicoud, secrétaire général du CID-UNATI, a répondu ce vendredi matin 14 novembre, sur les antennes de R.T.L., que « si c'était les percepteurs ou les agents du Trésor qui décidaient on risquait d'aboutir à des affrontements personnels ».

L'absence de critère peut, selon lui, conduire à « des différends importants ». *M. Nicoud a demandé le blocage des patentes pour l'année 1974 et leur report général* « sans discussion cas par cas ».

Depuis janvier

LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ONT AUGMENTÉ DU QUA[RT] PAR RAPPORT A 1974

Le nombre des jugements [de] règlement judiciaire, liquidat[ion] de biens ou faillite prononcés [au] cours du mois d'octobre [s'est] élevé à 1 325 pour la France [en]tière, dont 1 112 concernant [de] nouvelles entreprises (88,1 % [de] plus qu'en septembre), et 215 [ju]gements de transformation (s'[ap]pliquant à des firmes déjà sa[nc]tionnées), indique l'INSEE.

Au cours des dix premiers [mois] de l'année, le nombre des dé[fail]lances d'entreprises a progr[essé] de 23,7 % par rapport à la pér[iode] correspondante de l'an passé, [avec] une augmentation plus mar[quée] pour l'industrie, le bâtimen[t,] les travaux publics, les transp[orts] et transmissions, ainsi que [les] services, alors que le comm[erce] et les cafés-hôtels-restau[rants] étaient relativement épargnés.

Selon les statistiques du tr[ibu]nal de commerce de Paris con[cer]nant l'ancien département d[e la] Seine, le nombre des jugem[ents] au cours des dix premiers mo[is de] l'année a augmenté de 20 % [par] rapport à l'année précéd[ente.] L'évolution du nombre des d[épôts] de bilan, règlements judiciair[es,] liquidations de biens s'est s[tabi]lisée à un niveau élevé dep[uis le] début de l'année, à l'exceptio[n de] la période des congés.

Légère reprise des investissements industri[els] dans les régions

Présentant, le jeudi 13 novembre, la prochaine Semaine de l'implantation industrielle et tertiaire (du 3 au 6 décembre, à la porte de Versailles), M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire, a indiqué qu'une certaine reprise économique se manifestait au niveau des régions.

Depuis mai 1974, une réduction de 20 % des ventes de terrains sur les zones industrielles a été enregistrée, mais, en douze mois, toutefois, 2 600 hectares équipés ont été vendus. On sait en outre qu'à l'avenir, sur cinq em[plois] créés, quatre proviendront du [sec]teur tertiaire. Et, de 1973 à [1975,] les surfaces de bureaux livr[ées en] province ont pratiquement [dou]blé, passant de 145 000 m[ètres] carrés à 275 000 mètres carr[és.]

Pour ce qui concerne les p[rojets] industriels bénéficiant d'une [aide] accordée au niveau central [par] la DATAR, on note un r[egain] d'activité en octobre : di[x] dossiers ont été déposés, en [face] de quatorze dossiers dépos[és de] juillet à septembre, ce qui r[epré]sente 500 millions de f[rancs] d'investissements et la cré[ation] escomptée de quatre mille em[plois] (auxquels il faut ajouter six [cent] soixante emplois de l'indu[strie] alimentaire).

Parmi les principales ins[talla]tions nouvelles dans les ré[gions] « prioritaires », on peut c[iter] Moulinex, à Granville ; le gr[oupe] Thomson-Brandt, à La [...] (Isère) ; la compagnie d'[assu]rances MACIF, à Lens ; Mic[helin,] au Puy-en-Velay ; la C.P.I.[, à] Vitré ; Creusot-Loire, à Mir[ande] (Gers) ; Sommer-Allibert[, à] Auchel (Pas-de-Calais) ; gr[oupe] Service-France, à Valbo[nne] (Alpes-Maritimes).

Enfin, deux sociétés espag[noles] (éléments de cuisine et papet[erie]) vont créer des ateliers à O[...] (Pyrénées-Atlantiques) et à [Fou]gères (Ille-et-Vilaine).

AGRICULTURE

Le revenu moyen des paysans baisserait de 3,6 % en 1975

Le revenu agricole moyen en valeur réelle baisserait en 1975 de 3,6 % par rapport à 1974. En prenant en compte la diminution moyenne du nombre d'agriculteurs (— 2,7 %), le revenu par exploitant diminuerait de 0,9 %, mais, si l'on considère l'importance économique des agriculteurs qui partent, la baisse de revenus par exploitant est de 1,8 %.

La commission des comptes de l'agriculture, qui a examiné le compte prévisionnel pour 1975, est arrivée à ces résultats de la façon suivante : le volume de la production a baissé de 3,1 %, en raison notamment d'une chute importante de la collecte de blé (— 20 %) et d'orge (— 10 %), de légumes, de certains fruits, de vin (— 12 %), les productions animales restant stables. Les prix ont progressé, globalement, de 7,9 %, marquant une relative stagnation pour les produits végétaux (+ 1,5 % pour les céréales, — 5,4 % pour les vins) et une hausse plus nette pour les produits animaux (+ 11,1 %).

Les consommations intermédiaires (aliments de bétail, énergie, engrais, entretien des bâtiments, services) ont diminué en volume (— 3,4 %), mais progressé en valeur (+ 7,8 %).

Au total, compte tenu d'une diminution des stocks, la valeur ajoutée des exploitations agricoles atteint 75,4 milliards de francs (+ 5,8 %), les charges d'exploitation (assurances, intérêts, salaires, impôt direct) se montent à 21,9 milliards de francs (+ 15 %), et les subventions d'exploitation représentent 5,5 milliards de francs. Il reste un résultat brut d'exploitation de 55,8 milliards de francs (+ 8,3 %). La hausse des prix à la PIB étant évaluée à 12,3 %, le pouvoir d'achat des paysans a baissé, globalement, de 3,6 %.

LA CRISE DU MARCHÉ LAITIER

Le C.N.J.A. dénonce le manque de dynamisme des transformateurs

Le marché laitier européen est en crise : 1 100 000 tonnes de poudre en stock, dont une partie est d'ores et déjà impropre à la consommation humaine, ne trouvent pas d'acheteurs sur les marchés mondiaux. Certains professionnels, notamment les coopérateurs, voient en outre avec inquiétude l'évolution de certains autres produits : la consommation de beurre stagne alors que les exportations diminuent ; il en est de même pour le fromage. En bref, le « fleuve blanc » a amorcé une nouvelle crue aussi dévastatrice que les précédentes.

La situation n'est pas, en effet, sans rappeler celle des crises de 1969 et 1972. Après avoir pris des mesures, en 1971 et fin 1974, pour éviter une pénurie de poudre de lait, la Commission européenne estime maintenant que les excédents laitiers sont structurels. Elle envisage, d'une part, un blocage du prix du lait au cours des trois prochaines années et, d'autre part, une modification des mécanismes de soutien des marchés du beurre et de la poudre, en instituant une participation financière des producteurs à la résorption des surplus.

Les professionnels français ne sont pas opposés à cette dernière proposition, dans la mesure où ils obtiendraient un droit de regard sur la gestion des marchés. En revanche, éleveurs et industriels ne pensent pas que les excédents laitiers soient structurels. Ils remarquent que la collecte a été relativement stable au cours des trois dernières années : environ 20 millions de litres. Ils accusent les autorités européennes d'avoir géré inconsidérément les marchés laitiers.

Le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.) critique, de son côté, le « *manque de dynamisme commercial* » des coopératives et des industriels, qui, par routine, fabriquent essentiellement du beurre et de la poudre (55 % de la collecte laitière), pour lesquels ils ont un débouché assuré grâce à l'intervention. Les Jeunes Agriculteurs condamnent également l' « *inertie* » de l'interprofession laitière (CNIEL), « *incapable de fixer un prix minimum garanti* ». Pour sortir de la crise, ils proposent le gel d'une grande partie des stocks de lait en poudre, l'incorporation de celle-ci dans les aliments du bétail, l'accroissement de l'aide alimentaire aux pays en voie de développement.

BANQUE

LE CRÉDIT LYONNAIS A REDRESSÉ SA SITUATI[ON] EN 1975

« *Les résultats de l'exercice s'annoncent satisfaisants* », a [dé]claré M. Jacques Chaine, pr[ési]dent du Crédit lyonnais, don[t le] conseil d'administration s'est r[éuni] symboliquement, à Lyon, le s[iège] social. La perte de 153 milli[ons] de francs enregistrée en [1974] devrait donc être assez largem[ent] annulée, en dépit d'une fa[ible] progression des crédits distrib[ués] (+ 2 % à la fin de septembre, [par] rapport au 31 décembre 1974[) :] les mesures prises à partir [du] second semestre 1974 ont po[rté] leurs fruits.

En revanche, M. Chaine [a] exprimé ses préoccupations qu[ant] aux conditions d'exploitation, [qui] lui apparaissent devenir difficil[es.] Les frais généraux de son établ[is]sement augmentent de plus [de] 20 %, tandis que le chiffre d'a[f]faires n'est supérieur que de 10 [%] et que les marges décroiss[ent] depuis le début de l'année. P[our] M. Chaine, les résultats de l'exe[r]cice 1976 dépendent de la rapid[ité] et de l'ampleur de la reprise éc[o]nomique.

(Pour les banques, en général[, la] grande période de prospérité [et de] croissance accélérée, qui avait [com]mencé en 1966, semble bien termin[ée.] La progression plus lente du chi[ffre] d'affaires et la poursuite du go[nfle]ment des frais généraux incitent [les] directions des établissements à « [res]serrer les écrous ». Cette politi[que] ne manque pas de provoquer [un] mécontentement croissant du p[er]sonnel, qui se plaint de dev[oir] assurer une charge de travail [crois]sante avec des effectifs dont [l'aug]mentation, rapide autrefois, [est] maintenant très ralentie si ce n'[est] stoppée. — F. R.)

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

La rupture des négociations entre l'Algérie et Elf

[A]LGER : les offres françaises étaient insuffisantes

De notre correspondant

Alger. — Un porte-parole de la Sonatrach nous a confirmé, le [je]udi 13 novembre, que le contrat d'association pour la production [a]vec Elf-Algérie, qui vient à échéance le 31 décembre, n'avait pas [ét]é renouvelé. La date limite pour le renouvellement était fixée [a]u 31 octobre, mais il semble que la décision concernant la non-[re]conduction de l'accord de 1971 avait été déjà prise il y a plusieurs [m]ois, l'Algérie ayant refusé de consentir à Elf-Algérie des privi[lè]ges qu'elle n'avait pas accordés à la C.F.P. (« le Monde » du [...] juillet).

En revanche, des négociations [av]aient été entamées dès le [m]ois d'août par Elf-Erap pour [l'a]chat en 1976 de 2 millions de [ton]nes de brut dans le cadre d'un [si]mple accord commercial. Une [dé]légation devait rencontrer une [no]uvelle fois les représentants de [la] SONATRACH ce vendredi, [m]ais elle a été informée jeudi [qu]'il était inutile qu'elle se dé[pl]ace, toute la production de [19]76 ayant déjà été placée.

« *Les négociations traînaient [en] longueur et les offres d'Elf-[Er]ap se situaient toujours 10 à [...]cents en deçà de celles des [au]tres clients. Nous avons donc [fin]i par conclure avec d'autres* », [no]us a précisé le porte-parole.

Il nous a également confirmé [qu]e c'est la SONATRACH — et [no]n une autre société étrangère, [co]mme la rumeur l'avait laissé entendre — qui reprenait les intérêts d'Elf-Algérie, qui en tant que que producteur enlevait 5 à 6 millions de tonnes par an. Le rachat des 49 % de parts de la société française se fera conformément aux stipulations de l'accord de 1971 ; il représente l'équivalent d'une cargaison de pétrole pendant six ans. Le remboursement se fera en dollars. — P.B.

Elf : les négociations paraissaient sur le point d'aboutir

Jeudi après-midi, le groupe Elf-Erap a diffusé le communiqué suivant :

« *L'accord conclu le 15 décembre 1971 entre l'Erap et la Sonatrach, fixant pour une durée de cinq ans les relations contractuelles des deux parties dans le cadre d'une association, et ouvrant notamment au groupe français des droits de production, arrive à expiration le 31 décembre 1975.*

» *D'un commun accord, et conformément aux dispositions prévues à cet effet, les deux parties sont convenues de ne pas renouveler leurs engagements réciproques au-delà de 1975.*

» *Des négociations avaient été engagées au mois de septembre en vue de passer un contrat commercial portant sur l'achat par le groupe Elf-Aquitaine de pétrole brut algérien, alors qu'elles paraissaient sur le point d'aboutir. La Sonatrach vient de faire savoir qu'elle n'avait plus, contrairement à des prévisions encore récentes, de pétrole disponible.* »

LES MEMBRES DE L'ASEAN (Association des pays du Sud-Est asiatique) envisagent la création d'un Comité pétrolier régional. Le projet a été examiné au cours d'une conférence regroupant en octobre, à Djakarta, des représentants de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour et de Thaïlande. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu à la fin de novembre. Ce comité n'aura pas pour rôle d'intervenir dans la politique pétrolière des pays concernés, mais devra, conformément aux buts de l'ASEAN, établir une coordination dans le domaine de l'échange des informations en matière de recherche et de technologie pétrolières.

A L'ÉTRANGER

M. Ford reviendrait sur son refus d'aider la ville de New-York

Le « plan de sauvetage » de la ville de New-York, élaboré en hâte depuis le week-end dernier par les autorités et les experts financiers de la cité comme de l'État, pourrait amener le président Ford à infléchir sa position sur l'aide fédérale demandée par la métropole en détresse.

Jusqu'ici, la Maison Blanche s'était montrée rigidement hostile à toute forme de caution fédérale à une opération financière de dernière minute évitant à la municipalité de New-York de se trouver en situation de cessation de paiement, bien que la trésorerie de la ville et de ses multiples agences soit à quelques jours seulement de la banqueroute légale.

Le « *plan de sauvetage* » présenté par New-York, qui comporte des mesures d'austérité draconiennes, capables, selon ses critiques, de « *réduire de moitié le budget de la ville d'ici deux ans* », a-t-il convaincu le président du sérieux de son programme de redressement ? M. Ford s'est-il ouvert à de meilleurs sentiments sous la pression du Congrès qui « *planche* » fébrilement sur plusieurs projets de loi destinés à cautionner diverses formules d'« *assainissement* » des finances municipales new-yorkaises, avec toute la précipitation d'une assemblée qui se met en vacances le 20 novembre ? Sous la pression de l'opinion, aussi, qui n'aurait sans doute pas apprécié, après coup, le spectacle d'un président-Harpagon abandonnant froidement à son naufrage une ville certes à moitié décrépite et mal gérée depuis des décennies, mais qui n'en demeure pas moins le symbole historique du dynamisme et de l'esprit créateur des États-Unis ?

Toujours est-il que M. Ford a laissé dire par son porte-parole qu'il trouvait « *encourageant* » l'effort qu'attestait le plan d'économies et de compression conjoint de la ville et de l'État de New-York. Cette évolution de la tendance — qui va se traduire dans les jours et même les heures à venir par une série de négociations très serrées entre Washington, le Congrès et les émissaires new-yorkais — a suffi à rendre confiance aux milieux financiers. — A.C.

AUTOMOBILE

Un Français à Detroit

M. JOSEPH RIS EST NOMMÉ DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES INTERNATIONALES DE CHRYSLER

M. Joseph A. Ris est nommé, à compter du 1er janvier prochain, directeur des relations publiques internationales de Chrysler corporation, à Detroit. C'est la première fois qu'un Français devient responsable de la coordination des activités de relations publiques de Chrysler dans le monde entier. Avant d'assumer ces fonctions, il était délégué général de Chrysler France, à Paris, depuis juin 1969.

[Agé de trente-neuf ans, ancien élève de la faculté de droit de Paris et de plusieurs universités américaines, M.J.A. Ris fut journaliste à Paris, puis chargé de cours à l'université de Detroit avant d'entrer chez Chrysler Corporation en 1968.]

La position américaine avant le « sommet » de Rambouillet

Une première tentative de remise en ordre ?

De notre correspondant

Washington. — Sans s'attendre à des résultats spectaculaires immédiats, les milieux officiels américains accordent beaucoup bien M. Seidman, conseiller économique de Rambouillet. Aussi bien M. Seidman, conseiller économique du président Ford, a-t-il déclaré que les démocraties industrielles « *ne cherchaient pas tant à aboutir à des accords spécifiques qu'à déterminer jusqu'où elles veulent aller et comment avancer collectivement dans cette direction* ».

Dans l'optique américaine, ce qu'on appelle volontiers ici le « séminaire » de Rambouillet, a un objectif politique important. Aussi bien vis-à-vis du tiers-monde, mais plus encore peut-être à l'intention de leurs opinions publiques respectives, les leaders des six grands pays industriels se doivent, dit-on, d'affirmer leur volonté politique de travailler ensemble à des solutions communes des graves problèmes économiques du court et du long terme. Un officiel disait même en privé qu'il s'agissait de « *la première tentative d'une remise en ordre collective du monde capitaliste* ».

En même temps qu'on minimise d'avance les résultats escomptés de cette rencontre, afin de ne pas créer d'espoirs qui seraient déçus, on déclare y voir l'ébauche d'un « grand dessein » économique de l'Occident. D'où la nécessité de créer des structures, d'institutionnaliser la consultation par des réunions régulières des ministres des finances ainsi que M. Kissinger le suggérait dans son discours de Pittsburgh du 11 novembre.

Une considérable évolution

L'importance donnée à la réunion « au sommet » déjà qualifiée d'« historique » de Rambouillet confirme l'évolution de l'attitude officielle. Les premières réactions à l'initiative française avaient été en effet très réservées, particulièrement au département du Trésor. Sur les problèmes monétaires notamment, on ne voyait pas bien à quoi pourrait servir le « sommet », sinon à mettre en évidence des divergences de vues franco-américaines. Le département d'État, à commencer par M. Kissinger, estimait en revanche qu'il y avait peu à perdre et beaucoup à gagner à cette rencontre qui, dans leur esprit, doit freiner la tendance des pays industrialisés à aborder en ordre dispersé les problèmes communs qui les confrontent tous à des degrés divers.

En matière énergétique, M. Kissinger, ainsi qu'il l'a indiqué le 11 novembre, escompte un renforcement de la coopération entre Occidentaux face au « cartel » pétrolier. A ce sujet, le *Washington Post* se faisait l'écho des rumeurs selon lesquelles « *le président Ford pourrait échanger une concession sur le plan monétaire contre une attitude plus positive de la France dans le domaine de la coopération énergétique internationale* ».

D'une manière plus générale, on a senti ici qu'en affichant un manque d'intérêt vis-à-vis de l'initiative française, on aurait risqué d'encourager Européens et Japonais à se replier sur eux-mêmes et à rechercher des solutions « isolées » ne tenant pas compte des intérêts supérieurs de la communauté occidentale. Comme à propos du dialogue avec le tiers-monde, les officiels américains, revenant sur leurs réserves initiales, reprennent à leur compte une initiative française qu'ils entendent contrôler. Néanmoins, on souligne ici que le resserrement de la communauté des pays industriels ne signifie pas une volonté d'affrontement avec le tiers-monde ; à Rambouillet, les Six se contenteront, dit-on, de préparer la conférence de décembre sur la coopération économique internationale sans prendre de décision ni même arrêter des positions qui pourraient affecter les intérêts des pays « pauvres ».

Le *Wall Street Journal*, après avoir évoqué le « cynisme » qui s'était manifesté à propos de la suggestion d'un « sommet » économique, écrivait mercredi qu'il existait « *peu de sujets plus importants pour l'Occident que la mise au point d'un mécanisme de coordination économique internationale* ». Il recommandait aux Six de ne pas se concentrer « *sur des questions techniques et secondaires comme, par exemple, le rôle précis de l'or* », mais de s'intéresser plutôt d'abord à l'établissement « *d'un contrôle des liquidités internationales, de la masse monétaire mondiale et de l'inflation* ». Enfin, il souhaitait que les chefs de gouvernement se rencontrent périodiquement.

D'autres journaux, comme le *Washington Post* ou le *New York Times*, ont souligné que l'amélioration de la situation économique américaine rendait plus attrayante l'idée d'un « sommet ».

Enfin, dans la perspective des élections présidentielles, on considère que le « sommet » de Rambouillet, en augmentant la « dimension » internationale du président Ford, sert ses eintérêts électoraux.

HENRI PIERRE.

AFFAIRES

POCLAIN ET FERODO REGROUPENT LEURS ACTIVITÉS DE COMPOSANTS HYDRAULIQUES

Poclain et la société anonyme du Ferodo ont décidé de regrouper leurs activités de composants hydrauliques au sein d'une filiale commune Poclain-Hydraulics, au capital de 26 353 000 francs, dont Ferodo détiendra 15 %, pourcentage qui pourra par la suite être augmenté.

L'annonce de cet accord devrait mettre un terme aux rumeurs ayant circulé notamment en Bourse, qui faisaient état d'une prise de participation de la société Ferodo dans le capital de Poclain à la suite des difficultés qu'a connues récemment cette entreprise (« le Monde » du 18 octobre). En fait, il n'en est rien.

Fidèle à sa ligne de conduite, M. Bataille, le président-directeur général de Poclain, entend rester maître chez lui et poursuivre une politique d'association ponctuelle dans certains domaines, dont les effets les plus spectaculaires ont été l'accord conclu avec Potin pour la fabrication de grues mobiles, et plus récemment l'accord de commercialisation réciproque de produits passé avec le groupe suédois Volvo.

La division hydraulique de Poclain produit des moteurs, en particulier pour ses besoins internes (grues, pelles). En outre, en prenant ces dernières années le contrôle des sociétés Perrier et Gury, Poclain a élargi sa gamme de production avec pompes, vérins et valves. Ferodo, de son côté, est spécialisée dans les transmissions hydrauliques. Les activités des deux sociétés sont donc complémentaires. Leur alliance dans ce secteur très dispersé constitue l'amorce d'un groupe français puissant, qui sera sans doute mieux à même de résister à la concurrence étrangère, notamment américaine (Vickers, numéro un mondial) et allemande.

PERRIER : peut-être des bénéfices.

« *Perrier ne va pas trop mal, et n'est pas à vendre.* » C'est, en substance, ce qu'a indiqué M. Gustave Leven, président de la société de Vergèze, au cours d'un déjeuner de presse, mercredi 12 novembre.

Certes, l'augmentation du prix de vente des bouteilles d'eau (12,5 centimes) est inférieure à la hausse des charges (17 centimes). Toutefois, les chaleurs de l'été ont permis de vendre autant de bouteilles que l'an dernier ; des « *efforts de productivité* » ont été réalisés : trois cent cinquante emplois ont été supprimés (8 % du personnel) ; la verrerie qui fabrique les bouteilles du groupe a permis de faire une économie de 1,2 milliard de francs ; les affaires de Vichy-État se seraient redressées ; la branche laitière ne ferait plus de pertes... En bref, le groupe devrait dégager un bénéfice net, après amortissements, de 80 à 100 millions de francs. Pourtant, les dirigeants de Perrier attendent de voir l'évolution des affaires en 1976 pour décider de la distribution d'un dividende, bien que le holding dispose d'un report de 10,4 millions de francs.

Reste la politique industrielle de Perrier. Le groupe pense à de nouveaux développements à l'étranger. Toutefois, il lui faut régler les affaires en suspens, Genvrain notamment. Félix Potin, qui a une option expirant à la fin du mois sur les actions détenues par Perrier et le Crédit agricole, n'est intéressé que par La Parisienne, circuit de distribution de Genvrain. Pour que l'opération se dénoue, il faut trouver un acquéreur de la branche fromagerie, Les Fermiers réunis. Question de prix ! De même que pour certaine prise de participation minoritaire, dont Perrier serait prêt à se dessaisir.

Faits et chiffres

● LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL a adopté, le 13 novembre, par 124 voix contre 13 (C.G.T.) et 24 abstentions (dont la C.F.D.T.), un avis souhaitant la fin des distorsions particulièrement préjudiciables, dont souffrent les régions frontalières françaises. Il a également approuvé par 135 voix — vingt-quatre conseillers s'abstenant (C.G.T., C.F.D.T.) — un autre avis préconisant le développement des relations commerciales avec la Chine populaire.

● L'INDICE DE LA PRODUCTION s'est établi en juin à 113 — chiffre révisé — et non à 112, comme il a été écrit dans *le Monde* du 14 novembre.

● INTERVENTION DE LA POLICE A L'USINE DE TRAITEMENT D'ORDURES DE NANCY. — Les forces de police ont fait évacuer, jeudi 13 novembre, les éboueurs qui étaient en grève avec occupation depuis le 10 octobre ; trois camions-bennes, servis par des non-grévistes, ont pu circuler dans la ville sous la protection de la police.

● LE PREMIER FABRICANT ITALIEN DE PNEUMATIQUES (Pirelli) s'apprête à réduire ses effectifs de mille quatre cent cinquante personnes, sur un total de trente-quatre mille. Pirelli connaît de graves difficultés, qui se sont traduites, l'an passé, par un déficit de 78 milliards de lires (500 millions de francs environ). — *(A.F.P.)*

● *La Commission du Marché commun* a annoncé officiellement le jeudi 13 novembre qu'elle porterait plainte, avant la fin de la semaine, contre le gouvernement français devant la Cour de justice européenne à propos de la taxe française sur les importations de vins italiens (*le Monde* du 11 novembre).

La Commission estime que la France ne s'est pas conformée à l'avis motivé qu'elle lui avait envoyé et qui donnait à Paris dix jours pour supprimer cette taxe. — *(A.F.P.)*

CONFLITS REVENDICATIONS

M. SÉGUY ESTIME QUE LA MAGISTRATURE FRANÇAISE NE SERA PAS COMPLICE DES ATTENTATS AU DROIT DE GRÈVE.

Prenant la parole devant les [tra]vailleurs d'Air France rassem[blé]s à l'aéroport de Roissy, le [...] novembre, M. Georges Séguy, [se]crétaire général de la C.G.T., a [ac]cusé le gouvernement de mettre [en] cause le droit de grève. Selon [lu]i, le gouvernement a pris « *la [lo]urde responsabilité d'une esca[la]de qui constitue une attaque [sa]ns précédent en France contre [le] droit de grève* ».

A l'appui, M. Séguy a cité les [de]ux procès en dommages et inté[rêt]s lancés par la direction d'Air [Fr]ance, pour 10 millions de francs, [co]ntre les syndicats C.G.T. et [C.]F.D.T. (*le Monde* des 9 et [...] novembre 1975) et celui de la [Ré]gie Renault contre le syndicat [C.]G.T. du Mans, pour 30 millions, [ap]rès la grève du printemps der[nie]r. Il faut « *un cynisme peu [co]mmun*, a dit le syndicaliste, *à [ce]ux qui démantèlent les entre[pri]ses nationales et les services [pub]lics (...) pour accuser les syn[dic]ats de porter préjudice aux [int]érêts de l'entreprise* ».

Mais, a-t-il poursuivi, la C.G.T. [est] décidée à « *relever le défi* » et [à s]e dresser contre « *une entre[pri]se aussi réactionnaire, y com[pris] sur le plan juridique* ». Il [a] déclaré convaincu que le [pou]voir et le patronat ne trouve[ro]nt pas dans les milieux de la [ma]gistrature française « *les [com]plicités sans lesquelles leur [mau]vais coup ne saurait aboutir* ».

EMPLOI

M. MARCHAIS DÉNONCE LES SAISIES DONT SONT VICTIMES DES CHOMEURS

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., évoque dans l'éditorial de *l'Humanité* du vendredi 14 novembre les saisies dont sont victimes des chômeurs. « *Il est juste, il est nécessaire que cette prolifération de saisies et de ventes autoritaires aux enchères suscite l'indignation et la colère des braves gens* », souligne le député de la première circonscription du Val-de-Marne, en précisant que « *pour une seule des localités qu'*[il] *représente à l'Assemblée nationale, on a recensé dix-huit avis de saisies-ventes prévues pour la même journée* (...)

» *Il faut résoudre les problèmes cas par cas à l'amiable, utiliser toutes les possibilités d'exonération, trouver un mode de règlement échelonné supportable pour chaque famille. Il faut abroger la loi scélérate qui autorise à pénétrer chez les gens en leur absence. Il faut en finir avec l'utilisation de la police contre les honnêtes gens, quand elle fait si souvent défaut pour lutter contre les bandits.* »

● LA C.G.T. DEMANDE AU C.N.P.F. l'ouverture de négociations pour étendre le « *bénéfice des allocations ASSEDIC aux chômeurs qui en sont encore écartés* » et supprimer la limitation à un an du droit à indemnisation.

[CO]RRESPONDANCE

A propos du conflit [a]ux blanchisseries Elis

[A] la suite de la publication dans [le] Monde du 6 novembre 1975 [d'un] court article sur les blan[chis]series Elis, à Pantin, qui [fa]it état du licenciement d'un [« dé]légué syndical » C.F.D.T. [M. J]ean Leducq, l'un des gérants, [dont] nous avions déjà publié une [...] dans le Monde *du 8 novem[bre], nous a demandé d'insérer la [mise] au point suivante :*

[Co]nfirmant les termes de ma [prem]ière mise au point par droit [de r]éponse à votre article du [... n]ovembre, je répète qu'aucun [délé]gué syndical C.F.D.T. n'a été [à ce] jour licencié dans notre [établ]issement et que la grève par[tielle] touchant environ 20 % du [perso]nnel avait pour origine le [licen]ciement d'un représentant [syndi]cal C.F.D.T. après avis favo[rable] unanime du comité d'éta[bliss]ement.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AVANT LA RÉUNION

POINT DE VUE

Les équivoques d'un « sommet »

Par RENÉ RIBIÈRE (*)

EN cette fin de semaine, à Rambouillet, le président de la République reçoit six chefs d'Etat ou de gouvernement des pays industrialisés les plus considérables du moment.

Cette réunion représente en soi un succès flatteur de la diplomatie présidentielle. Mais la rencontre des plus hauts dirigeants du monde occidental ne sera un événement important que si elle est l'occasion d'aborder la substance des problèmes et non leur apparence. C'est-à-dire les problèmes du long terme et non pas seulement ceux du court terme, comme, trop souvent, nos dirigeants et ceux des autres grands Etats industrialisés ont la tentation de le faire.

Certes, on ne peut faire totalement abstraction des préoccupations du court terme, qui ont provoqué l'initiative française. Les économies européennes connaissent toutes une profonde récession, avec les problèmes aigus d'emploi, et l'atmosphère de crise profonde qui règne en Europe pèse sur les raisonnements de nos gouvernants. Toutefois, l'économie américaine est aujourd'hui dans une situation différente, et pour M. Ford l'inflation menace bien plus que la récession. Les objectifs des dirigeants américains et européens sont donc différents. Il ne peut être question de prendre de nouvelles mesures de relance coordonnées, et c'est sans doute heureux, car le danger principal de l'année prochaine c'est une flambée mondiale d'inflation, et il est nécessaire que les responsables européens aient le courage de le reconnaître. Il ne sortira donc pas du « sommet » de Rambouillet de prescriptions miraculeuses pour rétablir rapidement la santé de l'économie mondiale.

* *

Ce qui est important, dans le « sommet » de Rambouillet, ce n'est pas tant la concertation des politiques conjoncturelles, souhaitable en soi, que ce qui pourra être dit sur les problèmes du long terme tels que ceux de l'énergie, de la monnaie et du commerce. Car il s'agit là de la substance de notre politique et de la mise en jeu des éléments-clés de notre indépendance.

On ne peut croire, en effet, que Rambouillet puisse être une simple réunion de gentlemen-farmers dans un rendez-vous de chasse. Le « sommet » ne sera pas non plus une agréable méditation sur l'avenir des sociétés industrielles en déclin, conduite sous l'aimable houlette de notre président. M. Ford y viendra flanqué de son secrétaire d'Etat et de son ministre des finances, qui n'ont, ni l'un ni l'autre, la réputation de se prêter gratuitement à des réunions de ce genre.

A-t-on réfléchi sérieusement sur les intentions américaines ? Après tout, la charte atlantique, l'année de l'Europe, la conférence de Washington, la controverse sur les responsabilités régionales de notre continent, ne sont pas si loin. On dira, bien sûr, que le charme et l'habileté présidentiels ont désamorcé la querelle franco-américaine et que les petits déjeuners de l'Elysée ont scellé la réconciliation. Mais croit-on réellement que Washington ait oublié ses projets de réforme du camp occidental ? Et M. Ford, qui vient de remanier son équipe avec une brutalité de vieux routier de la politique, ne sera-t-il pas tenté de saisir l'occasion pour obtenir de la France une attitude plus compréhensive ?

Dans le secteur de l'énergie, les Américains poursuivent leur effort d'organisation d'un front des consommateurs face à celui des producteurs. Mais, dans leur esprit, ce front ne sera pas solide tant que la France demeurera absente de l'Agence de l'énergie, et c'est pourquoi Washington continue de souhaiter notre entrée dans cet ensemble. Rien ne serait plus inutile ni plus contradictoire avec notre politique passée que de leur donner satisfaction. Il n'est de l'intérêt de personne, ni des producteurs ni des consommateurs, que nous rejoignions l'Agence. Ce serait renoncer à notre position de médiateur entre les deux fronts sans obtenir aucun avantage, car cette organisation des consommateurs souffre d'une faiblesse fondamentale : l'absence d'une politique énergétique américaine.

Tant que les Etats-Unis, qui se posent en leader du monde occidental, ne se décideront pas à faire un effort sérieux pour mettre en exploitation leurs ressources propres, tant qu'ils continueront à dépendre de l'étranger pour leur approvisionnement, la crise de l'énergie persistera dans le monde entier. C'est de cela qu'il devrait s'agir à Rambouillet et non pas de quelques subalternes arrangements de procédure. Si quelque résultat significatif devait sortir du « sommet », ce devrait être celui-là, et nous y applaudirions sincèrement.

* *

Il en va de même pour les affaires monétaires : l'absence de quelque discipline que ce soit dans le système monétaire international, la généralisation des changes flottants, sont à l'origine de la crise d'inflation que nous avons connue, et les mêmes causes reproduiront les mêmes effets en 1976 ou 1977.

La flexibilité limitée du système des parités en faveur de laquelle M. Giscard d'Estaing s'est prononcé dans une récente déclaration à un journal du matin relève toujours du même aimable et dangereux verbalisme qui a déjà porté ses fruits amers et n'y changera rien.

Le problème aujourd'hui n'est pas de négocier un précaire arrangement sur le cours du dollar par rapport aux monnaies européennes pour soulager quelques exportateurs en mal de commandes. Il est d'obtenir des Américains qu'ils acceptent de faire un pas vers la reconstitution d'un système monétaire international viable. Mais le dogmatisme de Washington est si fort que nous n'avons guère de concessions à espérer sur ce point.

* *

En matière commerciale, le long terme doit aussi l'emporter sur le court terme. Il n'est guère utile de s'élever contre le protectionnisme américain grandissant, si ce n'est pour le procès-verbal. En année électorale, le candidat Ford ne prendra aucun engagement qu'il ne puisse oublier si les industriels lui marchandent leurs votes. Ce qui est capital, c'est que la France n'hypothèque pas l'avenir en acceptant que le libre-échange s'étende au commerce des produits agricoles et que les principes de la politique communautaire soient remis en cause, car c'est bien là l'objectif des fermiers du Middle-West et celui des industriels allemands ou anglais.

Or nous ne pouvons compromettre le développement d'un secteur essentiel pour nos exportations et pour la sécurité alimentaire de l'Europe. Qui ne voit en effet que l'existence d'une puissante capacité de production agricole en France est un atout essentiel si la demande solvable de céréales doit dépasser durablement l'offre ? N'est-ce pas la leçon que nous devons tirer de l'accord soviéto-américain de livraisons de céréales sur cinq ans ?

* *

Au total, le « sommet » de Rambouillet conduit à se poser deux questions importantes sur la diplomatie présidentielle.

D'une part, l'initiative de M. Giscard d'Estaing peut être rapprochée de celle prise il y a un an pour le « sommet » européen de Paris. En convoquant un forum du plus haut niveau, où notre position particulière, sinon isolée, sera manifeste, et sans qu'apparaisse préalablement une volonté de conciliation chez nos interlocuteurs, ne prend-on pas gratuitement le risque d'être amené à faire des concessions de fond en contrepartie de la satisfaction de prestige consentie par les partenaires ?

D'autre part, et surtout, n'y a-t-il pas dans la convocation de ce « sommet », qui exclut cinq Etats membres de la C.E.E., le reflet d'un profond scepticisme à l'égard des chances de développement d'une entité européenne véritable ? Il est grave que la France ait pris l'initiative de substituer ce qu'il faut bien appeler une concertation atlantique, dans les formes voulues par les Etats-Unis, aux procédures européennes normales.

N'est-il pas à cet égard significatif que le « sommet » de Rambouillet se tienne avant celui des neuf Etats membres de la C.E.E. ?

Au risque de paraître malintentionné, je me demande, et je ne suis pas le seul, s'il ne faut pas voir dans cette inversion du calendrier un indice supplémentaire de la priorité donnée par le président de la république, bien qu'il s'en défende, à la coopération avec les Etats-Unis sur la coopération européenne.

Depuis cinq cent et quelques jours, l'habitude a été prise de dissimuler la vérité, et de ne la révéler que lorsqu'elle a pris un caractère aveuglant ; j'ai bien peur qu'il ne soit pas dérogé à cette règle les 15 et 16 novembre.

Dans ce cas, il se tiendra bien un « sommet » à Rambouillet, mais ce sera celui de l'équivoque.

(*) Député du Val-d'Oise, ex-U.D.R., membre du Mouvement des démocrates (animé par M. Jobert).

CORRESPONDANCE

L'absence du Canada

M. André Plagnol, administrateur-directeur général de la Banque canadienne nationale (Europe), nous écrit :

Le refus du gouvernement français d'inviter le Canada à participer au « sommet » monétaire de Rambouillet est difficilement compréhensible. Rien ne semble justifier cette attitude.

Le Canada est devenu au cours de la dernière décennie l'un des pays les plus riches du monde. Le revenu national brut par habitant est le deuxième du monde (si l'on excepte certains Etats du golfe Persique dont les revenus bénéficient provisoirement de l'afflux des recettes en provenance du pétrole) et le système bancaire canadien est le troisième système mondial après ceux des Etats-Unis et de l'Angleterre.

La richesse du sous-sol canadien, l'immensité du pays, ses remarquables performances agricoles, seraient d'autres raisons, d'ordre économique, de l'inviter à Rambouillet.

Mais il y a aussi le côté politique de cette affaire. Il paraît inconcevable de convoquer une conférence pour la réorganisation des circuits monétaires internationaux sans songer aux pays en voie de développement. Or, s'il est un pays qui trouve auprès d'eux un écho favorable, c'est bien le Canada, qui joue un rôle privilégié auprès du tiers-monde aussi bien par la sympathie qu'il inspire que par les aides financières et intellectuelles qu'il distribue. Ceux qui voyagent en Asie, en Amérique du Sud ou en Afrique sous le drapeau canadien savent bien quel accueil ils reçoivent, accueil envié par la plupart des autres pays.

Ce rôle est ignoré de l'opinion publique internationale. La discrétion que le Canada impose à ses interventions est la raison même de leur succès. Je passe sous silence l'action pacifique de l'armée canadienne pour le compte de l'ONU.

Le Canada sera, sans l'ombre d'un doute, l'une des grandes puissances politiques et économiques du XXIe siècle.

Toutes ces raisons rendent surprenante la décision de maintenir le refus d'inviter le Canada à Rambouillet.

UE

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA RÉUNI
DE RAMBOUILLET

sommet Realpolitik» et solidarité internationale

(Suite de la première page.)

Retenons quelques chiffres, ré-emment soulignés par M. Wit-veen, directeur général du Fonds monétaire international (1). Du côté des liquidités internationales publiques, les réserves officielles ont progressé à un rythme moyen e 2,3 % par an entre 1950 et 1960 t de 3,1 % au cours de la décen-ie suivante. Au cours de la période 1970 - 1972, les réserves de change *ont triplé* alors qu'étaient versées les premières allocations e D.T.S. prévues à l'heure où l'on craignait une pénurie de liqui-dités.

Quant au secteur bancaire in-ternational privé, ses activités se ont développées à une cadence infernale : de 1970 à 1975 les avoirs extérieurs des banques commerciales sont passés de 108 à 10 milliards de dollars. Le mar-ché des euro-monnaies a com-mencé à se développer vers la fin es années 50 et a progressé en-uite à un rythme tellement rapide 30 à 40 % par an) que son volume global dépasse maintenant la masse monétaire des Etats-Unis.

2) L'interdépendance tient aussi u pouvoir grandissant des fir-es multinationales aidé au reste ar ce marché des euro-devises, ui leur permet de diversifier eurs avoirs en monnaie et d'opé-er des arbitrages où seul compte intérêt du groupe.

Dans la mesure où la rentabi-ité du capital baisse aujourd'hui comme on l'a souvent noté, les firmes sont tentées d'augmenter eurs prix pour maintenir leur profit. Cette cause d'inflation est d'autant plus ressentie que jouent davantage, à l'ère des grandes sociétés, les « effets de domina-tion » chers à François Perroux. Des prix « directeurs » comman-dent ceux du marché internatio-nal.

Ainsi, pour le secteur « exposé », c'est-à-dire soumis à une forte concurrence étrangère, Raymond Courbis (2) pense qu'en régime de changes flottants, lorsque la monnaie d'une nation se déprécie par rapport à celle d'une autre, les prix s'ajustent pour compen-ser le changement de parité internationale : les prix nomi-naux varient pour maintenir l'égalité des prix réels. Pour une nation faiblement préparée à la concurrence internationale, le régime des changes flottants amène simultanément une dépré-ciation continue de la monnaie nationale et une inflation équi-valente.

3) Depuis la fin de 1975, *l'in-terdépendance des nations occi-dentales s'est accrue du fait d'une plus grande... dépendance vis-à-vis des pays producteurs de pétrole.* Heureusement, elle n'a pas été poussée dans le sens où le souhaitait d'abord M. Kissin-ger, c'est-à-dire de la formation d'un bloc des consommateurs. Cela dit, les effets de la hausse des prix de l'énergie, variables certes selon qu'on se situe d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique, n'en ont pas moins été ressenties d'un seul coup et fortement et n'ont pas peu contribué à freiner l'expansion des pays industriels, dans la mesure où un transfert de ressources était opéré d'un monde à l'autre.

4) Les mass media *contribuent à unifier les comportements des agents économiques, qui, du même coup, pèsent du même côté de la balance.* Ainsi, la propa-gation des idées sur la sauvegarde de l'environnement, sur les limi-tes de la croissance, etc., s'est opérée beaucoup plus vite qu'elle n'aurait pu le faire il y a vingt ans. Cette sensibilité internatio-nale plus homogène accroît la vulnérabilité des économies « en phase ».

L'effritement des pouvoirs étatiques

Que constate-t-on face à ces courants qui portent à une interdépendance accrue ? Une impuissance accrue des Etats — même du plus fort, en l'es-pèce l'Amérique — à influencer es événements. Le grand régu-lateur d'aujourd'hui, il faut bien le dire, c'est l'inflation. Elle seule, face aux démissions collectives, ajuste le doit et l'avoir des so-ciétés. Où est le temps où les prophètes de la *New Economics* croyaient avoir découvert pour le reste du monde une sorte de pilote automatique (politique des *guidelines*, des directives) où cré-dit et fiscalité, astucieusement maniés dans une croissance régu-lière, maintiendraient efficace-ment les équilibres ?

Qu'est devenu le pouvoir réel des Etats de contrôler les agrégats monétaires si l'on songe que les activités des banques opérant sur l'euro-marché ne sont pas, elles, réglementées, ce qui permet aux organismes privés d'avoir accès aux sources internationales de capitaux et de convertir leurs recettes en monnaie nationale, tournant ainsi les « lignes Magi-not » des banques centrales ?

C'est plus généralement le com-portement des grandes firmes que es Etats nationaux n'arrivent plus à contrôler. Le fisc saisit très mal la matière imposable des firmes multinationales (on com-mence enfin à s'en aviser en France). Ces grandes sociétés de-viennent leurs propres banques, et le maniement des taux d'in-térêt ne les affecte plus ; elles collectent l'épargne par les sur-prix « directeurs » dont nous avons parlé ; elles contrôlent la demande et la modèlent afin qu'elle se dirige vers leurs pro-duits, ainsi au reste que les poli-tiques de recherche et de déve-loppement.

Après avoir repéré ces domaines où un pouvoir privé se substitue à l'autre, M. Albert Meister écri-vait (3) : « *Il faut se demander si les Etats nationaux ne sont pas en passe de devenir des sortes de sous-systèmes territoriaux du système transnational.* »

Il y a pire, au reste, que l'im-puissance d'un Etat, c'est sa contribution à la propagation du désordre. Inutile d'insister sur la part des Etats-Unis dans la dété-rioration du système monétaire international, l'accumulation des balances dollars due notamment à la guerre du Vietnam, avec, pour consacrer cette mauvaise gestion, la *dénonciation* de leurs engagements sur la convertibilité du dollar le 15 août 1971.

« La loi et les prophètes »

Le moins que l'on puisse de-mander aux chefs d'Etat et de gouvernement qui vont se retrou-ver le 15 novembre au château de Rambouillet, c'est de ne plus contribuer par leurs actions pro-pres, isolées, à envenimer une situation de crise. Les pays de l'O.C.D.E. ont solennellement pris l'engagement en 1974 (et celui-ci a été renouvelé en 1975) de se concerter pour éviter le recours à des mesures protectionnistes. Ce *Trade Pledge* (engagement de commerce) comme on l'appelle, doit rester « la loi et les pro-phètes » de la stratégie écono-mique occidentale, et il ne serait pas mauvais que cela fût réaf-firmé à Rambouillet.

Mais il faudrait être un peu plus conscient des changements de mentalité que cela implique de plus en plus. Le « colbertisme » qui pousse les Etats à tout faire pour exporter au maximum et pour importer le moins possible renaît dangereusement en période de récession. Les officiels améri-cains ont de plus en plus de mal à résister à la pression des syn-dicats de l'automobile et aux pa-trons de la métallurgie. La formule « *Buy British* » est de nouveau utilisée en Grande-Bre-tagne, et M. Peter Shore, le secré-taire britannique au commerce ferme les yeux.

La seule façon de repousser les sirènes du protectionnisme, c'est précisément de coordonner da-vantage les politiques économi-ques. « *On peut se demander,* écrivait récemment M. Thierry de Montbrial, *si les échanges commerciaux n'ont pas d'ores et déjà été beaucoup trop loin, compte tenu de la capacité d'or-ganiser une régulation contrôlée de l'économie mondiale* » (4). Selon lui, si le libre-échange peut valablement s'épanouir à l'inté-rieur des zones qui recherchent leur intégration (c'est le cas *en principe* de la C.E.E.), en revan-che, les rapports entre ces zones et d'autres « *devront être régis par des règles souples qui restent à définir et qui concernent non seulement les échanges de pro-duits, mais aussi, à long terme, les investissements à l'étranger, les transferts de technologie, les transferts de capitaux, etc.* » Ce qui est aussi valable pour les relations Etats-Unis-Europe que pour le dialogue Nord-Sud ou les rapports Est-Ouest, heureusement inscrits également au « menu » de Rambouillet.

Quand, pour tenter de résoudre la crise de la sidérurgie, la Commission des Communautés européennes demande qu'une discussion s'ouvre au sein de l'O.C.D.E., on a là un bon exemple de ce que pourrait être une concertation internationale digne de ce nom.

Le « chant du monde »

Cet esprit soufflera-t-il après la rencontre de Rambouillet, la première du genre ? Sans doute, les décisions finales sont toujours le fruit de rapports de forces, mais quand les forces tendent à s'équilibrer, il faut bien se mettre autour d'une table et discuter. Du fait des interactions de plus en plus sensibles du monde écono-mique, la Realpolitik, celle qui met les intérêts égoïstes avant tous les autres, doit passer au-jourd'hui par la solidarité inter-nationale. Pour celui qui ne songe qu'à tirer les marrons du feu, l'effet de boomerang ne tarde plus à se faire sentir. Sans doute les degrés de solidarité peuvent-ils être variables : c'est au pro-chain le plus proche qu'on pense dans la politique agricole com-mune européenne et des affinités de système (atlantisme), des inté-rêts (troc blé - pétrole entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis), ou un mélange d'intérêts et de prin-cipes moraux (dialogue Nord-Sud) peuvent contribuer à une meilleure régulation des affaires économiques de la planète. L'es-sentiel est que ces mouve-ments convergent. Le « chant du monde » est encore cacophonique, mais on commence à discerner un thème insistant : il n'est pas possible de se sauver tout seul.

PIERRE DROUIN.

(1) Dans un discours prononcé le 28 octobre 1975 devant le *Conference Board* à Francfort.

(2) Cité dans une thèse de José Allouche et Gérard Pogorel sur « *Le rôle des écarts dans l'économie française* » (1959 - 1973). Université de technologie de Compiègne 1975.

(3) Dans un livre à paraître aux Presses universitaires de France et intitulé : *l'Inflation créatrice.*

(4) *France-Forum* - numéro spé-cial sept.-oct. 1975 - « *Au-delà de la crise* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

UN ENTRETIEN AVEC LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA F.A.O.

Les pays du tiers-monde ne veulent plus se contenter d'une simple assistance, *nous déclare M. Saouma*

M. Edouard Saouma, de nationalité libanaise, qui a été élu lundi 10 novembre directeur général de la F.A.O. (« le Monde » du 12 novembre), entend donner « une nouvelle dimension » à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture qu'il prendra en charge le 1er janvier prochain. Il expose, au cours d'un entretien avec Robert Solé, dont on lira ci-dessous le compte rendu, les moyens qu'il préconise pour atteindre cet objectif : un appui entier au Fonds international de développement agricole ; un réajustement des rapports entre la F.A.O. et la Banque mondiale ; une plus grande diversification des sources de financement et le déblocage de crédits, propres à la F.A.O., pour certaines interventions sur le terrain. M. Saouma souhaite, dans le même temps, « raviver l'esprit qui a procédé à la création de la F.A.O. », améliorer les rapports entre le secrétariat et les gouvernements, et favoriser un dialogue entre pays développés et pays en voie de développement.

De notre correspondant

Rome. — « *Je commence mon mandat dans de bonnes conditions...* » Visiblement satisfait du vote massif et sans précédent dont il a bénéficié au deuxième tour de scrutin, M. Saouma s'enfonce un peu plus dans son fauteuil. Mais il le quitte très vite, car cet homme énergique ne tient pas en place. On le sent désireux de saisir le taureau par les cornes, malgré la nécessaire prudence de ton qu'impose sa fonction.

« *Il faut que la F.A.O. prenne une nouvelle dimension. Jusqu'à présent, en raison de ses moyens limités (80 % du budget couvrent les salaires des fonctionnaires, le reste étant consacré aux voyages, réunions et publications), l'Organisation a surtout été un forum international pour l'échange d'idées. Elle fait des études globales, des statistiques, formule des recommandations ou des avis, cherche à influencer des politiques, voire à en proposer... Mais elle n'est pas engagée dans l'action agricole proprement dite, dans le cadre de son programme régulier, puisque son travail d'assistance technique sur le terrain est financé — et dans une certaine mesure dirigé — par un organe extérieure, le PNUD (1).* »

La nouvelle dimension implique d'abord, selon M. Saouma, la mise en place rapide du Fonds international de développement agricole (FIDA), proposé il y a un an, lors de la conférence de l'alimentation, et qui pourrait devenir une véritable banque pour le tiers-monde. « *Nous sommes disposés à lui fournir tout le soutien technique : de la conception des projets agricoles à leur exécution. Nous pourrions être les véritables intermédiaires entre les pays du tiers-monde et ce Fonds. Cela implique une convention avec le nouvel organisme et des restructurations au sein de la F.A.O.* »

La Banque mondiale ne remplit-elle pas déjà cette fonction ? « *En partie seulement. Elle n'est pas spécialisée dans l'agriculture et ses critères sont parfois trop restrictifs. Le Fonds la compléterait sans la concurrencer. Il existe d'ailleurs depuis douze ans une coopération entre la Banque mondiale et la F.A.O.* » Mais le moment serait peut-être venu de « *réviser ces accords* » pour les mettre en harmonie avec les nouveaux développements intervenus, note le successeur de M. Boerma.

Obtenir des crédits d'intervention

M. Saouma a un projet plus ambitieux. Il n'est pas normal, selon lui, que la F.A.O. ne dispose en propre d'aucun crédit consistant, « *tant pour des activités opérationnelles que pour des dépenses urgentes et imprévues* ». Pourquoi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ne jouirait-elle pas des mêmes facilités que l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), laquelle a les moyens d'intervenir, par exemple, en cas d'épidémie ?

« *A côté des ressources importantes qui continueront à être acheminées par l'intermédiaire du P.N.U.D. à New-York, il serait souhaitable que la F.A.O. dispose de ressources propres sur lesquelles elle aurait un contrôle direct, pour pouvoir affronter des situations urgentes et, au-delà, disposer d'une certaine autonomie dans le choix et la définition des projets.* »

M. Saouma demande qu'on le comprenne bien : « *Il ne s'agit pas de prendre la place de l'assistance technique : ce budget opérationnel interne servirait à des opérations limitées, à court terme, préparant des opérations plus importantes, qui seraient prises en charge par le fonds de développement agricole ou par le PNUD.* »

M. Saouma ouvre une parenthèse avant de poursuivre l'exposé de ses projets : « *Nous sommes entrés dans une ère de crise alimentaire qui est devenue un péril permanent. Bien que des conditions climatiques assez favorables laissent espérer cette année des récoltes relativement bonnes, dans certaines régions critiques — je pense notamment à une bonne partie des pays du Sahel et de l'Asie des moussons — la situation reste, à moyen terme, périlleuse. Il est inacceptable que la vie de millions d'hommes continue à dépendre des caprices du temps.* »

Dans l'immédiat, il sera nécessaire de poursuivre une politique d'aide alimentaire d'urgence et, selon M. Saouma, la F.A.O. continuera à intensifier ses efforts dans ce sens. « *Toutefois, les pays du tiers-monde ne peuvent et ne veulent plus se contenter d'une simple assistance, assistance incertaine et sur la programmation de laquelle ils n'ont que peu d'influence. A ce concept dépassé, ils veulent substituer celui d'une coopération sur une base d'égalité qui leur donnerait le moyen d'alimenter leur développement de l'intérieur et de le conduire conformément à leurs grandes options politiques.* »

Plus précisément, il est indispensable que les pays du tiers-monde soient à même d'augmenter de façon massive leur production agricole : « *Car ils ne sauraient éternellement dépendre du bon vouloir de quelques pays qui disposent de larges surplus. Ils ne peuvent non plus accepter de voir leurs ressources en devises drainées par les achats de vivres qu'ils doivent effectuer à des cours susceptibles de varier brutalement pour des raisons qui leur sont totalement étrangères.* »

Le nouveau directeur général de la F.A.O. n'est pourtant pas un partisan de l'affrontement. « *Je ne crois pas à la nécessité de la confrontation entre pays développés et pays en voie de développement. Un dialogue, en revanche, me paraît possible et nécessaire. Il est dans l'intérêt des deux groupes de s'entendre et je m'emploierai à favoriser cette rencontre sans être ni l'arbitre, ni le catalyseur, mais le trait d'union.* »

L'ébauche d'un dialogue nord-sud n'est-elle pas un signe positif ? M. Saouma souligne « la *remarquable cohésion des pays du tiers-monde* », qui s'est manifestée, dit-il, lors de la conférence de Lima, durant la récente session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur le développement et, lundi encore, à l'occasion de son élection. « *Dans le même esprit, il va sans dire que je souhaite que la prochaine conférence de Paris sur l'énergie et les matières premières constitue une nouvelle étape importante de cette politique de concertation constructive. C'est donc avec un très grand plaisir que j'ai noté qu'un nombre sans cesse croissant de pays développés, au premier rang desquels la France, se sont engagés avec courage dans une telle politique de dialogue et de coopération, et m'ont apporté leur appui.* »

Revenons à la F.A.O. On prête au nouveau directeur général l'intention de procéder à des changements d'hommes et de méthodes. « *Pour mieux adapter l'organisation à sa tâche*, répond-il, *je serai naturellement amené à proposer des ajustements tant dans les programmes que dans les structures de cette maison. Je voudrais toutefois qu'il soit bien clair que de tels changements ne peuvent être introduits que progressivement, la taille même de cette organisation rendant impossible des virages par trop abrupts.* »

De manière plus générale, M. Saouma estime que « *l'esprit qui a présidé à la création de la F.A.O. mérite d'être ravivé* ». Il parle « *d'entraide, de dévouement* », souligne que l'ambiance d'un organisme chargé de promouvoir le développement économique ne peut être celle d'une entreprise commerciale. « *Nous devons*, dit-il, *écarter de cette maison tout ce qui peut éloigner de l'activité essentielle de la F.A.O.* ».

Trois axes de changement

M. Saouma ne se montrera pas plus explicite. A propos des « *changements nécessaires* », il se contente de citer trois grandes directions qui orienteront ses efforts. Première direction : « *établir des relations plus étroites et plus continues entre le secrétariat et les gouvernements, pour faire en sorte que le secrétariat soit bien, comme il se doit, le fidèle serviteur des pays membres et, en particulier, de ceux qui ont le plus urgent besoin de son aide* ». Toutefois, si le secrétariat doit se montrer respectueux de la souveraineté des pays membres, les gouvernements, de leur côté, devraient être « *moins soupçonneux à l'égard du directeur général et laisser les mains libres à l'exécutif de la F.A.O., notamment pour des questions de gestions interne* ».

Deuxième direction : « *Réorienter, et si nécessaire, élaguer, les programmes de la F.A.O. pour donner la priorité à des actions concrètes, d'un intérêt pratique immédiat, en évitant tout académisme.* »

Enfin, le nouveau directeur général veut faire en sorte que l'Organisation ainsi rénovée « *retrouve la place qui n'aurait pas dû cesser d'être la sienne au sein du système des Nations unies et dans le concert international* ».

Ce dernier point suggère évidemment une question : quels seront les rapports de la F.A.O. avec le Conseil mondial de l'alimentation ? Reconnaîtra-t-elle à ce nouvel organisme la compétence politique pour se limiter, elle, à des activités techniques ? Un éclair de malice passe dans le regard de M. Saouma. « *Il faudrait définir les rôles. La F.A.O. aussi est un organe politique.* »

ROBERT SOLÉ.

(1) Programme pour le développement des Nations unies.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE PALUEL-MARMONT
SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS - S

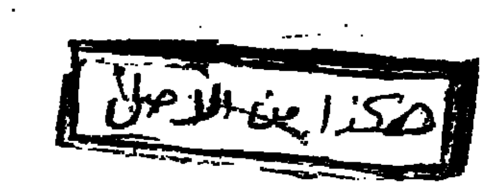
25, boulevard d'Italie - MONTE-CARLO

La situation comptable, arrêtée au 1er octobre 1975, fait ressortir les éléments suivants :

Total du bilan	F	503 340 [illegible]
Total du portefeuille (effets et prélèvements d'office)	F	486 472 [illegible]
Le portefeuille en capital est garanti par hypothèques premier rang ou privilèges de vendeur.		
Dépôts à terme de la clientèle, y compris les intérêts réinvestis en compte Epargne SOBI	F	231 065 [illegible]

La prochaine situation trimestrielle paraîtra courant janvier 1976. [illegible] situation mensuelle paraît le premier vendredi de chaque mois au Jo[urnal] officiel de la Principauté de Monaco.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Marché bien orienté

Le marché de Paris a été bien orienté jeudi : la légère reprise enregistrée la veille en clôture s'est poursuivie, les hausses l'emportant très largement sur les baisses et l'indice Chaînet gagnant 0,50 %.

La hausse sensible de Wall Street a contribué à cette reprise, bien qu'une fausse note se soit fait entendre dans le concert boursier : sur les rumeurs, plus ou moins confirmées, d'une sévérité accrue dans l'encadrement du crédit, le compartiment des banques s'est replié, notamment la Compagnie Bancaire.

La Financière de Paris, en revanche, s'est bien comportée. Mais, bien que la tendance de fond apparaisse satisfaisante, les incertitudes continuent à se faire sentir et freinent toute tentative de franche reprise : conflits sociaux, mesures gouvernementales, etc., dans certains secteurs, sont mis en balance avec les premiers signes d'un redémarrage de l'économie.

Avance de Pricel, B.S.N., Bouygues, Poclain, Hachette, L'Oréal. Tassement de Suez, Auxiliaire d'Entreprises, Signaux, C.M. Industries.

Aux valeurs étrangères, hausse générale des américaines, notamment I.B.M. et I.T.T. Fermeté des allemandes et des hollandaises.

Repli des mines d'or.

Sur le marché du métal, effritement du lingot à 20 560 F (... 55 F) et baisse appréciable du napoléon à 232,40 F contre ...,10 F, ce qui accentue le repli de la rente 4 1/2 % 1973, au voisinage de 530 F. Le volume des transactions reste faible : 9,3 millions de francs contre 5 millions.

LONDRES

Marché calme

Le marché est calme ce vendredi, à l'ouverture. Aux industrielles, recul de Beechamps et hausse de Vickers.

Irrégularité des mines d'or.

Fonds d'État stables.

Or (ouverture) (dollars) : ... .. contre 142 25

VALEURS	CLOTURE 13/11	COURS 14/11
War Loan 3 ½ %	23 3/4	23 3/4
Beechamps	319 1/2	318 1/2
British Petroleum	579 1/2	577 1/2
Shell	378 1/2	378 1/2
Vickers	142 ..	144 ..
Imperial Chemical	312 ..	311 ...
Courtaulds	144 ...	143 ...
De Beers	314 1/2	314 1/2
*We..ara Holdings	27 3/4	27 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	181 ...	180 ...
*West Driefontein	33 3/8	33 5/8

(*) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/11	14/11
1 dollar (en yens)	302 ..	302 50

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PHILIPS. — Pour les neuf premiers mois de 1975, les bénéfices nets tombent de 654 millions de florins à 98 millions de florins, le pourcentage par rapport au chiffre d'affaires revenant de 3,7 à 0,8.

SOCIETE LYONNAISE DES EAUX. — Résultat du premier semestre 1975 : 19,70 millions de francs contre 17,10 millions de francs.

PERNOD-RICARD. — Situation provisoire au 30 juin 1975 : bénéfice de 15,90 millions de francs contre 27,55 millions de francs.

Comptes consolidés pour les principales sociétés du groupe, bénéfice net (avant droit des tiers) : 54,68 millions de francs (+ 5,3 %).

CREUSOT-LOIRE. — Chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société (sans ses filiales) : 3 293 millions de francs (+ 18 %) pour les neuf premiers mois de 1975.

NEW-YORK

Marché plus actif

Après une ouverture en nouvelle hausse jeudi, l'indice Dow Jones des industrielles gagnant plus de 6 points, des ventes bénéficiaires ont pesé sur le marché, et, en clôture, l'indice perdait 1,02 point à 851,23.

Les échanges ont été très actifs, le volume global des transactions s'élevant à 25,07 millions de titres contre 24,9 millions précédemment.

La hausse initiale faisant suite à la flambée de la veille, provoquée par la déclaration plus rassurante de la Maison Blanche, qui semble assouplir son attitude vis-à-vis de la ville de New-York et de ses problèmes financiers. Mais la réserve exprimée par le secrétaire du Trésor, M. Simon, a « douché » les enthousiasmes, et les opérateurs se sont hâtés de procéder à des dégagements.

Avance des pétroles, stimulés par la perspective de la mise en place d'un programme énergétique (Exxon, Mobiloil). Repli des automobiles, malgré une progression spectaculaire des ventes au début de novembre.

VALEURS	COURS 12/11	COURS 13/11
Al. Al	38 3/8	36 ...
A.T.T.	50 1/4	50 7/8
Boeing	25 1/8	24 ...
Chase Manhattan Bank	25 3/4	28 1/4
Du Pont de Nemours	125 3/4	128 1/4
Eastman Kodak	105 ...	106 5/8
Exxon	87 3/8	88 1/4
Ford	42 7/8	42 7/8
General Electric	48 3/8	49 1/4
General Foods	27 3/4	28 1/2
General Motors	56 5/8	57 ...
Goodyear	21 5/8	22 1/2
I.B.M.	219 3/4	221 3/8
I.T.T.	21 1/4	22 1/4
Kennecott	29 ...	29 1/4
Mobil Oil	45 1/8	48 3/8
Pfizer	38 7/8	38 ...
Schlumberger	68 5/8	69 7/8
Texaco	23 3/8	23 3/8
U.A.I. Inc.	25 5/8	25 7/8
Union Carbide	58 1/8	58 1/4
U.S. Steel	59 1/2	58 3/4
Westinghouse	12 ...	12 1/8
Xerox	55 5/8	55 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	12 nov.	13 nov.
Valeurs françaises	129,1	129,6
Valeurs étrangères	125,8	126,7

C° DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

	12 nov.	13 nov.
Indice général	74,5	74,9

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (actions et parts)	Modalités	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE PARIS — 13 NOVEMBRE — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

14/11	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/11	COURS DES BILLETS échange entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 385	4 377	4 33
Canada ($ can. 1)	4 325	4 327	4 27
Allemagne (100 DM)	170 800	170 820	170 ..
Belgique (100 fr.)	11 326	11 325	18 91
Danemark (100 krd.)	73 370	73 140	72 75
Espagne (100 pes.)	7 416	7 412	7 18
Grande-Bretagne (£ 1)	9 054	9 047	9 05
Italie (1 000 lires)	6 485	6 490	5 80
Norvège (100 krs.)	79 770	80 87g	78 25
Pays-Bas (100 fl.)	166 120	168 400	165 50
Portugal (100 esc.)	16 520	16 520	12 50
Suède (100 krs.)	100 300	100 340	98 75
Suisse (100 fr.)	166 110	166 450	165 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/11
Or fin (kilo en barre)	20580	20525 ..
Or fin (kilo en lingot)	20615 .	20560 .
Pièce française (20 fr.)	236 10	232 40
Pièce française (10 fr.)	168 40	165 50
Pièce suisse (20 fr.)	204 ..	202 50
Union latine (20 fr.)	190 50	190 10
Souverain	196 40	197 20
Pièce de 20 dollars	1000 40	1000 40
Pièce de 10 dollars	496 20	496 ..
Pièce de 5 dollars	312 50	288 ..
Pièce de 50 pesos	818 50	817 .
Pièce de 10 florins	187 30	187 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'état du général Franco est stationnaire

Madrid (A.P.). — Le général Franco a passé une nuit calme et n'a pas été victime d'une nouvelle hémorragie, annonce le bulletin médical publié à Madrid, vendredi matin 14 novembre.

On ajoutait que le Caudillo semblait avoir surmonté momentanément la crise de ces derniers jours. Depuis le 3 novembre, 50 litres de sang lui ont été transfusés.

D'autre part, le conseil des ministres s'est réuni vendredi matin au palais de la Zarzuela, sous la présidence du prince Juan Carlos. Il étudie une série de mesures destinées à stimuler l'économie.

Un antifranquiste est soigné dans le même hôpital que le Caudillo

Un jeune étudiant antifranquiste arrêté le 30 octobre par la sûreté nationale est soigné dans le même hôpital que le général Franco, rapporte la presse de *Madrid*.

A la suite d'une descente de police à l'université de Madrid, Juan Alberto Sevilla Quintana avait été interrogé et torturé durant dix jours au siège de la sûreté nationale. Il devait être transféré à l'hôpital de La Paz dans un état très grave nécessitant l'utilisation d'un rein artificiel.

L'écho donné par la presse madrilène du jeudi 13 novembre à l'histoire du jeune antifranquiste est significatif du climat politique régnant actuellement à Madrid.

SEPT APPELÉS DU RÉGIMENT DE BESANÇON SONT EMPRISONNÉS A METZ

Sept appelés du 19e régiment du génie à Besançon ont été transférés dans des locaux disciplinaires de la garnison de Metz, selon le mouvement Information pour les droits du soldat (I.D.S.) qui est à l'origine de la décision de créer une section syndicale dans cette unité. L'autorité militaire ne fait aucun commentaire sur cette information. Toutefois, de bonne source, à Paris, on a appris que l'intention du ministre de la défense, en ce domaine, est actuellement de s'en tenir à une position réglementaire.

Un soldat du contingent, selon les textes en vigueur, peut être sanctionné, pour les cas les plus graves, de trente jours d'arrêts de rigueur, qui sont restrictifs de liberté, ou de soixante jours d'arrêts (auquel cas l'appelé continuera, dans la journée, à participer à l'activité de son régiment). Me Alain Evan, membre du bureau national d'I.D.S., a écrit au colonel commandant le 19e régiment du génie pour lui demander quelle était exactement la situation juridique des personnels sanctionnés de Besançon.

D'autre part, à Dijon, un soldat de la compagnie divisionnaire rattachée au 27e régiment d'infanterie a été, selon Information pour les droits du soldat, puni de soixante jours d'arrêts pour avoir diffusé un tract en faveur de la création d'un syndicat. Il a été incarcéré à la caserne Junot.

● *L'Académie française* a enregistré, jeudi, une troisième candidature au fauteuil de Robert Aron : après celles de MM. Gabriel Delaunay et André Parrot, celle de Me Albert Naud. Elle a décerné le prix Jean-Leduc (10 000 F) au *Chat et la Souris*, de Claude Lelouch.

● *L'équipe de France de football contre la Belgique.* — Voici la composition de l'équipe de France de football qui rencontrera la Belgique, en championnat d'Europe des nations, samedi 15 novembre, à 20 h. 30, au Parc des Princes : Baratelli, Domenech, Orlanducci, Tresor, Bracci, Michel, Guillou, Huck, Rocheteau, Coste, Emon.

Nominations d'ambassadeurs

M. PERRUCHE A KABOUL

Le *Journal officiel* du samedi 15 novembre annoncera la nominatin de M. Georges Perruche comme ambassadeur à Kaboul (Afghanistan) en remplacement de M. Eugène Wernert.

[Né en 1916, diplômé de chinois, entré dans les services diplomatiques en 1942 et révoqué par Vichy en 1943, M. Perruche a occupé différents postes, au Portugal, en Egypte et en Chine, avant d'être chargé d'affaires à Séoul en 1950. Fait prisonnier par les Nord-Coréens et déporté jusqu'en mai 1953, il fut ensuite consul général à Kobé et premier conseiller à Saigon. De mai 1966 à décembre 1974, il fut ambassadeur à Oulan-Bator (Mongolie).]

M. DE LATOUR A FREETOWN

Le même *Journal officiel* annoncera la nomination de M. Jehan de Latour comme ambassadeur à Freetown (Sierra-Leone), en remplacement de M. André Mahoudeau-Campoyer.

[Né en 1913, entré dans la carrière diplomatique en 1945, M. de Latour a été c nsul suppléant à Alexandrie de 1946 à 1947 et consul général à Sao-Paulo (1964-1968), puis à Sarrebruck (depuis 1969). Entre-temps, il a occupé plusieurs postes à l'administration centrale (affaires économiques, Afrique-Levant, affaires marocaines et tunisiennes, service du chiffre.]

● *A Mannheim, MM. Brandt et Schmidt ont été réélus*, ce vendredi 14 novembre, respectivement président et premier vice-président du parti social-démocrate allemand. Ils ont obtenu, tous les deux, 407 suffrages ; mais neuf délégués ont voté contre M. Brandt et quatorze contre M. Schmidt. Le second vice-président, M. Hans Koschnick, bourgmestre de Brême, a été élu par 391 voix sur 428, à la place de M. Kuhn, ministre-président de Rhénanie-Westphalie. — *(Corresp.)*

LE GOUVERNEMENT DÉPOSE SON PROJET DE LOI SUR L'ABAISSEMENT DE L'AGE DE LA RETRAITE

M. Durafour, ministre du travail, doit déposer, ce vendredi après-midi 14 novembre, les projets de loi relatifs à la réduction de la durée du travail (abaissement du plafond des heures supplémentaires autorisées au-delà de quarante heures) et à l'abaissement de l'âge de la retraite à taux plein. La première étape, pour cette dernière mesure, intéressera, on le sait, les travailleurs manuels.

QUARANTE-CINQ SALARIÉS SEULEMENT RESTERONT EN PLACE APRÈS LA FERMETURE DES USINES NORMANDES DU GROUPE BOUSSAC.

La direction des usines Boussac a adressé ces derniers jours, comme prévu depuis le 2 septembre (*le Monde* du 4 septembre), une lettre de licenciement à la majeure partie des salariés des entreprises normandes du groupe encore en activité à Bolbec, Lillebonne et Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime).

Sur les neuf cent quatre-vingt-quatre personnes dont le licenciement avait été envisagé cet automne, quarante-cinq seulement conserveront un emploi dans ces usines, dont la fermeture est décidée pour fin 1975. Elles seront occupées, pendant une année au plus, au gardiennage, à l'entretien des bâtiments — avant la vente éventuelle des locaux — et aux services administratifs et commerciaux encore existants.

D'autre part, quarante-cinq autres salariés ont été mis en préretraite ; cent quarante font l'objet d'une *« étude de reclassement dans la région »*, et l'on espère qu'ils auront retrouvé un emploi avant le 15 janvier. Enfin, des discussions sont en cours pour le rachat éventuel de la filiale de Lillebonne par une entreprise de la région parisienne qui, avec le concours de la DATAR, accepterait — si elle obtient les crédits nécessaires auprès des banques — de convertir cette unité normande en fabrique de joints de plastique pour l'industrie automobile. Un accord pourrait alors être signé pour l'embauche de cent cinquante anciens salariés de Boussac en dix mois à partir de mars 1976.

Les préavis de licenciement expirent dans deux mois.

Paul VI et le conclave inchang

Statu quo et service de l'avenir

Entre le document de Paul VI sur le conclave, qui vient d'être rendu public (le Monde du 14 novembre), et l'encyclique sur la régulation des naissances du 25 juillet 1968, il y a au moins un point commun. Dans un cas comme dans l'autre, après des années de réflexion et de consultation, le pape a choisi le statu quo contre la réforme attendue, espérée ou redoutée. Autrement dit, il a dit non à la modification de la composition du conclave qui demeure ainsi réservé aux seuls cardinaux.

A l'heure où le caractère radical des changements sociaux semble appeler de la part des institutions d'importantes modifications d'ordre éthique, disciplinaire ou structurel, l'Eglise de Rome, par peur de céder au vertige ou à la surenchère des mutations, semble se recueillir sur elle-même et vouloir affirmer vigoureusement sa fidélité au passé. Un troisième exemple est sur toutes les lèvres : le maintien de la loi du célibat ecclésiastique.

En l'occurrence, modifier les modalités de l'élection du pape apparaissait comme un changement considérable, au moins pour les initiés. La définition même du pape en aurait été, en effet, affectée. Le pape n'est pas le président-directeur général d'une association multinationale : il est d'abord l'évêque de Rome et, comme tel, le premier des évêques, ayant un ministère d'unité à assumer. Le pape n'est pape que parce qu'il est l'évêque de Rome et non l'inverse. On voit donc mal de ce point de vue pourquoi le faire élire par d'autres que ses propres diocésains ; les cardinaux — par une fiction juridique il est vrai — en sont. Telle est la constitution de l'Eglise, vieille comme elle. Mais le droit n'est pas seul en cause. Les fonctions universelles du pape sont-elles un argument pour que des prélats tous azimuts entrent au conclave ? Beaucoup l'ont cru — et notamment le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, — afin d'accroît le prestige, l'autorité et champ d'action du pape.

Restait à savoir si cette pl — logique — était opportu Paul VI ne l'a pas cru, al que maints de ses conseill Qu'en penser ?

Le renforcement du pou central n'est peut-être pas u à notre époque où les Egli locales assument de plus en p de responsabilités et où les dé sions ou les impulsions ven d'en haut apparaissent de p en plus fragiles. Aller à con courant n'est pas toujours meilleure méthode en cas crue.

Ensuite, Rome demeur l'obstacle majeur au rapproc ment œcuménique, est-il reg table que le pape donne l'ex ple de la discrétion, foi constitutionnelle ? Au train vont les choses, l'évêque Rome est vraisemblablement tiné à remplir un ministère coordination et à jouer un d'arbitre plutôt que de r directement et à tout bout champ l'Eglise universelle. voit bien le parti que les c tiens non catholiques de bo volonté pourront tirer de c évolution résultant du poids luctable des mentalités.

Jadis, quand on pensai l'Eglise romaine, on per instinctivement au pape et évêques. Aujourd'hui, on p surtout à la communauté chrétiens. Hier, c'était l'im d'une pyramide qui préva aujourd'hui c'est plutôt celle cercles concentriques.

Paul VI, l'homme qui a m à bien Vatican II, vient donner prise à cette vis Celle-ci contribuera dans un mier temps à renforcer le collégial du synode et à all les tâches de la curie ; dan deuxième temps à donner plus grand surface aux ass blées de laïcs.

Bref, le plus important le document sur le conclav n'est pas ce que Paul VI a mais ce qu'il a refusé de

HENRI FESQUET

A C D E F G H

Le numéro du « Monde » daté 14 novembre 1975 a été tiré à 553 133 exemplaires.

